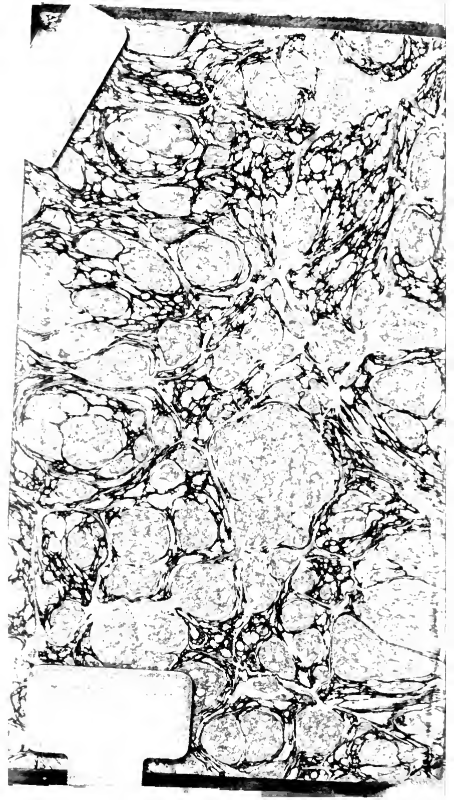
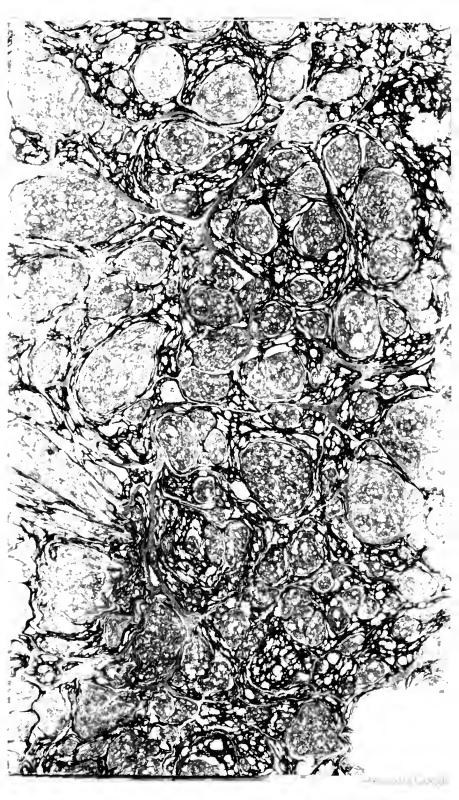






VIE

DE

FRÉDÉRIC II.

TOME PREMIER.

VIE
DE
FRÉDÉRIC II,
ROI DE PRUSSE.

Accompagnée de Remarques, Pièces justificatives & d'un grand nombre d'Anecdotes.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée, & augmentée de beaucoup d'Anecdotes intéressantes.

TOME PREMIER.





A STRASBOURG,
Chez J. G. TREUTTEL, Libraire.
A PARIS,
Chez les principaux Libraires.

Avec Approbation & Privilège du Roi.
1788.

On trouve aux mêmes adreſſes,

Tableau des guerres de Frédéric le grand, avec une planche ſupérieurement gravée, repréſentant différens ſièges & batailles de cet illuſtre guerrier. 1 *vol.*

Cet ouvrage peut ſervir à l'intelligence de la partie militaire de la Vie de *F*Rédéric.

Mémoires du baron de la Motte Fouqué, dans leſquels on a inſéré ſa correſpondance intéreſſante avec Frédéric II. 2 *vol.*

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME,

MONSEIGNEUR

MAXIMILIEN JOSEPH,

Prince Palatin du Rhin, de Deux-Ponts, Duc de Bavière, de Juliers, de Clèves & de Bergue; Prince de Mœurs, Comte de Veldence, de Sponheim, de la Marche, de Ravensberg & de Ribeaupierre; Seigneur de Ravenſtein & de Hohenack; Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-camp propriétaire du Régiment d'Alſace, &c.

MONSEIGNEUR,

LES larmes que l'on a remarquées aux yeux de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME *à la nouvelle de la mort de* FRÉDÉRIC II, *me ſont un sûr garant qu'elle ne dédaignera pas l'hommage que j'oſe lui faire d'un ouvrage qui doit peindre cet homme immortel avec ſes grandes qualités de guerrier, de père de ſon peuple, d'homme d'état*

& d'homme de lettres. Autant, MONSEIGNEUR, Votre esprit admirait les actions héroïques de ce grand Roi, autant Votre cœur lui était attaché, non-seulement par la part si vive qu'il prenait aux intérêts de Votre auguste Maison, mais plus encore par cet attrait supérieur qui met un rapport si intime entre les grands cœurs, entre les cœurs nés pour les mêmes vertus.

J'espère donc, MONSEIGNEUR, que VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME daignera honorer d'un regard favorable ce faible tribut de ma reconnaissance pour les bontés dont elle m'honore, & qu'elle permettra que j'en fasse ici un aveu public, ainsi que du très-profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME

Le très-humble & très-obéissant serviteur, TREUTTEL, Conseiller de Cour.

AVIS.

IL était bien difficile que la précipitation avec laquelle les deux premières éditions de cet ouvrage ont été faites, ne donnât lieu à bien des fautes d'impreſſion, & à des erreurs ſouvent eſſentielles. Les ſoins que nous avons pris de celle-ci, & les obſervations qui nous ont été communiquées de Berlin & de Potzdam par des perſonnes inſtruites, qui ont vécu familièrement avec Frédéric, nous ont mis à même de lui donner plus de perfection, & de répondre à l'accueil favorable que le public a fait à l'ouvrage.

Toujours fidèles à la vérité, nous avons cru devoir retrancher deux ou trois anecdotes, quoiqu'elles fuſſent ſelon l'eſprit & le caractère du Monarque qui en fait le ſujet; mais auſſi nous en avons ajouté beaucoup de nouvelles qui ſe feront lire avec le plus grand plaiſir.

Des petites notes qui ſe lient naturellement au texte, & qui avaient été rejettées à la fin de chaque volume, ont été placées au bas des pages où elles n'étaient qu'indiquées.

Enfin, le ſtyle a été retouché avec ſoin, on en a fait diſparaître les incorrections, les négligences, & tous ces petits défauts qui rendraient pénible la lecture d'un ouvrage, dont le fond ſerait moins intéreſſant.

Il nous a paru auſſi que la vie d'un Monarque, dont toutes les actions portent l'empreinte d'une ame vigoureuſe & quelquefois ſublime, devait être ornée d'un portrait qui lui fût parfaitement reſſemblant. On aime à connaître les traits & la phyſionomie qui caractériſent un grand homme; on ſe plaît à y lire les grandes actions dont il a été capable, & c'eſt pour cela que nous n'avons rien épargné pour procurer à cette édition un avantage auſſi précieux.

VIE

PRÉFACE.

Ce n'eſt point une hiſtoire, c'eſt une *Vie de Frédéric II*, que nous donnons ici ; voilà pourquoi nous avons raſſemblé tant d'anecdotes, de particularités, de détails qui intéreſſent toujours dans la vie des grands hommes, & qui ſeraient déplacés dans une hiſtoire proprement dite. Les détails des guerres s'y trouvent, parce que Frédéric fit ces guerres en capitaine & en ſoldat, & qu'il fut toujours lui-même à la tête de ſes troupes.

Il nous a ſemblé que le moment n'était pas encore venu d'écrire l'*Hiſtoire de Frédéric II*. Les évènemens ſont trop récens, pour que l'hiſtorien puiſſe être véridique ſans danger & ſans imprudence. Il faut attendre que la main du tems ait

anéanti l'orgueil qu'on pourrait bleſſer, l'amour-propre qu'on pourrait révolter; qu'elle ait levé le coin du rideau qui cache encore une partie de la ſcène. Il faut attendre ſur-tout que les germes que Frédéric II a jettés dans la conſtitution de ſes états, aient produit des fruits quelconques; que les anneaux qu'il a attachés aux différens chaînons de la conſtitution de l'Europe, ſoient conſolidés ou rompus. C'eſt alors que l'on pourra juger les cauſes par les effets; apprécier ce qu'il a fait, ſentir ce qu'il aurait dû faire, & offrir dans l'hiſtoire du plus grand homme qui ait peut-être exiſté, de grands exemples de talens & de vertus, de grandes fautes à éviter.

En attendant cette révolution, nous avons cru qu'il ne ferait pas inutile de donner une ſuite de détails

ſur la vie de ce grand roi. Notre principal but a été de raſſembler en un corps d'ouvrage tout ce qu'on a écrit de plus intéreſſant ſur ce prince. Si nous n'avons pas réuſſi à bien peindre Frédéric, nous pouvons nous flatter du moins d'avoir fourni d'amples matériaux à l'homme de génie qui eſt deſtiné à le faire.

Nous ne donnons les jugemens que nous nous ſommes permis dans pluſieurs occaſions, que comme de ſimples opinions. C'eſt la manière dont nous avons vu & dont nous voyons les choſes; nous l'expoſons ſans crainte & avec franchiſe : c'eſt le devoir & le droit de tout homme qui écrit. Nous ne ſommes point exempts d'erreurs, ſans doute; mais du moins nous le ſommes de menſonges.

Il y aura ſûrement des perſonnes

qui ne feront pas toujours de notre avis : à la bonne heure! qu'elles rapportent des faits qui prouvent le contraire de ce que nous avons avancé, nous ferons charmés d'avoir donné occafion à la découverte de la vérité, & nous nous foumettrons fans peine au jugement de gens mieux inftruits. *Les chofes de ce monde font à facettes*, difait une femme d'efprit. Chacun juge felon fa manière de voir & de fentir, c'eft au public à décider.

Nous nous fommes vus obligés d'appuyer fur certains détails de la vie littéraire de Frédéric II, parce qu'après la mort de ce prince, on a préfenté quelques lettres de ce grand homme fous un jour propre à donner une fauffe idée de fa façon de penfer fur la littérature, fur fon académie, fur la cenfure &

ſur la liberté de la preſſe. Ces faux expoſés, que tous les écrivains allemands ont copiés, tendaient à donner une touche équivoque au portrait de Frédéric : nous avons cru devoir la rectifier. Nous nous ſommes procuré des pièces originales relatives à ces points importans, & nous avons eu la ſatisfaction de nous voir à portée de détruire des impreſſions injuſtes qu'un eſprit de prévention s'était efforcé de faire circuler en Allemagne. Les perſonnes qui ſe trouvent nommées dans ces détails auraient tort de ſe plaindre, ſur-tout ſi elles y ont donné lieu par des procédés qu'elles auraient dû s'interdire; la crainte futile de leur déplaire n'a pas dû arrêter le témoignage que nous devions à la vérité.

Si nous n'avons point mis notre

nom à cet ouvrage, ce n'eſt pas pour nous ſouſtraire à l'obligation de ſoutenir les faits que nous avons avancés. Nous ſommes diſpoſés à indiquer toutes les ſources où nous avons puiſé, & à conſtater l'authenticité des originaux & des copies que nous avons entre les mains. Il nous en reſte même un très-grand nombre qui pourraient venir à l'appui de ces faits, mais dont nous n'avons point fait uſage, parce qu'ils s'écartent trop de notre ſujet, & rentrent dans des diſcuſſions particulières. Nous les réſervons pour des circonſtances où nous ſerions obligés d'entrer dans de plus grands détails.

Il ſerait ſuperflu de citer ici 3 à 400 ouvrages où nous avons puiſé nos matériaux; nous nous contenterons d'indiquer les principaux.

SOURCES

EMPLOYÉES PAR L'AUTEUR.

ADELUNGS Diplomatifche Gefchichte.

Lebens-und Regierungs - Gefchichte Friedrichs des andern.

Von Schlefien vor und feit dem Jahr 1740.

Helden - Staats - und Lebensgefchichte des Kœnigs Friederichs des andern in Preuffen.

Die Denkwürdigkeiten Friederichs des groffen.

Merkwürdigfter Regierungs-Antritt Seiner Preuffifchen Majeftæt.

Kriegs-und Heldengefchichte Friederichs II, Kœnigs in Preuffen.

Hercules Boruffòrum oder Friederichs II Lebensbefchreibung.

Les campagnes du roi, avec des réflexions fur les caufes des évènemens.

Mémoires pour fervir à l'hiftoire des années 1744 & 1745.

Hiftoire de la dernière guerre de Bohème.

Obſervations ſur la conſtitution militaire de la Pruſſe.

Lettres du roi de Pruſſe, pour ſervir à l'hiſtoire de la dernière guerre.

Zuſtand der Preuſſiſchen Armee.

Geſammelte Nachrichten und Documente, das Herzogthum Schleſien betreffend.

Unpartheiiſche Geſchichte des Bayeriſchen Erbfolge-Krieges.

Schauplatz des Bayeriſchen Erbfolge-Krieges.

Hiſtoire de la campagne de 1757 par l'armée combinée de France & de l'Empire contre celle du Roi de Pruſſe.

Hiſtoire des révolutions de la Pologne.

Accounts from Sileſia with Remarks on the Auſtrian and Pruſſian Government.

Briefe über Breſlau.

Anecdoten groſſer Regenten.

Mémoires de l'académie de Berlin.

Mémoires ſecrets de la république des lettres, par d'Argens.

Gelehrten-Geſchichte des Weltweiſen von Sans-Souci.

Geſammelte Staats-Briefe Seiner Majeſtæt Friedrich II.

Lebens-Geſchichte des Prinzen von Preuſſen.

Vie de Voltaire.

Œuvres de Voltaire.

Œuvres du philoſophe de Sans-Souci.

Preuſſiſche Finanz-Litteratur.

Schlœtzers Staats-anzeigen und *Briefwechſel.*

Diſſertations de M. de Herzberg.

Acta publica, den ſieben-jæhrigen Krieg betreffend.

Pluſieurs recueils de mémoires, déductions, traités, &c.

Lettres de Montalembert.

Lloids und Tempelhof Geſchichte des ſiebenjæhrigen Kriegs.

Anecdoten und Karakterzüge aus dem Leben Fr. des zweiten.

Krankheitsgeſchichte des hochſeeligen Kœnigs von Preuſſen.

Anecdoten aus dem Leben Friederichs des groſſen.

Putters Hiſtoriſche Entwickelung der heutigen Staatsverfaſſung des Teutſchen Reichs.

Tableau des guerres de Frédéric-le-Grand, contre les puiſſances réunies de l'Empire, de l'Autriche, de la Ruſſie, de la France, de la Suède & de la Saxe;

ou plans figurés de vingt-six batailles rangées, ou combats essentiels donnés dans les trois guerres de Silésie, réunis en une seule grande planche; avec une explication précise de chaque bataille. (Volume in-4°. de cent pages, traduit de l'Allemand de Louis MULLÆR, officier du génie au service de Prusse, par M. *de la Veaux*). Potzdam 1786 (*).

Correspondance familière entre Frédéric II & Suhm.

Eloge du roi de Prusse par Guibert.

Mosers Patriotisches Archiv für Teutschland.

Wieland Teutscher Merkur.

Lezte Stunden und Leichenbegængnis Friederichs des zweiten Kænigs von Preussen, &c. &c.

(*) Une nouvelle édition de cet ouvrage, dont le tableau qui est très-beau & supérieurement exécuté, peut être mis sous glace ou relié dans le livre, peut aussi servir d'*atlas pour cette Vie du roi de Prusse*, à l'usage des lecteurs militaires. Son prix *actuel* est de 15 liv. chez Treuttel, à Strasbourg.

On peut y ajouter,

Plan de la soi-disante Isle de *Potzdam*, gravé par Schleuen en 1787. 5 liv. — Plan des châteaux royaux de *Sans-Souci*, par le même. Prix, 5 liv.

VIE



VIE
DE
FRÉDÉRIC II.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Depuis la naissance de FRÉDÉRIC *jusqu'à son avènement au trône.*

1712 — 1740.

IL n'y a pas encore un siècle que la Maison électorale de Brandebourg, aujourd'hui si puissante, était bornée à des possessions d'une très-petite étendue. Le Brandebourg ressemblait alors à ces petits états d'Allemagne, dont toute la

politique consiste à épier, parmi les grandes puissances de l'Empire, celle qui peut devenir prépondérante, afin de pouvoir se cacher, selon les circonstances, sous la protection de l'une ou de l'autre.

L'électeur George-Guillaume, qui mourut en 1640, vit dévaster ses états dans la guerre de trente ans, & n'eut pas même la liberté de choisir ses alliés.

Frédéric-Guillaume son successeur, que l'on nomme le Grand-électeur, rétablit les affaires par sa sagesse & son courage. Assez fort pour soutenir puissamment l'Empereur Léopold, il fit naître sa jalousie par les services même qu'il lui rendit.

George-Guillaume, dernier Duc de la race des Piastes, étant mort en 1675, ses trois principautés, Ligniz, Brieg & Wolau devaient revenir à l'Électeur, en vertu d'un pacte de succession fait en 1537, entre l'Électeur Joachim II & les ducs Piastes, souverains de ces trois pays. Mais Léopold, qui craignait le voisinage d'un prince protestant dont la puissance lui donnait de l'ombrage, s'em-

para des trois principautés, & les déclara héréditaires.

Il ne lui donna pour dédommagement que le cercle de Schwibus, petit coin de terre situé vers les confins du Brandebourg ; & il affecta même de lui céder ce pays, comme une récompense des services qu'il en avait reçus.

Il fit plus encore. En cédant d'une main le cercle de Schwibus, il tâcha de le reprendre de l'autre. Le Prince-héréditaire de Brandebourg, esprit faible & plein de vanité, se laissa gagner par les promesses flatteuses de Léopold. Bercé de l'espérance d'obtenir un jour le titre de Roi, il promit, par un traité secret, de rendre Schwibus à l'Empereur dès qu'il serait parvenu au gouvernement ; & il tint parole (*a*). C'est ce Prince qui fut

(*a*) Frédéric I rendit le cercle de Schwibus à l'Autriche aussi-tôt après la mort de son père. Quelques-uns de ses conseiliers lui ayant fait des représentations à ce sujet, il leur répondit : *Je tiens ma parole ; mais ce que je fais aujourd'hui ne peut point lier mes successeurs. ; je leur laisse le soin de faire valoir leurs droits sur la Silésie.*

dans la fuite le premier roi de Pruffe, fous le nom de Frédéric I.

Frédéric-Guillaume fut obligé de céder. Il avait une guerre à foutenir contre les Suédois, des liaifons à ménager avec l'Empereur, & ne pouvait faire valoir fes prétentions par les armes.

Frédéric I, toujours occupé des vains projets d'une fauffe grandeur, travailla avec ardeur à obtenir le titre de Roi, & y parvint dans des circonftances favorables. Le duché de Pruffe, dont fon père avait obtenu la fouveraineté abfolue en 1657, fut érigé en royaume, & Frédéric fut le premier roi de Pruffe.

Ce nouveau Roi, fans génie, fans puiffance & prefque fans revenus, s'était mis dans la tête, qu'on ne pouvait porter dignement une couronne fans être environné de tout l'appareil du luxe & de la magnificence. Il prit pour modèle la Cour de Louis XIV, qui était alors la plus brillante de l'Europe: il voulut être facré par un Evêque; & il donna ce titre à un de fes chapelains (*a*).

(*a*) Ce chapelain fe nommait *Urfinus*, Le roi

Il fit faire une ampoule sur le modèle de celle de France, & alla se faire oindre à Kœnigsberg en Prusse, parce que les rois de France vont se faire sacrer à Rheims. Il porta les grandes perruques espagnoles, des habits superbes, & donna des fêtes. Il avait un premier ministre, un grand-maître des cérémonies, 50 cuisiniers & une académie des sciences. A la naissance de Frédéric II son petit-fils, il pria pour parrains & marraines, l'Empereur Charles VI, le Czar Pierre I, la République de Hollande & le Canton de Berne.

Frédéric II naquit à Berlin le 24 janvier 1712 : il était troisième fils de Frédéric-Guillaume, alors Prince-héréditaire, & de Marie-Dorothée, Princesse de la Maison de Brunswic. Ses deux frères étaient morts avant sa naissance.

L'année suivante, Frédéric-Guillaume monta sur le trône. Il eut des inclinations

l'ennoblit le jour de son couronnement, sous le nom d'*Ursinus de Baer*, & lui donna, entr'autres droits, celui de porter la sainte Ampoule dans ses armes.

tout-à-fait oppofées à celles de fon père ; il prit des moyens tout différens pour foutenir l'éclat de fa couronne. Il commença par quitter la grande perruque pour une petite queue, & les habits galonnés pour un fimple uniforme. Il chaffa le grand-maître des cérémonies, les chambellans, les cuifiniers & les académiciens. Il ne garda de ces derniers que l'aftronome, pour lui faire des almanachs ; & pour tourner l'académie en ridicule, il nomma un fou pour préfident, lui donna des patentes burlefques, & diftribua les penfions à des chirurgiens de régimens & à des fages-femmes.

Ce Prince fingulier, qui ne fongeait qu'à former des foldats, regardait comme inutiles toutes les connaiffances dont un bas-officier pouvait fe paffer. La plupart de fes généraux favaient à peine figner leur nom ; & ils ne rougiffaient pas plus de cette ignorance, que de ne pas favoir danfer fur la corde.

Il ne fouffrait d'autre favant à fa cour que celui qui lui lifait & expliquait la gazette, lorfqu'il paffait la foirée à fumer & à boire de la bierre avec quelques-

uns de ses généraux & de ses ministres; & ce savant était en même tems le bouffon de l'assemblée (1).

Un théologien de Halle, nommé Lange, qui voulait perdre le philosophe Wolf son confrère, représenta au Roi que, par le systême de l'harmonie préétablie, ce philosophe avançait que le corps & l'ame de l'homme ressemblaient à une horloge qui ne pouvait agir que conformément à la première impulsion qu'elle avait reçue. Il s'ensuit de là, ajoutait le théologien, que les grands grenadiers de votre Majesté ne sont point coupables quand ils désertent, puisque c'est une suite nécessaire de l'impulsion que leur horloge a reçue du Créateur. A ces mots, le Roi se mit dans une grande colère contre le philosophe, & Wolf eut l'alternative de quitter les états de sa Majesté, ou d'être pendu : il préféra le premier parti, & le Roi ordonna à toutes les églises du Brandebourg d'acheter deux gros volumes *in-folio*, intitulés : *la lumière & le droit ;* ouvrage du théologien Lange, qu'un ordre seul pouvait faire acheter,

mais qu'aucun ne pouvait faire lire.

Frédéric-Guillaume vivait comme un ſimple gentilhomme, buvait de la bierre & ne feſait aucune dépenſe ſuperflue.

C'eſt ce Prince ſingulier que l'on blâme quand on voit ſes actions iſolées, que l'on admire quand on en ſaiſit l'enſemble & qu'on en voit le ſuccès; c'eſt lui qui fut le créateur de cette armée invincible, & de cette adminiſtration ſans exemple, qui ont jetté les fondemens de la grandeur pruſſienne.

Il augmenta de moitié les revenus de l'état, forma une garde de géans, & une armée de 60000 hommes, tous grands & bien exercés.

Sous l'Électeur George-Guillaume, toutes les forces du Brandebourg conſiſtaient en 13 compagnies diſtribuées à Berlin, Spandau & Cuſtrin. Ce prince en ayant voulu créer une nouvelle, le bourguemeſtre d'une petite ville oſa lui faire des repréſentations. A la mort du grand-électeur, qui arriva en 1688, le Brandebourg avait 40 bataillons de quatre compagnies, & 40 eſcadrons de cavalerie & de dragons. En 1740, le

roi Frédéric-Guillaume laiſſa à ſon fils Frédéric II, 85 bataillons & 111 eſcadrons.

On a remarqué que, ſur-tout dans la maiſon de Brandebourg, le fils a ordinairement des inclinations oppoſées à celles du père; & on croit en avoir trouvé la cauſe dans la gêne où vivent ordinairement les princes-héréditaires avant que de parvenir au gouvernement. C'eſt ainſi que le grand-électeur ſuccéda au faible George-Guillaume; que la vanité & l'étiquette gênante de la cour de Frédéric I inſpirèrent à Frédéric-Guillaume le goût excluſif des ſoldats; que l'ignorance ſoldateſque de Frédéric-Guillaume fit naître dans l'eſprit de Frédéric II l'amour de la politeſſe & des arts.

Mais malgré ces inclinations oppoſées, l'eſprit militaire ſe propagea toujours de père en fils. Ce fut le grand-électeur qui jetta les premiers fondemens de la puiſſance militaire du Brandebourg. Ce goût, qui ſembla s'affaiblir ſous Frédéric I, s'y conſerva cependant par les ſoins & le caractère de Léopold de Deſſau, prince d'une taille

coloſſale, qui ne ſavait que ſe battre, & dont la nature ſemblait avoir fait un grenadier, quoique ſa naiſſance en eût fait un prince. Il avait conduit les troupes du Brandebourg en Italie & dans les Pays-bas; ce fut lui qui les forma à cette diſcipline ſévère, ſans laquelle il n'eſt point d'art militaire.

Frédéric-Guillaume n'étant encore que prince-héréditaire, avait fait une campagne dans les Pays-bas avec le prince de Deſſau. On dit qu'ayant entendu un officier anglais parler avec mépris des troupes pruſſiennes, il en fut ſi piqué, qu'il conçut dès-lors le projet de créer cette armée de plus de 60000 hommes qu'il eut dans la ſuite, & de l'entretenir à ſes dépens. Voilà peut-être une des petites cauſes de la grande puiſſance de la Pruſſe.

Frédéric-Guillaume était dévot comme il était ſoldat. Il voulait qu'on fût auſſi exact à l'égliſe qu'à la parade. On commandait les ſoldats pour aller au ſermon & pour communier, & on mettait deux ſentinelles à la porte de l'égliſe, pour arrêter ceux qui auraient été tentés de ſortir.

Toute ſa dévotion ſe bornait à ces pratiques extérieures ; & comme ſes chapelains n'oſaient lui dire, que la douceur, l'humanité & l'indulgence ſont des vertus au moins auſſi eſſentielles pour le ſalut, il ne lui venait pas dans l'eſprit qu'il y eût le moindre mal à traiter ſes enfans, ſes domeſtiques & ſes ſujets, comme un palefrenier traite ſes chevaux, ou un corſaire ſes eſclaves. Tel était le père de Frédéric II (2).

A ſa naiſſance, le jeune prince fut mis entre les mains d'une réfugiée françaiſe, nommée du Val de Rocoules, qui avait été gouvernante de ſon père. Cette dame avait de l'eſprit & des connaiſſances, & lui inſpira dès ſa plus tendre jeuneſſe le goût de la langue françaiſe, qu'il préféra toute ſa vie à toutes les autres, & ſur-tout à celle de ſa nation (3).

A l'âge de ſept ans, le jeune prince ſortit des mains de madame de Rocoules. Son père, qui voulait en faire un bon ſoldat, dirigea tout vers ce but. Il lui donna pour gouverneur le général Comte de Finkenſtein, vieux militaire blanchi

ſous les armes ; pour ſous - gouverneur le colonel de Kalkſtein, qui n'avait pas moins d'expérience & de courage ; le major de Senning lui enſeigna la fortification & les mathématiques ; un français, nommé du Han de Jendun, fut chargé de lui donner quelques autres connaiſſances, & un cadet nommé Kenzel lui apprit à faire l'exercice.

A l'âge de huit ans, ſon père lui fit faire un petit arſenal fourni de toutes ſortes d'armes proportionnées à ſon âge & à ſes forces, dont il le laiſſa maître abſolu. Bientôt après il le nomma capitaine & chef du corps des cadets ; & le jeune prince feſait tous les jours, en petit, avec ſes petits ſoldats, toutes les évolutions auxquelles le père exerçait ſes géans. Dans la ſuite, il lui donna une compagnie de ſon régiment, ſi fameux dans toute l'Europe, & dont le plus petit homme avoit plus de ſix pieds.

On s'imagine bien que le ſermon n'était pas oublié, & qu'il fallait communier régulièrement dans l'égliſe de la garniſon, à la tête de ſa compagnie.

Le jeune Frédéric, entouré d'armes

& de guerriers, n'entendant louer que la valeur & la force des armées, ſoupirait quelquefois après des occupations moins bruyantes & des converſations plus paiſibles. Né avec le goût des arts, il conſacrait à les cultiver, tous les inſtans où il pouvait ſe dérober aux yeux de ſes ſurveillans. Il aimait ſur-tout la poéſie & la muſique ; & dès qu'il trouvait un moment de loiſir, il liſait des livres français, ou jouait de la flûte. Mais ſon père qui ne connaiſſait d'autre littérature que la bible, d'autre muſique que celle des mouſquets & des canons, jettait au feu ſes livres français & caſſait ſa flûte, lorſqu'il le ſurprenait à jouer ou à lire.

Fatigué des exercices & des études militaires, ennuyé de la bible & des ſermons, excédé de l'inflexible ſévérité de ſon père, le jeune prince voulut ſe ſouſtraire, du moins pour quelque tems, à ſes éternelles occupations, & demanda la permiſſion de voyager. Il mourait d'envie de voir l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Italie. Mais le roi qui ne concevait pas qu'il y eût encore quelque choſe à voir au monde, quand on

avait vu manœuvrer ſon régiment des gardes, fut inſenſible à ſes prières. Il lui permit ſeulement de l'accompagner dans les petits voyages qu'il feſait de tems en tems en Allemagne.

En 1728, il le mena à Dreſde voir le roi de Pologne; & deux ans après, ils firent un autre voyage en Allemagne, & paſsèrent par Leipzic, Cobourg, Bamberg, Erlang, Nuremberg, Anſpach, Augsbourg, Stouttgard, Louisbourg, Manheim, Darmſtadt, Francfort ſur le Mein, d'où ils deſcendirent le Rhin pour ſe rendre à Weſel.

Ces petits voyages augmentèrent dans le prince-royal, le deſir d'en faire de plus grands. Mais convaincu que ſon père ſerait inflexible, il réſolut de partir ſecretement, & confia ſon deſſein à deux jeunes gens de ſes amis, Kat & Keit, qui conſentirent à l'accompagner. On emprunta de l'argent, on fixa le jour du départ, on était prêt à partir, lorſque le projet fut découvert. Le père était furieux dans ſes colères & implacable dans ſes vengeances. Il fit enfermer ſon fils à la fortereſſe de Cuſtrin, & réſolut de lui

faire trancher la tête (4). On fesait son procès, on consultait les universités, & les juges de Berlin, auxquels le roi distribuait des coups de canne, quand ils ne jugeaient pas à sa fantaisie (*a*). Ces juges aimaient mieux épargner leurs épaules que la tête du prince, & c'en était fait de lui sans l'empereur Charles VI. Ce prince chargea le comte de Seckendorf de ramener le roi à des sentimens plus doux. On eut de la peine à le faire changer. Militaire dans toutes

(*a*) Un des généraux de ce prince s'étant plaint à lui d'une sentence que la chambre de justice venait de rendre dans une affaire qui le regardait, le roi se rendit aussi-tôt dans la salle d'audience où le tribunal était assemblé; & là, commençant par le président, il distribua des coups de canne à tous les juges; en les apostrophant des mots de *coquins* & de *canaille*. C'était une vraie scène de comédie, de voir tous ces graves magistrats, courant de tous côtés dans la salle, pour esquiver la canne du roi qui les poursuivait. Cette manière de traiter les officiers de justice, a laissé dans l'esprit des tribunaux du Brandebourg, certaines traces qui s'effaceront difficilement.

ſes actions, il regardoit ſon fils comme un ſoldat qui manquait à la ſubordination, & comme un déſerteur qui méritait la mort.

Keit ſe ſauva en Hollande, d'où il paſſa en Portugal. Kat fut moins heureux. Le Roi le fit décapiter ſous les fenêtres du Prince-royal, auquel quatre grenadiers tenaient la tête tournée vers l'échafaud; & il aſſiſta lui-même à l'exécution (5).

Durant l'année de ſa détention à Cuſtrin, ſon père voulut le faire inſtruire dans les détails de la finance & de la police. M. de Munchow, préſident de la chambre des domaines & des finances, eut ordre de le faire aſſiſter à toutes les ſéances qui ſe tenaient pour ces objets, de le traiter comme un ſimple conſeiller, & de le faire travailler comme les autres. Notre jeune conſeiller aſſiſtait donc aux ſéances; mais au lieu de lire des actes, ou de copier des décrets, il s'amuſait tantôt à lire des brochures françaiſes, tantôt à deſſiner en caricature le préſident ou les conſeillers ſes confrères, & à les repréſenter avec des attributs

ſatyriques, tels que des cornes, une bouteille, des cartes ou autres choſes de cette eſpèce.

Le préſident de Munchow rendit de grands ſervices au Prince, en lui fourniſſant des livres & lui facilitant les moyens d'éluder la défenſe de ſon père. C'était riſquer beaucoup ; car le vieux Roi qui feſait pendre un homme comme il fumait une pipe, n'aurait pas épargné le préſident, s'il eût eu le moindre vent de ſes complaiſances (6).

Enfin, Frédéric fut rappellé à Berlin. On prit pour prétexte la célébration du mariage de ſa fœur aînée avec le Prince-héréditaire de Bareith. La Reine pleura pour obtenir ſon retour, & le Roi feignit d'accorder aux larmes de ſon épouſe, ce que ſes deſſeins rendaient néceſſaire. Lorſqu'il fut queſtion de reparaître devant ſon père, il refuſa de mettre une épée, en diſant : *C'eſt celui qui m'a ôté mon épée qui doit me la rendre.*

Peu de tems après ſon retour, on parla de le marier ; & l'année ſuivante il épouſa la Princeſſe Eliſabeth-Chriſtine de Brunſwic, nièce de l'Impératrice. Le

Prince, qui n'avait pas lieu d'être fort content des procédés de son père, trouvait extraordinaire qu'on le mariât avec la nièce de l'Impératrice, dans un tems où l'on avait raison de se plaindre de la Cour de Vienne : il fit quelques difficultés; mais Frédéric-Guillaume employa pour le convaincre ses argumens ordinaires, c'est-à-dire, sa canne & des coups de pieds dans le derrière.

D'ailleurs bien des choses avaient déjà contribué à inspirer au jeune Prince de l'éloignement pour le beau sexe. Il se rappellait toujours avec une impression désagréable l'aventure flétrissante de la fille d'un apothicaire de Potzdam, que le roi fit fouetter publiquement par la main du bourreau, pour avoir souffert qu'il accompagnât de sa flûte quelques sonates de clavecin qu'elle jouait assez médiocrement (*a*). On assure aussi que

(*a*) Cette fille fut mariée depuis à un directeur des voitures publiques. Le roi Frédéric II lui a fait une pension de cinq à six cens livres, pour lui faire oublier l'outrage qu'elle avait essuyé à cause de lui.

ſes premières amours n'avaient pas été heureuſes, & qu'il en portait des traces ſenſibles & irréparables.

La jeune Princeſſe avait de la beauté, & ſur-tout un cœur excellent, qui la rend encore chère à tous ceux qui la connaiſſent ; mais le préjugé était enraciné, & les obſtacles phyſiques, de la part du Prince, étaient inſurmontables.

Le mariage devait être conſommé le 12 juin 1732, au château de plaiſance de Salzdahlen, qui appartient au duc de Brunſwic. A peine les deux époux étaient-ils au lit, que l'on entendit crier de tous côtés, *au feu! au feu!* Auſſi-tôt le prince-héréditaire ſe lève avec précipitation, & court avec empreſſement comme pour chercher où eſt l'incendie. C'était une fauſſe allarme que ſes amis avaient donnée : mais Frédéric, qui craignit que ſa jeune épouſe n'eût été trop effrayée, la fit tranquilliſer, & ne voulut pas troubler ſon repos. Il a eu toute ſa vie les plus grandes attentions pour cette reſpectable princeſſe, que tous les pruſſiens chériſſent, & dont peut-être jamais perſonne n'a pu dire le moindre mal.

A l'occafion de ce mariage, le roi donna au prince le comté de Rupin. Frédéric demeura quelque temps à Rupin qui en eft la capitale; mais bientôt il aima mieux fe fixer à Rheinsberg, petite ville fituée à deux lieues de la première, où il y a un château de plaifance que le roi acheta d'un lieutenant-colonel nommé Béville, pour en faire préfent au prince(*a*). Cette petite ville, bâtie dans le fable, fur les frontières du Mecklenbourg, & qui n'avait pas plus d'un millier d'habitans, fe reffentit de la préfence d'un jeune prince, ami des arts. Le château prit bientôt une nouvelle forme. C'était un vieux bâtiment prêt à tomber; le prince le fit relever. Les jardins étaient fans goût, il les rendit charmans; & Rheinsberg devint un féjour délicieux. Frédéric avait fait graver fur la grande porte du château : FRIDERICO TRAN-

(*a*) Rheinsberg appartient aujourd'hui au prince Henri de Pruffe, frère puîné du feu roi, qui y paffe les trois quarts de l'année, & qui n'oublie rien pour y fixer tous les charmes des beaux-arts.

QUILLITATEM COLENTI (7); mais son père fut fort mécontent de cette inscription. Il croyait qu'un prince qui affichait l'amour du repos, de la musique & des vers, était peu propre à lui succéder, & il craignait qu'il ne laissât crouler un jour un état militaire, qui ne pouvait être soutenu que par les principes qui l'avaient élevé. Quand je serai mort, disait-il, vous allez voir que Berlin sera inondé de fous & d'esprits forts; de ces gens qui se promènent dans les rues; tels que ma mère & ma grand-mère les aimaient.

A peine le prince eut-il pris possession de Rheinsberg, qu'un ordre de son père le tira de cette solitude, pour le transporter dans le tumulte des armes.

Alors la succession au trône de Pologne avait allumé la guerre dans une grande partie de l'Europe. Frédéric-Guillaume devait envoyer 10,000 hommes de troupes auxiliaires à l'armée impériale qui campait vers le Rhin, sous les ordres du prince Eugène. Le roi, qui aimait trop ses soldats pour se résoudre à les quitter, voulut les conduire lui-même;

& il profita de cette occaſion pour donner au prince une idée de la guerre. Au mois de juin ils arrivèrent à Philipsbourg où était l'armée impériale. Tous deux couchèrent ſous des tentes, au milieu de leurs ſoldats. La ſanté du roi, qui était déjà affaiblie, en ſouffrit beaucoup; il fut obligé de quitter le camp au mois d'août, & Frédéric, après l'avoir accompagné juſqu'à Clèves, revint auprès des troupes pruſſiennes. Mais cette campagne ne fut pas fort inſtructive pour lui; il ne vit, comme il le dit lui-même (*a*), que l'ombre du grand Eugène (8).

Au mois d'octobre, Frédéric ramena à Potzdam les troupes de ſon père, qui n'avaient trouvé aucune occaſion de montrer avec éclat l'effet de ces manœuvres ſavantes, de ces exercices continuels & de cette diſcipline ſévère qui les avait rendues les meilleures de l'Europe. Il trouva ſon père très-malade, & fut chargé, pendant quelque tems, de ſigner tous les ordres en ſon nom. Le roi s'étant rétabli,

(*a*) Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Brandebourg.

envoya Frédéric à Stettin, ſous la conduite du prince de Deſſau, pour lui faire voir les fortifications de cette ville. L'infortuné Stanislas, qui fuyait alors ſes ennemis, s'était réfugié à Kœnigsberg. Frédéric eut la permiſſion d'aller voir ce prince auſſi célèbre par ſes malheurs, que par ſa philoſophie & ſa conſtance. Il reſta quelques ſemaines avec Stanislas, & lia avec lui une amitié qui a duré toute ſa vie.

Enfin Frédéric revint dans ſa chère retraite, où il reſta juſqu'à la mort de ſon père. La philoſophie y régla ſes occupations & ſes plaiſirs. Ses inſtans étaient partagés entre l'étude des ſciences, la culture des arts & les plaiſirs de l'amitié. La philoſophie, l'hiſtoire, la politique, l'art militaire, la poéſie & la muſique avaient chacun leurs tems marqués, & ſe ſuccédaient agréablement. Le prince paſſait la plus grande partie de la journée dans ſa bibliothèque, & le reſte dans la ſociété de quelques gens aimables & inſtruits qu'il s'était choiſis. Les principaux étaient Chaſot, officier français, qui joignait à de grandes connaiſſances, beau-

coup d'esprit & d'aménité dans le caractère: Kayserling, gentilhomme Courlandois, plein de talens, de vivacité, de qualités solides & de bizarreries plaisantes; le Prince le nommait ordinairement Césarion : Jordan, réfugié français, plaisant, agréable, dont la conversation amusait le prince, & qui mérita sa confiance par les qualités de son cœur : Knobelsdorf, moins gai que les précédens, mais qui dirigeait les bâtimens & les jardins, & qui savait parler du dessin avec autant de jugement que de goût.

La gaieté présidait ordinairement aux entretiens, & le prince n'avait pas de peine à l'inspirer à ses joyeux amis. On avait aussi des généraux pour parler de guerre, de bons musiciens pour faire de jolis concerts, & d'excellens peintres pour décorer les appartemens. Pendant que Knobelsdorf fesait de jolis paysages & ordonnait les jardins, Pesne s'immortalisait par des plafonds, & du Buisson par des tableaux de fleurs. Les deux Graun composaient de la musique charmante pour ce tems-là, ou dirigeaient l'orchestre; & Benda, un des meilleurs violons de l'Europe,

rope, accompagnait le prince, qui jouait fort bien de la flûte.

La matinée étoit ordinairement consacrée à l'étude, les repas aux plaisirs de la conversation & à la gaieté, & le soir il y avait un petit concert. Tems heureux & paisibles que Frédéric regretta souvent, & après lesquels il soupira plus d'une fois au milieu du tumulte des affaires & des orages de la guerre.

Cette époque de la vie de Frédéric est plus importante qu'on ne pense. C'est dans la retraite de Rheinsberg que s'est préparé cet homme extraordinaire qui a fait l'admiration & l'étonnement de l'Europe. C'est là que son ame de feu, tourmentée sans cesse par la soif ardente de la gloire, forma les projets les plus sublimes & les plus hardis. C'est là qu'il résolut de lui soumettre toutes ses autres passions. C'est là enfin que se forma le guerrier, le héros, le conquérant, le politique, l'économiste, le philosophe, l'homme de lettres, le grand roi.

La lecture des auteurs anciens fit ses plus chères délices depuis cette époque jusqu'aux dernières années de sa vie; & il y

consacrait régulièrement quelques heures de la journée. Les grands exemples des héros de la Grèce & de Rome, avaient fait sur son ame l'impression la plus vive; & il brûlait de les imiter. Parmi les ouvrages qu'il relisait presque tous les ans, on compte Hérodote, Thucydide, Xénophon, Plutarque, Tacite, Salluste, Tite-Live, Quinte-Curce, Cornelius-Népos, Valère-Maxime, Polybe, César, Végèce, &c. Il ne parlait qu'avec enthousiasme des grands guerriers de la Grèce & de Rome; & lorsqu'il fut sur le trône, il crut ne pouvoir mieux honorer un habile militaire qu'en lui donnant un surnom Romain (*a*).

Frédéric sentait que pour acquérir de la gloire, il n'était pas inutile de se faire ami des philosophes, des poëtes, des gens de lettres célèbres; & il écrivit à ceux qui tenaient alors le sceptre de la littérature & des sciences. Lettres flat-

(*a*) Le roi Frédéric II a donné un bataillon franc & le nom de QUINTUS ICILIUS, à M. Guichard, qui a écrit quelques ouvrages sur l'art militaire des anciens. Guichard a gardé ce nom pendant toute sa vie.

teufes, complimens agréables, louanges exagérées, il ne négligeait rien pour gagner leur eftime, ou du moins pour attirer les effets de leur reconnaiffance; ceux-ci de leur côté louaient au-delà de fes efpérances le prince héréditaire, qui ne ceffait de leur envoyer des lettres en vers & en profe, des traités de métaphyfique, d'hiftoire, de politique, &c. Chatouillés par les louanges de Frédéric, ils y répondaient avec autant de feu & de paffion qu'un amant à fa maîtreffe; ils lui prodiguaient les éloges les plus pompeux, & lui perfuadaient qu'il était un grand poëte, un grand philofophe, un prince incomparable. Toutes ces flatteries s'imprimaient; & Frédéric n'en était pas fâché, quoiqu'il eût trop d'efprit pour y croire. Wolf, Rollin, s'Gravefande, Maupertuis, Algarotti, Voltaire, furent honorés de fa correfpondance. Le dernier fur-tout, accoutumé à encenfer l'idole du jour, eût-elle été portée de la fange fur l'autel, ne manqua pas de prôner comme le plus grand homme de l'univers, un prince qui attendait un trône, & qui lui difait qu'il était le plus

grand philofophe de fon fiècle & le premier poëte du monde.

Lorfque Frédéric allait à Berlin, il voyait fur-tout le comte de Manteufel, qui avait formé dans cette ville une fociété d'amis de la vérité, dont le principal but était de foutenir les opinions de Wolf, & de le défendre contre fes ennemis. Le prince-royal, qui eftimait le philofophe & qui voulait en être eftimé, fe joignit à eux. Il fit faire l'apologie de Wolf, & traduire en français fes principaux traités (9). Wolf lui dédia par reconnaiffance, la premiere partie de fon *Droit de la nature*, & le prince lui répondit par une lettre pleine de complimens & d'éloges.

Il fit plus encore; il travailla à faire rappeller le philofophe, & y réuffit. En 1736, le roi nomma, pour examiner fes principes, une commiffion compofée de théologiens réformés & luthériens. Wolf fut déclaré innocent. On lui écrivit à Marbourg où il s'était retiré, pour l'engager à revenir; mais il fe garda bien d'ajouter foi aux paroles d'un roi, qui fefait juger les philofophes par les théo-

logiens, & qui voulait faire pendre les gens pour des opinions. Il ne revint qu'en 1740, lorſque ſon protecteur fut monté ſur le trône.

C'eſt à Rheinsberg que Frédéric compoſa une réfutation des principes de Machiavel, ſous le titre d'*anti-Machiavel;* il envoya le manuſcrit à Voltaire pour le corriger & le faire imprimer. Frédéric voulait que cet ouvrage préparât l'Europe à ſon règne, & diſpoſât les eſprits en ſa faveur.

En 1738, le roi alla à Loo avec le prince-royal, pour voir le prince d'Orange. C'eſt dans ce voyage que Frédéric fut reçu franc-maçon. Le comte de la Lippe-Bukenbourg ſe trouvant à dîner avec les princes, le roi parla des francs-maçons avec beaucoup de mépris. Ses bons & charitables prédicans lui avaient fait accroire que c'était une ſociété d'hérétiques, d'athées & de précurſeurs de l'antechriſt, qui ne travaillaient qu'à la deſtruction de la religion. Le comte prit leur parti avec chaleur, & ſon apologie fit tant d'impreſſion ſur Frédéric, qu'il le tira à part dès qu'on fut ſorti de

table, & le pria de lui faciliter les moyens de se faire recevoir. Le comte y consentit, & on résolut que la réception se ferait à Brunswic par où le roi devait passer. En effet, il fut reçu dans cette ville le 12 du mois d'août, dans une loge secrette tenue par des maçons que le comte avait fait venir de Hambourg. Heureusement le roi ne sut rien de cette réception; & bien en prit aux francs-maçons, car il n'aurait pas manqué d'employer tout son crédit pour faire pendre tous ceux qu'il auroit pu attraper. Dans les premiers jours de son règne, il tint une loge où, en qualité de *maître en chaire*, il reçut le prince Guillaume, le Margrave de Schwedt & le duc de Holstein (*a*).

(*a*) Quoique Frédéric fût franc-maçon, il ne voulait pas que les usages de la maçonnerie s'étendissent hors de la loge. Quelques maçons lui ayant envoyé un placet pendant la guerre de la succession de Bavière, s'avisèrent de joindre à leurs signatures leurs titres & grades dans l'ordre. Aussitôt le roi renvoya le placet au lieutenant de Police; & fit enjoindre à ces Messieurs de ne plus se servir de ces titres.

Après ce voyage, le prince retourna à Rheinsberg. Son père voyait avec peine qu'il fréquentât des gens de lettres & des philosophes; mais il les tolérait quand il n'avait pas la goutte, pourvu qu'ils ne se présentassent jamais devant lui. Sur la fin de sa vie, lorsque les douleurs de la goutte augmentaient sa mauvaise humeur, & lui causaient de fréquens accès de colère & d'impatience, il menaçait souvent de faire enlever & conduire à Spandau toute la société des beaux-esprits, esprits-forts, philosophes, &c. qu'il appellait les corrupteurs de son fils (10). Ces éruptions répandirent quelquefois de vives allarmes parmi les membres de la joyeuse académie de Rheinsberg; & le prince eut souvent besoin de toute son éloquence pour rassurer ses timides amis, & les empêcher de prendre la fuite.

Frédéric avoit des amis à Potzdam qui

Un tapissier qui travaillait un jour dans les appartemens du roi, voulut se faire connaître à lui pour franc-maçon; mais Frédéric lui tourna le dos & se retira.

lui rendaient compte de tout, savaient détourner à propos la tempête, & rendaient le calme aux beaux-esprits.

Au commencement de l'année 1740, la maladie du roi augmenta considérablement, & au mois de mai, il n'y avait plus aucune espérance. Dans la nuit du 26 au 27, un courier arriva à Rheinsberg pour annoncer que le roi était plus mal que jamais. Les amis du prince, qui l'avaient dépêché, lui fesaient dire en même tems de se rendre à Potzdam, & d'arriver comme ne sachant rien du danger de la maladie du roi. Le prince partit aussitôt, fit dire que la tendresse filiale l'avait engagé à venir s'assurer par lui-même de l'état de la santé du roi; mais au lieu de le trouver abattu, comme il l'avait cru, il le vit dans son fauteuil à roulettes, parlant avec autant d'action & de feu que s'il n'eût jamais été malade. Le prince crut qu'on s'était moqué de lui; mais bientôt le roi eut de nouvelles faiblesses semblables à celles qui avaient fait dépêcher le courier; & Frédéric ne soupçonna plus ses amis.

Le 27 mai, le roi, sentant appro-

cher ſa fin, fit venir deux prêtres. Il confeſſa ſes péchés, & s'accuſa ſur-tout d'avoir fait pluſieurs injuſtices dans les accès de ſa colère. Mais il ſe tranquilliſa en penſant qu'il n'avait jamais commis d'adultère, qu'il avait toujours honoré les prêtres, & fréquenté aſſidument les égliſes. Les prêtres le confirmèrent dans cette confiance, & il eſpéra le paradis. Le 29 du même mois, il dicta lui-même la manière dont il voulait que ſe fiſſent ſes funérailles. Cette pièce qu'on nous a conſervée, porte l'empreinte de ſon caractère (11). Il vécut juſqu'au 31 mai. Le prince-royal, les trois autres princes ſes frères, la reine, & quelques généraux qu'il eſtimait particulièrement, le virent ſouvent pendant ſes derniers jours; mais les deux prêtres ne le quittaient ni jour ni nuit, & étaient ſans ceſſe occupés à prier avec lui, ou à le fortifier contre les craintes de la mort & les remords de ſa conſcience. Un d'eux, nommé Cochius, lui ayant demandé s'il était diſpoſé à mourir, il répondit : *J'ai détaché mon cœur de tous les objets qui m'étaient chers, de ma femme, de mes*

enfans, de mon armée, de mon royaume & de tout l'univers. Que vous êtes heureux, lui répondit le prêtre ! *c'est une preuve que vous aimez Dieu par-dessus toutes choses.* Quelque tems après il mourut en s'écriant: *O vanité! vanité* (12) !



SECONDE PÉRIODE,

Depuis l'avènement de Frédéric II au trône, jusqu'à la paix de Breslau.

1740—1742.

FRÉDÉRIC II monta sur le trône. On n'avait encore vu dans ce prince que l'ami des philosophes & des muses, que l'ami de la retraite, de l'étude & de la paix. On s'attendait à un règne tout opposé à celui de son père. Depuis longtems on s'était figuré une cour brillante, une élégance attique, tous les charmes de l'esprit, tous les avantages des sciences & des arts; en un mot, un prince qui bornerait ses plaisirs aux charmes de l'étude, & son ambition au titre de roi philosophe. On se trompa. Frédéric ne cessa point d'aimer & de cultiver les let-

tres ; mais il joignit à l'amour de l'étude toutes les qualités, tous les travaux d'un grand roi. On crut que l'armée ferait négligée : & il l'augmenta de quelques régimens fans toucher à fa conftitution ; il difperfa feulement le régiment des gardes, qui était plus fingulier qu'utile, à l'exception d'un feul bataillon qu'il conferva comme un monument. Les prêtres des différentes communions fe croyaient perdus : & il rendit aux Luthériens la liberté de faire le fervice divin, avec toutes les cérémonies que leur avait défendu Frédéric-Guillaume, pour les rapprocher davantage des Calviniftes auxquels il voulait les réunir. Le peuple crut qu'on l'oublierait pour les beaux-efprits & les fpectacles, & le fecond jour de fon règne il fit ouvrir tous les magafins royaux, diftribuer du bled à bas prix, pour faire ceffer la cherté ; ordonna d'acheter des grains en Pologne pour former de nouveaux magafins dans les provinces ; abolit toutes les difpenfes de mariage, défendit de donner de l'argent pour ces fortes de difpenfes, & permit à tout le monde de fe marier à fa fantaifie,

dans tous les cas où le mariage n'était pas défendu clairement par la bible. Les beaux-esprits de Rheinsberg se figuraient déjà une vie délicieuse coulée dans l'abondance ; ils voyaient dans l'avenir des jours filés d'or & de soie ; quelques-uns en pleuraient de joie, & Kayserling pensa en perdre tout-à-fait l'esprit. On les plaça, mais ils furent obligés de travailler & de se rendre utiles (13).

Dès le troisième jour, la plupart de ces changemens étaient déjà faits ; & le sixième, le philosophe Wolf fut rappellé (14).

Frédéric-Guillaume avoit laissé à son fils une population de 2,240,000 hommes, un revenu de 48 millions de livres (*a*), un trésor de 80 millions (*b*), & une armée de près de 80,000 soldats bien disciplinés. Frédéric II avait formé depuis long-tems la résolution de tirer tout le parti possible de sa situation & de ses ressources, & personne n'a mieux réussi que lui dans l'exécution de ses projets.

(*a*) 12 millions d'écus prussiens.

(*b*) 20 millions d'écus prussiens.

Voici la liste de ses états, lorsqu'il monta sur le trône.

Le royaume de Prusse.

Le duché de Poméranie, excepté la Poméranie suédoise.

La Marche électorale de Brandebourg.

Le duché de Grossen avec Cotbus & Peitz dans la basse-Lusace.

Le duché de Magdebourg, avec deux cinquièmes du comté de Mansfeld.

La principauté de Halberstadt, avec le comté de Hohnstein.

La principauté de Minden.

Le duché de Clèves.

La principauté de Mœurs.

Le comté de Mark & Ravensberg.

Le duché de Gueldre.

Le comté de Tecklenberg & Lingen.

La seigneurie & le bailliage de Montfort dans la haute-Gueldre.

La terre de Turnhout dans le Brabant.

La baronnie de Herstal.

Les seigneuries d'Orange, Polder, Thaaldierge, Wateringen, haut & bas Schwaluve, petit Waspic, Twintig, Horven, Honderland, Gravesande.

Le château de la Haie, dit *la Vieille Cour.*

Le gouvernement était militaire & absolu. Les arsenaux étaient bien fournis, les forteresses en état de défense, les ingénieurs expérimentés, & le corps de cadets était une pépinière d'où l'on tirait au besoin des officiers à demi-formés. Frédéric-Guillaume, en opprimant les sciences, avait favorisé la population & les manufactures; il accordait des avantages & des encouragemens aux étrangers qui venaient s'établir dans ses états, & il n'avait pas négligé de faire quelques embellissemens à Berlin & à Potzdam. Il établit dans la capitale une police sur le modèle de celle de Paris, & des hôpitaux pour faire travailler les mendians & les vagabonds.

Le système des finances était sur un pied très-solide; ce prince avait établi un directoire général divisé en quatre départemens, dont chacun était présidé par un ministre d'état. A ce principal département était subordonné, dans chaque province, un collège de justice & de finances.

Tous les miniſtres étaient obligés de lui rendre compte chaque jour de ce qui ſe paſſait, & il décidait de tout en dernier reſſort.

Tel eſt l'état où Frédéric II trouva ſon royaume en montant ſur le trône. Il avait ſenti la ſolidité des fondemens ſur leſquels ſon père avait conſtruit ; & loin d'y rien changer, il réſolut de continuer ſur les mêmes principes. Il voulait un peuple éclairé ; mais il craignait que les lumières & l'aiſance ne corrompiſſent l'eſprit militaire, & ne détruiſiſſent l'activité, la ſobriété & la ſubordination. Il s'était formé un plan dont il ne s'écarta preſque jamais pendant le cours de ſon règne, c'était de gouverner ſes ſujets en père, & ſes ſoldats en deſpote : Frédéric-Guillaume n'avait pas fait cette différence ; ſous lui, tout était traité militairement.

Les deux premiers mois du règne de Frédéric ſe paſſèrent en nouveaux arrangemens, voyages & autres affaires publiques (15). Il défendit, par exemple, de donner des places aux jeunes gens qui n'avaient pas étudié dans une uni-

verſité de ſes états, parce qu'il comptait pour beaucoup chaque homme qui conſommait des denrées dans le pays. Les filles qui étaient convaincues d'avoir fait périr leur fruit, étaient enfermées toutes vives dans un ſac de cuir, & jettées dans la rivière : il abolit cette coutume barbare : & il fonda l'ordre du mérite, qu'il deſtina particulièrement à récompenſer les militaires.

Il alla en Pruſſe & en Weſtphalie pour recevoir l'hommage des habitans. En feſant ce dernier voyage, il lui prit envie d'aller incognito juſqu'à Paris. Il prit le nom de *du Four*, ſe donna pour un comte de Bohème, & arriva ainſi à Strasbourg. Le prince Guillaume ſon frère qui l'accompagnait, prit le nom de comte de *Schafgotſch*, & ne logea pas dans la même auberge que le roi. Dès qu'ils furent arrivés, ils ſe firent habiller à la françaiſe. Vers le ſoir, le roi alla dans un café, fit connaiſſance avec quelques officiers & les invita à ſouper. *Parbleu ! il faut voir un peu ce que c'eſt que ce comte Bohémien*, dit aſſez haut l'un d'eux. Ils ſe rendirent à ſon invitation,

& furent surpris de trouver dans le prétendu Bohémien, un convive aimable & plein d'esprit, qui parlait leur langue aussi-bien qu'eux. Ils se retirèrent fort contens, & le lendemain ils vinrent lui demander à déjeûner.

L'heure de la parade étant venue, le roi s'y rendit ; il fut aussi-tôt reconnu par un soldat qui avait servi dans l'armée prussienne, & on fit dire au maréchal de Broglie, alors gouverneur de Strasbourg, que le roi de Prusse était dans la ville. Frédéric s'étant fait annoncer chez lui, sous son faux nom, il le reçut avec distinction & laissa échapper deux ou trois fois, dans la conversation, les mots de *votre majesté*. Bientôt toute la ville fut que le roi de Prusse était à Strasbourg ; on illumina les rues, on cria *vivat* sous ses fenêtres : mais Frédéric, fâché qu'on l'eût reconnu, changea de projet ; ne songea plus à aller à Paris, & partit de Strasbourg à la pointe du jour (16).

Les Liégeois payèrent les frais de ce voyage. L'évêque de Liège prétendait avoir des droits sur la seigneurie de

Herſtal, que la maiſon de Brandebourg revendiquait comme une partie de la ſucceſſion du prince d'Orange. En 1732, Frédéric-Guillaume s'en était emparé, mais les habitans avaient refuſé de lui prêter hommage. Ce prince en avait donné avis à la cour impériale, & il était ſur le point d'en venir à la force, lorſqu'il mourut. A cette époque, les habitans de Herſtal refusèrent encore de prêter hommage au nouveau roi, & l'évêque qui ne croyait avoir affaire qu'à un poëte, s'aviſa de les ſoutenir. Auſſi-tôt le roi lui envoya un de ſes conſeillers nommé Rambonnet, pour lui demander s'il était décidé à pourſuivre ſes prétentions ſur Herſtal, & à ſoutenir les mutins, ou s'il voulait y renoncer. L'évêque héſita, & auſſi-tôt douze compagnies d'infanterie & un eſcadron de dragons entrèrent dans ſa ſeigneurie de Hern, & y vécurent à ſes dépens (17). L'évêque demanda du ſecours à l'empereur, à la France & à la Hollande. Le premier renvoya l'affaire à la diète de l'empire, & les deux autres s'étant rendus médiateurs, le roi conſentit à renoncer à

ſes droits pour 150,000 écus que lui paya l'évêque.

Frédéric comptait paſſer le reſte de l'année à Rheinsberg, pour reprendre ſes anciennes études, & ſe rétablir entièrement d'une maladie qu'il avait eue dans ſon voyage de Weſtphalie; mais l'empereur Charles VI mourut, & cette mort changea la face de l'Europe (18).

La ſouche mâle des comtes de Habsbourg ou de la maiſon d'Autriche ſe trouvait éteinte. Il ne reſtait que deux archiducheſſes, Marie-Thérèſe & Mariane. Par la pragmatique-ſanction, Marie-Thérèſe, fille aînée de Charles VI, ſe trouvait héréditaire de ſes vaſtes états; & cette princeſſe était digne de les poſſéder. Elle avait épouſé depuis quelques années François de Lorraine, duc de Toſcane. La réunion d'un grand nombre d'états puiſſans ſous le même ſceptre, & la dignité impériale attachée depuis 300 ans à cette même puiſſance, avaient rendu la maiſon d'Autriche l'objet continuel des inquiétudes & de la jalouſie des états voiſins. Un des premiers principes de la maiſon de Bourbon avait

toujours été d'affaiblir celle d'Autriche, & d'en éloigner la couronne impériale.

Charles VI, qui avait prévu les attaques que fon héritière aurait à craindre de ce côté, avait preffé la plupart des puiffances de l'Europe, & même la France & l'Efpagne, de fe rendre garans de la pragmatique-fanction. Ce bon empereur comptait fur de pareilles garanties ; mais le principal lui manquait pour affurer fes projets, de l'or & une bonne armée. Il avait cependant fongé à fe procurer ces moyens ; & c'eft dans cette vue qu'en 1735 & 1739 il acheta la paix par le facrifice de la Sicile, de Naples, d'une partie de la Lombardie, de la Servie, de la Valachie & de Belgrade. Mais il fallait bien des années de paix & de repos pour réparer fes forces & en acquérir de nouvelles. A fa mort, la malheureufe guerre des Turcs était à peine finie, les troupes étaient détruites, & les reffources épuifées.

Les puiffances jaloufes ne pouvaient avoir une plus belle occafion d'abaiffer la maifon d'Autriche, & elles réfolurent d'en profiter. La garantie ne les embarraffa

point. Avec une bonne armée & de l'argent, quel eſt le traité qu'on ne puiſſe expliquer à ſon avantage, ſur-tout lorſqu'on a affaire à une puiſſance abattue ?

Le roi d'Eſpagne crut avoir des prétentions ſur tous les états héréditaires de la maiſon d'Autriche, & travailla à s'approprier du moins ceux d'Italie. Charles, électeur de Bavière, qui s'était rendu l'inſtrument des projets de la France, prétendit auſſi que l'héritage lui appartenait, & prit les armes pour s'en emparer. Louis XV pouvait former les mêmes prétentions, & avec autant de fondement ; car il deſcendait par les femmes de Louis XIII & de Louis XIV, de la plus ancienne ligne maſculine de la maiſon d'Autriche : mais il ne pouvait faire valoir ſes droits, ſans riſquer de voir s'élever contre lui la moitié de l'Europe. La politique exigeait donc que l'on prît des moyens moins dangereux, & que l'on écartât tout ſoupçon de projet d'agrandiſſement. Le vieux cardinal de Fleuri ſe feſait illuſion ſur ces projets, en conſidérant qu'ils pouvaient tourner au profit de la France, & qu'ils ne bleſ-

ſaient pas directement la foi des traités, & ſur-tout la garantie de la pragmatique-ſanction. Cet homme trop dévot pour un miniſtre, trop ambitieux pour un dévot, avait conçu l'idée ſingulière de concilier les intérêts de la politique avec les principes de la religion, de la morale & de la conſcience.

Auguſte III, roi de Pologne, formait des prétentions ſur l'Autriche à cauſe de ſon épouſe, qui était fille de l'empereur Joſeph. Le roi de Sardaigne demandait Milan.

Philippe, roi d'Eſpagne, en qualité d'héritier de Charles II, de la maiſon d'Autriche, fondait ſes prétentions ſur le traité de l'empereur Charles V, avec Ferdinand I, par lequel il avait été ſtatué que tous les états autrichiens reviendraient à la couronne d'Eſpagne, au cas que cette maiſon vînt à manquer faute d'hoirs mâles. L'électeur de Bavière prétendait à la ſucceſſion d'Autriche, en vertu du teſtament de l'empereur Ferdinand I, dont la fille aînée avait épouſé Albert V, duc de Bavière. Ce teſtament portait qu'à l'extinction de la ligne maſculine de la mai-

ſon d'Autriche, la poſtérité d'Anne, épouſe d'Albert V, exclurait les filles de cette maiſon de la ſucceſſion aux états, & qu'elle hériterait de toutes les poſſeſſions de Ferdinand I.

Pendant que toutes ces puiſſances s'amuſaient à diſcuter leurs prétentions, Frédéric II prit un moyen plus court pour faire valoir les ſiennes. Charles VI était mort au mois d'octobre ; en décembre le roi était déjà dans la Siléſie avec 30 bataillons & 31 eſcadrons. Le ſecret & la célérité aſſurèrent preſque toujours le ſuccès de ſes entrepriſes. La cour de Vienne apprit qu'il était en Siléſie, & ne ſavait pas qu'il fût parti de Berlin. Les troupes elles-mêmes ignoraient où on les conduiſait ; & ce n'eſt qu'en entrant dans la province qu'elles devaient conquérir, que l'armée fut inſtruite de ſa deſtination. On le fit par un écrit qui portait que : « comme la Siléſie était le rempart » des états de Brandebourg, on avait » deſſein de prendre cette province en » dépôt, & de la défendre contre ceux » qui voudraient former des prétentions » à la ſucceſſion d'Autriche. On ajoutait

» que

» que loin d'avoir fait cette démarche, » pour offenser la reine de Hongrie, le » roi ne desirait au contraire que d'en- » tretenir avec elle une amitié étroite, » & qu'il était en négociation pour cela ».

En effet, le roi avait envoyé à Vienne le comte de Gotter pour offrir son secours à la reine contre les ennemis de la maison d'Autriche, son accession à une ligue avec la Russie & les puissances maritimes pour la soutenir dans son héritage, son crédit pour faire élire roi des Romains le duc de Lorraine son mari, & deux millions de florins. Mais pour cela il exigeait que la reine lui cédât toute la Silésie (19).

Le comte dicta mot pour mot les propositions au cabinet de Vienne & demanda une réponse. La cour de Vienne, n'étoit pas accoutumée à entendre un tel langage de la part d'un prince de l'empire. Marie-Thérèse n'avait pas oublié que le roi de Prusse était vassal de ses ancêtres; elle fit une réponse conforme à sa naissance & à la dignité de sa maison, mais peu conforme à sa situation. Le duc de Lorraine répondit en son nom : « que » le roi de Prusse, comme prince de l'Em-

» pire & d'Allemagne & garant de la » pragmatique-sanction, était obligé au » secours qu'il offroit ; que la reine était » déjà alliée avec la Russie & les puissances » maritimes, & pouvait compter sur » leurs secours ; que, selon la bulle » d'or, l'élection de l'empereur devait » être libre ; que les deux millions de » florins offerts n'étaient pas même suffisans pour l'indemniser du dommage que » les troupes prussiennes avaient causé » en Silésie ».

En même temps la reine fit publier en Silésie un écrit, par lequel elle déclarait l'entreprise du roi de Prusse, une véritable hostilité, & demandait que les troupes étrangères sortissent de ses états.

De cette manière les négociations furent rompues, & le roi de Prusse se tint prêt à changer ses conditions en prétentions, & à les faire valoir par la force des armes. Tout cela se fit en même tems. Pendant que Ludwig, chancelier de l'université de Halle (*a*), composait un

(*a*) Ce Ludwig avait la réputation de trouver, d'expliquer, de contourner, & même de fabriquer des titres.

manifeste subtil, Frédéric marchait à la tête de son armée ; & il fut maître d'une grande partie de la Silésie, avant que le chancelier eût achevé de rédiger ses matières (20).

Les prétentions du roi avaient pour objet les principautés de Ligniz, Brieg, Wolau & Jægerndorf, avec les seigneuries de Leobschütz, Oderberg, Beuten & Tarnowiz. En voici l'histoire abrégée.

En 1524, George, margrave de Brandebourg, acheta de ses épargnes la principauté d'Jægerndorf, qui appartenait à la maison de Schellenberg, & Louis, roi de Bohème, lui en donna l'investiture, comme d'un fief héréditaire qui pouvait être aliéné. Lorsque Ferdinand I monta sur le trône de Bohème, il confirma cette investiture avec toutes ses clauses, articles & conditions. A la mort du margrave George, Jægerndorf passa à son fils George-Frédéric. Ce dernier n'ayant point d'héritiers, laissa par testament la principauté à Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, son proche parent, souche de la maison royale de Prusse actuellement régnante. Après la

mort de George-Frédéric, l'électeur en prit possession sans difficulté, & la réunit pour toujours à ses états héréditaires. Il est vrai que dans la suite il la céda sous le titre d'apanage à son second fils Jean-George; mais à condition qu'il ne pourrait point l'engager, & qu'à sa mort elle reviendrait à la ligne électorale de Brandebourg, à laquelle elle resterait à perpétuité.

En vertu d'anciens traités de famille, & sur-tout de celui de Géra, fait en 1603, où la principauté d'Jægerndorf est nommée expressément; en vertu de plusieurs conventions confirmées successivement par tous les empereurs, les électeurs & margraves de Brandebourg ne peuvent aliéner à perpétuité la moindre partie de leurs états héréditaires, fût-ce même une acquisition nouvelle; & au cas que la chose arrivât, les successeurs conservent le droit de revenir contre une disposition de cette nature, & peuvent faire valoir leurs droits sur le pays aliéné.

Pendant les troubles de la Bohème, sous l'empereur Ferdinand II, le mar-

grave Jean-George se rangea du parti de Frédéric I, électeur Palatin, parce qu'il croyait ses prétentions justes. Ferdinand II déclara son action crime de félonie, le mit au ban de l'empire, & s'empara de la principauté d'Jægerndorf. Il étendit même la rigueur de ce jugement jusques sur son fils à peine âgé d'un an; & ce prince infortuné mourut en 1642, privé de l'héritage de ses pères & accablé de misère.

Sa mort fit passer à la maison électorale de Brandebourg tous ses droits, & par conséquent des prétentions à la principauté d'Jægerndorf & à ses dépendances. Le crime de félonie, pour lequel on avait ôté cette principauté à Jean-George, ne pouvait porter aucune atteinte à ces droits, puisqu'en vertu des traités, cette principauté ne lui avait été donnée par son père qu'à titre de *fidéi-commis*, & qu'elle ne pouvait point être démembrée à perpétuité, des possessions de la maison de Brandebourg.

Ces raisons pouvaient être fort bonnes; mais l'électeur de Brandebourg n'était pas à même de les faire valoir. Une

guerre malheureuse qui désolait toute l'Allemagne, avait sur-tout dévasté ses états. Le grand-électeur se trouva donc trop faible pour soutenir des droits que la cour impériale ne pouvait nier, mais qu'elle savait éluder de mille manières différentes. Cette cour disait, entr'autres choses, qu'on ne pouvait tolérer qu'un prince protestant eût des possessions dans un pays qu'on voulait convertir à la foi catholique; droit singulier & nouveau dont il aurait été bien difficile de produire les titres. A la fin, on offrit à la maison électorale de Brandebourg un équivalent en argent. L'électeur ne pouvait l'accepter sans agir contre la constitution de sa maison, de sorte que les négociations durèrent plus de quarante ans, sans que l'on pût rien finir. C'est dans ces circonstances que s'éteignit, comme nous l'avons dit, la famille des ducs de Ligniz, Brieg & Wolau. Les anciens ducs de cette maison jouissaient d'une puissance absolue, & ne dépendaient ni de la couronne de Pologne, ni de celle de Bohème. Cependant en 1329 ils offrirent de soumettre leurs possessions à

Jean de Lützelbourg, roi de Bohème, comme fiefs héréditaires, avec la réserve de tous leurs droits, & particulièrement de celui de vendre, aliéner ou engager à leur gré. Ladislas & Louis, qui succédèrent à Jean, confirmèrent ces droits, & ajoutèrent même qu'ils pourraient disposer par testament en faveur de qui ils jugeraient à propos. Fondés sur ce droit, les princes de Ligniz firent en 1537 un pacte de succession avec la maison électorale de Brandebourg.

Ferdinand, alors roi de Bohème, ne vit pas ce pacte avec plaisir; mais il ne pouvait s'y opposer sans détruire les droits fondamentaux de la maison de Ligniz, qu'il avait confirmés lui-même. Il prit une autre voie; il excita les états de Bohème à lui faire des représentations contre ce traité. On avait bien envie de le déclarer nul, mais on ne trouvait point de raisons pour motiver cette déclaration. On chercha des prétextes, & on tâcha de leur donner quelqu'apparence de solidité. On prétendit qu'il serait désavantageux pour la couronne de Bohème, que les possessions de la maison de Ligniz fussent

réunies à celles de la maiſon de Brandebourg. Mais cette prétendue crainte pouvait-elle annuller des droits ſi bien établis & ſi bien confirmés ?

Ces faibles raiſons furent appuyées par la force. En 1546, Ferdinand déclara nul le pacte de confraternité des deux maiſons, & força le duc de Ligniz à lui en livrer l'original.

La maiſon de Brandebourg ne ceſſa de proteſter contre ces procédés, & ne céda pas la moindre clauſe des droits établis par le traité. Elle en conſerva l'original, & attendit un moment favorable pour faire valoir ſes prétentions.

Tel était l'état des choſes lorſque la maiſon de Ligniz s'éteignit. Le grand-électeur renouvella ſes prétentions ſur Ligniz & en même temps ſur Jægerndorf. Nous avons vu comment il ſe contenta du cercle de Schwibus, qui fut rendu par ſon ſucceſſeur.

Voilà les droits que Frédéric II voulait faire revivre. La cour de Vienne niait que toutes ces prétentions fuſſent fondées ; elle ſoutenait que le pacte de fraternité entre le duc de Ligniz & l'électeur

Joachim, ainsi que le testament au sujet d'Jægerndorf, ayant été faits contre les loix féodales, avaient été déclarés nuls avec justice, & qu'ainsi à l'extinction des hoirs mâles, ces principautés avaient été justement réunies à la couronne de Bohème. On citait sur-tout les traités de 1686 & 1695. Par le premier, l'électeur Frédéric-Guillaume avait renoncé à ces principautés pour le cercle de Schwibus; par le dernier, Frédéric I avait rendu cette partie de la Silésie à l'Autriche, pour se frayer une route à la dignité royale. Rien n'est plus ridicule que les écrits que l'on publiait alors de part & d'autre; on y citait jusqu'aux pandectes. Le fait est que les électeurs de Brandebourg avaient été obligés de céder leurs droits sur la Silésie, parce qu'ils étaient trop faibles pour résister à l'Autriche; & Frédéric II leur successeur voulut les faire valoir, parce qu'il se sentit assez fort pour y parvenir.

La Silésie n'avait qu'une petite garnison pour sa défense. Glogau est la première forteresse que l'on rencontre du côté du Brandebourg: 800 soldats qui formaient

la garnison de cette place, sous les ordres du Comte Wallis, ne pouvaient résister aux Prussiens. Le roi laissa en arrière le prince Léopold de Dessau avec quelques régimens, pour assiéger Glogau. Pour lui, il continua sa route avec le reste de l'armée, & arriva devant les portes de Breslau le 2 janvier 1741; il était à la tête d'une avant-garde de 20 compagnies de grenadiers & de quelques escadrons de cavalerie & de housards. La ville, qui était gardée par ses propres soldats, se soumit sans résistance, à condition qu'on lui laisserait observer une espèce de neutralité. C'est dans le même dessein qu'elle avait refusé une garnison de 5000 hommes, que la reine de Hongrie lui avait offerte peu de tems auparavant. Elle se trompa dans ses espérances. Le roi consentit à ne pas faire entrer dans la ville plus de trente gens-d'armes. Il y entra lui-même accompagné de cette troupe & d'une suite de princes & de généraux. Il ne lui en fallut pas davantage. Sa présence & sa conduite suffirent pour bannir des esprits la crainte, la défiance & toute idée d'hostilité. Fré-

déric, âgé de 28 ans, possédait toutes les qualités qui lui avaient fait donner le titre d'homme le plus poli de son siècle (21), & leur éclat était rehaussé par toute la vigueur & la vivacité de sa jeunesse. Il tranquillisa les Catholiques sur la liberté de religion, témoigna beaucoup d'égards à l'évêque & au clergé, fit concevoir des espérances flatteuses aux membres des églises protestantes, eut toutes sortes d'attentions & d'égards pour la noblesse & les principaux bourgeois : doux, affable, modeste, il sut bientôt inspirer de la confiance aux Siléfiens : ils s'accoutumèrent à le voir, & bientôt ils ne regardèrent plus sa présence comme le présage d'une révolution dangereuse.

Jusqu'ici tout s'était passé sans rigueur, sans effusion de sang, sans ravages. Les Prussiens n'avaient inspiré aucune crainte. Les vaincus admiraient le vainqueur, & s'entretenaient sans cesse de ses grandes qualités. Ils prenaient plaisir à voir pour la première fois le spectacle d'une armée brillante & bien disciplinée. Le roi donnait des fêtes & des bals qu'il ouvrait lui-même avec les plus belles dames de

la province. Toutes ces choses gagnèrent les cœurs d'une nation qui aimait le plaisir & la pompe ; & l'on peut dire que Frédéric a plus conquis de Siléfiens par des fêtes & des menuets, que par la terreur de ses armes.

Cependant Breslau ne fut point une Capoue pour les vainqueurs. Le roi quitta les plaisirs pour voler à la conquête de la haute-Siléfie. Sur ces entrefaites, le feld-maréchal Schwérin s'était avancé jusques sur la Neisse avec l'aîle droite de l'armée ; & les troupes légères s'étaient répandues sur les deux rives de l'Oder jusqu'aux frontières. A la fin du mois de janvier 1741, la Siléfie était sous la puissance de la Prusse, depuis Crossen jusqu'à Jablunka, qui est le passage de la Hongrie ; & depuis les montagnes jusqu'aux frontières de la Pologne. Les forteresses de Glogau, Brieg & Neisse furent bloquées, & les faibles garnisons de quelques villes qui s'étaient préparées à la défense, furent faites prisonnières de guerre. Le général Broun avait rassemblé près Troppau le reste des troupes Autrichiennes que la frayeur avait dispersées, mais

après une tentative infructueuse, il fut obligé de passer la Mora pour se retirer en Moravie, & d'abandonner la haute-Silésie au feld-maréchal Schwérin.

Les quartiers d'hiver ne furent pas longs. Le roi était retourné à Berlin pour couvrir la marche contre toute attaque du côté du Hanovre. A cet effet, il forma sur les frontières près de Gentin, un camp de 30,000 hommes, commandés par le vieux Léopold de Dessau.

Vers la fin de février, le roi retourna en Silésie, & reçut bientôt après les clefs de la forteresse de Glogau, qui fut prise d'assaut le 8 mars, par huit bataillons commandés par le prince Léopold & le margrave Charles (*a*) : cela fait, les

---

(*a*) Le roi fit distribuer de l'argent aux soldats qui avaient assisté à cette action, & écrivit au prince Léopold la lettre suivante :

« Je vous remercie mille fois de la belle action » que vous venez de faire, & qui immortalisera » votre nom. La reconnoissance que j'en ai, sera » éternelle & redoublera l'amitié que j'ai toujours » eue pour vous. Je salue le prince Charles & » tous nos braves Officiers ; dites-leur de ma » part que je ne les oublierai de ma vie, & que

affiégeans rejoignirent l'armée composée alors de 60,000 hommes. De leur côté, les Autrichiens en avaient assemblé une de 25,000 de troupes réglées, avec laquelle le général Neuperg sortit de la Moravie au commencement d'avril, & passa la Neisse pour entrer en Silésie. Ces troupes étaient composées de soldats expérimentés qui avaient déjà fait plusieurs campagnes. La cavalerie Autrichienne était célèbre, & l'armée était suivie d'une troupe de Hongrois, Esclavons, Croates, Pandours, Varasdins, &c. qui avaient volé à la défense de Marie-Thérèse, par attachement pour cette princesse (22).

Nous voici arrivés au moment où les troupes Prussiennes vont avoir occasion de montrer devant l'ennemi ce que peut une armée exercée pendant vingt ans avec le plus grand soin, & accoutumée à la discipline la plus sévère (23). Le 10 avril 1741, ils en firent l'épreuve dans la plaine qui sépare Molwiz de Pam-

---

» dans toutes les occasions j'aurai soin de les
» avancer préférablement aux autres ».

piz, deux villages peu éloignés de Brieg.

Le 9, Neuperg s'était avancé jusqu'à Brieg, dans le dessein de pousser jusqu'à Olau, & de s'emparer des magasins & de la grosse artillerie de l'ennemi, qui étaient dans cet endroit. Le 10 de grand matin, le roi alla de Pampiz à sa rencontre, avec 31 bataillons & 30 escadrons, en ordre de bataille. Les Autrichiens n'étaient pas encore tout-à-fait formés, que l'aîle droite des Prussiens avait déjà canonné leur aîle gauche près de Molwiz. La cavalerie Autrichienne fit des merveilles. Le général Rœmer, qui la commandait, causa un grand désordre dans l'aîle droite des Prussiens, par cinq attaques consécutives qu'il fit avec trois régimens de cuirassiers & de dragons. La cavalerie fut rompue. Schulenbourg, général Prussien, qui s'était porté à la tête de ses dragons, resta sur la place. Tout plia; la bataille semblait perdue. Le roi doutait de la victoire & avait été entraîné loin du fort du combat (*a*). Cepen-

(*a*) Le roi qui croyait la bataille perdue, s'était sauvé jusqu'à Oppeln. Un housard Autrichien le

dant le feld-maréchal Schwérin (*a*) fesait un feu continuel & pressait tellement l'infanterie Autrichienne, qu'elle fut enfin obligée de céder. On vit aussi à l'aîle droite des Prussiens les effets de leur discipline. Le prince Léopold, qui commandait la seconde ligne, repoussa les fuyards de la première en fesant tirer sur eux. Il renforça cette aîle de quelques bataillons de grenadiers, & lui

poursuit & était près de l'atteindre, lorsque tout-à-coup le roi tourne son cheval, laisse approcher le housard & lui dit : laisse-moi, housard, je t'en tiendrai compte. Le housard, reconnaissant le roi d'après des portraits, est saisi de respect & de surprise ; il laisse tomber son sabre & répond: *tope, après la guerre. A revoir*, dit le roi. Ce housard fut dans la suite lieutenant-général au service de Prusse, chef d'un régiment de housards & chevalier du grand ordre du roi de Prusse. Il se nomme Paul Werner.

(*a*) Le maréchal Schwérin était entré en 1720 au service de la Prusse, en qualité de général-major. Il avait été au service de la Hollande & du duc de Mecklenbourg, & avait appris l'art de la guerre dans les Pays-Bas & l'Allemagne, sous Marlborough & Eugène. Il fut blessé à cette bataille.

donna par-là l'avantage ſur l'infanterie ennemie que la cavalerie avait laiſſée découverte & ſans ſoutien ſur le flanc, en s'avançant avec trop de chaleur contre les Pruſſiens. Le général Rœmer fut tué d'un coup de feu, & ſes cavaliers eurent la hardieſſe de paſſer devant les Pruſſiens pour rejoindre l'aîle gauche. Neuperg envoya quelques autres régimens de cavalerie pour la ſoutenir. Alors cette aîle mit encore une fois celle des Pruſſiens en déſordre, mais enfin le feu continuel des grenadiers la força de reculer. Vers le ſoir, les Pruſſiens ſe trouvèrent maîtres du champ de bataille après cinq heures de combat. Neuperg ſe retira vers Neiſſe.

Cette journée coûta plus de 2000 hommes aux Pruſſiens & plus de 3000 à l'Autriche. Parmi les premiers, on compte le margrave Frédéric-Guillaume. Il y avait à cette bataille dix princes de la maiſon de Brandebourg. Le nombre des bleſſés fut immenſe, & prouve l'opiniâtreté avec laquelle on combattit de part & d'autre.

Les deux partis ſe rendirent juſtice. Les

Autrichiens convinrent qu'ils n'avaient jamais rien vu de plus brave & de mieux exercé que les troupes prussiennes; & les Prussiens avouèrent qu'ils auraient perdu la bataille, si l'armée autrichienne avait été formée au moment de l'attaque, & que l'infanterie eût soutenu la cavalerie (24).

Cette victoire prouva la supériorité de la nouvelle tactique prussienne, & procura à Frédéric la conquête de la Silésie. Ces succès brillans excitèrent l'attention de toute l'Europe. Les souverains qui la gouvernaient alors étaient divisés en deux grands partis, celui d'Autriche & celui de la maison de Bourbon. La prépondérance de l'un ou de l'autre parut dépendre alors du parti que prendrait le roi; & l'Europe eut les yeux tournés vers une puissance qui n'était connue auparavant que par les plaisanteries que l'on fesait sur ses grands soldats de parade, avec leurs petits habits bleus & leurs cheveux poudrés à blanc. Le quartier du roi devint le rendez-vous des ambassadeurs de presque toutes les cours, depuis Pé-

tersbourg jusqu'à Madrid. L'Autriche, la Russie, l'Angleterre & la Hollande travaillaient avec ardeur à persuader au roi de faire un traité avec la reine de Hongrie, & à le détourner d'une alliance avec les ennemis de cette reine. On lui proposa de vider la Silésie, & on promit de le satisfaire sur ses prétentions.

Mais Frédéric n'était pas d'humeur à lâcher ce qu'il avait une fois entre les mains, ni à préférer la voie douteuse des négociations à celle des armes, qui décide d'une manière bien plus efficace. Il aima mieux écouter la France, la Bavière & la Saxe, qui avaient pour but l'affaiblissement de la maison d'Autriche, & l'élection de Charles de Bavière au trône impérial. Le duc de Belle-isle, qui se rendit au camp des Prussiens aussi-tôt après la bataille, fut le principal instrument de ce projet.

La guerre de Silésie fut donc continué? Le premier exploit des Prussiens, après la victoire de Molwiz, fut la prise de Brieg qui était défendu par le général Piccolomini avec deux mille hommes. Cette place se rendit le 7 mai, & il

n'en coûta aux Pruſſiens que 2000 bombes & 4000 boulets.

Le roi de Pruſſe ſe trouvait maître de la baſſe-Siléſie, à l'exception de Breslau & Neiſſe. Ses troupes entrèrent inopinément dans la première le 10 août, & levèrent la neutralité. On accuſait cette ville d'avoir entretenu des intelligences avec les troupes autrichiennes. Le roi en avait été informé par une lettre interceptée que la ville écrivait au général Neuperg. On lui marquait de faire approcher les Autrichiens de la ville, & qu'on les y laiſſerait entrer. Le roi les prévint. Pendant la nuit il fit entrer 8000 hommes dans les fauxbourgs, & le lendemain matin dans la ville. Afin d'éviter toute violence & d'épargner le ſang, on feignit que ces troupes voulaient traverſer la ville pour paſſer l'Oder. Le major de la ville ſe mit, comme à l'ordinaire, à la tête des troupes, pour les conduire. Mais bientôt on le diſpenſa de ce ſoin. Les grenadiers pruſſiens firent tout d'un coup volte-face, au détour d'une rue, laiſsèrent aller le major & s'avancèrent vers la grande place. Le

major, qui croyait que les Pruſſiens s'étaient trompés de chemin, criait de toutes ſes forces pour ſe faire ſuivre; on était ſourd; & le prince Léopold, s'étant approché de lui, le remercia fort poliment de ce qu'il avait bien voulu ſervir de guide aux troupes, le pria de ne plus ſe donner cette peine & de remettre ſon épée dans le foureau, parce que les Pruſſiens reſtaient dans la ville. Les bourgeois voulurent fermer les portes & lever les ponts pour empêcher le reſte des Pruſſiens d'entrer; mais on avait tout prévu; & des charriots de bagage, placés à propos, rendirent tous les efforts inutiles. Dans l'eſpace d'une heure, les places & les rues furent pleines de ſoldats, & à huit heures du matin, la ville était entièrement en la puiſſance du roi. Un quart-d'heure après, le roi, qui était à dix lieues de là, apprit la nouvelle de cette conquête, par le bruit ſucceſſif de pluſieurs canons que l'on avait placés de lieue en lieue, entre Breſlau & ſon quartier.

Le même jour, le feld-maréchal

Schwérin fit assembler à l'hôtel-de-ville les conseillers & les notables de la bourgeoisie ; il leur exposa de la manière la plus gracieuse, les raisons qui avaient porté le roi à mettre garnison dans leur ville ; leur promit à tous, au nom de sa majesté, sa protection, ses graces & sa faveur, & finit par les prier de prêter sur le champ au roi serment de fidélité & de lui rendre hommage en qualité de duc de Silésie. Les bourgeois de Breslau ne purent résister à des manières si engageantes, & ils prêtèrent serment. Aussitôt on retrancha une tête aux aigles autrichiennes, pour en faire des aigles prussiennes ; on cria : *vive le roi de Prusse, souverain duc de Silésie ;* on jetta de l'argent au peuple, on chanta le *Te Deum*, & on ordonna aux prêtres de faire des sermons d'actions de graces. Le général Schwérin, qui avait beaucoup d'attachement pour sa religion, embrassa publiquement les prêtres luthériens, & se contenta de donner la main aux catholiques. Le commandant des troupes de la ville fut nommé général par le roi. On le compara à un

orateur grec auquel un de ſes confrères racontait un jour ce qu'il avait gagné à défendre une cauſe, & qui lui répondit : *& moi j'ai gagné le double à me taire.*

L'ennemi s'était approché avec la plus grande partie de ſes forces vers la ville de Schweidniz, où les Pruſſiens avaient un magaſin conſidérable ; & pour leur couper toute communication avec cette ville, il s'était campé près de Frankenſtein. De ſon côté, le roi quitta Strehlen où il était alors, & vint camper près de Reichenbach. Le camp ennemi était diſpoſé de manière qu'il n'y avait pas apparence qu'on pût l'attaquer avec ſuccès. Le roi prit un autre moyen pour faire quitter cette poſition à l'ennemi, & le repouſſer au-delà de Neiſſe. Il marcha par Tœplivode & Munſterberg, pour ſe rendre dans les environs de Neiſſe. Les Autrichiens voulurent prendre les bagages ; mais il fallait paſſer par Nimtſch, que le colonel de Voigt occupait déjà ; & l'on ne perdit que quelques chariots. Le 11 ſeptembre, le roi arriva dans la plaine de Woitz près de Neiſſe. L'en-

nemi qui ne voulait pas ſe laiſſer couper la communication de ce dernier endroit, était décampé & s'était placé près d'Otmachau, vis-à-vis du roi; de ſorte qu'il était impoſſible à l'armée pruſſienne de paſſer la Neiſſe de ce côté-là. Le roi ſe vit donc obligé de camper près de Neuendorf, & le 26 ſeptembre il paſſa ſans obſtacle la Neiſſe du côté de Kœppitz, afin d'entrer dans la haute-Siléſie, & de forcer l'ennemi à ſe battre ou à ſe retirer en Moravie. Il fit occuper Oppeln & Crappitz, & s'approcha de l'ennemi pour engager le combat. Le 16 octobre il s'avança dans la plaine de Zulz, dans le deſſein de livrer bataille; mais les Autrichiens avaient décampé pendant la nuit, & s'étaient retirés à Jægerndorf.

Alors la fortereſſe de Neiſſe, qui n'avait qu'une faible garniſon, ſe trouva comme abandonnée à elle-même. Le roi diviſa ſon armée en trois parties. Le prince Léopold inveſtit avec l'une la fortereſſe de Neiſſe; un autre détachement fut envoyé à la pourſuite de l'ennemi, ſous les ordres du comte de Truchsès;

Truchsès; & le roi avec le reste de l'armée campa d'abord près de Schnellenwalde, puis près de Neumtz, non loin de Neisse. Le prince Dietrich d'Anhalt-Dessau fut chargé d'assiéger Neisse, qui fut prise le 31 octobre.

Après cette conquête, le roi retourna à Berlin par Brieg & Breslau; le feld-maréchal Schwérin se répandit dans la haute-Silésie. Le prince Léopold s'empara avec 10,000 hommes du comté de Glaz, excepté de la forteresse, qui fut investie. Une partie de ses troupes pénétra dans la Bohème par le cercle de Kœnigsgratz. Vers le même temps l'électeur de Bavière, après avoir pris la ville de Prague, s'était fait rendre hommage par les habitans, en qualité de roi de Bohème. Ce prince, qui avait beaucoup à craindre & à espérer du roi de Prusse, son allié, ne fit aucune difficulté de lui céder tous ses droits sur le comté de Glaz, qui dépendait de la Bohème.

Vers la fin de l'année 1741, le roi était en possession de la haute & basse-Silésie & du comté de Glaz. Au mois de novembre, il avait reçu en per-

ſonne, à Breſlau, l'hommage des princes & des états de la Siléſie. L'aſſemblée était de 400 perſonnes. Nous avons vu plus haut, que le roi ne formait au commencement des prétentions, que ſur quatre principautés & quelques ſeigneuries. Le diſcours qu'il fit aux états contenait les raiſons qui l'autoriſaient à garder la Siléſie. « La ſomme des revenus, diſait-il,
» quo la maiſon de Brandebourg a per-
» dus depuis qu'on lui a ôté ces duchés,
» ſurpaſſe la valeur de la province en-
» tière ».

Le roi confirma les droits & les privilèges des princes & des états, & refuſa le don de 100,000 écus que les ſouverains précédens recevaient ordinairement le jour de cette cérémonie. Il gagna la nobleſſe par des titres vains qui flattent l'orgueil, ſans exiger ni ſuppoſer le mérite. Il fit des princes, des comtes & des barons; diſtribua des croix, des rubans & des clefs de chambellan; accorda à quelques-uns le droit d'atteler ſix chevaux à leur voiture aux jours de cérémonie. Afin de s'attacher pluſieurs d'entr'eux, il créa des charges provinciales

avec le titre d'excellence, sans aucun emploi, ni affaires.

Protection, religion, impôt; voilà les trois choses qui intéressent sur-tout le peuple dans le gouvernement. Toutes les nouvelles ordonnances tranquillisaient les Silésiens sur ces trois objets, ou rendaient leur condition plus douce. Les catholiques ne furent point troublés dans leurs églises, écoles, ou exercices de religion. Les protestans recevaient de nouvelles églises & de nouveaux ministres, dès qu'ils en demandaient, & qu'ils pouvaient en faire les dépenses. Le roi, afin de donner des preuves de sa tolérance, assista une fois au prêche des luthériens, une autre fois à la messe des catholiques. Le cardinal de Sinzendorf, évêque de Silésie, avait été arrêté au commencement de la guerre, pour une correspondance qu'il avait entretenue avec le commandant de Neisse: le roi lui témoigna beaucoup d'égards, & lui accorda la permission de se retirer à Vienne pendant la guerre (*a*).

(*a*) Marie-Thérèse répondit aux attentions du roi, à l'égard de l'évêque de Silésie, en lui

Un des premiers ſoins du roi, fut d'abolir les impôts arbitraires qui déſolaient la Siléſie ſous la maiſon d'Autriche, & d'établir la proportion la plus juſte dans la répartition. Nous en parlerons dans la ſuite.

On diſtribua du bled pour vivre & pour enſemencer les terres, aux payſans qui avaient ſouffert des ravages de la guerre, & les habitans des villes reçurent de l'argent & des ſecours pour rebâtir leurs maiſons. Pendant que le vainqueur travaillait ainſi à gagner la confiance & l'attachement de ſes nouveaux ſujets, une partie de ſon armée ſe rendait maîtreſſe de la Moravie, ſous les ordres du feld-maréchal Schwérin. La fortereſſe d'Olmuz ſe rendit le 27 décembre ; & le prince Léopold reçut, au nom du roi, l'hommage du comté de Glaz qu'il avait conquis (25).

Le roi de la Grande-Bretagne était le ſeul qui ſe préparât à ſecourir efficacement la reine de Hongrie : il avait pris

---

renvoyant M. de Maupertuis, préſident de ſon académie.

à sa solde des troupes de Dannemarck & de Hesse, & augmenté considérablement le nombre de celles qu'il avait déjà dans ses états d'Allemagne. Au mois d'avril 1741, le parlement d'Angleterre avait accordé à la reine de Hongrie 300,000 liv. de subsides annuels; & un corps de troupes anglaises était prêt à partir. Ces dispositions engagèrent le roi de Prusse à former une armée d'observation, pour s'opposer aux attaques de celle de Hanovre. Frédéric, qui croyait alors être également en sûreté du côté de la France & de la Russie, la composa des régimens qu'il avait laissés en Westphalie & en Prusse. Au mois d'août, une armée française commandée par le maréchal de Maillebois, parut sur les frontières de Hanovre. Le roi d'Angleterre, trop faible pour résister à ces deux armées, & ne pouvant alors compter sur aucun secours étranger, fit une convention que les circonstances rendaient nécessaire, & promit de ne porter aucun secours à la reine, & de ne point s'opposer aux entreprises du roi de Prusse & de l'électeur de Bavière, contre ses états. En consé-

quence Frédéric retira ſon armée qu'il envoya l'année ſuivante en Siléſie ; & les Français quittèrent auſſi les frontières de Hanovre.

Vers la fin de janvier 1742, le roi traverſa lui-même le comté de Glaz, pour rejoindre l'armée de Moravie. Le prince Lobkowitz, qui commandait les troupes autrichiennes, fut trop faible pour lui réſiſter. Brinn, capitale de cette principauté, fut inveſtie. Le roi s'avança avec une partie de ſes troupes juſqu'aux frontières de l'Autriche, & envoya le feld-maréchal Schwérin avec une armée, juſqu'à Krems ſur le Danube. Ce général mit à contribution la baſſe-Autriche, & les houſards pruſſiens pouſſèrent leurs incurſions juſqu'aux portes de Vienne (26).

Les principales forces de l'Autriche étaient raſſemblées en Bohème, où les troupes combinées de France & de Bavière étaient ſi affaiblies, qu'elles ne pouvaient reſter long-tems dans le pays ſans renfort. Frédéric jugea donc néceſſaire de tourner du côté de la Bohème, pour couvrir le comté de Glaz. Le prince

Charles de Lorraine, qui y commandait l'armée, tâcha de prévenir le roi, de l'empêcher de ſe réunir à l'armée françaiſe, & de s'emparer des magaſins pruſſiens qui étaient à Kolin & à Pardubitz ſur l'Elbe. Les deux armées ſe rencontrèrent près de la ville de Czaſlau en Bohème, & le 17 mai il y eut une bataille près du village de Chotuſitz.

La cavalerie pruſſienne s'était perfectionnée dans la guerre, & diſputa, dans cette bataille, l'avantage à celle des autrichiens. Le général Buddenbrok fit une attaque qui renverſa la première ligne de la cavalerie ennemie. Le général Rotenbourg fit reculer quelques régimens de l'aîle droite, & les houſards Pruſſiens attaquèrent avec tant d'impétuoſité la ſeconde ligne des Autrichiens, qu'elle fut obligée de ſe former en bataillon quarré, ce qui la ſépara de l'infanterie. L'infanterie autrichienne eut l'avantage de s'emparer du village de Chotuſitz & d'en chaſſer les Pruſſiens. Elle prit dans cette occaſion 16 drapeaux & fit plus de 1500 priſonniers. Mais l'art & la preſteſſe

des évolutions, qui distinguent la tactique prussienne, triomphèrent de tous les obstacles. Le roi fit avancer l'infanterie de son aîle droite, & par cette évolution, l'infanterie autrichienne fut attaquée en flanc, avant d'avoir eu le tems de se retourner. Il n'en fallut pas davantage pour la mettre en désordre & lui faire prendre la fuite. La victoire se déclara pour les Prussiens. Les Autrichiens qui avoient perdu plus de 5000 hommes, se retirèrent vers la Mulde, & le roi qui n'en avait guères moins perdu, resta près de Kuttenberg. Frédéric écrivit du champ de bataille à Louis XV : *Sire, le prince Charles m'a attaqué, & je l'ai battu.*

Le fruit de cette victoire fut la paix de Breslau. Dès l'année précédente, le roi d'Angleterre, unique allié de la reine de Hongrie, avait conseillé à cette princesse de sacrifier une partie de la Silésie, pour obtenir la paix du roi de Prusse ; mais la cour de Vienne avait toujours rejetté ces conseils, & était résolue, avant de se décider, d'attendre l'issue de la première bataille. Le 11 juin, les préliminaires (27) furent signés à

Breſlau, & le 28 juillet la paix fut conclue à Berlin (28).

Par ce traité, on cédait au roi de Pruſſe la haute & baſſe-Siléſie, ainſi que le comté de Glaz, avec une indépendance entière de la couronne de Bohême; de ſorte qu'il ne reſtait à la reine de Hongrie qu'une très-petite partie de la haute-Siléſie. De ſon côté, le roi promit de payer les capitaux que quelques Anglais & Hollandais avaient prêté à la maiſon d'Autriche ſur cette province; d'y laiſſer pendant cinq ans les habitans libres de paſſer dans les pays autrichiens, ſans être obligés de payer aucun droit à la Pruſſe, & d'y conſerver la religion catholique ſur l'ancien pied.

Quelques hiſtoriens de ce tems prétendent que la paix de Breſlau ne ſe fit ſi promptement, que parce qu'avant la bataille de Chotuſitz, le roi ayant prié le maréchal de Broglie de ſe joindre à lui, celui-ci l'avait refuſé ſous de vains prétextes. Ce refus, dit-on, irrita beaucoup Frédéric, & lui fit voir ce qu'il avait à attendre de ſes alliés. Mais il y a bien apparence que cette nouvelle a été faite à

plaiſir. Car dans ce tems-là le maréchal de Broglie avait devant lui le prince de Lobkowitz qui étoit à Budweis, & s'il avait voulu s'avancer vers le roi par le cercle de Czaſlau, il aurait été obligé d'abandonner Prague & la partie de la Bohème qu'on l'avait chargé de couvrir. D'ailleurs le roi était auſſi fort que le prince Charles, & n'avait pas beſoin du ſecours des Français pour remporter la victoire.

Au mois de juillet, la paix fut publiée & célébrée. Le cardinal de Sinzendorf, évêque de Siléſie, fit à cette occaſion, dans la cathédrale, un ſermon auquel le roi aſſiſta. Les hiſtoriens allemands n'ont pas oublié de remarquer ceci comme une particularité ſingulière ; apparemment parce qu'il eſt encore plus rare d'entendre prêcher des cardinaux que de voir des rois au ſermon.

Pluſieurs hiſtoriens ont paru étonnés que Frédéric ait oſé, le premier, faire valoir ſes prétentions les armes à la main, dans un tems où il n'avait point d'alliés & où il pouvait craindre, en attaquant la maiſon d'Autriche, de voir s'éle-

ver contre lui toutes les puiſſances qui avaient garanti la pragmatique-ſanction. On a dit à cette occaſion, que le roi de Pruſſe avait été plus heureux que ſage. Mais, à bien conſidérer les choſes, on voit que ſes meſures ne pouvaient être mieux priſes. Il commença la guerre dans un tems où il ſavait que la Siléſie ſe trouvait ſans défenſe, & que les finances de l'Autriche étaient épuiſées. Il ſavait que les électeurs de Bavière & de Saxe, ainſi que le roi d'Eſpagne, formaient des prétentions auxquelles la reine ne manquerait pas de ſe refuſer. Depuis long-tems la cour de France était alliée avec la Bavière, & obligée par politique de la ſoutenir. Il prévoyait donc que toutes les puiſſances prendraient bientôt les armes pour ſoutenir leurs prétentions reſpectives, & que s'il parvenait à donner une autre tournure aux affaires, il les engagerait à rechercher ſon amitié & ſon alliance. Il n'avait rien à craindre du côté de la Suède, du Dannemarck & de la Pologne. La première s'était rangée du côté de la France, les deux derniers étaient trop faibles. Il n'y avait donc plus que la

roi de Pruſſe de s'y rendre. On nomma le grand-écuyer Schwérin & le miniſtre de Broik, pour aller au nom du roi à Francfort ſur le Mein, où l'élection devait ſe faire le premier mars 1741. Mais bientôt on vit naître des événemens qui la retardèrent près d'un an. La reine de Hongrie avait donné au duc de Toſcane, ſon mari, la co-régence & la voix électorale attachée à la couronne de Bohème. Le roi de Pologne, en qualité d'électeur de Saxe, s'oppoſa à cet arrangement, & prétendit qu'il était contraire aux loix fondamentales de l'empire & à la pragmatique-ſanction. L'électeur Palatin propoſa à l'électeur de Mayence de différer trois ou quatre mois l'élection, à cauſe de la guerre de Siléſie & des diſcuſſions qui s'étaient élevées au ſujet du ſuffrage de la Bohème. Le roi de Pruſſe, ainſi que les électeurs de Bavière & de Cologne, ſe joignirent à l'électeur Palatin pour demander ce délai. Enfin on convint de faire faire l'élection par le peu d'ambaſſadeurs qui ſe trouvaient à Francfort, ſans les cérémonies ordinaires, & ſeulement par la voie des délibérations. On

travailla à lever les difficultés qu'avait fait naître la voix électorale de la Bohème, & on convint, à la pluralité des voix, de suspendre ce suffrage pour cette fois, sans conséquence pour l'avenir. Aussi-tôt l'ambassadeur de Bohème protesta contre cette résolution, & partit de Francfort. Dans la suite Frédéric donna sa voix à Charles-Albert, électeur de Bavière, qui fut élu empereur en 1742, sous le nom de Charles VII. Ce prince avait envoyé des ambassadeurs au roi de Prusse qui était en Silésie, pour s'assurer de son suffrage, & former avec lui une union étroite. Le comte de Belle-Isle appuya les demandes de l'électeur, & tout fut arrangé. Par le traité de Nymphenbourg, la France s'était engagée à soutenir le duc de Bavière avec de l'argent & des troupes. En conséquence on vit paraître en Allemagne deux armées françaises considérables, dont l'une se joignit aux troupes de Bavière, & fit des conquêtes en Autriche & en Bohème; & l'autre s'approcha des frontières de Hanovre, pour empêcher le roi d'Angleterre de soutenir Marie-Thérèse. L'Espagne,

en vertu de ses prétentions sur la succession d'Autriche, s'était mise en état de les faire valoir à main armée, & avait accédé à l'alliance de la France & de la Bavière. Elle envoya aussi un ambassadeur au camp du roi de Prusse, dans le dessein de forcer la maison d'Autriche à céder les pays qu'on lui demandait, & de faire donner la couronne impériale à l'électeur de Bavière. Au mois de septembre, le roi conclut une alliance avec la France, l'Espagne & la Bavière; & après la conquête de la Bohême, Charles VII lui céda le comté de Glaz à titre de souveraineté indépendante.

Dès le commencement, la Saxe s'était opposée aux dispositions de la reine au sujet de la voix électorale de Bohême; & au printems elle avait rassemblé ses troupes, dans le dessein de soutenir ses prétentions. Mais la rupture formelle n'eut lieu qu'au commencement du mois de novembre, tems auquel les troupes de l'électeur entrèrent en Bohême. L'ambassadeur de Saxe, qui avait accompagné le roi en Silésie, forma au mois de novembre, entre les deux cours, une

union, en vertu de laquelle le roi eut les troupes saxonnes à son commandement, & s'en servit comme des siennes dans l'expédition de Moravie.

Tandis que du côté des Français, des Bavarois, des Espagnols & des Saxons, on tâchait d'engager le roi à continuer la guerre, & à contribuer au projet d'affaiblir la maison d'Autriche; l'Angleterre & la Hollande tâchaient d'un autre côté de réunir, par un traité, les maisons d'Autriche & de Brandebourg. Les ambassadeurs d'Angleterre, de Brunswic & de Hollande, qui avaient suivi le roi en Silésie, travaillaient avec ardeur à cette paix. Mais leurs propositions n'étaient pas de nature à le satisfaire. Vers la fin de l'année 1741, le bruit se répandit dans toute l'Europe, que les cours de Berlin & de Vienne avaient signé la paix au mois d'octobre. On démentit cette nouvelle, & on donna ordre à tous les envoyés prussiens dans les différentes cours de l'Europe, de déclarer le contraire. Voici ce qui avait donné lieu à ce faux bruit.

On sait que, lorsque l'armée française

entra en Allemagne, & que les desseins des cours de Munich & de Dresde ne furent plus douteux, la reine de Hongrie se trouva forcée par les circonstances d'offrir au roi une partie de la Silésie, & de tâcher de faire la paix avec lui, afin de pouvoir résister plus aisément à ses autres ennemis. Le comte de Hyndford, ambassadeur d'Angleterre auprès du roi, eut ordre de faire les propositions, & on tint des conférences dans le château de Klein-Schnellendorf, situé en haute-Silésie. Elles n'aboutirent à rien, & le roi continua la guerre. En 1744, lorsqu'il la recommença, la cour de Vienne lui reprocha de manquer à la convention de Schnellendorf, & publia l'acte de cette convention (29), signé le 9 octobre 1741. Il suffit de lire cet écrit pour se convaincre que ce n'était rien moins qu'une convention, mais seulement une préparation au traité qui se fit dans la suite. Les articles 7 & 8 disent clairement que le traité au sujet de la cession de la Silésie ne serait conclu que vers la fin du mois de décembre; & il est dit dans le 17e article, qu'on

ſe réunira au printems, pour prendre des meſures, au cas que la paix ne ſe faſſe point. Il eſt clair que ce n'était point là une véritable convention obligatoire de part & d'autre. Vers la fin de 1741 les négociations furent rompues, & la guerre continua.

La cour de Ruſſie fit auſſi des négociations au ſujet des entrepriſes du roi ſur la Siléſie. On envoya à Frédéric le miniſtre de Brackel, pour lui faire des repréſentations, & pour lui déclarer que la cour de Pétersbourg ſe voyait obligée de remplir les obligations qu'elle avait contractées avec celle de Vienne. En effet, lorſque la grande-ducheſſe Anne fut montée ſur le trône, elle fit marcher des troupes vers les frontières de la Livonie. Cette princeſſe avait des ſentimens très-favorables pour la cour de Vienne, & le comte de Munich, ſon premier miniſtre, perdit toutes ſes places, parce qu'il était attaché à celle de Pruſſe. Sur ces entrefaites, le roi envoya à Pétersbourg le colonel de Winterfeld, gendre du comte de Munich, pour porter de nouvelles

inſtructions à ſon envoyé à la cour de Ruſſie. Mais la guerre de Suède changea la face des affaires, & la Ruſſie ne ſongea plus à ſoutenir Marie-Thérèſe.

La Suède & le Dannemarck, qui avaient des ambaſſadeurs en Siléſie, conſeillèrent auſſi de faire la paix. Mais leurs négociations étaient dirigées par des vues particulières. Le roi de Dannemarck, qui voyait celui de Suède ſur le bord de la tombe, voulait faire donner la couronne de ce royaume à ſon fils, & il avait un parti conſidérable parmi les Suédois. Dans cette vue il tâchait d'engager les puiſſances étrangères à favoriſer ſon deſſein, ou du moins à n'y point porter obſtacle. La Suède avait réſolu de faire la guerre à la Ruſſie. Le conſeil d'état ſavait qu'il y avait une alliance entre cet empire & la Pruſſe, & tâchait de détourner le roi de fournir des ſecours aux Ruſſes. Il n'était pas difficile d'y réuſſir, d'après les ſentimens de la cour de Ruſſie au ſujet de la Siléſie.

Les ennemis de la Pruſſe ſongèrent auſſi à réveiller contre elle cet eſprit de fanatiſme & de ſuperſtition, qui eſt

si féroce lorsqu'il arme les peuples. On prétendit que c'était un grand danger pour la religion catholique, qu'une grande province comme la Silésie, où cette religion avoit toujours dominé, fût soumise à un prince protestant tel que le roi de Prusse : on représenta à la république de Pologne qu'elle risquait beaucoup avec un tel voisin ; & on assurait que le roi, qui ne songeait qu'à faire des conquêtes, se jetterait bientôt sur les évêchés de Wirzbourg & de Hildesheim. Frédéric qui sut toutes ces menées, ordonna à son envoyé à Ratisbonne de déclarer qu'il était très-éloigné de troubler qui que ce fût dans l'exercice de sa religion, & qu'il ne souffrirait jamais que l'on portât atteinte à la liberté d'une des trois religions reçues dans l'empire. Après cela il fit publier un mémoire latin, où il prouva qu'il n'y avait aucun danger ni pour la religion catholique, ni pour la Pologne, s'il réunissait la Silésie à ses autres états (*a*).

(*a*) Cet ouvrage est de Ludwig, & a pour

Les particuliers d'Angleterre & de Hollande, qui avaient prêté huit millions à la cour impériale sur la Silésie, craignaient beaucoup de n'être pas payés. Mais le roi fit déclarer à la Haye & à Londres, qu'il paierait ces dettes à proportion de ce qu'on lui céderait de la Silésie; & cette promesse fut remplie par le 9e article de la paix de Breslau.

On tâcha aussi de rompre la bonne intelligence qui régnait entre la Saxe & la Prusse. Il parut un écrit dans lequel on s'efforçait de motiver des prétentions de la Prusse sur quelques endroits de la Lusace (*a*). Le roi qui n'y avait aucune part, le fit confisquer, & ordonna que l'on fît un procès à l'auteur, s'il se trouvait dans ses états. En même temps

---

titre : *Catholica religio in tuto ; vicinia regni Poloniæ in tuto, vindicatis Silesiæ ducatibus adversus Austriacam vim.*

(*a*) Le titre de cet ouvrage est : *Summaria recensio pretentionum sacræ regiæ majestatis Prussiæ, sacri Romani imperii electoris & Marchionis Brandeburgensis, in quibusdam Silesiæ & Lusatiæ tractibus. stilo historico deducta*, interprete *Rud. Aug.* Noltenio.

il fit déclarer par ſon envoyé à la diète de Ratisbonne, qu'il n'avait pas plus de deſſeins ſur la Luſace que ſur les évêchés de Hildesheim & de Wirzbourg, & que c'était par cette raiſon qu'il avait fait confiſquer cet écrit.

Il y eut des négociations avec les maiſons de Wirtemberg, Brunſwic & Saxe-Eiſenach, pour quelques régimens qu'on leur demandait. Le Wirtemberg en céda deux; Eiſenach un; & Brunſwic fournit quelques centaines de recrues pour compléter le nouveau régiment de fuſiliers du prince Ferdinand de Brunſwic-Wolfenbuttel. Les princes de Schwarzbourg cédèrent auſſi à la Pruſſe les compagnies de leurs troupes qui avaient été juſqu'alors à Roſtok, ſous le nom de troupes impériales.

On fit avec le roi de Dannemarck, en qualité de duc de Holſtein, un traité par lequel Holſtein-Gluckſtadt, ou la ligne royale de Holſtein & la ligne ducale de la même maiſon, furent reçues au nombre des anciennes maiſons des princes qui ont alternativement voix & ſéance à la diète de Ratisbonne; & on

leur donna le pas ſur la principauté de Minden.

En 1741 on fit des traités particuliers avec les électeurs de Bavière & de Saxe, pour la reddition des déſerteurs. Celui que le roi avait fait avec la Ruſſie en 1740, ne lui ſervit pas beaucoup, puiſque, comme nous l'avons vu, cette puiſſance était diſpoſée à ſoutenir la reine de Hongrie, & l'aurait fait infailliblement, ſans la guerre de Suède qui exigeait toutes ſes forces.

Le roi ayant appris auſſi que la cour de Vienne voulait lever une ſomme de 1200,000 florins en Hollande ſur les péages de l'Eſcaut, fit proteſter contre ce projet, & il n'eut pas lieu.

Au commencement du mois de janvier 1742, le roi fit célébrer le mariage du prince Auguſte - Guillaume, ſon frère, père du roi Frédéric - Guillaume II, actuellement régnant, avec la princeſſe Louiſe-Amélie de Brunſwic; & bientôt après il alla joindre ſon armée en Moravie.

TROISIÈME PÉRIODE,

Depuis la paix de Breſlau, jusqu'à la paix de Dreſde.

1742 — 1745.

LE roi de retour de la Siléſie, forma le projet d'aller aux bains d'Aix-la-Chapelle, & partit en effet de Potzdam le 20 d'août. D'Aix, il ſe rendit à Minden & Salzdahlen, où il fit une viſite à la maiſon ducale de Brunſwic; & le 11 ſeptembre il était de retour à Potzdam, après avoir fait la revue de ſes régimens de Weſtphalie Quelque tems après il fit un voyage en Siléſie avec ſes trois frères Auguſte-Guillaume, Henri & le prince Ferdinand de Brunſwic. Il paſſa quelques jours à Breſlau, viſita toutes les fortereſſes de la haute-Siléſie, & revint à Berlin le 2 octobre. Les travaux & les dépenſes de la guerre n'avaient

n'avaient pas éteint en lui le goût de la muſique & des arts. Il fit conſtruire à Berlin une très-belle ſalle d'opéra, fit venir des chanteurs d'Italie, des danſeurs & des danſeuſes de Paris; & les plus habiles d'entr'eux furent mieux payés que ſes miniſtres. Le premier opéra fut donné le premier décembre 1742; c'était Cléopatre, muſique de Graun.

Les plaiſirs ne firent pas oublier les affaires; la conquête de la Siléſie, confirmée par le traité de Breſlau, eut de l'influence ſur pluſieurs autres affaires politiques. Peu de tems après, le roi fit un traité avec l'électeur Palatin, au ſujet de la ſucceſſion de Berg & de Juliers. Le roi Frédéric-Guillaume avait fait tout ſon poſſible pour terminer les différends relatifs à cette ſucceſſion, ſur laquelle il avait des droits inconteſtables; mais l'électeur Palatin avait trouvé moyen d'obtenir la garantie de la couronne de France, pour la poſſeſſion de Juliers & Berg dans la maiſon Palatine de Sulzbach, & le conſentement de l'empereur Charles VI pour la poſſeſſion

éventuelle de ces pays dans cette maiſon. Il y avait apparence qu'après la mort de l'électeur Palatin Charles-Philippe qui était très-vieux, le roi ne pourrait rentrer dans ces pays que les armes à la main; mais il ſe préſenta une occaſion d'arranger les affaires à l'amiable, & on en profita. Lorſqu'en 1741, Frédéric ſe ligua contre l'Autriche avec la France & l'empereur Charles VII; ces deux puiſſances lui accordèrent la poſſeſſion de la Siléſie, & conclurent en même tems un traité entre lui & la maiſon Palatine de Sulzbach, en vertu duquel le roi laiſſait la ſucceſſion de ces deux duchés aux lignes maſculine & féminine de cette maiſon.

La Saxe fut mécontente que l'on eût conclu la paix ſans elle: Frédéric envoya un ambaſſadeur à Dreſde pour détruire les mauvaiſes impreſſions qu'elle ſemblait avoir reçues; mais ſes efforts furent inutiles, & cette puiſſance s'allia bientôt avec l'Autriche.

Le 18 novembre 1742, le roi conclut avec l'Angleterre un traité de défenſe réciproque, & bientôt après la Ruſſie accéda à la paix de Breſlau. On avait fait

courir le bruit que le roi allait envoyer à Clèves une armée de 30,000 hommes, pour punir les Hollandais qui étaient ſur le point d'envoyer des ſecours à la reine de Hongrie : Frédéric fit diſſiper ces inquiétudes par ſon envoyé à la Haie : & loin de ſonger à ſe renforcer de ce côté, il tira de Weſel près de 100 pièces de groſſe artillerie, qu'il fit paſſer en Siléſie.

En 1743, le roi fit pluſieurs voyages dans ſes états & en Franconie. Au mois de mars, il alla en Siléſie voir les nouvelles fortifications qu'il feſait conſtruire. Les mois de mai, juin & juillet furent employés à faire la revue de ſes troupes dans les principales villes de ſes états. Au mois de ſeptembre il fut voir ſa ſœur à Bareith. Il trouva à Anſpach le comte de Seckendorf, général impérial, qui l'invita à voir ſon armée campée à huit lieues de cette ville : Frédéric y conſentit, l'armée défila devant lui & lui fit tous les honneurs de la guerre.

Pendant la même année il travailla avec ardeur à augmenter ſes forces militaires, pour ſe mettre en état de con-

ferver fes conquêtes & de défendre fes poffeffions. Il fit faire de grandes recrues dans les pays étrangers, augmenta les compagnies, créa de nouveaux régimens, releva les vieilles forterefles, en fit conftruire de nouvelles, & ne négligea rien de ce qui pouvait augmenter fes forces & fa puiffance.

Au commencement de 1744, après les plaifirs du carnaval & un voyage de Siléfie, Frédéric alla aux eaux de Pirmont, où il refta jufqu'au mois de juin (30). Pendant le féjour qu'il y fit, le dernier duc d'Oft-Frife vint à mourir, & laiffa à la couronne de Pruffe une principauté riche & confidérable.

En 1694, l'empereur Léopold avait donné à la maifon de Brandebourg l'expectative de cette principauté; & les droits de Frédéric étaient inconteftables. Dès qu'il apprit la mort du prince, il envoya 400 hommes détachés de la garnifon de Wefel, pour prendre poffeffion de l'Oft-Frife. La chofe n'éprouva aucune difficulté; les commiffaires du roi reçurent l'hommage en fon nom & firent de nouveaux arrangemens dans la province. On affem-

bla les états, on rédreſſa leurs anciens griefs ; on exempta le pays d'enrôlement & de logemens militaires, moyennant 40,000 écus par an ; on rendit à la ville d'Emden 14 canons que les troupes du prince lui avaient pris dans différentes affaires, & on aſſura les habitans que ces canons ne feraient plus tournés contr'eux.

Les états-généraux, qui avaient des ſommes à exiger des états & du prince, entretenaient depuis plus de 100 ans une garniſon à Emden & à Leerort : le roi promit de payer & fit dire aux Hollandais de ſe retirer. Ils ne ſe firent pas beaucoup prier, & Frédéric mit des garniſons dans les principaux endroits.

Après cette priſe de poſſeſſion, le roi fit demander l'inveſtiture à l'empereur, & ſe préſenta à la diète pour jouir de la voix des princes d'Oſt-Friſe. Mais le roi d'Angleterre & le comte de Wied & Runkel préſentèrent des mémoires à la diète pour s'oppoſer à ces prétentions. Le premier, en qualité d'électeur de Brunſwic & Lunebourg, ſe fondait ſur un pacte de ſucceſſion fait en 1691 avec les princes d'Oſt-Friſe ; mais la Pruſſe

avait protesté contre ce traité, comme fait sans le consentement de l'empereur & contre les loix de l'Empire. Le comte de Wied demandait cette succession du chef de son épouse, & prétendait que c'était un fief mixte, dont les femmes pouvaient hériter. La dispute continua jusqu'à l'année suivante & n'a jamais été terminée; mais le roi est resté en possession de la principauté.

L'article de la paix de Breslau, le plus sensible aux ennemis de l'Autriche, était celui par lequel le roi se retirait de leur alliance. Quand le cardinal de Fleuri annonça cette nouvelle à Louis XV, ce prince s'écria : *mon armée de Bohème est donc perdue!* cette crainte était fondée. Depuis ce tems, l'armée combinée de France & de Bavière fut la victime d'un enchaînement de désastres dont il est peu d'exemples. Vers la fin de 1742, les 30,000 hommes qui en restaient, & les deux maréchaux de France, Belle-Isle & Broglie, étaient enfermés dans la forteresse de Prague, & furent assiégés ou plutôt affamés par l'armée autrichienne (*a*).

(*a*) Le prix excessif des denrées peut donner

Les maréchaux de France, qui souffraient moins de la famine que le simple soldat, rougissaient d'être obligés de se rendre, & sacrifiaient à un vain point-d'honneur la vie du citoyen & de leurs troupes.

Au mois de décembre, la garnison était réduite à 14,000 hommes, & vers le milieu de ce mois, Belle-Isle résolut de se retirer de Prague & de Bohême. Il arriva à Egra, après neuf jours de marche, avec 8000 hommes qui lui restaient. Six mille avaient péri de froid, de famine, ou avaient été exterminés par les Croates. La France n'a point de Xénophon qui ait immortalisé cette retraite. Marie-Thérèse n'ayant plus d'ennemis en Bohême, se fit couronner à Prague au mois d'avril 1743. Ses troupes firent la conquête de la Bavière & se

---

une idée de l'état où se trouvèrent les assiégés. On payait 22 sols la livre de chair de cheval; & il y eut 8000 chevaux de mangés. Un lièvre coutait 25 livres, une oie 24 livres, soixante œufs 15 francs, une vache 20 louis, un bœuf 50 louis, &c.

réunirent à l'armée anglaiſe. Les Français battus le 26 juillet près de Detlingen, furent forcés de repaſſer le Rhin. Charles VII avait perdu ſon électorat, & ſa faibleſſe ſeule engagea ſes ennemis à lui laiſſer une retraite au milieu de ſon empire. Le lord Stair, général Anglais, par reſpect pour ſa dignité & plus encore par compaſſion pour ſes malheurs, lui aſſura une retraite tranquille à Francfort ſur le Mein. En effet le ſort de ce prince était déplorable ; & il ſe voyait trop puni d'avoir ſervi d'inſtrument aux deſſeins de la France. A la fin, ſes faibles troupes ſe déclarèrent neutres, & l'électeur de Cologne, ſon propre frère, reçut des ſubſides des Anglais, & paſſa du côté des Autrichiens. Charles, ſe voyant abandonné, voulut faire un traité avec l'Angleterre, & ne demanda que 100,000 écus pour ſubvenir à ſes beſoins, mais le Parlement répondit qu'il n'était pas à propos de décharger la France du fardeau d'un tel allié. Tel fut le ſuccès des projets de cette cour: & Belle-Iſle s'était vanté d'aller donner des loix à Marie-Thérèſe ſur les remparts de Vienne.

Cette princeſſe était encouragée par le ſuccès de ſes armes, & animée par l'idée de l'oppreſſion dont on l'avait menacée. Le traité de Worms lui avait procuré un nouvel allié dans la perſonne du roi de Sardaigne ; la Hollande & l'Angleterre feſaient marcher des armées nombreuſes pour ſa défenſe ; l'empereur n'était plus qu'un objet de pitié ; la plupart des électeurs & des autres princes de l'Empire penchaient pour elle, & elle avait fait une alliance avec l'électeur de Saxe, pour s'aſſurer de ſon ſort. De cette manière tout le fardeau de la guerre retombait ſur la France & l'Eſpagne. La dernière n'avait attaqué que du côté de l'Italie. La France, qui n'avait paru juſqu'alors qu'en qualité d'alliée de l'empereur, déclara la guerre à la reine de Hongrie & au roi d'Angleterre, au commencement de 1744. Le roi des deux Siciles accéda à l'alliance de la France & de l'Eſpagne, & l'Europe ſemblait menacée d'une longue guerre.

La France attaquait le roi d'Angleterre en qualité d'électeur de Hanovre,

& menaçait ses possessions en Allemagne. Aussi-tôt ce prince demanda au roi de Prusse 10,000 hommes de troupes auxiliaires promises par le traité de Westmunster. Frédéric répondit, que comme la France se trouvait offensée, & qu'elle regardait le roi d'Angleterre comme l'agresseur, il fallait examiner les raisons des deux partis, pour déterminer les secours.

Il était naturel de regarder la situation avantageuse de Marie-Thérèse, comme une suite de la prépondérance de la Prusse, & de la paix que cette princesse avait conclue avec Frédéric. Ce prince sentit toute son influence, il ne put résister au desir de se rendre l'arbitre de toutes ces puissances, & de procurer par son secours des conditions avantageuses aux plus faibles. Le 13 mai 1744 il fit une alliance à Francfort sur le Mein avec Charles VII, la France, le Palatinat & la Hesse, contre la maison d'Autriche (31). On voulait, disait-on, soutenir la constitution germanique, rendre le repos à l'Allemagne & maintenir la dignité impériale. En conséquence, on avait dé-

cidé qu'on essayerait toutes les voies possibles de médiation & de douceur, pour engager la cour de Vienne à reconnaître l'empereur, à lui rendre son électorat & ses pays héréditaires, & à lui livrer les archives de l'Empire qui étaient à Vienne. Il s'agissait aussi d'établir en Allemagne une trève générale, pendant laquelle tous les états de l'Empire travailleraient à terminer, par les voies de droit, les différends qui subsistaient encore au sujet de la succession de la maison d'Autriche.

On pensait bien que la cour de Vienne n'accorderait point ce qu'on lui demandait, & que toutes ces médiations pacifiques n'étaient qu'un moyen de se mêler dans la guerre. En effet l'ambassadeur de Prusse à Vienne, voyant que toutes ses représentations étaient inutiles, partit de cette ville le 9 Août, en assurant que *c'était à regret que le roi son maître se voyait obligé d'en venir à des extrémités vis-à-vis de la cour de Vienne, & d'envoyer des secours à l'empereur.* Le 10 on communiqua à Berlin, à tous les ministres étrangers, un écrit (32) où

l'on expoſait les raiſons qui engageaient le roi à fournir des ſecours à l'empereur; il finiſſait par ces mots: *le roi ne demande rien pour lui; il n'a pris les armes que pour rendre à l'empire d'Allemagne ſa liberté, à l'empereur ſa dignité, & à l'Europe le repos.*

La cour de Vienne publia un article ſecret qu'elle prétendait faire partie du traité de Francfort. Il portait que le roi de Pruſſe voulait aider l'empereur à conquérir la Bohème, & que pour ce ſervice il garderait & incorporerait à la Siléſie le morceau de ce royaume ſitué entre l'Elbe & cette province, depuis Kœnigsgrætz juſqu'aux frontières de la Saxe.

Frédéric nia publiquement l'exiſtence de cet article ſecret, & déclara que ce n'était qu'une pure invention (33).

Il était parti de Potzdam le 15 août, avec ſes deux frères, le prince-héréditaire & le prince Henri, & avait ſuivi ſon armée qui marchait en trois colonnes. La première, conduite par le roi lui-même, paſſa par la Saxe, & campa le 25 à Péterswalde en Bohème; la ſe-

conde, commandée par le prince héréditaire de Deſſau, traverſa la Luſace, paſſa par Zittau & Crottau en Bohème, & vint camper le 31 à Brandeis. Le général Schwérin conduiſait la troiſième, qui s'établit d'abord dans le cercle de Kœnigsgrætz. Ces trois colonnes ſe réunirent le 4 ſeptembre, pour aſſiéger Prague.

Pour prendre cette ville, il fallait attendre la groſſe artillerie qu'on feſait venir ſur l'Elbe, ſous une forte eſcorte commandée par le major-général de Bonin. Les Autrichiens avaient arrêté le cours de ce fleuve, en coulant à fond des bateaux chargés de pierres; ils avaient mis une garniſon dans le château de Teſchen, ſitué ſur l'Elbe, & qui domine ſur tous les environs. Le colonel de Kahlbutz prit ce château, fit la garniſon priſonnière; & alors l'artillerie put s'avancer ſans obſtacle juſqu'à Leutmeriz ſur l'Elbe, d'où elle fut conduite par terre juſqu'à Prague. La ville fut bombardée & ſe rendit. La garniſon compoſée de 20,000 ſoldats nouvellement enrôlés, fut faite priſonnière.

Lorſque l'armée pruſſienne était entrée en Bohème, l'Autriche n'avait point des forces aſſez conſidérables pour lui réſiſter. On avait ordonné au comte de Bathiani qui commandait en Bavière, de laiſſer une garniſon ſuffiſante dans ce pays, & de voler avec le reſte de ſes troupes, au ſecours de Prague; mais malgré toute ſa diligence, il ne put aller que juſqu'au cercle de Raconitz, & il y entrait lorſque les Pruſſiens étaient déjà aux portes de cette ville. Ce général, n'ayant que 20,000 hommes, ne pouvait riſquer une bataille. Il envoya en avant le général de Feſtetitz avec une forte avant-garde; & pendant le ſiège de Prague, il ſe fortifia à Idiz, derrière Beraun. Il plaça ſon avant-poſte à cette ville qui eſt à 6 lieues de Prague, & y mit une forte garniſon. Le 5 ſeptembre le roi détacha le comte de Haacke, avec cinq bataillons & 600 houſards, pour la prendre. L'action commença le 6. L'ennemi était plus fort qu'on ne l'avait cru. Feſtetitz vint au ſecours des aſſiégés; & Haacke, ayant été bleſſé, fit une retraite en quarré, qui lui mérita

des éloges & des récompenses de la part du roi. L'infanterie prussienne fut si ferme, que les attaques réitérées du général Luchese qui commandait la cavalerie ennemie, ne purent jamais la rompre.

Lorsque les Prussiens furent entrés dans Prague, le roi obligea les habitans à prêter serment à l'empereur, & y laissa une garnison de ses troupes. Après cela voyant que l'hiver approchait, il voulut profiter du peu de tems que la saison lui laissait encore. Il fit amener à Prague le gros bagage de l'armée, pour faire plus de diligence dans sa marche. En même tems il envoya en avant le lieutenant-général de Nassau avec 10 bataillons & 30 escadrons, & chargea de faire des magasins de vivres & de fourage pour l'armée qu'il allait conduire, & de prendre les places de Tabor, Budweis & Frauenberg occupées par l'ennemi. Le général s'acquitta de toutes ces commissions avec autant de succès que de promptitude. Tabor se rendit le 23 septembre, Budweis le 30, & Frauenberg quelque tems après.

Le 19 du même mois, le roi partit de Prague & se rendit à Tein par Tabor & Bechin, où il arriva le 3 octobre. Nassau avait formé à Tabor son principal magasin, de sorte que la marche fut fort commode. Mais alors le prince Charles de Lorraine arriva du Rhin avec la principale armée, après avoir poursuivi les Français jusqu'en Alsace. Elle était composée de 90,000 hommes en comptant 24,000 Saxons qui s'y étaient joints. Le roi ne put empêcher sa jonction avec Bathiani qui se fit le premier octobre. Charles fut prendre des positions si avantageuses & faire des marches si savantes, qu'il évita toujours une action décisive, & poussa sans cesse les troupes prussiennes d'un poste à l'autre.

L'électeur de Saxe, en se déclarant contre le roi de Prusse, avait renforcé l'armée de ses ennemis, & empêchait celle des Prussiens qui était en Bohème, de recevoir des vivres par la voie de l'Elbe.

Le 3, le roi passa la Mulde & campa dans les environs de Wodnian, où il appella à lui le général de Nassau. Le

prince Charles fit des mouvemens qui ſemblaient tendre à couper au roi toute communication avec Prague, d'où il tirait ſes vivres ; ce qui obligea ce dernier de ſe retirer. Les troupes légères du prince, qui étaient fort ſupérieures à celles du roi, travaillaient ſans ceſſe à couper les vivres aux Pruſſiens ; & le lieutenant-général de Janus avait eu avec eux, près de Muhlhauſen, une eſcarmouche dont elles ne s'étaient pas tirées à leur avantage. Le 8, le roi voyant que l'ennemi était campé ſi avantageuſement qu'il ne pouvait l'attaquer avec quelqu'eſpoir de ſuccès, repaſſa la Moldau près de Tein. Le général Nadaſti paſſa auſſi cette rivière, ſe plaça au-delà de Tein, & bloqua Tabor où le prince Henri, frère du roi, était reſté malade, & où il y avait un gros magaſin avec tous les bagages. Le colonel de Kalnein, qui commandait la fortereſſe, refuſa de ſe rendre, & ſe défendit contre pluſieurs aſſauts ; les aſſiégeans ſe retirèrent, & le général de Naſſau, que le roi avait envoyé avec 8 bataillons & 35 eſcadrons pour faire lever

le siège, ne trouva plus d'ennemis à son arrivée. Dans la retraite de Tein à Tabor, le roi avait formé son arrière-garde des bataillons de grenadiers de Saint-Surin & Geist, soutenus par les régimens de housards de Ziethen & Ruesch. Le 9, le général Nadasti attaqua les postes de Tein; mais les grenadiers & les housards firent une si vigoureuse résistance, que la marche continua jusqu'à l'armée du roi, sans perdre la moindre chose du bagage.

Le roi passa Bechin & Tabor, pour se rendre à Konopischt; & le 18 octobre il campa vers ce dernier endroit. Le prince Charles passa la Moldau le 15 pour le suivre, & campa près de Chlumetz. Cette position coupa aux garnisons prussiennes de Tabor, Budweis & Frauenberg, toute communication avec l'armée du roi; & le corps auxiliaire de Saxe, qui avait passé la Moldau le 21 octobre près de Woworn, se joignit le lendemain à l'armée autrichienne, près de Woseczan. Un détachement de grenadiers autrichiens & de troupes légères, qui venaient de Moravie, essaya sous la con-

duite du colonel Franquini, d'enlever par ruſe un magaſin pruſſien qui était à Pardubitz, à la queue de l'armée; mais la garniſon ſe défendit ſi bien, que les aggreſſeurs furent repouſſés avec une perte conſidérable. C'était le 19 octobre. Quelques grenadiers Autrichiens, déguiſés en payſans, s'étaient avancés vers la place avec des voitures de fourage, & une troupe aſſez conſidérable les ſuivait ſecrettement, pour entrer dans la forteresſe avec eux. Mais la ruſe fut découverte, & l'ennemi obligé de ſe retirer après avoir mis le feu au magaſin.

La quantité de troupes légères autrichiennes qui couraient de côté & d'autre, empêchaient les commandans des garniſons pruſſiennes de recevoir les ordres du roi, qui aurait deſiré qu'ils ſe retiraſſent. Le major-général de Creutzen, qui commandait à Budweis, ſoutint un ſiège de 11 jours, & tua aux aſſiégeans 10 officiers & 200 ſoldats. Enfin n'ayant plus de poudre, il ſe vit obligé de ſe rendre priſonnier avec la garniſon. Le colonel de Kalnein ſe défendit juſqu'au

23 octobre, dans la forteresse de Tabor, contre les efforts du général Ghilani; mais n'ayant aucun secours à espérer, il fut obligé de se rendre, ainsi que le major Conradi qui commandait à Frauenberg; & tous deux furent faits prisonniers de guerre le même jour, avec leurs garnisons.

Le roi ne pouvait s'opposer à ces conquêtes, parce que le prince Charles était posté d'une manière très-avantageuse, à trois lieues de lui. Mais il résolut de l'attaquer; & le 24 octobre il s'avança tout près de l'aîle gauche des ennemis, composée en grande partie des Saxons auxiliaires. Il se trouva entre lui & l'armée ennemie un ruisseau marécageux qui l'arrêta dans sa marche & l'empêcha d'exécuter ses projets. Le lendemain Frédéric tenta de nouveau d'attaquer l'armée du prince en flanc; mais étant arrivé dans les environs de Neweklow, il trouva un si grand nombre d'étangs & de marais, que sa cavalerie ne put s'approcher de l'ennemi. Il retira donc son armée dans le camp de Konopischt, &

le général de Naſſau conduiſit l'arrière-garde. Bientôt après il forma le projet de retourner par Zaſſawa, & envoya Naſſau pour s'emparer des paſſages de Commerbourg & Zaſſawa qui pouvaient favoriſer cette route, & qui étaient occupés par les ennemis. Le prince en chaſſa le général Ghilani, & continua ſa route juſqu'à Collin, où il s'établit le mieux qu'il lui fut poſſible. Le 26 octobre, Frédéric paſſa auſſi par Zaſſawa, & ſe poſta près de Piſcheli. Il voulait prendre le poſte de Kuttenberg; mais le prince Charles y avait déjà mis une garniſon avant ſon arrivée, & l'armée pruſſienne qui s'avançait à Collin par Zaſmuck & Coſteletz, trouva déjà le mont S. Jean devant Kuttenberg, gardé par un détachement ennemi de 8000 hommes, & l'armée autrichienne campée de manière qu'il était impoſſible d'en approcher. Le roi établit ſon camp près de Collin, le 4 novembre; mais la rigueur de la ſaiſon & la diſette de fourage lui firent prendre la réſolution de mettre ſes troupes en quartier d'hiver derrière l'Elbe. En effet le 8, il paſſa ce fleuve &

se plaça sur la rive droite, de manière à pouvoir couvrir les postes de Collin & de Pardubitz. Il disposa aussi de lieue en lieue des grenadiers & des housards, pour observer l'ennemi & avertir à tems s'il tentait de passer l'Elbe. Nassau resta à Collin avec 13 bataillons & 10 escadrons, pour défendre ces postes ; & repoussa trois fois les attaques de l'ennemi qui voulut s'en emparer.

Le 15 novembre, l'armée ennemie, ayant tâché en vain de passer l'Elbe près de Pardubitz & de Przelautsch, voulut essayer de le faire dans un autre endroit. Comme le fleuve est guéable entre Collin & Pardubitz, il fut aisé aux Autrichiens d'envoyer de l'autre côté, des housards, qui se mirent en embuscade dans un grand bois, & qui, au moment du passage, éloignèrent les officiers & les housards prussiens chargés d'avertir les autres. Le 19 dans la matinée, un corps de grenadiers hongrois & saxons, commandé par les généraux de Schulenbourg & de Haxthausen, passa le fleuve en deux endroits près de Teinitz. Le bataillon de grenadiers de Wedel, sou-

tenu par celui de Budenbrok, ſe défendit courageuſement pendant quelque tems; mais enfin ils furent obligés de céder au nombre : toute l'armée autrichienne paſſa bientôt, & on coupa aux Pruſſiens toute communication avec Collin. Frédéric ſe voyant alors obligé de ſonger aux moyens de faciliter ſa jonction au général de Naſſau, ſe poſta près de Wiſcheniowitz, auſſi-tôt après le paſſage, & campa ſi près de l'armée ennemie, qui s'était avancée vers Chlumetz, qu'elle ne put s'oppoſer davantage à la retraite de ce général; il paſſa donc par Neu-Byczow & Nechanitz, & ſe joignit le 24 novembre à l'armée pruſſienne. Cette retraite eſt regardée comme un chef-d'œuvre.

Alors le roi ſongea à ſe retirer de Bohème en Siléſie. Il paſſa par Kœnigsgrætz, Jaromirs & Trautenau. Le 27 novembre il y eut une action près de Jaromirs. Les ennemis attaquèrent l'arrière-garde des Pruſſiens; mais après un feu de quatre heures ils furent repouſſés, & la perte fut égale de chaque côté.

Le major-général de Boſſe, qui eſ-

cortait la groſſe artillerie & les bagages avec un détachement conſidérable, rencontra les ennemis entre Liebau & Trautenau : on en vint aux mains, & les Pruſſiens ſe défendirent avec tant de courage, qu'il n'y eut pas un ſeul chariot de perdu. Enfin au commencement de décembre, toutes les troupes pruſſiennes avaient quitté la Bohême, à l'exception de la garniſon de Prague.

Lorſque les Autrichiens eurent paſſé l'Elbe, cette garniſon, commandée par le lieutenant-général d'Einſiedel, ſe trouva coupée du gros de l'armée. En conſéquence elle reçut ordre de ſortir de la place & de ſe retirer en Siléſie. Cette retraite, qui reſſemblait aſſez à une fuite, ne put ſe faire ſans une perte conſidérable. Les ſoldats avaient ordre de ſauter par-deſſus les fortifications. Pour le faire ſans danger, il fallut abandonner les poſtes de bonne heure ; ce qui donna aux bourgeois le tems de s'emparer des portes & des remparts. Auſſi-tôt l'ennemi qui était dans le voiſinage avec 500 hommes, entra dans la ville & s'empara des paſſages,

avant

avant que l'avant-garde des Prussiens fût tout-à-fait sortie & pût attaquer leur arrière-garde. Les Prussiens furent obligés de laisser à Prague quelques milliers de soldats malades & la plus grande partie des bagages & du canon. L'armée se retirait par Welwarn, Leutmeritz, Leipa & Gabel. Mais lorsque le corps que conduisait Einsiedel fut arrivé à Reichenberg, il se trompa de chemin, prit à gauche au lieu de prendre à droite, rencontra un corps de Saxons commandés par le général d'Arnim, & fut obligé de camper près de Hohwalde. L'ennemi était bien supérieur, & la situation d'Einsiedel très-fâcheuse. Mais le roi envoya, pour le dégager, le général de Nassau avec un corps de 12,000 hommes. Alors les Saxons, craignant de se trouver entre deux feux, se retirèrent vers Reichenberg & laissèrent les passages libres. Le 16 décembre, cette malheureuse garnison arriva, accablée de fatigue, en Silésie où elle prit ses quartiers d'hiver (*a*).

(*a*) Il est aisé de s'imaginer qu'un corps de troupes poursuivi par une armée considérable &

Lorſque le roi était entré dans la Bohème en 1744, il avait laiſſé dans la haute-Siléſie, ſous la conduite du général Marwitz, un corps de 15 à 18,000 hommes, qui était campé près de Neuſtadt dans la principauté d'Oppeln. Ce corps était deſtiné non-ſeulement à faire des incurſions dans la Moravie & à mettre cette province à contribution, mais auſſi à défendre la Siléſie contre les incurſions des Hongrois. En effet le comte de Palfy, palatin de Hongrie, avait envoyé par ordre de la reine une lettre circulaire à toute la nobleſſe, pour l'inviter à prendre les armes. Les Hongrois s'aſſemblèrent au mois de décembre

---

par des eſſaims de troupes légères, obligé de traverſer un pays plein de montagnes, par des chemins incommodes, & dans une ſaiſon pluvieuſe, ne peut faire une telle retraite ſans beaucoup de difficultés & de pertes. Il faut cependant que le roi n'ait pas jugé le mal ſi grand qu'on ſe l'imaginait généralement, car il parut ſi content de la conduite du général de Naſſau, que, dès qu'il arriva au camp, il ôta ſon propre cordon de l'aigle noir & le lui paſſa au cou.

1744, & ils marchaient contre la Siléfie, lorfque les troupes pruffiennes quittaient la Bohème.

Frédéric crut pouvoir les arrêter par des raifons, & le général Marwitz publia, par fes ordres, un écrit où on les affurait qu'on ne travaillait que pour la paix, & qu'on n'avait aucune envie de les inquiéter (34). Les Hongrois n'écoutèrent point ces raifons, & le général ne put s'établir dans la Moravie, ni exiger des contributions au-delà des frontières. Au mois de feptembre il mit des garnifons dans toute la haute-Siléfie autrichienne, forma un camp fortifié près de Troppau, & fit chaffer par un détachement commandé par les colonels Kalfow & Malachouski, les houfards & les régimens provinciaux qui étaient près de Fulneck & Wagftadt. On les repouffa fort avant dans la Moravie. Au mois d'octobre il fe préparait à faire dégager par les payfans de Siléfie les abattis qui bouchaient les paffages de la Moravie; mais les infurgens, d'un côté, & de l'autre, des détachemens de l'armée autrichienne l'obligèrent, au mois de

décembre, d'abandonner Troppau & Jægerndorf, & de se retirer jusqu'à Opeln.

Le roi, qui se rendit le 13 décembre de Schweidnitz à Berlin, laissa au prince Léopold de Dessau le commandement de toute l'armée restée en Silésie. Ce vieux héros conserva les postes des frontières de Bohème, destinés à couvrir la basse-Silésie; il renforça le corps de troupes qui était près de Frankenstein, sous les ordres du général Léwald; fit assembler dans les environs d'Otmachau & de Neisse, 25 bataillons & 90 escadrons, dans le dessein de repousser les ennemis qui étaient entrés dans la basse-Silésie: & il y réussit, comme nous le verrons bientôt.

Les succès des armes autrichiennes firent concevoir à la reine de Hongrie, l'espoir de reconquérir cette province. Elle fit connoître ses intentions, & tâcha de gagner l'affection des habitans, par un manifeste (35) & par la douceur. Par le premier elle leur déclarait que le roi de Prusse avait rompu le traité de Breslau, dans lequel elle lui cédait

la Siléſie, & qu'en conſéquence ils devaient la regarder comme leur ſouveraine légitime. Le roi fit répondre par une pièce de la même nature (*a*), qui engageait les Siléſiens à lui reſter fidèles, & leur défendait de favoriſer les entrepriſes de ſes ennemis, de quelque manière que ce pût être. Il revendiqua par des lettres avocatoires, tous ſes ſujets qui étaient au ſervice de la reine, & la reine de ſon côté défendit aux habitans de Siléſie & de Glatz d'obéir à cet ordre, parce que la paix de Breſlau leur laiſſait la liberté de ſervir celle des deux puiſſances qu'ils voudraient, & que la province de Siléſie lui appartenait, à cauſe de la rupture du traité de Breſlau. Tous ces écrits n'étaient rien ſans les armes. Le prince Charles vint le 18 décembre dans cette province avec la principale armée autrichienne ; mais

(*a*) On y prodigue aux Siléſiens les careſſes & les menaces ; & on déclare qu'on regardera comme des traîtres tous ceux qui entretiendront quelque correſpondance ou intelligence avec les ennemis du roi.

cette prise de possession ne lui en assura pas long-tems la propriété, car le prince de Dessau le repoussa le mois suivant.

Alors l'armée autrichienne sortit en diligence de la haute-Silésie, & se retira dans les montagnes des frontières de la Moravie, en rompant dans sa marche tous les ponts qu'elle rencontra sur son passage. Le prince fit aussi chasser les ennemis des environs de Patschkau, Weidenau & Johannisberg, par le lieutenant-général de Léwald, & ceux des environs d'Oppeln par le comte de Podewils. Le major-général de Kalsow & le colonel de Schwérin marchèrent contre le général Caroli qui était entré dans les terres de Rosenberg, Bernstadt & Oels, & le forcèrent de quitter ce pays: la forteresse de Cosel, qui avait été investie jusqu'alors, fut délivrée; & le lieutenant-général de Nassau, qui avait été envoyé à Ratibor avec un corps de troupes, s'était distingué dans ces contrées, & avait mis des garnisons dans Ratibor, Huetschin, Oderberg & Beneschau.

Léwald eut ordre de chasser l'enne-

mi du comté de Glatz. Le 14 février, il y eut une action assez vive près de Habelswerth. Il resta maître du champ de bataille, & l'ennemi évacua le comté. Les troupes se retirèrent en quartier d'hiver : mais elles n'y restèrent pas long-tems en repos ; car au mois de mars les insurgens reparurent en foule dans les principautés d'Oppeln & de Ratibor.

Au mois d'avril, les troupes combinées d'Autriche & de Saxe, qui avaient pris leurs quartiers d'hiver sur les frontières de la Moravie & de la Bohème, commencèrent à faire des mouvemens & à s'avancer vers Kœnigsgrætz. Leurs troupes légères, commandées par le général Nadasti, entrèrent dans les terres de la basse-Silésie, & les insurgens commencèrent de nouveau à se répandre dans la haute-Silésie. Le 8 avril ils attaquèrent Rosenberg, & firent prisonnier le major de Schaffstedt qui commandait dans cette place, ainsi que le lieutenant-colonel de Davied qui était accouru à son secours. Depuis ce tems il y eut presque tous les jours des escarmouches. Le major-général de

Haut-charmoi & le colonel de Winterfeld firent prisonniers quelques centaines d'insurgens près de Grosstrelitz & de Wirbitz ; & le roi, qui ne doutait pas que l'armée combinée ne cherchât à faire une irruption dans la basse-Silésie, fit de bons préparatifs pour la recevoir. Il retira ses troupes de la haute-Silésie, & assembla toutes ses forces dans la principauté de Schweidnitz.

Le 22 avril, le comte de Dohna se retira de Troppau & des environs. Les housards ennemis voulurent le suivre, mais le lieutenant-colonel de Déwitz les repoussa, & la marche fut heureuse. Le magasin d'Jægerndorf fut transféré à Neustadt, l'ennemi attaqua le convoi du général de Rochow & prit quelques chariots.

Le 22 mai, le margrave Charles quitta Jægerndorf & se retira à Neustadt. Dans sa marche il fut attaqué par un corps considérable de troupes ennemies ; il y eut une action fort vive, où les Autrichiens perdirent beaucoup de monde. Deux jours avant, Neustadt avait été attaqué, mais sans succès, quoique la garnison fût faible.

Au mois d'avril, tous les Prussiens s'étant retirés des montagnes vers Schweidnitz, les troupes légères de l'avant-garde des Autrichiens occupèrent les villes de Hirschberg, Landshout & Schmiedeberg, & levèrent par-tout de fortes contributions. Le roi envoya dans la contrée de Landshout le colonel de Winterfeld, qui fut soutenu par les généraux du Moulin & Stille. Le premier mai, Winterfeld attaqua quelques centaines d'ennemis, & s'établit le 20 près de Landshout. Là il fut attaqué le 22 mai par l'avant-garde autrichienne, & enfermé de toutes parts. Après un combat de cinq heures, le régiment de dragons de Mœllendorf vint à son secours, sous la conduite du général de Stille; l'ennemi fut chassé des hauteurs, & poursuivi jusques dans la plaine de Grissau (36).

Lorsque les troupes prussiennes se furent retirées de la haute-Silésie, les ennemis profitèrent de cet éloignement, & le 27 mai les Autrichiens prirent d'assaut la petite forteresse de Cosel, située sur l'Oder. Elle était gardée par un ba-

taillon d'un régiment de Saldern ; le major-général de Saldern, qui en avait le commandement, était mort quelques jours avant cette prise, & le colonel de Foris commandait à sa place. Un enseigne qui avait déserté avait indiqué aux ennemis la manière la plus avantageuse d'attaquer la place ; le colonel de Buccow profita de ses avis ; la place fut prise & la garnison fut faite prisonnière.

Le 13 mars le roi était parti pour rejoindre son armée en Silésie, & il s'arrêta d'abord à Neisse. Comme la marche de l'armée combinée n'était plus douteuse, il rassembla toutes ses forces & s'avança vers l'ennemi. Charles était posté très-avantageusement ; il s'agissait de l'attirer des montagnes dans la plaine, & le roi y réussit par ruse. Il feignit de vouloir se retirer vers Breslau, il fit travailler aux chemins, & un Italien établi à Schweidnitz, qui servait d'espion à l'armée autrichienne, fut obligé de donner avis au prince Charles, que les Prussiens étaient sur le point de se retirer vers cette ville. A cette nouvelle, le prince se hâta de sortir des montagnes.

Le 3 juin, les deux armées étaient en préſence. L'aîle gauche des Pruſſiens était appuyée contre Schweidnitz, & la droite contre le village de Jauernick. L'armée autrichienne avait ſon aîle droite près de Friedberg, & les Saxons qui formaient la gauche ſe trouvaient vers Ronſtock. L'endroit paraiſſait propre à une bataille. Mais au commencement de la nuit, le roi fit marcher ſon armée vers Strigau; & pendant la nuit il fit garnir de grenadiers & de canons les hauteurs qui ſont près de cette ville. Les ennemis, trompés par les feux du camp qu'on avait laiſſés allumés, ne ſoupçonnèrent point cette marche. Mais à la pointe du jour l'artillerie tonna, de ces hauteurs, ſur la cavalerie ſaxonne qui était vis-à-vis. En peu de tems, elle fut miſe en déſordre & forcée de céder; l'infanterie en fit autant, & bientôt après toute l'aîle gauche. L'attaque ne fut pas moins heureuſe ſur l'aîle des Autrichiens, qu'un marais empêchait de ſoutenir les Saxons. Après quelque réſiſtance, elle céda à l'impétuoſité des dragons pruſſiens, qui leur prirent 2500 hommes

& 67 étendarts. Le prince Henri, frère du roi, âgé de 18 ans, fefait dans cette affaire le fervice d'aide-de-camp général.

Quatre mille Autrichiens ou Saxons reftèrent fur le champ de bataille. Neuf mille furent faits prifonniers, parmi lefquels on comptait quatre généraux & deux cens officiers. Les Pruffiens qui perdirent environ deux mille hommes, prirent 76 drapeaux, 8 étendarts, 6 paires de timbales & 63 canons (37).

Louis XV avait envoyé au roi un officier nommé Latour, pour lui annoncer la victoire de Fontenoi. Cet officier fut témoin de la bataille de Friedberg; auffitôt après, Frédéric écrivit au roi de France : *J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous aviez tirée fur moi à Fontenoi.*

Rien n'eft plus étonnant que la malheureufe facilité avec laquelle on répare, de nos jours, ces fortes de pertes. Le prince Charles fe retira en Bohème avec les débris de fon armée; le 20 juin elle était campée & en affez bon état pour efpérer d'en impofer au vainqueur qui la pourfuivait.

En effet après la bataille de Friedberg le roi se rendit en Bohème, & s'approcha des bords de la Metau ; le prince Charles s'était campé très-avantageusement derrière Kœnigsgrætz, sur le bord de l'Adler, de manière qu'il avait cette ville en front, & que les flancs & la queue étaient défendus par des marais, des bois & des montagnes. Le roi campa près de Cralowelhota. Le 26 juin il envoya de là le lieutenant-général de Nassau avec un corps de 8 bataillons & de 15 escadrons, dans la haute-Silésie, pour délivrer ce pays des incursions continuelles des troupes légères autrichiennes, & reprendre Cosel, s'il était possible.

Cet habile général dirigea sa marche vers Reichenstein. Cette marche fit craindre aux ennemis qui se trouvaient dans la basse-Silésie, qu'on ne leur coupât les communications ; & tous se retirèrent à Neustadt. Mais lorsque Nassau eut rassemblé tous les renforts qui lui étaient destinés, il s'avança vers cette ville, attaqua vivement l'ennemi, lui prit plus de 200 chevaux de housards, & le força à la quitter & à se retirer vers

Jægerndorf. Ce général s'établit alors près de Neuftadt, & fit des préparatifs pour reprendre Cofel. L'ennemi, qui avait raffemblé dans cette contrée un corps de troupes confidérable, fit plufieurs efforts contre les poftes pruffiens de Ziegenhals & Falkenberg; mais il fut vivement repouffé par le lieutenant-colonel de Kalkreuth & le major de Queis. Il fit auffi fur l'aîle gauche des Pruffiens des tentatives qui ne réuffirent pas mieux. Par-tout il fut repouffé avec perte. Naffau, loin de faire attention à ces efcarmouches, fit des mouvemens vers Freudenthal, Wurbenthal & Engelsberg, pour faire accroire à l'ennemi qu'il voulait tenter d'entrer dans la Moravie de ce côté, & lui faire prendre le change fur le deffein qu'il avait d'affièger Cofel. Lorfque tout fut préparé pour le fiège, il fe mit en marche & s'avança droit vers Leobfchutz; mais tout-d'un-coup il tourna à droite, & parut devant Cofel le 26 août, au moment où le major-général de Haut-charmoi fe montra de l'autre côté avec un corps de troupes & des bateaux chargés de provifions. Il fe campa

avantageusement & se fortifia de manière qu'il était impossible d'approcher de la forteresse, & que l'armée ennemie, forte de 20,000 hommes, ne pouvait risquer de faire lever le siège sans s'exposer à un danger évident. Dans la nuit du 31 août au premier septembre, la forteresse fut prise, & le baron de Flandrini qui y commandait fut fait prisonnier avec sa garnison.

Après la prise de Cosel, le général de Nassau se posta entre Jægerndorf & Neustadt, dans les environs de Hozenplotz & Roswalde; & il s'y fortifia de manière à couvrir la basse-Silésie & à pouvoir en même tems observer l'ennemi. Au mois d'octobre, le roi lui envoya un renfort commandé par le major-général de Winterfeld: alors il fit un mouvement en avant, pour chasser l'ennemi de toute la Silésie; il mit des garnisons à Troppau & Jægerndorf, ainsi qu'à la forteresse de Grætz. Le 20 octobre il attaqua le corps ennemi près de Hultschin, il lui tua 100 hommes, & l'obligea à se retirer vers Teschen & la Moravie. Après cela il leva dans cette

province des contributions & des vivres, & s'avança jufqu'à Borawa : mais l'ennemi reçut des renforts confidérables de fon armée principale ; & au milieu de novembre, fes troupes légères parurent en grand nombre dans les environs de Schweidnitz & dans les endroits habités des montagnes de Siléfie, & tirèrent par-tout de grandes contributions. Ces circonftances obligèrent le général de Naffau à fe retirer de Troppau vers la baffe-Siléfie ; & c'eft ce qu'il fit le 19 novembre, renonçant au projet d'entrer plus avant dans la Moravie. Après quelques efcarmouches, qui tournèrent à l'avantage des Pruffiens, il parvint à chaffer de la baffe-Siléfie tous les partis ennemis qui s'y trouvaient. Au milieu de décembre, le roi lui ordonna de retourner dans la haute-Siléfie, de s'y établir d'une manière folide, & de chaffer les ennemis qui fefaient de nouvelles incurfions depuis fon départ. Il alla jufqu'à Neiffe, mit de nouveau des garnifons à Oppeln & Patfchau ; & le 26 décembre il fe préparait à attaquer l'ennemi, lorfqu'il apprit qu'on avait fait

la trève qui fut ſuivie de la paix. Il reçut ordre de ſuſpendre les hoſtilités contre les troupes & les pays autrichiens. Le ſeul échec des Pruſſiens dans cette entrepriſe, c'eſt qu'un détachement commandé par le colonel de Krumenau & le major de Hirſch, exigeant des contributions dans la Moravie, ne prit pas aſſez de précautions, fut attaqué le 7 novembre auprès de Bentſch, & battu par un corps d'ennemi ſupérieur en nombre.

Pendant l'été, les deux grandes armées étaient reſtées en Bohème, aſſez près l'une de l'autre, mais il n'y eut que quelques eſcarmouches entre des petits partis; & il eſt très-vraiſemblable que les démarches que feſait alors le roi d'Angleterre pour amener à la paix les puiſſances ennemies, furent en partie cauſe qu'il n'y eut point d'action déciſive. Le 19 juillet, le roi paſſa l'Elbe près de Lochanitz, & campa près de Chlum, environ à deux lieues de la grande armée ennemie. Mais il n'y eut point de bataille. Les chefs de l'armée ennemie qui avaient une quantité prodigieuſe de trou-

pes légères, s'occupèrent uniquement à empêcher le roi de trouver des vivres & du fourrage, afin de l'obliger à quitter la Bohème fans livrer bataille. Lorfque le prince Charles eut reçu des renforts, il paffa l'Adler, & établit fon camp près d'Aujeft dans une fituation fort avantageufe, car fon aîle gauche était appuyée fur l'Elbe. Le roi fe plaça non moins avantageufement près de Jaromirs. Les deux armées avaient envoyé des détachemens en Saxe. La plus grande partie des Saxons auxiliaires étaient retournés dans leur patrie, & le roi avait envoyé deux détachemens dans le duché de Magdebourg, pour renforcer l'armée que le prince regnant d'Anhalt commandait dans cette province. Le général de Naffau était auffi parti pour la Siléfie avec un corps confidérable; de forte que l'armée du roi était beaucoup plus faible que celle des ennemis. Ajoutez à cela les détachemens continuels qu'il était obligé d'envoyer à la queue de l'armée, pour faciliter l'accès des convois de vivres qu'on ne pouvait amener qu'à la pointe de l'épée. Il y eut pendant l'été plufieurs

escarmouches peu considérables dont je ne parlerai point, pour passer à la description de la bataille de Soor.

Le roi manquait de vivres; il fallait se battre pour chaque botte de paille; l'automne qui approchait commençait à gâter les chemins, & Frédéric ne possédait en Bohème aucune place tenable. Toutes ces considérations l'engagèrent à quitter le 18 septembre le camp de Jaromirs, & à venir s'établir près de Staudenz. Le prince Charles le suivait, & afin de cacher ses mouvemens aux Prussiens & d'être instruit des leurs, il fit entourer l'armée du roi par ses troupes légères. Il résolut d'attaquer & de forcer Frédéric à une bataille, persuadé que la victoire pouvait lui procurer de grands avantages, & que sa défaite ne pouvait être de grande conséquence, attendu que le roi serait toujours obligé de quitter la Bohème. Il crut qu'il suffirait, pour être vainqueur, d'attaquer les Prussiens à l'improviste. Il prit bien toutes ses mesures, fit une marche forcée pour les attaquer dans le camp de Staudenz du côté de Prausnitz, & le matin 20 septembre,

il parut à une demi-lieue de leur camp. L'attaque fut vive & précipitée. Les Pruſſiens ſurpris, bien inférieurs en nombre & placés dans des collines entrecoupées par des chemins creux, de petits marais & des boſquets, ne perdirent point courage, & les ennemis furent battus.

Les connaiſſeurs admirent le plan des Autrichiens pour cette bataille. Le général Nadaſti qui avait tourné autour du camp pruſſien, devait l'attaquer en queue, pendant que la principale attaque ſe ferait faite ſur l'aîle droite. Les paſſages de la Siléſie étaient garnis de troupes hongroiſes, & les Pruſſiens étaient enfermés de tous côtés. Le prince Charles avait garni quelques hauteurs avantageuſes ſituées vis-à-vis du camp pruſſien, d'où il fit ſur l'aîle droite une attaque des plus vives, qui empêcha la cavalerie d'en ſortir. Frédéric avait chargé le général Schlichting de couvrir le camp & les bagages. Il ne le fit point. Lorſqu'on lui en fit des reproches, il répondit : *Comment peut-on ſonger à des bagages, lorſqu'il s'agit d'une bataille & de l'honneur ?* Nadaſti occupé à piller ces bagages, laiſſa aux Pruſſiens le tems

de se former en ordre de bataille. Cette imprudence lui coûta la victoire. Ils firent à leur tour de vives attaques, forcèrent les ennemis à quitter leurs postes avantageux, & restèrent maîtres du champ de bataille. Six mille Autrichiens furent tués ou faits prisonniers, on leur prit 21 canons & 12 drapeaux ; & ils furent obligés de se retirer jusqu'à Jaromirs (38).

Malgré cet avantage, Frédéric ne jugea pas à propos de rester plus long-tems dans la Bohème, pays ruiné depuis quelques années par les horreurs de la guerre. Il conduisit son armée en Silésie par les chemins creux de Schazlar. La saison ne permettait plus aucune entreprise de part & d'autre. Les montagnes étaient déjà couvertes de neige, & les chemins si mauvais, qu'on perdit plusieurs chariots de bagages. Les ennemis firent encore une attaque sur l'arrière-garde, tuèrent 40 Prussiens & en blessèrent 250. Enfin le 16 octobre, l'armée prussienne campa entre Liebau & Schazlar. Le roi cantonna ses troupes de manière que la cavalerie se trouva dans la plaine de Schweidnitz & Strigau, & l'infanterie au pied des

montagnes de Siléſie. Après cela, il confia le commandement de l'armée au prince-héréditaire de Deſſau, & prit la route de Berlin, où il arriva le premier novembre.

Les troupes pruſſiennes étaient cantonnées de manière à pouvoir ſe raſſembler en peu de tems. Le roi qui était bien inſtruit des projets de ſes ennemis, s'occupa à des préparatifs propres à les prévenir.

Marie-Thérèſe n'avait point renoncé au projet de reconquérir la Siléſie. C'eſt ce qui lui avait fait éluder les propoſitions de paix qu'on lui fit cette année, comme nous le verrons bientôt. Elle eſpérait voir l'impératrice de Ruſſie & la république de Pologne entrer dans l'alliance de Varſovie.

On avait admiré le courage avec lequel cette princeſſe, cinq ans auparavant, avait réſolu de défendre ſes états contre la France, la Pruſſe, la Bavière & d'autres puiſſances, quoiqu'elle n'eût ni troupes, ni argent, ni alliés. Alors on était étonné de la hardieſſe du plan dont elle oſait entreprendre l'exécution. Le voici.

Marie-Thérèse avait dessein d'attaquer le roi de Prusse dans ses propres états. Le prince de Lorraine devait entrer par la Lusace dans la Marche de Brandebourg; tandis qu'une autre armée entrerait dans la Silésie, & que 10,000 hommes commandés par le général Grün, se joindraient aux Saxons, & s'avanceraient contre Berlin.

Les secours que la reine attendait des Hollandais devaient donner beaucoup de poids à ses espérances. Son armée montait à 200,000 hommes, celle de ses alliés n'était pas moins considérable; & le parti contraire était soutenu par 400,000 hommes, Français, Prussiens, Bavarois, Espagnols, Napolitains & autres. Voilà donc 800,000 hommes prêts à s'égorger & à s'exterminer, au milieu de cette partie de la terre que l'on nomme *policée*, & dans un siècle auquel on n'a pas rougi de donner le nom de *siècle philosophe*.

Ce spectacle donné par des chrétiens, toucha le Turc Mahomet V (39). Il voulut mettre la paix entr'eux. Il fit des représentations aux différentes cours,

& offrait ſa médiation. Ces démarches extraordinaires ſurprirent l'Europe, ſans avoir aucun effet; & la guerre continua même au milieu des rigueurs de l'hiver.

Frédéric fit bientôt diſſiper les projets de ſon ennemi. Il s'avança contre les Autrichiens qui étaient entrés le 20 novembre en Luſace, ſous la conduite du prince Charles, & qui s'étaient cantonnés dans une vaſte étendue, n'attendant que le corps du général Grün pour commencer l'exécution de leurs entrepriſes.

Le 23 novembre, il paſſa, près de Lauban, la rivière de Queis, qui ſépare, en cet endroit, la Siléſie de la Luſace. On avait laiſſé croire à l'ennemi que les Pruſſiens ſe retireraient dans la Siléſie, pour couvrir la Marche-électorale. Ce mouvement inattendu ſe fit ſi promptement, que l'armée combinée n'eut pas le tems de ſe préparer à la défenſe. Trois régimens de cuiraſſiers ſaxons & un régiment d'infanterie de Saxe-Gotha, commandés par le général Buchner, furent attaqués & défaits près de Hennersdorf par l'avant-garde du roi, qui

fit

fit 1000 prisonniers. Frédéric qui la suivait avec le corps de l'armée, s'avança sur les Autrichiens qui se retirèrent derrière Neisse, abandonnèrent Gœrlitz & ses magasins à la défense d'une foible garnison, & reprirent la route de Bohème par Zittau, non sans perdre une grande partie de leurs bagages. Le roi s'empara des magasins de Gœrlitz, & fit la garnison prisonnière ; prit pareillement ceux de Guben ; & après ces expéditions, il fit reposer son armée qui était très-fatiguée, & établit son quartier-général à Gœrlitz. Elle était cantonnée vers Lauban ; Gœrlitz, Zittau & Bautzen. Là il voulait attendre des nouvelles de celle qui était en Saxe sous la conduite du prince régnant de Dessau. Il fit aussi retourner Winterfeld en Silésie avec un renfort, pour réprimer avec plus de force les incursions des troupes légères ennemies. Mais lorsque la grande armée autrichienne retourna de Bohème en Saxe par le cercle de Leutmeritz, il fut nécessaire de renforcer celle du prince d'Anhalt. En conséquence, on lui envoya le lieu-

tenant-général de Lewald avec 10 bataillons & 30 escadrons ; & le roi lui-même entra en Saxe avec l'armée, par Kœnigsbruck & Meissen.

Dès les années 1743 & 1744, le roi de Pologne, en qualité d'électeur de Saxe, avait fait une alliance étroite avec la reine de Hongrie, & lui avait envoyé en Bohème une armée de 24,000 hommes de troupes auxiliaires. Il sembla même à la diète de Grodno, qu'on voulait engager la nation polonaise à commander *la Posspolite* ou arrière-ban, & à prendre part aux troubles qui s'étaient élevés dans son voisinage. Le prince Lubomirski en fit la proposition. Wallenrodt, ministre de Prusse à la diète, fit des représentations contraires & détourna la république de se mêler dans cette guerre. Enfin la rupture de l'assemblée détruisit les espérances de quelques grands, prêts à soutenir le parti des Autrichiens. La Saxe s'unit plus particulièrement encore avec la reine de Hongrie, par la quadruple alliance conclue à Varsovie, où la Grande-Bretagne & les Etats-généraux avaient promis des

fubſides, pour mettre ſur pied & entretenir 30,000 hommes. C'eſt en conſéquence de cette union, que les troupes auxiliaires de Saxe s'étaient réunies avec l'armée hongroiſe qui entrait en Siléſie.

La mort de l'empereur Charles VII, arrivée le 20 janvier, ayant mis fin à l'union de Francfort, le roi de Pruſſe fit déclarer à la cour de Dreſde, que ſi les troupes Saxonnes entraient dans la Siléſie, il regarderait cette démarche comme une véritable attaque, & qu'il ſe croirait obligé d'uſer de repréſailles. Ces repréſentations n'ayant point arrêté les Saxons, le roi publia au mois d'août 1745 un manifeſte, où il expoſait les raiſons qu'il avait de traiter la Saxe en ennemie (40). En même tems, le prince d'Anhalt-Deſſau eut ordre de raſſembler les régimens qui ſe trouvaient dans la province. On lui envoya un renfort de la Siléſie, après quoi il alla camper près de Dieskau ſur les frontières de la Saxe. La cour de Saxe aſſembla d'abord ſes troupes auprès de Merſebourg, puis après avoir rappellé de Bohème les troupes auxiliaires qu'elle

avait dans l'armée autrichienne, elle fit camper l'armée entière près de Leipzig. Cependant le roi d'Angleterre travaillait à faire la paix, & l'on attendait que l'impératrice de Russie se déclarât, selon la promesse qu'elle avait faite de donner du secours au cas que l'on attaquât la Saxe. Ces deux circonstances retardèrent les hostilités. Au mois d'octobre, les deux armées se séparèrent. Ce repos apparent fut interrompu au mois de novembre, lorsque l'armée autrichienne entra dans la Lusace pour faire une entreprise contre la Marche électorale. Le but des ennemis était d'empêcher le roi de compléter son armée pendant l'hiver, comme il avait fait en 1744, & de l'attaquer dans ses provinces héréditaires. Frédéric qui n'ignorait pas leurs desseins, rassembla en diligence ses troupes dispersées dans la Silésie & le duché de Magdebourg, s'avança en Lusace contre les Autrichiens, & ordonna au prince d'Anhalt d'entrer dans les pays de l'électorat de Saxe.

Ce prince y entra le 29 Novembre. Les régimens saxons retranchés dans le

camp de Leipzig, sous les ordres du comte Renard, n'osèrent se défendre; Leipzig fut prise. Il s'empara ensuite, sans aucune perte, de la ville de Torgau, & du poste de Meissen fort important à cause de l'Elbe; facilita sa jonction avec le général Lewald que le roi lui envoyait avec un renfort, & se plaça favorablement près de Neustadt. L'armée saxonne, renforcée par le corps de Grün, s'était campée près de Kesseldorf, & attendait l'ennemi dans une position avantageuse qui couvrait la ville de Dresde.

Cependant Frédéric avait souvent proposé la paix. Quand on lit les lettres qu'il écrivit à ce sujet jusqu'au 11 décembre à M. de Villiers, ambassadeur Anglais à la cour de Saxe, on est enchanté de sa conduite; on ne peut s'empêcher de lui desirer la victoire, & de voir son ennemi un peu humilié. A la fin, Auguste prêta l'oreille à ses propositions; mais deux jours trop tard pour empêcher le carnage qui se fit le 15 décembre. Depuis le premier de ce mois, Auguste était à Prague. La lettre

par laquelle M. de Villiers donne avis au roi des dispositions de ce prince, est du 13 ; le roi la reçut le 15, le jour même de la bataille de Kesseldorf. Une nuit plutôt, cette lettre sauvait la vie à 10,000 hommes (41).

Le prince d'Anhalt attaqua donc les Saxons le 15 décembre, & après une bataille sanglante, il remporta une victoire complète. Les ennemis qui avaient l'avantage de la position, repoussèrent deux fois les assaillans qui voulaient s'emparer du village de Kesseldorf. Mais au milieu des cris de victoire, les grenadiers autrichiens & saxons abandonnant leurs postes, & poursuivant les Prussiens, les dragons de Bonin & les cuirassiers de Stille, que le prince lança aussi-tôt sur eux, les culbutèrent pêle-mêle dans le village, & cet avantage décida de la victoire.

Elle fut complète pour les Prussiens. Les Autrichiens qui ne purent avoir part à la bataille à cause d'un marais qui les retenait, suivirent les débris de l'armée. Cette victoire coûta au roi 4000 hommes

tant tués que bleſſés. Trois mille Saxons reſtèrent ſur le champ de bataille, autant furent bleſſés, & 5000 faits priſonniers : parmi leſquels on comptait quatre généraux (42).

On remarque que le roi de Pruſſe & le prince Charles de Lorraine furent ſimples ſpectateurs de cette bataille, chacun avec ſon armée. Le dernier s'étant rendu quelque tems auparavant, de Bohème en Saxe, ſe trouva devant les portes de Dreſde le jour du combat, aſſez près de l'armée ſaxonne ; le roi était allé à ſa rencontre juſqu'à Meiſſen ; & ils attendaient l'un & l'autre l'iſſue de la bataille.

Le lendemain, les débris de l'armée vaincue allèrent rejoindre celle des Autrichiens près de Dreſde. Frédéric réunit la ſienne aux vainqueurs & marcha vers cette ville. Le prince Charles n'avait d'autre parti à prendre que de riſquer une bataille, ou de ſe jetter dans la ville, ou enfin d'abandonner la Saxe. Il préféra le dernier ; & le 17 décembre, il retourna en Bohème par Pirna avec ſon armée & celle des Saxons.

Là garnifon & les habitans de Drefde évitèrent un fiège en ouvrant volontairement leurs portes, & en offrant une fomme au vainqueur. Le comte de Brühl avait fait démolir les fortifications de cette ville pour agrandir fes jardins. Auffi lorfque les Pruffiens fe préfentèrent, le commandant fe rendit en difant: *qu'il ne pouvait pas fe défendre dans un jardin de plaifance.* Frédéric alla au château voir les enfans du roi de Pologne qu'on y avait laiffés, & les embraffa tendrement; il défendit de caufer le moindre défordre; & le même jour, il offrit la paix à Augufte du milieu de fa capitale (43). La ville s'apperçut à peine qu'elle eût changé de maître. Les Saxons accoutumés aux plaifirs, prirent part aux fêtes de la victoire. On les vit affifter au *Te Deum*, aux bals & à l'opéra, comme s'ils euffent été les vainqueurs. Les apparences de la paix juftifièrent cette conduite. Si la fortune ne fe fût pas déclarée pour Frédéric, il y a lieu de croire que la guerre aurait duré beaucoup plus long-tems.

La modération du roi au milieu des succès les plus brillans, ne laissait plus à Auguste & à Marie-Thérèse aucun prétexte plausible de refuser la paix qu'il leur offrait. Peu de jours après, elle se fit par l'entremise du roi d'Angleterre. Frédéric la signa à Dresde le 25 décembre. Il se contenta d'un million d'écus & d'une nouvelle cession de la Silésie; de son côté, il reconnut pour empereur François-Etienne, époux de la reine. Pour se faire une idée des négociations de cette paix, il faut remonter jusqu'à la convention d'Hanovre, faite le 26 août 1745 entre l'Angleterre & la Prusse. Le roi d'Angleterre irrité contre les Français, qui promettaient des secours au prétendant, voulait faire la paix en Allemagne, afin de pouvoir plus aisément se venger de la couronne de France. Cette convention devait servir de base pour appaiser les troubles qui régnaient entre les cours de Prusse, de Hongrie & de Pologne. Il était si déterminé à poursuivre ce dessein, que lorsque la reine de Hongrie refusa d'accéder à cette convention, il cessa de lui payer

les subsides. Frédéric qui ne songeait point à faire de nouvelles conquêtes, & qui voulait faire la paix sur le pied de la convention d'Hanovre & garder la Silésie, persista constamment dans ses principes, lorsque la reine de Hongrie, voulant tenter encore le sort des armes, le força de se battre à Soor, & se prépara à de nouvelles attaques. Le comte de Podewils, ministre de Prusse, eut ordre exprès d'écrire à M. de Villiers, & de le prier de faire tout son possible pour engager la cour de Dresde à la paix; & le roi fesait toutes ces démarches dans un tems où il avait chassé ses ennemis de la Lusace, & que l'armée du Prince d'Anhalt était déjà en Saxe. Lorsqu'il fut maître de Dresde, il continua de proposer la paix, & ne demanda que ce qu'il avait demandé avant ses derniers succès (44).

Telle fut la fin de cette guerre qui apprit aux Saxons combien il est dangereux de se mêler dans les querelles de ses voisins. L'année 1745 nous offre quelques évènemens politiques dont nous allons reprendre le fil.

La mort de Charles VII semblait devoir finir la guerre, ou du moins changer les intentions du Roi. Ses liaisons avec l'empereur étant finies, il ne pouvait plus la continuer qu'en qualité de puissance auxiliaire; mais la reine de Hongrie avait formé le projet de reconquérir la Silésie, & elle rejettait toutes les propositions qui tendaient à faire la paix sur le pied du traité de Breslau, & à laisser au roi la possession de la partie de la Silésie qu'on lui avait cédée. La quadruple alliance, faite à Varsovie, semblait faciliter l'exécution de ce projet. Un autre dessein non moins important occupait la cour de Vienne; c'était de faire passer de nouveau la couronne impériale dans la maison d'Autriche. Il semblait qu'on pouvait en venir à bout sans le consentement de l'électeur de Brandebourg & de l'électeur Palatin; car en fesant la paix avec le nouvel électeur de Bavière, on s'était assuré de la pluralité des voix. Le roi envoya des ambassadeurs à Francfort pour assister à l'élection. Mais voyant qu'il n'était soutenu que par le seul électeur

Palatin, il ſe contenta de ſignifier au collège des électeurs, un mémoire par lequel il déclarait, qu'avant de pouvoir procéder à l'élection, il fallait délibérer ſur les points ſuivans :

1°. Si les électeurs à qui appartenait l'élection, avaient été convoqués & avaient comparu.

2°. S'il y avait eu liberté & ſûreté entière à l'égard du lieu de l'élection.

3°. Si l'on n'avait point effectué la pluralité des voix par des promeſſes, contraintes, traités ou autres choſes contraires au ferment des électeurs. A ces articles il ajouta une proteſtation contre l'ouverture des conférences pour l'élection. On n'eut égard ni aux articles, ni à la proteſtation. Les ambaſſadeurs de Brandebourg & du Palatinat demandèrent que l'on retardât l'élection de quelques ſemaines : on les refuſa encore ; de manière que ne voyant plus aucune reſſource pour l'empêcher, ils partirent de Francfort. Le grand-duc de Toſcane fut donc élu à la pluralité des voix ; mais les deux électeurs oppoſans ne le reconnurent qu'à la paix de Dreſde.

La France avait en Allemagne une armée nombreuse commandée par le prince de Conti ; elle avait déclaré que son unique but était de soutenir & défendre les droits & les libertés de l'Empire, & d'en éloigner les malheurs qui pourraient résulter d'une élection forcée. Mais la reine de Hongrie renforça tellement son armée, qu'elle obligea le prince de Conti à se retirer au-delà du Rhin, & à laisser le champ libre à l'armée autrichienne. Cette retraite est fameuse. Il n'aurait manqué au prince de Conti que des renforts suffisans ; mais alors la France songeait plutôt à faire des conquêtes dans les Pays-bas, au lieu que Marie-Thérèse négligeait la guerre des Pays-bas & d'Italie, & portait toute son attention sur l'élection de l'empereur & la conquête de la Silésie.

Frédéric qui pensait que la France aurait pu le soutenir dans l'expédition de Bohême, était mécontent de cette puissance. Il n'était pas éloigné de faire la paix après la mort de l'empereur : mais les cours de France & de Bavière l'engagèrent à continuer la guerre. Marie-

Thérèse, en refusant de faire le traité sur le pied de la paix de Breslau, favorisa les desseins des deux cours. Ainsi le roi resta toujours lié avec la France; & quoique la Bavière eût fait la paix avec l'Autriche, & que la retraite du prince de Conti eût laissé tomber tout le poids de la guerre sur Frédéric, ce prince n'en fut pas moins fidèle à ses engagemens, & rien ne put le déterminer à se tourner contre cette puissance.

Dans le courant de l'année 1745, Frédéric eut des négociations importantes avec la cour de Russie. Elles tendaient à empêcher les troupes auxiliaires assemblées en Livonie, de faire une irruption dans la Prusse, au cas que le roi attaquât la Saxe. Il eut le bonheur de persuader au ministère Russe que la Saxe & l'Autriche l'avaient attaqué, & qu'en conséquence ce n'était plus le cas où la Russie était obligée à des secours. Enfin la paix fut faite avant que les troupes russes fussent en état de faire quelqu'entreprise.

Jusqu'au milieu de la même année,

Frédéric travailla à détourner la cour électorale de Saxe de faire marcher ses troupes contre la Silésie ; & en même tems il tenta, avec la cour de France, d'engager le roi de Pologne à recevoir la dignité impériale. Mais Auguste ayant persisté dans son union avec l'Autriche, Frédéric commença la guerre de Saxe, dont nous avons vu l'issue.

Les démêlés de la Prusse avec la maison électorale de Hanovre, au sujet de la principauté d'Ostfrise, continuaient toujours. Le roi fit exposer dans un écrit les droits sur lesquels étaient fondées ses prétentions. Il demanda l'investiture de cette principauté ; & l'électeur de Bavière la lui conféra en qualité de vicaire de l'empire. La cour électorale de Brunswic protesta. D'un autre côté, le roi d'Angleterre, qui travaillait sans relâche à faire la paix entre la Prusse & l'Autriche, parvint enfin à conclure au mois d'août, la convention de Hanovre, qui servit dans la suite de fondement à la paix ; & c'est par ses soins, comme nous l'avons vu, que fut faite la paix de Dresde.

Les états-généraux de Hollande, en accédant à la quadruple alliance, s'étaient éloignés de la Prusse. Non-seulement ils promirent des secours à ses ennemis, au cas que le roi attaquât la Saxe; mais ils refusèrent aussi leur médiation pour la paix. Cependant ils ne fournirent aucun secours, parce que les Français leur donnaient assez d'affaires chez eux, & qu'ils auraient pu les punir d'avoir manqué à la Prusse.

Du reste, la bonne intelligence avait régné entre les états de l'Empire & les autres puissances de l'Europe. On avait seulement fait de vives représentations à l'électeur de Mayence, parce qu'il avait fait inviter à la dernière élection la Bohème qui en avait été exclue. Il s'éleva aussi à Francfort quelques différends avec le Directoire évangélique. L'électeur de Brandebourg demandait à l'ambassadeur de l'électeur de Saxe, qu'il y eût une conférence entre les ambassadeurs des princes de la religion évangélique, pour convenir de ce qu'on insérerait dans la capitulation du nouvel empereur, au sujet des états évangéli-

ques. L'ambassadeur de Saxe refusa d'y consentir, ce qui engagea celui de Brandebourg à former dans son propre logement la conférence qu'il jugeait nécessaire (45).



QUATRIÈME PÉRIODE,

Depuis la paix de Drefde, jufqu'au commencement de la guerre de fept ans.

1745—1756.

CETTE période ne fut marquée par aucune guerre; Frédéric montra au milieu de la paix, qu'il eft des génies que la nature à rendus propres à tout, & qui n'ont qu'à vouloir, pour faire de grandes chofes dans tous les genres. Il mit à profit les inftans de loifir que lui laiffa la paix, pour fe difpofer de plus en plus à faire la guerre. Perfonne ne fentit mieux que lui, que toutes les branches de l'adminiftration fe communiquent, dépendent les unes des autres, & concourent enfemble à donner une bafe folide à un état. Perfuadé qu'un inftant de négligence ou

de découragement dans une ſeule partie, pouvait lui faire perdre le fruit de ſes peines & de ſes victoires, il travailla ſans relâche à élever contre ſes ennemis une barrière inſurmontable. Il connut en quoi conſiſte la véritable force des états, & il porta des ſoins infatigables ſur l'agriculture, la population, les finances, les impôts, la légiſlation, le commerce. Tous ces ſoins ne lui firent point perdre de vue les négociations. Nous allons décrire ici cette partie de ſon adminiſtration, parce qu'elle a un rapport plus eſſentiel à la guerre de ſept ans dont nous parlerons enſuite, & qu'elle nous offre le fil le plus propre à nous y conduire. Nous réunirons dans les volumes ſuivans, tout ce qui a rapport aux autres parties de l'adminiſtration ou de la vie privée & littéraire de ce grand roi.

La paix de Dreſde donna lieu à un grand nombre de négociations. Le roi fit demander à l'empire la garantie de cette paix; mais il trouva des difficultés auxquelles il ne s'était pas attendu. La reine de Hongrie déclara que cette garan-

tie ne pourrait avoir lieu, à moins que l'empire ne renouvellât en même tems celle de la pragmatique-ſanction. Le roi répondit que la garantie de ce dernier traité n'avait rien de commun avec celle de la paix de Dresde. On n'entendit point ces raiſons; & ce ne fut qu'en 1751, à la paix d'Aix-la-Chapelle, que cette garantie fut aſſurée.

On fit les mêmes démarches à la cour de Londres, & on fut plus heureux. La garantie fut accordée ſans difficulté, par un acte particulier du roi d'Angleterre.

On ne put engager la cour de Ruſſie ni les Etats-généraux à ſuivre cet exemple; on découvrit dans la ſuite les motifs qui avaient engagé la première à ce refus. En effet, le 22 mai 1746, la Ruſſie avait conclu avec l'impératrice-reine un traité dont un article ſecret était contraire aux deſſeins de la Pruſſe (46).

La Suède accorda non-ſeulement la garantie l'année ſuivante, mais elle conclut auſſi un traité d'alliance & de garantie réciproque avec la Pruſſe.

Les mauvais bruits que l'on avait fait courir pour éloigner la Pologne du parti

du roi, furent diffipés par des affurances contraires; & la république crut, ou parut croire qu'on n'avait aucun mauvais deffein fur fes états.

La cour de Saxe remplit les conditions du traité de Drefde. Des commiffaires du roi fe trouvèrent à Leipzig à la foire de pâques 1746, & reçurent le million d'écus ftipulé. On établit auffi une commiffion pour arranger l'échange du village de Schildo dont il eft parlé dans le même traité. Mais on ne put rien finir, parce que l'équivalent que le roi voulait donner à la cour de Saxe, ne paraiffait pas fuffifant à cette dernière.

Cependant les troupes vidèrent la Saxe. Le 26 janvier 1746 il n'y avait plus que deux bataillons de grenadiers, deftinés à couvrir le lazaret qui fe trouvait à Meiffen; & au printems ils fortirent également de la province.

Frédéric avait promis de reconnaître l'élection de François; il remplit cet article, & envoya à cet effet un acte authentique à la diète de Ratisbonne. L'empereur, de fon côté, donna au roi de Pruffe un privilège de *non appellando*, pour tous fes états fitués dans l'Empire.

Quelques propofitions de la diète de Ratisbonne occupèrent auffi le cabinet de Berlin pendant l'année 1746. L'empereur vouloit qu'on affemblât une armée impériale pour l'envoyer fur les frontières de la France ; Frédéric confeilla de s'en tenir à la neutralité, pour empêcher une armée françaife d'entrer en Allemagne.

Il était queftion auffi de faire une capitulation perpétuelle pour l'empereur. Mais l'ordre Teutonique voulait qu'on y inférât fes prétentions fur la Pruffe ; & Frédéric déclara qu'il ne fouffrirait jamais qu'on la fît à cette condition.

Dans la même année, Frédéric fit des repréfentations à la cour impériale, au fujet des griefs que les proteftans de Hongrie expofaient contre cette cour. Mais on n'y fit aucune attention, & on blâma les proteftans d'avoir eu recours à une protection étrangère, au mépris de leur fouverain.

Malgré toutes les peines que fe donnait le roi de Pruffe pour établir la paix fur des fondemens folides, on ne ceffait de lui prêter de mauvaifes intentions. Au mois de novembre il parut à Nuremberg

un ouvrage (*a*) où l'on combattait fortement les droits & prétentions de la maison de Brandebourg. On débita que la cour de Vienne y avait part. Il se vendait publiquement à Vienne, à Ratisbonne & ailleurs. L'envoyé Pruſſien fit des repréſentations à la cour impériale, on les écouta peu ; il les renouvella, & enfin on fit confiſquer, pour la forme, les exemplaires que l'on trouva chez les libraires. Il étoit trop tard, toute l'Allemagne l'avait lu, on en avait fait une seconde édition à Francfort. On ſe plaignait à Ratisbonne ; on voulait qu'il fût brûlé par le bourreau; mais la diète attendit que la cour de Vienne lui eût donné l'exemple. L'exemple ne ſe donna point, & le livre ne fut brûlé ni à Vienne, ni à Ratisbonne..

(*a*) Cet Ouvrage Allemand eſt intitulé : *Politiſche Hiſtorie der Staatsfehler*, *&c.* c'eſt-à-dire, *Hiſtoire politique des fautes qu'ont faites les puiſſances de l'Europe, à l'égard des maiſons de Bourbon & de Brandebourg*, *&c.* On l'a attribué à Moſer, un des plus fameux publiciſtes de l'Allemagne.

Frédéric nourriſſait auſſi des ennemis dans ſon ſein. On en découvrit pluſieurs dans ſes propres états qui furent convaincus de forger de fauſſes nouvelles, d'entretenir des correſpondances criminelles, & de travailler à ſemer la défiance & les inimitiés. On en mit pluſieurs à Spandau, parmi leſquels ſe trouva le réſident d'une cour d'Allemagne. Le plus coupable fut décapité. C'était un conſeiller privé du roi, nommé Ferber, qui devait ſa fortune à Frédéric-Guillaume.

Le roi fit deux voyages dans cette année, l'un à Pyrmont au mois de mai, & l'autre en Siléſie au mois de juillet.

Dans l'année 1747, on continua de ſolliciter à la diète de Ratisbonne la garantie de la paix de Dreſde, mais ce fut auſſi inutilement que l'année précédente.

Au mois de mai, l'alliance dont nous avons déjà parlé, fut conclue avec la Suède. Il avait été queſtion d'inviter l'impératrice de Ruſſie à y accéder ; mais ſes engagemens avec l'Autriche l'en éloignaient. Cette alliance cauſa même

des

des différends entre la cour de Péterſbourg & celle de Berlin ; & les envoyés furent rappellés de part & d'autre. La cour de Ruſſie croyait que cette alliance à laquelle la France venait d'accéder, n'avait d'autre but que de procurer une autorité ſans bornes au ſucceſſeur du roi de Suède, lorſque ce dernier ferait mort ; & que la cour de Pruſſe emploierait toute ſa puiſſance pour faire exécuter ce projet en faveur du prince de Suède ſon parent. D'après ces idées ou plutôt ſur ces prétextes, la Ruſſie fit de grands préparatifs de guerre ; mais cette conduite était une ſuite de l'alliance conclue avec la cour de Vienne ; le but commun était d'arrêter les progrès de la maiſon de Pruſſe.

L'année ſuivante (1748) le traité d'Aix-la-Chapelle mit fin à la guerre qui avait duré pluſieurs années entre l'impératrice-reine, les rois d'Angleterre & de Sardaigne, & la Hollande, d'une part ; & les rois d'Eſpagne & de France, de l'autre. Le roi de Pruſſe qui depuis la paix de Dreſde avait fait ſon poſſible pour réunir ces puiſſances, reçut de la part

des parties contractantes la garantie de la Siléſie & du comté de Glatz (47). Cet évènement applanit beaucoup les difficultés que la maiſon d'Autriche avait fait naître pour empêcher la garantie des états de l'empire.

La cour de Ruſſie continua ſes préparatifs de guerre, & l'on vit naître deux partis oppoſés ; la France, la Suède & la Pruſſe, d'un côté, & de l'autre, l'impératrice-reine, la Ruſſie & la Grande-Bretagne. Les troupes ruſſes qui devaient s'oppoſer aux Français, étaient déjà dans le cercle de Franconie ; mais après la paix d'Aix-la-Chapelle, elles reçurent ordre de ſe retirer, & allèrent prendre leurs quartiers d'hiver en Bohème & en Moravie. Il fut enjoint aux généraux de faire obſerver la diſcipline la plus ſévère en paſſant vers les frontières de la Pruſſe ; & l'on n'en vint point encore aux hoſtilités dans le cours de cette année.

Cependant les armemens de la Ruſſie continuèrent dans l'année 1749. On augmenta les troupes qui étaient en Livonie ; on envoya du canon dans cette

province ; tout paraiſſait annoncer une attaque prochaine. Les mêmes préparatifs ſe feſaient en Finlande , contre les frontières de la Suède ; la guerre paraiſſait inévitable. La France & la Pruſſe déclarèrent que les ſoupçons de la Ruſſie n'étaient point fondés , & que leur alliance n'avait pour but aucune révolution dans le gouvernement de Suède. Le roi de Pruſſe écrivit même au roi d'Angleterre (48) , pour l'engager à étouffer le feu de la guerre qui brillait déjà ſous la cendre. En même tems il ſe mit en état de repouſſer toute attaque imprévue qu'on pourrait tenter contre ſes frontières ; & fit ſavoir ſes intentions à toutes les cours étrangères. De cette manière cette année fut encore tranquille , les apparences de la paix furent gardées ; on cherchait un moment favorable pour attaquer le roi de pluſieurs côtés ; & ce moment n'était pas encore venu.

Au milieu de tous ces mouvemens, la cour de Vienne n'eut garde de reſter tranquille. Elle ſuivit l'exemple de ſes voiſins , réforma la conſtitution de

ses troupes, les exerça sans cesse, créa de nouveaux régimens, & introduisit les principes de la tactique prussienne. Frédéric savait les insinuations que les ministres autrichiens fesaient à la cour de Pétersbourg (49). Une lettre de l'envoyé d'Autriche à Pétersbourg, adressée à l'envoyé de la même cour à Berlin, tomba entre ses mains (50). Dès que la cour de Vienne sut que le roi était instruit de tout, elle désapprouva la conduite de son envoyé ; mais Frédéric n'en fut pas la dupe : il sentit ce qu'il devait attendre, & se tint sur la défensive.

En 1750 commencèrent en Allemagne de longues négociations pour l'élection d'un roi des Romains. Les différends entre le roi de Prusse & la cour de Russie furent alors portés au comble. Au mois de novembre, le comte de Puebla, envoyé de la cour de Vienne à Berlin, annonça à cette cour, que l'empereur & l'impératrice espéraient de l'amitié du roi de Prusse, que si l'on procédait à l'élection d'un roi des Romains, il la faciliterait par son suffrage électoral. Quel-

que tems auparavant, l'envoyé d'Angleterre à Berlin, avait fait aussi des ouvertures relatives au même objet. Le roi d'Angleterre, en qualité d'électeur de Brunswic & Lunebourg, les deux électeurs ecclésiastiques de Mayence & de Trèves, & celui de Bavière, étaient déjà convenus de cette élection; de sorte qu'il ne s'agissait plus que d'y faire consentir l'électeur Palatin, & ceux de Saxe, de Cologne & de Brandebourg. Frédéric déclara que l'empereur jouissant d'une santé parfaite & étant à la fleur de son âge; que d'ailleurs la paix régnant en Europe & dans l'Empire d'Allemagne, on n'avait point pour cette élection les motifs indiqués par la capitulation impériale pour la nécessité d'une élection de cette nature. En conséquence, il conseillait de ne rien précipiter, & d'attendre pour cette élection la majorité de l'archiduc Joseph. Frédéric fit connoître ses intentions aux autres électeurs par des lettres qu'il leur écrivit. Le roi d'Angleterre & les électeurs de Bavière & de Mayence répondirent que le tems où l'Europe se trouvait en paix, était le plus propre à faire

une élection; que la santé de l'empereur ne fesait point craindre qu'il mourût avant la majorité du roi des Romains, & qu'à tout évènement il vaudrait encore mieux pour l'Empire, avoir un empereur mineur, que de n'en point avoir du tout. On disputa long-tems, on produisit des raisons pour & contre; & l'opposition du roi de Prusse augmenta le mécontentement de la cour de Vienne qui croissait de jour en jour.

Le 2 décembre, l'envoyé de Russie à la cour de Prusse se retira de Berlin; & aussi-tôt le roi rappella le sien de Pétersbourg. La cour de Russie dit pour ses raisons, 1°. que son envoyé était peu considéré & même méprisé à Berlin; 2°. qu'on avait refusé de publier dans la gazette de Berlin, que la cour de Russie rappellait ses sujets qui étaient au service des puissances étrangeres; 3°. qu'on avoit arrêté deux officiers prussiens qui étaient sujets de la Russie, & qu'on refusait de les mettre en liberté, à moins que la cour de Pétersbourg ne fit élargir pareillement le capitaine de Stackelberg, officier prussien, qu'elle tenait aux arrêts.

La cour de Pruſſe répondit, que ſi un envoyé ne ſavait pas ſe faire eſtimer par ſa conduite, cela ne devait point troubler la bonne intelligence des cours; que les ſujets Ruſſes que l'on avait envoyés au ſervice de Pruſſe, n'avaient pas été donnés ſous condition qu'on pourrait les retirer quand on le jugerait à propos; que le capitaine de Stackelberg avait été arrêté, ſous prétexte qu'il voulait enrôler; au lieu que les deux lieutenans de Kurſel & de Reutern avaient été mis aux arrêts, parce qu'ils avaient voulu quitter la Pruſſe, ſans avoir obtenu leur congé. Il eſt aiſé de voir que la Ruſſie cherchait des prétextes de rupture. Le comte de Beſtuchew, grand-chancelier de l'Empire, excitait toutes ces chicanes; & la haine perſonnelle que l'impératrice avait conçue contre Frédéric, les fomentait ſans ceſſe.

Frédéric, qui aimait à plaiſanter, s'était égayé ſouvent aux dépens de l'impératrice Eliſabeth; quelques alluſions à l'épouſe de l'empereur Claude étaient revenues aux oreilles de cette princeſſe, & elle en avait conçu contre le roi une

haine qui influa plus ſur ſa conduite que les motifs politiques.

Au mois de juillet de la même année (1750), le roi reçut une ambaſſade ſingulière. Le Chan de Crimée ayant entendu parler des grandes qualités de Frédéric, lui envoya un ambaſſadeur nommé Muſtapha, pour l'aſſurer qu'il était prêt à lui rendre tous les ſervices qui dépendaient de lui (*a*). On raiſonna beaucoup ſur cette ambaſſade ; on prétendit que le roi avait conclu avec le Chan une alliance fort utile, au cas d'une rupture avec la Ruſſie.

Enfin, en 1751, la diète de l'Empire accorda au roi de Pruſſe la garantie de la paix de Dreſde, qu'il demandait depuis 1746.

Les négociations au ſujet de l'élection d'un roi des Romains, continuèrent toujours : Frédéric déclara que cette élection ne pouvait avoir lieu, d'une manière in-

(*a*) Cet ambaſſadeur arriva à Berlin, au mois de juillet, & eut auſſi-tôt audience. Il s'en retourna au mois d'août par la Siléſie & la Pologne.

contestable, à moins que les prétentions de l'électeur Palatin ne fussent décidées par la médiation de la Prusse & de la France, & que l'impératrice & ses alliés ne garantissent le repos du Nord. De son côté il offrait de garantir, avec ses alliés, la constitution de la Suède, & demandait qu'on délibérât sur la tutelle du roi des Romains, au cas qu'il vînt à monter sur le trône avant sa majorité. La cour de Vienne rejetta ces propositions, & les affaires n'avancèrent point.

Un nouveau différend s'éleva cette année entre les cours de Russie & de Berlin, au sujet du commerce de Danzig. Quelques négocians russes furent retenus à Kœnigsberg avec leurs marchandises. La cour de Prusse défendit que cela arrivât dans la suite. Mais cette défense n'empêcha point le collège de commerce de Pétersbourg, d'ordonner que les marchandises russes passeraient dorénavant par mer ou par la Pologne, & ne toucheraient plus les frontières prussiennes.

Les principales négociations de la

Prusse en 1752, roulèrent encore sur l'élection d'un roi des Romains. La cour impériale & l'électeur d'Hanovre travaillèrent avec ardeur à réunir toutes les voix en faveur de l'archiduc Joseph ; & on se flattait que toutes les difficultés étaient levées. Cependant l'élection n'eut point encore lieu, & l'on vit au contraire augmenter les obstacles. Les anciennes maisons princières, soutenues par le roi & l'électeur Palatin, demandèrent à participer à l'élection : & le margrave de Brandebourg-Anspach adressa une lettre circulaire à toutes ces maisons, pour leur proposer de déclarer au directoire de Mayence, que le collège des princes ne consentirait point à l'élection d'un roi des Romains, avant que l'on eût décidé dans les trois collèges de l'Empire, *si cette élection était nécessaire*. Cette lettre fit beaucoup de bruit, & occasionna de grands mouvemens. La plupart des maisons princières pensaient qu'il fallait profiter de l'occasion pour soutenir leurs droits. Mais tous leurs efforts ne firent qu'augmenter les difficultés de l'élection, sans leur procurer aucun avantage.

Frédéric travailla aussi dans le cours de cette année à faciliter le commerce entre les sujets de l'Autriche & les siens; pour cet effet il envoya à Vienne Dewitz, vice-président de Poméranie. Les négociations ne réussirent point; & la cour de Vienne, loin d'écouter ses propositions, augmenta l'année suivante les droits & les impôts dont le roi se plaignait.

Depuis quelques années, il y avait des différends entre la cour de Londres & celle de Prusse, au sujet de quelques vaisseaux prussiens que les Anglais avaient pris pendant la dernière guerre. Au mois de novembre 1752, le roi de Prusse avait fait présenter à la cour de Londres, un mémoire où il déclarait que n'ayant reçu encore aucune satisfaction à cet égard, il était résolu de retenir le paiement des sommes qu'il avait promis d'acquitter sur la Silésie. Au commencement de l'année suivante (1753), les négociations continuèrent. Le roi d'Angleterre avait établi une commission pour examiner les raisons du roi de Prusse. Elle décida; & sa décision fut communi-

quée au roi. Frédéric n'était point satisfait. Il nomma des conseillers pour examiner l'affaire, & repliqua. Cette correspondance n'aboutit à rien. L'affaire ne fut terminée qu'en 1756, où de plus grands intérêts firent évanouir les petits.

Des gens mal intentionnés avaient fait courir le bruit qu'au printems de l'année 1753, le lieutenant-général de Bredow devait faire une irruption dans le Hanovre du côté d'Halberstadt, avec un corps considérable de Prussiens. On s'était servi des différends qui régnaient entre les deux cours, pour donner à ces bruits quelque ombre de vraisemblance. Mais le roi les désapprouva positivement, & déclara qu'il était très-éloigné de troubler le repos de l'Allemagne, de quelque manière que ce pût être.

En 1754, Frédéric acheta de la princesse douairière d'Orange, les seigneuries de cette maison situées en Hollande. Il paya pour ces biens 705,000 florins de Hollande.

Dans la même année, les négociations continuèrent au sujet de l'élection d'un roi des Romains; mais toujours avec aussi peu de succès.

Vers ce tems, les Corses lassés de gémir sous le joug des Génois, résolurent de choisir un autre souverain ; & leur choix tomba sur Frédéric, dont la renommée avait porté la gloire jusques dans leur isle. Le roi refusa leur proposition ; il savait le peu d'avantages qu'il y avait à posséder des états dispersés ; & il avait assez d'affaires sur les bras & de projets en tête, sans s'exposer à de nouvelles querelles. Il répondit à la confiance des Corses, en donnant avis de leur démarche à la république de Gènes. La république touchée de cette conduite, lui adressa une lettre de remerciment, où elle lui demanda en même tems son amitié, & la permission d'avoir recours à lui en cas de besoin.

Les Corses furent aussi surpris que fâchés que le roi ne répondît point à leur proposition. Paoli, chef des mécontens, fit assembler les principaux de l'isle, & leur fit un discours où il dit entr'autres choses :

« Comme il nous est impossible de » vivre plus long-tems sous le joug du

» gouvernement génois, nous vous avons
» fait connaître que nous voudrions
» nous mettre sous la domination d'une
» autre puissance qui nous prît sous sa
» protection, & nous gouvernât selon les
» loix de la religion & de la justice.
» Nous nous sommes adressés au sage
» monarque qui règne en Europe avec
» tant de gloire. Mais, hélas ! notre
» démarche a été inutile ; & nous n'avons
» plus rien à espérer de ce côté ».

En 1755 les affaires de l'Europe étaient très-embrouillées ; on commençait à voir éclater le mécontentement des différentes cours les unes contre les autres ; & on prévoyait une rupture prochaine. La France & l'Angleterre se disputaient quelques lieues de terrein dans le Canada, pays où deux cens lieues de terres n'en valent pas deux de celles d'Europe. Sans déclarer positivement la guerre, on en vint à des hostilités. La France qui soutenait que l'Angleterre les avait commencées, augmenta ses troupes de terre, & témoigna qu'elle avait dessein d'attaquer les états du roi d'Angleterre en Allemagne. Celui-ci

ſoutenu par ſon parlement, travaillait à mettre ſon électorat à l'abri des attaques dont on le menaçait. Il s'allia avec la Ruſſie & la Heſſe. On était ſur le point de voir paraître en même tems en Allemagne les Français & les Ruſſes. Le roi de Pruſſe, perſuadé que les cours de Pétersbourg, de Dreſde & de Vienne avaient conjuré ſa perte, ſentit alors redoubler le danger, & tâcha de le détourner. Pour y parvenir, il déclara qu'il traiterait en ennemis toutes les troupes françaiſes qui paraîtraient en Allemagne. Cette menace changea la ſcène. Les troupes Ruſſes qui étaient aſſemblées en Livonie, où le voiſinage de la Pruſſe ſemblait les faire ſoupçonner d'un double projet, ne purent plus rien faire pour le roi d'Angleterre. Ce prince s'était adreſſé à la cour de Vienne pour demander du ſecours; mais on avait refuſé de prendre part à cette guerre contre la France, ſous prétexte de la néceſſité où on était de ſe défendre contre la Pruſſe qui feſait des préparatifs. L'Angleterre n'ayant aucun avan-

tage à eſpérer de ſon union avec les cours de Pétersbourg & de Vienne, & prévoyant que les Hollandais prendraient le parti de la neutralité, ſe trouvait abandonnée à elle-même. Dans cette circonſtance, Frédéric lui offrit ſes ſecours en Allemagne. On n'eut garde de refuſer un allié ſi puiſſant ; & le traité fut conclu au commencement de l'année ſuivante.



REMARQUES,

ANECDOTES,

PIECES JUSTIFICATIVES

ET AUTRES PARTICULARITÉS.

REMARQUES,

ANECDOTES,

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET AUTRES PARTICULARITÉS.

NOTE I. *page 8.*

LE roi qui prenait les Hollandais pour modèles dans plusieurs actions de sa vie privée, n'avait d'autre récréation que dans cette espèce de tabagie. On voit dans une chambre du château de Berlin, un tableau qui représente une de ces assemblées. Le roi est au milieu, & la reine à côté de lui, allume sa pipe avec un morceau de papier. Autour du couple royal, sont les ministres & les généraux, avec leurs cordons & leurs pipes, placés selon leurs rangs.

On voit encore à Berlin & à Potzdam deux petits pavillons où il fesait ces tabagies hollandaises. Le premier à Berlin, sur le bord de la Sprée, dans la promenade dite *Lustgarten*, à

côté de l'église du château ; le second à Potzdam, est un petit bâtiment quarré au milieu d'une grande pièce d'eau, qui a conservé le nom de quartier hollandais. C'est dans ces pavillons que le roi tenait ses conseils de guerre, & tous les jours après-dîné il y allait boire de la bierre & fumer avec ses généraux. On y servait une espèce de soupé composé de bœuf salé, de jambon & de grosse viande froide, & la bierre était la seule boisson qui paraissait sur la table.

NOTE II. *page 11.*

Quand le roi Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se promener à pied par la ville. Alors tout le monde s'enfuyait au plus vîte. Il ne pouvait pas souffrir sur-tout une femme dans les rues. Quand il en rencontrait quelqu'une, il la renvoyait chez elle, en disant : *Que fait ici cette gueuse? les honnêtes femmes restent dans leur ménage.*

Un beau jour d'été, il surprit plusieurs femmes qui se promenaient derrière le château, dans une place publique nommée

jardin du roi; mais qui n'eſt qu'une grande place d'exercice. A leur vue il appella des ſoldats, envoya chercher des balais, & obligea les belles dames à balayer la place pendant une demi-heure.

Il ne pouvait ſouffrir non plus que les miniſtres de la parole de Dieu vinſſent voir la parade; & quand il en appercevait quelques-uns, il les envoyait lire la bible & faire des ſermons.

Il mettait ſouvent le jeune prince aux arrêts, & défendait alors qu'on lui donnât autre choſe que du pain & de l'eau. Un cuiſinier qui avait pitié de lui, & qui eſpérait, ſans doute, recevoir une bonne récompenſe, lui envoyait régulièrement de quoi bien manger. Il fut trompé dans ſes eſpérances. Quand Frédéric fut monté ſur le trône, le cuiſinier fut le premier des domeſtiques de ſon père qu'il renvoya, ſous prétexte qu'il n'avait pas exécuté fidèlement les ordres de ſon père. On prétend cependant qu'il fut récompenſé

d'une autre manière, mais on ne dit pas comment.

Une autre fois que le prince était aux arrêts, l'officier chargé de veiller ſur lui, avait ordre d'ôter la lumière de ſa chambre, dès que huit heures ſeraient ſonnées. Son père qui connaiſſait ſon goût pour l'étude, voulait augmenter par-là ſa punition. A huit heures l'officier ſe préſente. Le prince le prie inſtamment de lui laiſſer la lumière encore une demi-heure, pour achever la lecture d'un livre qu'il avait à la main. Non, répondit l'officier, je ne peux. Il éteignit la chandelle; mais auſſi-tôt il la ralluma, en diſant : *on m'a ordonné de la ſouffler, mais on ne m'a pas défendu de la rallumer.* Lorſque Frédéric fut monté ſur le trône, cet officier ne reçut aucune récompenſe. Il penſait peut-être avec raiſon qu'un homme capable d'éluder les ordres de ſon père, n'aurait pas été plus fidèle à remplir les ſiens dans des occaſions ſemblables. Mais cette raiſon n'était guère concluante pour ceux qui s'étaient expoſés à être punis pour lui plaire.

Sous le règne actuel, on a vu arriver une disgrace politique de la même nature. Frédéric avait défendu que le prince-royal, actuellement régnant, fût instruit des affaires du cabinet. Un homme osa instruire le prince. Au commencement de son règne, on paya ses soins d'une manière brillante; mais bientôt on craignit d'être mal obéi par un homme qui avait pu manquer à un roi auquel il devait toute sa fortune.

Frédéric passant quelques jours à Bonn avec son père, l'électeur Clément-Auguste, de la maison de Bavière, les traita avec toute la magnificence possible. On leur donna entr'autres, un bal. Frédéric-Guillaume était toujours fort mal habillé; car il portait un uniforme aussi long-tems qu'il pouvait; & quand il se fesait faire un habit neuf, on y mettait les boutons du vieux. Le prince-royal n'était guère plus élégant; d'ailleurs il était fort triste, & ne trouvait aucun plaisir à tous les divertissemens. Le roi s'en étant apperçu, lui demanda la rai-

ſon de ſa triſteſſe, & pourquoi il ne danſait pas. Frédéric baiſſa les yeux & regarda ſon habit tout uſé. Mais le vigoureux monarque répondit en lui appliquant un ample ſoufflet devant toute la compagnie, & le pouſſa au milieu de la ſalle, en lui diſant: *Allons, allons, marche!* Des larmes coulèrent des yeux du prince; mais il fallut prier une dame, & danſer avec elle.

Le roi Frédéric-Guillaume qui était fort avare, donnait peu d'argent au prince Frédéric ſon fils; de ſorte que ce dernier était obligé d'avoir recours à des emprunts. Quand il fut monté ſur le trône, il ne paya point ſes dettes, en diſant: *Je vous apprendrai à prêter à un prince-royal!* Quelques-uns de ceux qui lui avaient prêté, eurent des places ou quelques autres dédommagemens; mais pluſieurs perdirent tout. L'intérêt perſonnel avait changé d'objet. Prince-royal, il avait eu beſoin des hommes; roi, il ne voulait plus qu'un prince-royal pût s'en ſervir contre lui.

Sur

Sur la fin du règne de son père, M. de Suhm négociait pour lui en Russie des emprunts du duc de Biron, favori de l'impératrice Anne. Voici des fragmens de lettres relatifs à cette affaire.

De M. Suhm, au Prince-royal, du 21 mars 1738.

« Vous recevrez au mois de mai une remise. Ce sera apparemment la même somme que l'année passée. Vous pouvez juger que le duc a envie de vous être utile; car c'est un effort qu'il fait, ayant de terribles dettes à payer pour ses prédécesseurs. Il est vrai qu'il a une grande ressource (l'impératrice). C'est sans doute là qu'il faut puiser à l'avenir. Elle y est toute disposée. Elle vous aime & vous estime véritablement, & se fera un plaisir de vous rendre service; persuadée qu'entre gens de même sorte & qui pensent grandement, on peut s'entr'aider sans conséquence. Il ne s'agit que de la manière. Elle ne voudrait pas vous offrir ces ressources, afin que vous ne puissiez pas penser qu'elle exigeât de vous d'autres sentimens que ceux

qu'elle croit mériter d'ailleurs. Je n'ai pu que louer cette délicateſſe, & j'ai en même tems fait le portrait de votre caractère, qui l'a convaincue que vous penſiez auſſi grandement qu'elle. Elle a ſouhaité que vous lui écriviſſiez un mot en allemand; j'ai proteſté que cela ne ſe pouvait abſolument, quoiqu'elle ait donné ſa parole de me remettre votre lettre auſſitôt qu'elle l'aurait lue. Là-deſſus j'ai dit que je vous propoſerais de me charger de l'affaire, tout comme ſi c'était en mon nom. Si vous n'avez donc pas de ſcrupule ſur ce ſujet, envoyez-moi un mémoire ſigné, ou une lettre par laquelle vous me laiſſez maître d'arranger la choſe; mais en me recommandant bien ſérieuſement de m'y prendre avec toute la prudence poſſible, & de manière à ne laiſſer priſe à aucune mauvaiſe interprétation; vous réſervant expreſſément de vous en prendre à moi, en cas que vous ſoyez le moins du monde compromis dans cette affaire, ou qu'il s'y trouve la moindre irrégularité; parce que vous vous êtes fait une loi de ne jamais haſarder en

votre vie la moindre démarche qui pût avoir ſeulement l'apparence de n'être pas abſolument conforme à votre gloire & à votre devoir, ou ſeulement la bienſéance. Vous terminerez enfin la lettre par quelques mots gracieux envers le duc, & par quelques aſſurances de votre confiance envers moi, &c. ».

Réponſe du Prince-royal.

« Votre lettre m'a ſi fort embarraſſé, que j'ai pris du tems pour y répondre; je n'ai pu me réſoudre à ſuivre les propoſitions que vous me faites. L'idée de gueuſer de l'argent eſt diamétralement oppoſée à ma façon de penſer. Si j'avais pu reſter ſur le même pied avec le duc, j'aurais accepté le parti. Mais la différence eſt très-grande. Je peux avoir des obligations à un duc; mais jugez des ſuites envers une impératrice. Je ſuis court d'argent. Les recrues renchériſſent; & il faut en faire. Donnez-moi un bon conſeil; & je vous rendrai ma réſolution, lorſque je ſerai de retour à Weſel, le premier d'août. Je me confie à votre amitié & fidélité. « dieu ».

Dans la ſuite le prince devint moins ſcrupuleux ; il écrit le 2 décembre 1739, au même Suhm :

« J'écrirai à l'impératrice dès que vous m'aurez envoyé le modèle de la lettre avec les titres. Il me faudrait 24 mille écus par an. Si vous pouvez réuſſir, vous en prendrez deux mille ſur ce nombre tous les ans ; que le marché ſoit conclu, s'il ſe peut, vers le mois d'avril ».

NOTE III. *page* 11.

Il y avait déjà longtems que les cours d'Allemagne avaient pris la langue & les mœurs françaiſes. Ce goût augmenta ſenſiblement ſous le règne de Louis XV. Les guerres que ce monarque fit d'abord ſur les frontières de l'Allemagne, puis dans l'Allemagne même ; la révocation de l'édit de Nantes, qui fit paſſer dans ce pays plus de la moitié des réfugiés ; les arts & les ſciences portés alors au plus haut point de perfection par les Français ; l'urbanité, la politeſſe & les graces de ce peuple qui l'avaient fait prendre pour modèle chez preſque toutes les nations de l'Europe ; tout concourait à donner à la

langue françaiſe, la monarchie univerſelle dans le monde littéraire.

Le grand-électeur avait reçu dans ſes états plus de vingt mille Français, qu'il avait diſtribués ſagement dans les villes & les villages, pour y remplir le vide que la guerre de trente ans avait fait dans la population. Les réfugiés apportèrent dans le pays la langue, les mœurs, les arts & les manufactures de leur patrie.

Sous le règne de Frédéric I, on ajouta au goût des choſes utiles venues de la France, le goût exceſſif de toutes les brillantes bagatelles qui naiſſent dans ce royaume; ſpectacles, habits, meubles, cuiſiniers, gouverneurs & gouvernantes, tout était français. Frédéric naquit donc au milieu du monde français; & il lut peu d'ouvrages allemands, dans un tems où il était difficile d'en trouver de ſupportables.

NOTE V. *page* 16.

L'infortuné de Kat, lieutenant dans le régiment des gendarmes, était âgé de 22 ans. Son père & ſon grand-père

étaient encore vivans. Le premier était général, & le second feld-maréchal-général au service du roi. Le roi fit juger d'abord le jeune de Kat par le conseil de guerre. On le condamna à la forteresse. Le sévère Frédéric-Guillaume, qui sentait qu'après sa mort son fils dédommagerait amplement de Kat de cette punition, changea de sa propre autorité la peine de cet infortuné, & prononça la sentence suivante :

« Le lieutenant de Kat ayant été jugé » par un conseil de guerre, a été con» damné par ledit conseil à être ren» fermé dans une forteresse. Mais sa » majesté ne voit pas pourquoi on a » prononcé une sentence si douce pour » un crime si atroce ; & à l'avenir » elle ne peut plus avoir que peu ou » point de confiance dans la fidélité de » ses officiers & de ses conseillers. » Mais sa majesté a aussi été à l'école, & » elle a appris le proverbe: *Fiat justitia & » pereat mundus.* Or, afin que personne » ne s'ingère plus d'en agir ainsi, & » qu'on ne puisse pas s'appuyer d'un » tel exemple, sa majesté se trouve

» obligée de *prononcer elle-même* la sen-
» tence, & de donner un exemple de
» justice. Or, comme il s'agit ici d'un
» crime de lèze-majesté d'autant plus
» grave, qu'il a été commis par un des
» officiers de l'armée, qui doivent tous
» être fidèles à sa majesté, & sur-tout
» par un officier du corps des gens-
» d'armes, auquel est confiée la garde
» du corps de sa majesté & de sa fa-
» mille, ce ne serait point une peine
» au-dessus de son crime de le con-
» damner à être déchiré avec des te-
» nailles ardentes, puis pendu à un
» gibet; cependant sa majesté, ayant
» égard à sa famille, a bien voulu
» mitiger cette peine, & le condamner
» à être décapité ».

Berlin, ce 2 novembre 1730.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

La reine, toute la maison royale, les parens de l'infortuné & plusieurs autres personnes se jettèrent en vain aux pieds de ce roi pour demander grace; Frédéric-Guillaume fut inflexible. Le jeune de Kat écrivit au roi & à ses parens des

lettres qu'on ne peut lire ſans attendriſſement. La ſentence fut exécutée à Cuſtrin le 7 novembre, dans la cour du gouvernement. Lorſqu'on vint chercher Frédéric dans ſa priſon pour le mener à l'exécution de ſon ami, il ne doutait point qu'on ne vînt le prendre pour le mener au ſupplice ; car l'officier qu exécutait l'ordre ne pouvait retenir ſes larmes. Lorſqu'il fut vers la fenêtre ſous laquelle était dreſſé l'échafaud, & qu'il vit ſon ami entre les mains du bourreau, il tendit les mains vers lui en criant, *Kat! Kat!* & auſſitôt il tomba ſans connoiſſance.

Jamais prince ne reçut peut-être une leçon plus utile. Frédéric II eut toute ſa vie horreur des peines de mort. Elles furent très-rares ſous ſon règne.

Frédéric a gliſſé ſur cet évènement dans les mémoires de Brandebourg. Voici ce qu'il dit de ſon père :

« Auſtère dans ſes mœurs, rigou» reux ſur celles des autres, ſévère » obſervateur de la diſcipline militaire, » gouvernant ſon état par les mêmes » loix que ſon armée ; il préſumait ſi

» bien de l'humanité, qu'il prétendait que
» ses sujets fussent aussi stoïques qu'il
» l'était... Nous avons passé sous si-
» lence les chagrins domestiques de ce
» grand prince. On doit avoir quelqu'in-
» dulgence pour les fautes des enfans,
» en faveur des vertus d'un tel père ».

Ne pourroit-on pas dire aujourd'hui : *Il faut pardonner la sévérité du père en faveur des vertus d'un tel fils.*

Lorsque l'empereur eut obtenu, par le moyen de Seckendorf, qu'on ne ferait point périr Frédéric, le roi dit avec colère : *L'Autriche verra un jour quel serpent elle réchauffe dans son sein.*

Voltaire accuse Frédéric d'avoir été ingrat envers Seckendorf, qui lui avait sauvé la vie, & d'en avoir fait un portrait affreux. Voici quelques fragmens qui pourraient faire démêler la principale cause de la haine qu'il avait contre lui.

Fragment d'une lettre de Frédéric, encore prince-royal, à Suhm, du 15 novembre 1737.

« Vous serez sans doute informé de la
» chute de Seckendorf, juste punition

» de toutes les méchancetés & de toutes
» les mauvaifes actions qu'il a commifes.
» A la fin il a fon tour ; & après avoir
» été pendant un tems infini l'idole de
» la fortune, il devient la proie de fes
» ennemis dans la décrépitude. On l'ac-
» cufe de chofes horribles, & toutefois
» vraifemblables, puifqu'elles ont beau-
» coup de rapport avec fon caractère.
» On l'accufe d'avoir laiffé manquer de
» tout l'armée impériale, pour affouvir
» fon avarice fordide. Il n'y a pas d'exac-
» tions qu'on ne lui impute. Ses enne-
» mis rejettent fur lui le mauvais fuccès
» de la dernière campagne ; & la prê-
» traille anime tous les dévots contre
» lui, à caufe de la religion. Après tout
» il me fait pitié. Il eft vrai qu'une prof-
» périté continuelle avait rendu Secken-
» dorf d'une hauteur infupportable ; *il*
» *eft vrai que tous les chagrins qu'il m'a*
» *caufés, méritaient rétribution* ».

On lit dans un ouvrage attribué à Frédéric :

« Le roi féduit par les invitations de
» Seckendorf, s'était rendu à Prague au-

» près de l'empereur ; il n'en rapporta
» que les regrets d'avoir donné le ſpec-
» tacle d'un inférieur qui va voir ſon ſu-
» périeur, la certitude que les promeſ-
» ſes qu'on lui avait faites étaient vaines,
» & *le projet de marier ſon fils à la nièce*
» *de l'impératrice* ».

Voici comme il peint le même Seckendorf dans les mémoires de Brandebourg :

« D'abord après l'avènement de George II au trône (1726), le comte de Seckendorf vint à Berlin. Il ſervit comme général en même tems l'empereur & la Saxe. Il était d'un intérêt ſordide : ſes manières étaient groſſières & ruſtres. Le menſonge lui était ſi habituel, qu'il en avait perdu l'uſage de la vérité. C'était l'ame d'un uſurier, qui paſſait tantôt dans le corps d'un militaire, tantôt dans celui d'un négociateur. Ce fut cependant de ce perſonnage que ſe ſervit la providence pour rompre le traité d'Hanovre (1727). Il s'empara de l'eſprit du roi (Frédéric-Guillaume) avec tant d'adreſſe, qu'il le diſpoſa à ſigner à Wuſterhauſen un traité avec l'empereur, &c. ».

NOTE VI. *page* 17.

Pendant le séjour de Frédéric à Cuſtrin, le préſident de la chambre fit au roi le rapport ſuivant :

« J'ai l'honneur d'envoyer à votre majeſté trois relations de la chambre des » guerres & domaines de la nouvelle » Marche. Deux ont été copiées de la » propre main de S. A. R. le prince de » Pruſſe ; & il n'a fait que ſigner la troiſième ».

Le roi écrivit en marge :

Il ne ſuffit pas que Fritze (*) *ſigne, il faut qu'il travaille lui-même.*

Lorſque Frédéric étoit en exil à Cuſtrin, il aimaît la chaſſe avec autant de paſſion que ſon père. Sa charge de conſeiller de guerre & des domaines l'obligeait d'aller, de tems en tems, dans quelques villes & villages dont l'inſpection dépendait de ſon département. Il voyageait dans une chaiſe, & mettait or-

(*) Diminutif de Frédéric.

dinairement un fusil chargé dans sa voiture, afin d'avoir le plaisir de tirer sur la route le gibier qui pourrait se présenter à lui. Dans un de ces voyages, il lui arriva de laisser tomber un de ses gans ; il se baisse pour le ramasser, touche au fusil, sans le vouloir ; le coup part, perce son chapeau & lui effleure l'oreille. Effrayé du danger qu'il avait couru, il saute de sa voiture, brise son fusil contre un arbre, quoiqu'il lui eût coûté fort cher, & jure qu'il ne chassera de sa vie. Il a tenu parole.

NOTE VII. *page* 21.

Nous avons été étonné de lire dans l'éloge de Frédéric II par M. de Guibert, p. 12 : « Le fils (Frédéric II) eut sans doute des torts envers le père ; il eut ceux de le choquer, de le blesser, de se laisser aller avec trop d'impétuosité à des penchans opposés ou à des saillies de caractère. *Une fois, entr'autres, il fit mettre sur le fronton d'un palais qu'il se fesait bâtir à Berlin, & cet emblême y subsiste encore, un aigle fixant le soleil, avec cette devise,* NEC SOLI CEDIT ; il ne cède pas au soleil ».

Il paraît que M. de Guibert s'eſt trompé ici, ou qu'il a été mal informé : il n'eſt queſtion nulle part que Frédéric II ait fait bâtir à Berlin un palais du vivant de ſon père ; & il n'y a point de palais dans cette ville, qui porte cette inſcription, ni cette deviſe. L'inſcription dont il eſt parlé dans notre texte, a peut-être cauſé la mépriſe de M. de Guibert.

NOTE VIII. *page* 22.

Le mérite de Frédéric II n'échappa point à l'œil pénétrant du prince Eugène ; & il prédit qu'il ferait un jour un grand capitaine.

Le prince-royal étant allé reconnaître les lignes de Philipsbourg, & paſſant à ſon retour par un bois fort clair, était accompagné par le canon des lignes, qui grondait ſans ceſſe. Quelques boulets fracaſsèrent pluſieurs branches autour de lui, ſans que ſon cheval ſortît du pas, & que la main qui tenait la bride, changeât un ſeul inſtant de mouvement. Il continuait de parler tranquillement à quelques généraux qui l'accompagnaient, ſans montrer la moindre altération.

Frédéric n'étant encore que prince-royal, foupait un jour chez le feld-maréchal Grumkow ; on vint à parler du jeune prince Eugène qui était mort fur le Rhin, & on demanda fi ce prince ferait devenu un jour un grand homme. Le prince décida que non, parce qu'il n'aurait jamais fu fe faire un ami qui eût ofé lui dire la vérité.

NOTE IX. *page* 28.

Un certain Defchamps, prêtre français à Rheinsberg, qui avait été difciple de Wolf, s'était avifé de traduire la logique de ce philofophe, & de la dédier au prince-royal. Suhm, favori de Frédéric, & chargé par ce prince de traduire Wolf, en fut un peu jaloux, & lui en fit des efpèces de plaintes. Le prince-royal, qui n'a jamais aimé les prêtres, n'avait pas befoin des infinuations de Suhm pour être prévenu contre Defchamps. Il répondit :

« Je vous avoue que l'épître dédicatoire de M. Defchamps m'a paru bien » platte. Eft-il permis de donner de la » forte à quelqu'un de l'encenfoir au

» milieu de la physionomie ? louer une » personne que l'on dit ne point con» naître, n'est-ce pas faire l'éloge d'un » héros de roman, d'un être imagi» naire qui n'a de réalité que dans le » cerveau de l'auteur ? Lorsque le tra» ducteur me l'envoya (la traduction), » je le fis remercier du bel ouvrage » qu'il avait bien voulu me dédier ; » mais je lui fis dire, en même tems, » que sensible à la bonne volonté qu'il » m'avait témoignée dans sa dédicace, » je croirais le payer d'ingratitude, si » je ne lui disais naturellement que je » souhaiterais pour l'amour de lui qu'il » eût changé l'épître dédicatoire ». Le prêtre prit fort mal les effets de la reconnaissance du prince-royal ; il avait espéré quelque récompense moins philosophique de ses louanges. Pour s'en venger, il tâcha de tourner en ridicule les gens de lettres que Frédéric honorait de sa confiance. En 1740, Voltaire étant venu à Berlin, Deschamps fit son portrait dans un ouvrage en forme de lettres qu'il publiait alors, & lui donnait la figure la plus laide & la plus ridicule. Le

roi ne dédaigna pas de battre Deſchamps avec les armes qu'il employait contre ſes amis. Il fit repréſenter dans ſon château une comédie dont il était l'auteur, & où le pauvre Deſchamps n'était pas épargné. Dans une des ſcènes, un libraire dans ſon magaſin, indiquait les livres dont il avait eu bon débit ; puis montrant une grande pile de volumes entaſſés, il diſait : *C'eſt la philoſophie de Deſchamps ; je la vends à l'aune.* Deſchamps eut la ſottiſe d'être aſſez ſenſible à cette mauvaiſe plaiſanterie royale, pour partir ſans rien dire. Il eſt mort à Londres en 1760.

NOTE X. *page* 31.

Frédéric écrivait à M. Suhm, alors envoyé de Saxe à Pétersbourg :

« Il y a eu ces jours paſſés de nouvelles » tracaſſeries. Le tout vient d'une ja- » louſie que Bredow (*) a contre Wol- » den (**). Le premier a trouvé le moyen » d'inſinuer au roi que j'étois un homme

(*) Ancien gouverneur du prince-royal.

(**) Maréchal de la cour du prince de Pruſſe.

» ſans religion ; que Manteufel (*) & » vous, aviez beaucoup contribué à me » pervertir, & que Wolden était un » fou qui feſait le bouffon chez nous, » & qui était mon favori. Vous ſavez » que l'accuſation d'irréligion eſt le » dernier refuge des calomniateurs, & » que cela dit, il n'y a plus rien à dire. » Le roi a pris feu, je me ſuis tenu » ſerré, mon régiment a fait merveille ; » & le maniement des armes, un peu » de farine jettée ſur la tête des ſoldats, » des hommes de ſix pieds paſſés, & » beaucoup de recrues ont été des ar- » gumens plus forts que ceux de mes » calomniateurs. Tout eſt tranquille à » préſent, & l'on ne parle plus de re- » ligion, de Wolden, de mes perſécu- » teurs, ni de mon régiment, &c. ».

Lorſque Frédéric-Guillaume ſouffrait de la goutte, il avait des colères dont les accès étaient quelquefois fort plai-

---

(*) C'eſt ce célèbre Manteufel qui fut depuis premier miniſtre de la cour de Saxe, & auquel ſuccéda le comte de Brühl.

ſans. Son médecin lui avait dit que c'était une choſe fort utile pour ſa ſanté de laiſſer un libre cours à ſa colère. Le cocher de ſa majeſté était chargé d'exciter ces criſes ſalutaires, & de s'expoſer à en reſſentir les effets. Pour cela il ſe cartonnait bien les épaules ; & lorſque le roi commençait à ſe fâcher, il lui répondait groſſièrement ; alors le monarque furieux prenait ſa canne, & le frappait à tour de bras tant qu'il avait de forces.

Dans ſes accès de goutte, il s'occupait ordinairement à peindre à l'huile ; & ſes grenadiers lui ſervaient de modèle : lorſque le portrait était plus pâle ou plus rouge que l'original, il prenait un pinceau, barbouillait de rouge le portrait ou les joues du grenadier, & admirait enſuite comme il avait ſaiſi la reſſemblance. On voit encore au château de Berlin quelques-uns de ces tableaux, au bas deſquels on lit : *Frider. Wilhelmus in tormentis pinxit.*

NOTE XI. *page* 33.

Voici les dernières volontés de Fré-

déric-Guillaume au sujet de son enterrement :

« Mon cher fils, voici une instruction que je vous laisse sur la manière dont je veux que l'on traite mon corps, lorsque le Très-Haut m'aura retiré de ce monde. 1°. Dès que je serai mort, il faudra laver mon corps, lui mettre une chemise blanche, & l'étendre ensuite sur une table de bois ; puis on me fera la barbe, on me nettoiera & l'on me couvrira d'un drap. On me laissera quatre heures dans cet état. 2°. Après cela mon corps sera ouvert en présence du lieutenant-général de Buddenbrock, du colonel de Derschau, du lieutenant-colonel d'Ensiedel, du major de Bredow, des capitaines de Prinzen & de Hake, du lieutenant de Winterfeld, de tous les médecins & chirurgiens de régimens qui se trouveront dans la ville, & de mon valet-de-chambre. On examinera avec soin de quelle maladie je suis mort, & quel est l'état de toutes les parties de mon corps. Je défends expressément qu'on en détache aucune partie ; on aura soin seulement d'en faire sortir autant

qu'il fera poſſible l'eau & les autres humeurs ; après quoi on le lavera bien proprement, puis on me mettra mon meilleur habit. 3°. A ma mort, on donnera les uniformes & les chapeaux neufs. Le lendemain on aſſemblera mon régiment, les bataillons ſe formeront ; le premier bataillon formera le front vers le château, l'aîle droite ſera du côté de la rivière à l'endroit où le mur commence ; le ſecond bataillon ſera auprès, & le troiſième derrière le ſecond. Tout ſera complet, & chaque grenadier aura deux cartouches. On mettra des crêpes aux drapeaux, & les tambours ſeront garnis de drap noir. Les fifres & les hautbois ſeront auſſi garnis de crêpes. Chaque officier aura un crêpe au chapeau & au bras. 4°. Le char funèbre que l'on prendra des écuries de Berlin, ſera placé vers *l'eſcalier verd*, la tête des chevaux tournée vers la rivière, Huit capitaines me porteront dans le char funèbre ; après cela ils retourneront chacun à ſa diviſion. Ces mêmes huit capitaines me tireront auſſi du char funèbre pour me porter dans l'égliſe. 5°. Dès

que le char partira, le régiment ſe préparera à la marche, les tambours battront la marche des morts, & les hautbois joueront le cantique connu: *O Haupt voll Blut und Wunden.* Après cela le char funèbre avancera jufqu'à la porte de fer. Là il s'arrêtera; tout le régiment défilera devant le char. Le premier bataillon ſe placera devant l'égliſe, le ſecond après, puis le troiſième. Lorſqu'ils auront défilé, le corps ſuivra. Mes deux fils Guillaume & Henri reſteront au régiment. Vous, comme mon fils aîné, avec le petit Ferdinand, vous marcherez en ordre derrière le char, ainſi que tous les généraux & autres officiers qui ſe trouveront préſens, & qui n'étant point du régiment, voudront ſuivre le convoi. Les deux aumôniers Cochius & Oesfeld ſuivront auſſi, parce qu'ils ſont de mon régiment. 6°. Alors le corps ſera porté dans l'égliſe par les huit capitaines de mon régiment, dont j'ai déjà parlé, & ils entreront par la porte, par laquelle j'entrais ordinairement à l'égliſe. On mettra ſur le cercueil ma plus belle épée d'or-

donnance, ma plus belle écharpe, une paire d'éperons dorés & un casque doré. On trouvera tout cela dans l'arsenal. Quand les capitaines m'auront porté dans l'église de la manière que je l'ai dit, le cercueil sera déposé un peu avant la voûte; & alors les hautbois & l'orgue joueront un morceau de musique composé par l'organiste Sidon, & pendant ce tems-là les capitaines qui m'auront porté, retourneront à leurs divisions. Les généraux & quelques officiers de l'état-major voudront bien me rendre quelques-uns des derniers honneurs, & me porter dans le caveau. Alors quatre canons que l'on fera venir de Berlin & que l'on placera vers le plantage, feront chacun douze décharges coup sur coup. 7°. Je défends qu'on me fasse une oraison funèbre; mais après la décharge, les bataillons feront rompus, les grenadiers porteront les drapeaux où vous l'ordonnerez, mon fils; les compagnies marcheront vers les quartiers de leurs capitaines. On distribuera à chaque grenadier deux gros, comme dans le tems des exercices. 8°. Le soir on

donnera un festin dans la grande salle du jardin à tous les généraux, aux officiers de mon régiment & aux officiers étrangers qui auront été à la cérémonie. On mettra en perce la meilleure pièce de vin du Rhin que j'ai dans ma cave; & à ce repas on ne boira que de bon vin. 9°. Quinze jours après on me fera une oraison funèbre dans toutes les églises de mes états; & on prendra pour texte: *Ich habe einen guten Kampf gekæmpft* (bonum certamen certavi.) On prêchera sur ce texte le matin, puis on chantera le cantique: *Wer nur den lieben Gott læsst walten.* On ne dira pas un mot de ma vie, de mes actions, ni rien de personnel; mais on dira au peuple que je suis mort comme un grand pécheur, & que j'ai demandé pardon à Dieu. En général, dans ces oraisons funèbres je ne veux point être rabaissé; mais je ne veux pas non plus être loué. 10°. On ne donnera point d'habit de deuil à mes domestiques, ils porteront seulement un crêpe au chapeau; & du reste on ne fera aucune autre cérémonie à cause de moi. Je ne doute point, mon

mon très-cher fils, que vous n'exécutiez les dernières volontés que je vous fais ſavoir ici, fidèlement & avec la plus grande exactitude; du reſte je ſuis juſqu'à la mort votre fidèle père & votre affectionné roi ».

Potzdam, le 29 Mai 1740.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

NOTE XII. *page 34.*

Voici encore quelques traits qui peuvent caractériſer Frédéric, encore prince-royal.

Lorſque M. de Suhm fut envoyé en Ruſſie en qualité d'ambaſſadeur de la cour de Dreſde, Frédéric lui écrivit:

Le 5 novembre 1736.

« Permettez-moi de vous dire que » votre cour s'eſt fort trompée dans » le choix qu'elle a fait de vous pour » remplacer le comte de Linar. Il faut » à cette cour barbare, de ces hommes » qui ſachent bien boire & f..... vigou» reuſement (*). Je ne crois pas que vous » vous reconnaiſſiez à ces traits, &c. »

(*) Les éditeurs des lettres de M. Suhm ont

Le prince-royal écrivait en 1736 à M. Suhm :

« Je crois que vous ne ferez pas fâché que je vous dife deux mots de nos paffe-tems champêtres ; car avec les perfonnes qui nous font chères, l'on aime à entrer dans les plus petits détails. Nous avons partagé nos occupations en deux claffes, dont la première eft celle des utiles, & la feconde celle des agréables. Je compte au rang des utiles l'étude de la philofophie, de l'hiftoire & des langues ; les agréables font la mufique, les tragédies & les comédies que nous repréfentons, les mafcarades & les cadeaux que nous donnons. Les occupations férieufes ont cependant toujours la prérogative de paffer avant les autres ; & j'ofe vous dire que nous ne fefons qu'un ufage raifonnable des plaifirs ; ne les prenant que pour délaffer l'efprit & pour tempérer la morofité & la trop grande gravité philofophique,

remarqué ici que cette cour a bien changé depuis un demi-fiècle.

qui ne se laisse pas facilement dérider le front par les graces. Notre malheureuse condition d'hommes nous fait passer par un chemin fort étroit, aux deux côtés duquel il y a deux précipices que l'on nomme les *abus*. Il y a excès de sagesse & excès de folie. Le ridicule en est à peu près égal ; & pour éviter les petites maisons, l'on doit être soigneux d'éviter également ces deux extrêmes, mêlant le badin au sérieux & les plaisirs à l'austérité ».

Dans une autre lettre il lui demande des détails sur le gouvernement de la Russie. Deux hommes l'occupaient alors, Pierre I & Charles XII : « je voudrais savoir, dit-il,

1°. Si au commencement du règne du Czar Pierre I, les Moscovites étaient aussi brutes qu'on le dit ?

2°. Quels changemens principaux & utiles le Czar a fait dans la religion ?

3°. Dans le gouvernement qui tient à la police générale ?

4°. Dans l'art militaire ?

5°. Dans le commerce ?

6°. Quels ouvrages publics commencés ? quels achevés ? quels projettés ? comme communications de mers, canaux, vaiſſeaux, édifices, villes, &c.

7°. Quels progrès dans les ſciences ? quels établiſſemens ? quels fruits en a-t-on tiré ?

8°. Quelles colonies a-t-on envoyées, & avec quel ſecours ?

9°. Comment les habillemens, les mœurs, les uſages ont-ils changé ?

10°. La Moſcovie eſt-elle plus peuplée qu'auparavant ?

11°. Combien d'hommes à peu près, *& combien de prêtres ?*

12°. Combien d'argent ? »

M. de Suhm diſait un jour au prince-royal, que s'il conſervait ſeulement la moitié de tous les grands ſentimens qu'il avait, il ferait toujours un grand roi. Le prince répondit : *Je ſerais au déſeſpoir de changer jamais de façon de penſer ; mais cela ne prouve rien pour mon état futur :*

Tel brille au ſecond rang, qui s'éclipſe au premier.

Le prince-royal était fort aimé des ſoldats de ſon régiment, & il ne craignait pas qu'il leur prît envie de déſerter. A une revue, le roi qui en connaiſſait preſque tous les ſoldats, s'apperçut qu'il manquait deux ſuiſſes, très-beaux hommes. Il demanda où ils étaient. *Ils m'ont demandé un congé de ſemeſtre*, dit le prince; *ils ont témoigné tant d'envie de revoir leur patrie, que je n'ai pu m'y refuſer.* Le roi ſe mit en colère, fit des reproches au prince, en diſant qu'ils ne reviendraient pas. Frédéric aſſura le contraire. En effet, à la revue ſuivante ils étaient revenus, & avaient amené avec eux quelques beaux hommes qui s'engagèrent dans le régiment du prince.

Lorſque le prince-royal reçut le régiment de Golz, il pria ſon père de faire mettre ſur les uniformes de l'argent au lieu de l'or que portaient les officiers. Le roi y conſentit. Lorſque les nouveaux uniformes furent faits, le prince invita tous les officiers de ſe

rendre dans une prairie près de Rupin, où il se divertissait quelquefois avec eux. Ils y trouvèrent un grand bucher allumé, se placèrent autour & prirent des rafraichissemens que Frédéric leur fit présenter. Lorsqu'ils furent bien en train, le prince-royal leur dit : *Messieurs, puisque nous voici tous assemblés, il faut que nous rendions les derniers honneurs à l'uniforme du régiment de Golz*. En disant ces mots, il ôte son habit & sa veste, & les jette dans le feu, ainsi que son chapeau. Tous les officiers furent obligés de suivre cet exemple, bon gré, malgré. Ce ne fut pas tout ; le prince prit un canif, coupa tout le drap des culottes, ne laissa que la doublure, & jetta le reste dans le feu. Les officiers se trouvèrent fort embarrassés ; mais il fallut faire comme le prince ; ce qui fit rougir plusieurs d'entr'eux, dont la doublure n'était pas dans le meilleur état. La chose se fit en silence & avec un peu de honte ; mais enfin tous partirent à la fois d'un grand éclat de rire, & quand on eut bien ri, Frédéric fit apporter les habits neufs.

NOTE XIII. *page* 37.

Jordan fut nommé conſeiller-privé; mais on lui donna un cercle d'affaires propres à lui bien faire gagner ſa penſion. Kayſerling fut colonel & aide-de-camp, & fut obligé de s'appliquer ſérieuſement aux connaiſſances de ſon état. Chaſot eut un corps de chaſſeurs. Enfin il les plaça tous de la manière la plus propre à tirer parti de leurs talens.

Suhm, qui était en Ruſſie, fut rappellé; mais il mourut en route, à Varſovie. Il recommanda au roi ſes quatre enfans & ſa ſœur qui leur ſervait de mère, depuis ſon veuvage. Frédéric les appella à Berlin & eut ſoin d'eux.

L'aîné des fils de M. Suhm, étant lieutenant dans les armées du roi, eut la jambe emportée à la bataille de Prague. Le roi le fit alors maître des poſtes à Deſſau. Il eſt mort dans cette ville en 1785, & a laiſſé trois fils porte-enſeignes dans les troupes du roi. Il les a recommandés, en mourant, à Frédéric, qui lui répondit:

« Ce n'eſt qu'avec bien de la peine que

» j'apprends par votre lettre du 12 que
» vous touchez à votre dernier moment.
» Le nom de Suhm m'eſt effectivement
» cher. J'ai connu quelques-uns de cette
» famille qui ſe diſtinguaient par leur mé-
» rite, & qui s'étaient conciliés mon eſ-
» time. Votre père & vous-même y appar-
» tenez ; & vos fils y auront également
» part, s'ils marchent ſur leurs traces &
» imitent leurs exemples. Je ſuis bien aiſe
» de vous donner encore ce témoignage
» conſolant avant de deſcendre du théâtre
» de ce monde, où vous avez joué le
» rôle d'un parfait honnête homme, qui
» eſt bien le plus glorieux pour les
» mortels. Sur ce je prie Dieu qu'il vous
» rétabliſſe, & vous ait en ſa ſainte &
» digne garde.

FRÉDÉRIC.

Potzdam, ce 16 mai 1782.

Suhm était mort lorſque ſa veuve reçut cette lettre. Elle avait beſoin de quelque choſe de plus que des *témoignages honorables* que le roi donnait à la probité de ſon mari ; car on ne vit pas avec les complimens des rois. Elle

écrivit une lettre touchante à ce monarque, pour lui demander des secours pour l'éducation de sa famille. Il lui répondit :

« La nouvelle de la mort de votre
» mari, maître des postes à Dessau,
» m'a fait beaucoup de peine. La der-
» nière lettre que je lui ai adressée, il
» n'y a guère long-tems, sur son lit de
» mort, vous en aura déjà prévenue. Je
» l'estimais pour son mérite, ainsi que
» pour les services qu'il m'a rendus tant
» dans le militaire que dans le civil,
» & je prends par cela même une part
» bien sincère à sa perte. Vos fils, s'ils
» marchent sur les traces de leur père,
» auront en tems & lieu part à ma
» bienveillance & protection. Et pour
» vous, je vous souhaite toutes les con-
» solations nécessaires dans votre juste
» douleur ; priant sur ce, Dieu, qu'il vous
» ait en sa sainte & digne garde, &c. »

NOTE XIV. *page* 37.

C'était le ministre Reinbeck, conseiller du consistoire, qui avait été chargé d'écrire à Wolf, sous le règne

précédent, pour l'inviter à revenir; c'eſt à lui que s'adreſſa auſſi Frédéric II pour le rappeller. Voici la lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet:

Mon cher conſeiller Reinbeck,

« Vous n'avez qu'à écrire encore une » fois au conſeiller de régence Wolf, » pour lui demander s'il ne voudrait » pas à préſent ſe réſoudre à entrer à » mon ſervice; & que je lui ferais des » conditions raiſonnables.

Je ſuis votre affectionné roi,

FRÉDÉRIC.

Plus bas on liſait de la propre main du roi:

« Je vous prie de faire tout votre » poſſible au ſujet de Wolf. Un homme » qui cherche la vérité & qui l'aime, » doit être précieux dans toutes les ſo- » ciétés humaines. Je crois que vous » aurez fait une conquête dans le pays » de la vérité, ſi vous pouvez l'enga- » ger à revenir.

FRÉDÉRIC.

6 Juin 1740.

Quoique Frédéric témoignât la plus grande admiration pour Wolf, & qu'il lui écrivît des lettres pleines d'éloges, il ne laissait pas de se divertir quelquefois à ses dépens, & l'appellait un compilateur de fatras.

Dès qu'il fut monté sur le trône, il écrivit aussi à Suhm d'amener avec lui *Euler*, un des plus savans mathématiciens de l'Europe, né en Suisse, & alors au service de Russie.

« Amenez Euler, si vous pouvez, » dit-il, dans une lettre, on lui donnera » mille écus de pension ou douze cens ».

NOTE XV. *page* 40.

Voici une des affaires qui occupèrent le roi au commencement de son règne. Guillaume, Landgrave de Hesse-Cassel, en qualité de comte de Hanau, avait quelques démêlés avec l'électeur de Mayence. Celui-ci voulant employer contre lui une violence injuste, le Landgrave s'adressa au roi & lui demanda sa protection. Le 19 juin 1740, le roi écrivit une lettre à l'électeur, pour l'avertir

de cesser ses hostilités ; & lui déclara qu'il était prêt à secourir, dans le besoin, le Landgrave de Hesse-Cassel, qui était attaché à sa maison par des pactes de confraternité. Cette lettre fit effet ; l'électeur prit des sentimens plus doux & plus chrétiens, & tout s'arrangea à l'amiable.

NOTE XVI. *page* 42.

Un tailleur de Strasbourg auquel le roi avait commandé des habits à la française, ayant appris que le prétendu comte était le roi de Prusse, refusa de recevoir son paiement, en disant qu'il était trop payé par l'honneur d'avoir travaillé pour sa majesté.

Le roi a écrit une relation de ce voyage, moitié prose & moitié vers, dans un goût approchant de Bachaumont & de Chapelle. Voici quelques morceaux de cette relation :

« Je viens de faire un voyage entremêlé d'aventures singulières, quelquefois fâcheuses & souvent plaisantes. Vous savez que j'étais parti pour Bruxelles,

afin de revoir une sœur que j'aime autant que je l'eſtime. Chemin faiſant, Algarotti & moi, nous conſultions la carte géographique pour régler notre route par Wéſel. Strasbourg ne nous détournait pas beaucoup ; nous choiſimes cette route par préférence. L'incognito fut réſolu : enfin tout arrangé & concerté au mieux ; nous crumes aller en trois jours à Strasbourg ;

Mais le ciel qui de tout diſpoſe,
Régla différemment la choſe.
Avec des courſiers efflanqués,
En droite ligne iſſus de roſſinante,
Des payſans en poſtillons maſqués,
Nos carroſſes cent fois dans la route accrochés ;
Nous allions gravement d'une allure indolente.

» Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore ;

Car des hôtes intéreſſés,
De la faim nous voyant preſſés,
Dans une chaumière infernale,
En nous empoiſonnant nous volaient nos écus;
O ſiècle différent du tems de Lucullus !

» Des chemins affreux, mal nour-

ris, mal abreuvés; ce n'était pas tout, nous essuyames encore bien d'autres accidens: & il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'à chaque endroit où nous passames on nous prit pour quelqu'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois,
D'autres pour des filoux courtois,
D'autres pour gens de connaissance;
Par fois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait,
En badauds curieux remplis d'impertinence.

» Le maître de poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passe-port; & voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti; à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet, nous secondèrent merveilleusement. Nous arrivames à Strasbourg, & le corsaire de la douane & le visiteur parurent contens de nos preuves.

Ces scélérats nous épiaient,
D'un œil le passe-port lisaient;

De l'autre lorgnaient notre bourfe,
L'or qui toujours fut de reffource;
Par lequel Jupin jouiffait
De Danaé qu'il careffait;
L'or par qui Céfar gouvernait
Le monde heureux fous fon empire;
L'or plus Dieu que Mars & l'Amour;
Le même or fut nous introduire
Le foir dans les murs de Strasbourg, &c.

NOTE XVII. *page* 43.

Le tableau que fait Voltaire de l'état où il trouva le roi auprès de Clèves, eft peut-être un peu chargé; mais le fond eft certainement vrai, & caractérife la fimplicité de ce prince, qui fefait tout par lui-même & ne gâtait point fes miniftres.

» De Strasbourg, dit Voltaire, il fut voir fes états de la baffe-Allemagne, & me manda qu'il viendrait incognito me voir à Bruxelles : nous lui préparions une belle maifon; mais étant tombé malade dans le petit château de Meufe, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui rendre mes très-humbles hommages. Maupertuis qui avait déjà fes vues & qui était

poſſédé de la rage d'être préſident d'une académie, s'était préſenté de lui-même, & logeait avec Algarotti & Kayſerling dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un ſoldat pour toute garde : le conſeiller-privé Rambonet, miniſtre d'état, ſe promenait dans la cour en ſoufflant dans ſes doigts ; il portait de grandes manchettes de toile ſale, un chapeau troué, une vieille perruque de magiſtrat, dont un côté entrait dans une de ſes poches, & l'autre paſſait à peine l'épaule : on me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'état importante, & cela était vrai.

« Je fus conduit dans l'appartement de ſa majeſté ; il n'y avait que les quatre murailles : j'apperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds & demi de large, ſur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu ; c'était le roi qui ſuait & qui tremblait ſous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, & commençai par lui tâter le pouls, comme ſi j'avais été ſon premier

médecin. L'accès paſſé, il s'habilla & ſe mit à table. Algarotti, Kayſerling, Maupertuis & le miniſtre du roi auprès des états-généraux, nous fumes du ſouper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté & des androgines de Platon.

» Le conſeiller Rambonet était pendant ce tems-là monté ſur un cheval de louage; il alla toute la nuit, & le lendemain arriva aux portes de Liège, où il inſtrumenta au nom du roi ſon maître; tandis que deux mille hommes de troupes de Wéſel mettaient la ville à contribution ».

NOTE XVIII. *page* 44.

La nouvelle de la mort de l'empereur Charles VI arriva à Rheinsberg, dans un tems où le roi était au lit & dans un accès de fièvre. Ses courtiſans qui ſavaient qu'il était déjà occupé avec ardeur des ſuites de cette mort, & qui connaiſſait la vivacité de ſon tempérament, craignait que cette nouvelle ne fît ſur lui une impreſſion nuiſible à ſa ſanté. On délibéra long-tems ſur la manière de la lui annoncer. Enfin

on réſolut d'en charger ſon valet-de-chambre. Celui-ci prit beaucoup de précautions pour préparer le roi. On vit qu'on s'était trompé, & qu'on pouvait s'épargner toutes ces craintes. On n'apperçut aucun changement ſur ſa phyſionomie, aucune altération dans ſes traits. Il lut les lettres de ſon envoyé à Vienne, & ſe fit répéter ce que le courier avait dit des circonſtances de cette mort. Après cela il ſe leva, fit écrire au général Schwérin & au comte de Podewils, ſon miniſtre des affaires étrangères, de ſe rendre à Rheinsberg. Il eut avec eux des entretiens ſecrets, & auſſi-tôt on fit des préparatifs de guerre. L'énigme paraiſſait d'autant plus inexplicable, que Frédéric II fut le premier à reconnaître Marie-Thérèſe, fille aînée de l'empereur, comme légitime héritière de tous les états autrichiens. Il fit même aſſurer par écrit la cour de Vienne, qu'il était réſolu, comme il l'avait promis, à garantir la pragmatique-ſanction. En même tems il commandait à 30,000 hommes de ſe tenir prêts à marcher, & il feſait faire des recrues de tous côtés.

Aucun de ses généraux, ni de ses ministres ne sut un mot de son projet.

NOTE XIX. *page* 49.

L'instruction qui fut remise entre les mains du comte de Gotter, peut nous donner une idée de la manière dont ce prince fesait traiter les affaires étrangères par ses ambassadeurs. Elle porte ce qui suit :

« Vous direz à la cour où vous êtes : 1°. que je suis prêt à garantir de toutes mes forces les états que la maison d'Autriche possède en Allemagne, contre quiconque voudrait les attaquer : 2°. que j'entrerai là-dessus dans une alliance étroite avec la cour de Vienne, celle de Russie & les puissances maritimes : 3°. que j'emploierai tout mon crédit à faire parvenir le duc de Lorraine à la dignité impériale & à soutenir son élection *contra quoscunque.* Je pourrais même dire, sans risquer trop, que je me fais fort d'y réussir. 4°. Pour mettre la cour où vous êtes, en état & bonne posture de défense, je lui fournirai d'abord en argent comptant

deux millions de florins. Vous sentez bien que pour des services aussi essentiels, il me faut une récompense proportionnée & une sûreté convenable pour le dédommagement de tous les risques que je cours, & du rôle dont je veux bien me charger. En un mot, c'est la cession entière & totale de toute la Silésie que je demande d'abord pour prix de mes peines & des dangers que je veux bien risquer dans la carrière où j'entre, pour la conservation & la gloire de la maison d'Autriche.

FRÉDÉRIC.

NOTE XX. *page 51.*

Le marquis de Beauveau, envoyé auprès de Frédéric pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France, en faveur de Marie-Thérèse; qu'il voulait appuyer l'élection de François de Lorraine, époux de cette reine, & qu'il pouvait y trouver de grands avantages. Ce qui pouvait confirmer cette opinion, c'est que trois mois auparavant, il avait envoyé à Voltaire un écrit politique de sa façon,

dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle & la déprédatrice de l'Allemagne.

Il partit le 15 décembre pour la conquête de la Siléfie, avec la fièvre quarte. En montant à cheval il dit au marquis de Beauveau : *Je vais jouer votre jeu ; fi les as me viennent, nous partagerons.*

Il a écrit depuis l'hiftoire de cette conquête ; il l'a montrée toute entière à Voltaire, qui a tranfcrit les paffages fuivans :

« Que l'on joigne à ces confidéra-
» tions, des troupes toujours prêtes
» d'agir ; mon épargne bien remplie,
» & la vivacité de mon caractère, étaient
» des raifons que j'avais de faire la
» guerre à Marie-Thérèfe, reine de Bo-
» hème & de Hongrie. . . .

» L'ambition, l'intérêt, le defir de
» faire parler de moi, l'emportèrent,
» & la guerre fut réfolue ».

Voltaire avait retranché ce paffage en corrigeant l'ouvrage.

Les troupes étant affemblées près de

Croſſen, le roi ſe mit à la tête de l'armée, & parla ainſi aux généraux & aux officiers.

MESSIEURS,

« Je ne vous regarde pas comme » mes ſujets; mais comme mes amis. » Les troupes du Brandebourg ſe ſont » toujours diſtinguées par leur bra- » voure, & ont donné dans pluſieurs » occaſions des preuves de leur cou- » rage. Je ſerai préſent à toutes les » expéditions. Vous combattrez ſous » mes yeux, & je récompenſerai non- » ſeulement en père, mais encore en » ſouverain, tous ceux qui ſe diſtin- » gueront par leur zèle pour mon ſer- » vice.

NOTE XXI. *page* 59.

Voltaire étant un jour à Potzdam appuyé ſur une table de marbre, diſait en parlant du roi : *Il reſſemble à cette table : dur & poli.*

Cette politeſſe de Frédéric n'était guère que pour les étrangers & ceux dont il voulait tirer quelques ſervices, ou

qu'il avait intérêt de ménager. En général il aimait beaucoup à tourner les autres en ridicule, à leur montrer sa supériorité; & souvent même il disait de but en blanc des duretés à des gens qui ne le méritaient pas. On en verra plusieurs exemples dans les anecdotes de sa vie privée.

Lorsque Frédéric vit à Breslau le magnifique collège des Jésuites de cette ville, bâti par l'empereur Léopold, il s'écria: *Quelle folie! faut-il s'étonner, après cela, que Léopold manquât si souvent d'argent pour payer ses troupes?*

NOTE XXII. *page 62.*

Voici deux lettres ministérielles qui furent écrites de Berlin à cette époque.

Lettre de Frédéric II à M. Dankelman, son ministre à Mayence.

Berlin, le 11 mars 1741.

« Malgré la modération avec laquelle
» j'ai agi jusqu'à présent à l'égard de la
» cour de Vienne; quoique j'aie fait
» tout mon possible dans différens tems,

» pour amener un accommodement &
» engager cette cour à reconnaître mes
» droits inconteſtables, ladite cour s'eſt
» comportée d'une manière bien diffé-
» rente à mon égard. Elle oublie tous
» les égards que les puiſſances ſe doivent
» les unes aux autres, même en tems
» de paix; & elle agit avec ſi peu de pru-
» dence & d'une manière ſi peu conve-
» nable, ſoit dans des écrits, ſoit dans
» ſes entretiens avec ſes miniſtres, qu'il
» n'y a point d'exemple d'une colère &
» d'une animoſité portées à un ſi haut
» point. Cependant comme je ſuis accou-
» tumé à l'orgueil de la cour de Vienne,
» & à l'indiſcrétion qui dirige ſa con-
» duite envers les autres cours, même
» en tems de paix, j'ai mépriſé juſqu'à
» préſent cette conduite inouie chez les
» nations ſages, qui, au milieu des
» plus grands débats, gardent toujours
» une certaine décence. Mais la cour de
» Vienne pouſſant les choſes à des
» extrémités horribles, & oubliant des
» droits reſpectés par les peuples les
» plus ſauvages, a envoyé dans mon camp
» des émiſſaires, des eſpions & des aſſaſ-
» ſins,

» ſins, pour épier tous mes deſſeins, » me trahir, me livrer aux partis enne» mis, & même attenter à ma vie. Ce » qui rend tous ces complots plus atroces, » c'eſt l'aveu d'un aſſaſſin qui dit avoir » été obligé de prêter ſerment en pré» ſence du duc de Lorraine, dans le » conſeil de guerre de la cour. J'ai eu » peine moi-même à le croire. J'avoue » que j'en ſuis fâché, pour l'amitié que je » porte au duc de Lorraine; je n'aurais » jamais cru qu'il eût été capable de ſe » porter à des actions qui doivent cou» vrir de honte la cour de Vienne, aux » yeux de tout l'univers. Cependant je » me vois forcé de faire connaître des » actions ſi peu convenables à la gloire » de la maiſon d'Autriche, & à l'auteur » d'un projet ſi condamnable. Et comme » la choſe n'eſt malheureuſement que » trop vraie & trop bien prouvée, j'ai » voulu vous en donner avis, afin que » vous le faſſiez ſavoir à la cour où vous » êtes ».

Cette lettre, qu'on lit dans pluſieurs recueils allemands, eſt réellement inconcevable. Eſt-il poſſible que

le ſage Frédéric ait pu regarder une choſe comme prouvée, par l'aveu d'un miſérable qui aura voulu intéreſſer des puiſſances dans ſon crime, dans l'eſpoir chimérique de retarder peut-être le moment de ſon ſupplice, ou d'acquérir une célébrité qui fait ſouvent le dernier objet des vœux de ces ſortes de ſcélérats. En ſuppoſant un prince capable de tels complots, eſt-il probable qu'il prenne pour complice un conſeil de guerre tout entier? Et peut-on ſe figurer que ce conſeil faſſe prêter à un ſcélérat, un ſerment de la nature qu'on le ſuppoſe ici? Lorſque deux princes ſont en guerre, n'envoient-ils pas des eſpions les uns chez les autres? N'en ont-ils pas même en tems de paix? Frédéric n'en avait-il point dans le camp de ſes ennemis? Eſt-il étonnant que parmi ces malheureux, qui ſont toujours des ames de boue, il s'en ſoit trouvé un qui ait cru faire ſa fortune par un attentat de cette nature?

Lettre de Frédéric II, à ſon envoyé à Ratisbonne, du 11 *mars* 1741.

« Ayant appris que la cour de Vienne,
» confondue par la juſtice de ma cauſe,

» & n'ayant plus aucune espérance d'en-
» gager d'autres puissances dans ses
» querelles, a recours aux mensonges
» les plus grossiers, qu'elle travaille à
» exciter contre moi tous mes voisins,
» & qu'elle tâche de noircir ma conduite
» dans l'Empire & au dehors; voulant
» faire croire à tout le monde, que non
» content de faire valoir mes justes pré-
» tentions sur la Silésie, je veux encore
» faire naître des droits sur plusieurs au-
» tres souverainetés & états de l'empire;
» disant entr'autres choses que je l'ai déjà
» fait contre l'électeur de Cologne, au
» sujet de l'évêché de Hildesheim, & que
» j'ai exigé de l'évêque de Bamberg &
» Würzbourg une certaine partie de ses
» états, en menaçant en cas de refus, de
» m'en emparer les armes à la main : j'ai
» jugé nécessaire pour mes intérêts, de
» vous faire savoir par la présente, que le
» bruit qu'on a fait courir à cet égard,
» est absolument faux, & que je n'y
» ai jamais pensé en aucune manière.

» Je ne desire rien tant que de pouvoir
» conserver la paix & la bonne intelli-
» gence avec tous mes voisins, & parti-

» culièrement avec ceux de l'Empire ; & » je suis si éloigné de former sur les » autres états des prétentions injustes & » chimériques, que je n'épargnerais point » ceux qui croiraient se faire un mérite » auprès de moi, en me découvrant des » droits auxquels je n'aurais pas pensé. » Preuve de cela, c'est que dernièrement » encore j'ai fait confisquer un écrit & » procéder criminellement contre un » auteur, parce qu'il avait tâché de » prouver les droits de ma maison sur » toute la Lusace (*).

(*) On voit ici un trait tout-à-fait dans le caractère de Frédéric II. Prouver les droits de la maison de Brandebourg sur la Lusace, ne devait pas être assurément un crime à Berlin ; si Frédéric avait des raisons de supprimer l'ouvrage, il devait du moins savoir gré à l'auteur de sa bonne intention : mais il s'agissait d'en imposer à l'Europe ; il s'agissait de détruire toutes les idées désavantageuses, toutes les craintes que pouvait inspirer l'invasion subite de la Silésie ; il s'agissait d'empêcher toutes les puissances de le regarder comme l'ennemi commun, & de se liguer pour le détruire. Quand il était question de

» Vous ne manquerez point de faire » ufage de tout ceci, à l'endroit où » vous êtes, pour prévenir les infinua- » tions malignes que mes ennemis veu- » lent infpirer de tous côtés contre moi, » dans le deffein d'élever autant de trou- » bles qu'ils pourront, aux dépens de la » vérité & de tout ce qu'il y a de plus » facré ».

NOTE XXIII. *page* 62.

Frédéric regardait la difcipline & la fubordination comme l'effentiel dans la conduite d'une armée. Avec un cœur fenfible, il a fait, pour établir ou conferver ces qualités, des actions qui paraîtront cruelles à bien des gens. Mais quand il était une fois perfuadé de la néceffité d'une chofe, & qu'il avait fait fon plan, il étouffait dans fon ame tous les fentimens qui auraient pu en arrêter l'exécution.

Dans la première guerre de Siléfie, le

---

chofes de cette nature, Frédéric ne négligeait pas la moindre circonftance pour parvenir à fon but.

roi voulant faire, pendant la nuit, quelques changemens dans le camp, défendit sous peine de la vie, de garder à une certaine heure du feu ou de la lumière dans les tentes. Il fit lui-même la ronde. En passant devant la tente du capitaine de Zietern, il y apperçut de la lumière. Il entre & trouve le capitaine occupé à cacheter une lettre. Il venait d'écrire à sa femme qu'il aimait tendrement. *Que faites-vous là*, lui dit le roi, *ne savez-vous pas l'ordre?* Zietern se jette à genoux & demande grace ; mais il ne peut ni ne veut nier sa faute. *Asseyez-vous*, lui dit le roi, *& ajoutez à votre lettre quelques mots que je vais vous dicter.* L'officier obéit, & le roi dicte : *Demain je périrai sur un échafaud.* Zietern écrivit, & le lendemain il fut exécuté.

NOTE XXIV. *page* 66.

Après la bataille, un général autrichien écrivit une lettre où il s'exprime ainsi sur le compte des Prussiens :

« Je n'ai jamais vu de ma vie rien de si ex-
» cellent que l'armée prussienne. Elle gar-
» de un ordre merveilleux dans la bataille.

» Ses rangs & ses lignes étaient si bien » fermés, & ses évolutions se fesaient » avec tant d'égalité & de précision, » qu'on eût dit qu'elle fesait l'exercice à » la parade. Son feu était si prompt & si » égal, qu'il ressemblait à des coups de » tonnerre ».

Frédéric au désespoir, était allé à cheval pendant toute la nuit, & arriva le matin dans une petite ville à deux lieues du champ de bataille, où il descendit chez un Apothicaire pour prendre son chocolat; c'est-là qu'un de ses chasseurs arrivant du camp de Molwitz, lui annonça la victoire; & peu après cette nouvelle lui fut confirmée par un aide-de-camp.

Maupertuis ayant suivi le roi à la bataille de Molwitz, non sur un âne, comme le dit Voltaire, mais sur un cheval, monta sur un arbre pour voir plus au loin. Pendant qu'il était occupé à observer les deux armées, un parti de housards autrichiens s'avança à bride abattue vers l'endroit où il était. Le pauvre académicien, transi de frayeur, descendit de son arbre, & remonta sur son cheval, pour

s'éloigner au plus vîte; mais l'animal, qui avait appartenu à un houſard, n'eut pas plutôt apperçu la troupe ennemie, qu'il prit le galop & courut, malgré les efforts du Préſident, rejoindre ſes anciens camarades. Les houſards, voyant le pauvre académicien tranſi de peur, lui ôtèrent l'habit verd dont il était couvert, lui prirent ſa montre, ſa bague, une tabatière d'argent, & le couvrirent d'un de leurs vieux manteaux, qui était en lambeaux. Heureuſement il fut reconnu par le prince de Lichtenſtein qui l'avait vu à Paris, & qui le tira des mains des houſards.

C'eſt après cette bataille, que le roi dit dans une lettre au prince d'Anhalt: *Il y a deux jours que je n'ai ni mangé, ni dormi.*

NOTE XXV. *page 76.*

Frédéric, étant à Glatz, apprit que la comteſſe de Grun, femme d'un lieutenant-colonel de la garniſon, avait fait vœu de donner une belle robe à la Madone des Jéſuites, ſi le blocus de la ville était bientôt levé. Auſſi-tôt il fit acheter de la plus belle étoffe que l'on pût

trouver, en fit faire une robe de la taille de la Vierge & l'envoya aux Jésuites, en leur fesant dire qu'ayant appris le vœu inutile de madame la comtesse & sachant son monde aussi bien qu'elle, il ne voulait pas que Notre-Dame y perdît quelque chose, & qu'ainsi il lui offrait en effet ce que madame de Grun avait promis en vain. Les pères Jésuites, charmés de ce présent, vinrent en cérémonie remercier sa majesté. Ils citèrent longtems ce trait, & montrèrent la robe aux étrangers comme une preuve sensible de la piété du roi ; on prétend même qu'ils conçurent quelqu'espérance de voir un prince si dévot à la Vierge, embrasser un jour la religion romaine.

NOTE XXVI. *page* 78.

On trouve l'anecdote suivante dans une lettre de Pohrlitz, du 12 mars 1742.

« Le colonel Fouquet, étant entré » à Cremsitz avec six compagnies de » grenadiers, avait posté une sentinelle » sur les murailles près de la maison » d'un curé. Le bon-homme se trouvant » incommodé par les fréquens *qui va là*

» que cette sentinelle répétait à chaque » instant, résolut de dégoûter les sol- » dats de ce poste. Pour cet effet il se » déguisa en diable, prit un masque » noir, des cornes, des griffes, une » queue de serpent, des pieds de » vache, &c., & s'avança vers la sen- » tinelle, en grattant contre la muraille » avec une fourche qu'il avait à la main. » Le grenadier, frappé de cette appa- » rition, resta cependant à son poste. » Il se tint coi, en regardant fixement » le prétendu diable, pour observer » ses mouvemens. Celui-ci, qui crut » avoir réussi dans son dessein, s'avança » tout près du grenadier, & lui pré- » senta sa fourche, en criant d'une voix » rauque: *Tu mourras de ma main.* Alors » le soldat surmontant toute crainte, » banda son fusil & se préparait à tirer » sur le prétendu démon. Celui-ci, » ayant entendu craquer le funeste ins- » trument, se sauva au plus vîte. Le » grenadier, entièrement rassuré par » cette retraite, suit le spectre & le » voit entrer dans la maison du curé; » aussi-tôt il appelle ses camarades & leur

» conte la chose. On force la porte » du curé, & on le surprend avec ses » habits infernaux, dont il n'avait pas » eu le tems de se défaire. On se saisit » de lui, on le mène au premier corps-» de-garde, & le lendemain il fut con-» duit à la grand-garde avec ses habits » de diable, à la vue de toute la ville. » Le clergé fit beaucoup de bruit, mais » le général lui fit comprendre que ce » curé s'était comporté d'une façon in-» digne de son état. Enfin ce pauvre » prêtre fut condamné à être renfermé » pendant quelque tems dans un cou-» vent, & le clergé fut obligé de payer » 90 ducats d'amende. On distribua cet » argent aux soldats pour avoir des » guêtres; & ils disaient en plaisantant, » que le diable avait pris soin de leur » chaussure ».

NOTE XXVII. *page* 80.

Extrait des préliminaires.

ART. I. Il y aura une paix inviolable entre le roi & l'impératrice.

II. Les deux parties contractantes ne donneront aucun secours aux ennemis

de l'une & de l'autre, & ne feront avec eux aucune alliance qui puiſſe être contraire à ces préliminaires, & dérogeront même à celles qui pourraient avoir été faites par le paſſé, en tant qu'elles feraient oppoſées aux préſens engagemens ; & tâcheront de détourner, autant qu'il ſera poſſible, la ſeule voie des armes exceptée, les dommages dont l'une ou l'autre des deux parties eſt ou pourrait être menacée par quelqu'autre puiſſance.

III. Il y aura de part & d'autre une amniſtie générale.

IV. Toutes les hoſtilités ceſſeront de part & d'autre, à compter du jour de la ſignature des préliminaires ; & ſeize jours après, les troupes du roi doivent être retirées dans les pays de ſa domination.

V. L'impératrice cède au roi la haute & la baſſe-Siléſie, à l'exception de la principauté de Teſchen, de la ville de Troppau, de ce qui eſt au-delà de la rivière d'Oppau, & des hautes montagnes ailleurs dans la haute-Siléſie ; auſſi-bien que de la ſeigneurie de

Hennersdorf & des autres diſtricts qui ſont partie de la Moravie, quoiqu'enclavés dans la haute-Siléſie.

L'impératrice cède auſſi au roi le comté de Glatz avec la ville & le château, en toute ſouveraineté & indépendance.

De ſon côté, le roi renonce à perpétuité à toutes les prétentions qu'il pourrait avoir eues & avoir encore contre la reine de Hongrie & de Bohème.

VI. Le roi laiſſera dans la Siléſie la religion catholique *in ſtatu quo*.

VII. Le roi ſe charge du ſeul paiement de la ſomme hypothéquée ſur la Siléſie aux marchands Anglais.

VIII. Tous les priſonniers de part & d'autre ſeront élargis ſans rançon, & toutes contributions ceſſeront en même tems.

IX. Tout ce qui regarde le commerce ſera réglé dans le futur traité de paix.

X. On fera ſigner le traité de paix formel dans quatre ſemaines au plus tard.

XI. On comprend dans les préliminaires le roi d'Angleterre, l'impéra-

trice de Ruſſie, le roi de Danemarck, les états-généraux des provinces-unies des Pays-bas, la maiſon de Wolfen-buttel, & l'électeur de Saxe, à condition que ſeize jours après que la ſignature des préliminaires lui ſera annoncée, il retire ſes troupes de l'armée françaiſe, de la Bohème, & des autres pays appartenans à la reine de Hongrie & de Bohème.

XII. L'échange des ratifications ſe fera à Breſlau dans huit ou dix jours, à compter du jour de la ſignature.

NOTE XXVIII. *page* 81.

Dans le traité de paix, les articles du traité préliminaire ſont énoncés avec de plus grands détails; & de plus :

Art. VIII. On nommera des commiſſaires de part & d'autre pour régler le commerce entre les états & ſujets réciproques, les choſes reſtant ſur le même pied où elles étaient avant la préſente guerre, juſqu'à ce qu'on ſoit convenu autrement.

IX. Le roi promet de payer les ſommes hypothéquées ſur la Siléſie aux ſujets

d'Angleterre & de Hollande, & la reine se charge des sommes hypothéquées sur la Silésie aux Brabançons.

XI. La reine de Hongrie & de Bohème fera renoncer les états de Bohème à tout droit de relief sur les états, villes & districts de la maison de Brandebourg.

XII. La reine s'engage à obliger les états de Bohème à renoncer à tous les états de la couronne de Bohème, cédés au roi par le traité.

Quelque tems avant de conclure cette paix, on prétend que le roi était instruit que la cour de France avait fait à la reine de Hongrie des propositions secrettes de paix, & que les généraux avaient ordre de ne rien risquer & de ne point se joindre aux Prussiens. La paix que conclut le roi fut donc regardée comme une ruse qui prévenait une ruse. On a pensé que c'était par Pallant, général autrichien, que le roi fit cette découverte. Voici ce qu'en dit une lettre de Breslau datée du 8 Juillet 1743.

« Le roi de Prusse ayant été voir le » général Pallant qui avait été blessé » & fait prisonnier à la bataille de Chotusitz, ce général laissa échapper dans » les entretiens qu'il eut avec sa majesté, qu'il mourrait content, s'il pou» vait réconcilier sa majesté Prussienne » avec la reine. Il assura en même tems » le roi qu'il ne pouvait pas manquer » d'être la dupe de la France, & qu'il » en parlait avec la conviction la plus » certaine.

» Frédéric feignit de l'incrédulité, & » dit qu'il avait des preuves du con» traire. Le général Pallant répondit sur » le champ que ce qu'il avançait était » si vrai, qu'il ne demandait que six » jours pour convaincre le roi; & que » sa majesté avait déjà été trop géné» reuse pour accepter les propositions » du cardinal. Le roi le somma de sa » parole, & se retira.

» Le général autrichien dépêcha aussi» tôt un exprès à Vienne, qui retourna » au bout de quelques jours. M. Pal» lant en fit avertir le roi qui vint le » trouver. Dans cette visite, après quel-

» ques complimens, le baron de Pal-
» lant lui remit une lettre, en le priant
» de la lire avec attention. Le mo-
» narque la lut & pâlit. C'était une
» lettre du cardinal à la reine de
» Hongrie, par laquelle ſon éminence
» aſſurait cette princeſſe, que le roi
» de France lui garantirait la Siléſie &
» la Moravie, ſi elle voulait céder à
» l'empereur la Bohème avec une par-
» tie de la haute-Autriche ».

Frédéric demanda au général s'il pouvait garder la lettre quelques jours. Pallant y conſentit. Le roi, de retour chez lui, dit en préſence de quelques-uns de ſes généraux : *Le cardinal me prend pour un ſot, il veut me tromper, mais j'y mettrai ordre.* Sa majeſté ordonna auſſi-tôt au comte de Podewils, ſon premier miniſtre, de traiter de la paix avec mylord Hintford.

Dès que le roi eut la promeſſe du général, il annonça ſa victoire au maréchal de Broglie, dans les termes ſuivans :

« Je suis quitte envers mes alliés, » M. le maréchal ; car mes troupes » viennent de remporter une victoire » complete : c'est à vous à en profiter » incessamment, sans quoi vous en » pourrez répondre envers vos alliés. » Je prie Dieu, M. le maréchal, qu'il » vous garde.

FRÉDÉRIC.

Le style de cette lettre surprit le maréchal de Broglie, & causa beaucoup d'inquiétude au maréchal de Belle-Isle. Elle redoubla, lorsqu'ils virent arriver un courier anglais que M. de Chevert, commandant à Prague, avait fait arrêter à son passage dans cette ville & qu'il envoyait à leur quartier-général. Ce courier, interrogé, répondit qu'il venait de Vienne, & qu'on y regardait, ainsi que dans le camp du roi de Prusse où il avait passé, la paix comme assurée entre sa majesté Prussienne & la reine de Hongrie. Cette circonstance détermina le maréchal de Belle-Isle à se rendre au camp du roi de Prusse, pour savoir du monarque même, si en effet les bruits qui se répandaient étaient fondés.

Il y arriva le 2 juin. Le roi lui parla sans détour, & lui dit : *Je crois, M. le maréchal, que le traité dont vous me parlez est à peu près conclu. J'ai prescrit des conditions de paix à la reine de Hongrie ; elle les accepte. Ayant tout ce que je veux, je fais la paix ; & tout le monde en ferait autant, s'il se trouvait à ma place. Cependant si j'abandonne l'alliance de l'empereur, je ne quitte pas pour cela les intérêts de ce prince ; mais la reine de Hongrie, en accordant tout ce que je lui demande, ne me laisse plus aucune raison de lui faire la guerre. Comment*, dit le maréchal, *oseriez-vous, sire, abandonner le meilleur de vos alliés, & tromper un monarque aussi respectable que le roi de France?* Le roi ne répondit d'abord à ce discours insolent que par un regard majestueux & plein d'indignation. Ensuite il lui dit : *Et vous, osez-vous me parler ainsi?* A ces mots, Frédéric tire de sa poche la lettre du cardinal, & la porte sous les yeux de Belle-Isle, en lui disant : *lisez!* Après avoir lu, le maréchal confus se retira en maudissant le cardinal. (*Voyez la note* 40.)

Extrait d'un refcrit du roi, adreffé à fon envoyé à la Haie, du mois de mai 1742.

Je ne fais pas où le lord Stair a appris que les cours de Verfailles & de Drefde font mécontentes de moi. Jamais la bonne intelligence n'a été fi bien établie. Les opérations de cette campagne ont été concertées entre nous d'un commun accord. Si le lord Stair fonde une partie de fes négociations fur cette prétendue méfintelligence, il court grand rifque de fe tromper.

NOTE XXIX. *page* 89.

Extrait de la convention de Klein-Schnellendorf, fignée le 9 Octobre 1741.

I. Il eft libre au roi de Pruffe de prendre la ville de Neiffe par manière de fiège.

II. Le commandant aura ordre de remettre la place après un fiège de 15 jours.

V. Après cette prife, fa majefté le

roi de Pruſſe n'agira plus offenſivement ni contre la reine de Hongrie , ni contre le roi d'Angleterre , ni contre aucun des alliés préſens de la reine , juſqu'à la paix générale.

VI. Le roi de Pruſſe ne demandera jamais plus de la reine de Hongrie que la baſſe-Siléſie avec la ville de Neiſſe.

VII. On tâchera de faire un traité définitif vers la fin du mois de décembre prochain.

VIII. Le comte de Neuperg a déclaré au nom de la reine de Hongrie, qu'elle cédera ſans difficulté au roi de Pruſſe, par ledit traité, toute la baſſe-Siléſie juſqu'à la rivière de Neiſs , y compris la ville du même nom, & de l'autre côté de l'Oder juſqu'aux limites ordinaires du duché d'Oppeln , avec toute ſouveraineté & indépendance.

IX. Le 16 de ce mois , le maréchal de Neuperg ſe retirera avec toute ſon armée vers la Moravie , & de là où il voudra.

X. Le château d'Ottmachau ſera vidé en même tems que l'armée de la reine ſe retirera.

XII. Une partie de l'armée du roi de Prusse prendra les quartiers d'hiver dans la haute-Silésie jusqu'à la fin du mois d'avril 1742.

XVII. De part & d'autre on fera sortir quelques petits partis pour continuer les hostilités *pro forma;* & on conviendra pendant l'hiver de quelle manière il faudra s'y prendre le printems futur, en cas que le traité ou la paix générale n'ait pu se faire avant ce tems-là.

XVIII. Ces présens articles seront gardés comme un secret inviolable.

NOTE XXX. *page* 100.

Le roi étant à Pirmont, envoya à Cassel le général comte de Schmettau, demander en mariage la fille unique du Landgrave, Marie-Amélie, pour le Margrave Charles de Brandebourg. Elle fut accordée; mais sa mort qui arriva le 19 novembre 1744, empêcha la célébration.

NOTE XXXI. *page* 106.

Ce traité d'union comprend quatre articles.

Par le I, on détermine le but du traité, qui eſt la conſervation & le maintien de la paix en Allemagne.

Le II[e] dit que les alliés ſe réuniront auprès de l'impératrice, pour l'engager à reconnaître l'empereur.

Dans le III[e] il eſt queſtion d'arranger les conteſtations au ſujet de la ſucceſſion d'Autriche, & d'établir une trève en Allemagne.

Le IV[e] porte la garantie réciproque de tous les états que poſsèdent les parties contractantes.

Le V[e] promet aſſiſtance & ſecours mutuel, à celle des parties contractantes qui ſerait attaquée dans ſes états à cauſe de cette union.

NOTE XXXII. *page* 107.

Dans cet écrit, le roi donne pour raiſon de ſa conduite, la néceſſité d'appaiſer les troubles de l'Empire, d'y rétablir l'ordre & la paix, d'y remettre les loix en vigueur. Il y reproche à la reine de Hongrie les cruautés que ſes troupes ont exercées dans les provinces héréditaires de l'empereur, le deſſein

de détruire la liberté germanique & de donner des fers à l'Allemagne ; il dit que depuis un ſiècle, la maiſon d'Autriche a pris pour principe fondamental de ſa politique, de ſoumettre tous les princes de l'Empire ſous le joug du deſpotiſme, *& il apporte pour exemple la conduite de la cour de Vienne depuis deux ans.*

L'Allemagne, dit-il, eſt inondée de troupes étrangères que l'on a entretenues à grands frais, aux dépens d'un grand nombre de princes de l'Empire, qui ne prennent aucune part à ces différends. On a fait paſſer des armées nombreuſes par des provinces neutres de l'Empire, ſans avoir envoyé auparavant des lettres de requiſition, ſelon l'uſage. La reine a conclu des alliances pour dédommager certaines puiſſances des grands ſecours extraordinaires qu'elles lui fourniſſent. Ses généraux ont voulu s'emparer de force des villes impériales ; ſes miniſtres ont travaillé à détacher du chef de l'Empire, les électeurs & les autres princes, par des promeſſes, des menaces & autres voies illicites.

illicites. On a voulu jetter du ridicule & du mépris ſur la perſonne ſacrée de l'empereur. Le but de la cour de Vienne eſt de ravir de force la couronne impériale, pour la mettre ſur la tête d'un prince qui ne réſide pas même dans l'Empire. Ce ſerait une honte pour les électeurs, que la reine de Hongrie les privât de la liberté de l'élection & des droits dont ils ont toujours joui, ſelon la conſtitution de l'Empire, &c.

NOTE XXXIII. *page* 108.

Article ſecret de l'union de Francfort, publié par la cour de Vienne, & nié par celle de Pruſſe.

D'autant que l'éloignement que la cour de Vienne & ſes alliés ont témoigné juſqu'à préſent, pour le rétabliſſement du repos & de la tranquillité dans l'Empire, ne donne que trop de ſujet de craindre que bien loin de ſe prêter à des voies amiables conformément au but du traité entre.... Elle, on rejèttera ou éludera tout au moins l'effet que l'on devait s'en promettre ; il ſera

indifpenfable de recourir à des moyens plus forts & plus efficaces : S. M. le roi de Pruffe, toujours animé du defir de coopérer à la pacification de l'Allemagne, après mûres réflexions, a confidéré qu'il ne pouvait point y avoir d'expédiens plus courts & plus décififs que de promettre & de s'engager, ainfi qu'elle promet & s'engage par le préfent article féparé, de fe charger de faire l'expédition de la conquête de toute la Bohème, & de mettre en poffeffion de cette couronne fa majefté impériale, & de la lui garantir pour elle, fes fucceffeurs & fes héritiers à l'infini : S. M. impériale, touchée de la plus vive reconnaiffance, cède à cette condition, dès à préfent, à S. M. pruffienne irrévocablement & à perpétuité pour elle, fes héritiers & defcendans à l'infini, de la manière la plus forte & la plus authentique, les droits qui lui appartiennent fur les cercles, feigneuries & villes ci-après nommées, favoir, la ville & tout le cercle de Kœnigsgrætz en on entier. En outre S. M. impériale cède à S. M. le roi de Pruffe les cercles

de Bunzlau & de Leutmeritz ; en ſorte que tous les pays qui ſe trouvent ſitués entre les frontières de la Siléſie & la rivière de l'Elbe, ainſi que depuis la ville & le cercle de Kœnigsgrætz juſqu'aux confins de la Saxe, appartiendront à S. M. le roi de Pruſſe ; de manière que le cours de l'Elbe ſera la barrière des deux états : ainſi ce qui ſe trouvera ſitué ſur l'autre bord de cette rivière, & en-dedans de la Bohème, reſtera à S. M. impériale ; quand même ce ſerait des dépendances des cercles cédés à S. M. pruſſienne, à l'exception de la ſeigneurie & ville de Partuwitz, & de la ville de Collin, que S. M. impériale cède dès à préſent à S. M. Pruſſienne pour elle, &c. S. M. impériale s'engage à la même ſuſdite condition, dès à préſent, de garantir à S. M. pruſſienne, pour elle, &c. les pays qu'elle lui a cédés ou lui cède en vertu de ce préſent article ; bien entendu que la Bohème, ſur le pied qu'elle doit demeurer à S. M. impériale, ne pourra plus être ſuſceptible d'aucun démembrement. De plus S. M.

impériale cède ſous la même ſuſdite condition à S. M. pruſſienne irrévocablement & à perpétuité pour elle, &c. les droits qui lui appartiennent ſur la haute-Siléſie. Elle s'engage en outre de la lui garantir, auſſi-tôt que S. M. pruſſienne en aura fait la conquête & s'en ſera miſe en poſſeſſion ; de même que S. M. pruſſienne promet de garantir à S. M. impériale la haute-Autriche pour elle, &c. auſſi-tôt que S. M. impériale en aura fait la conquête, & s'en ſera miſe en poſſeſſion, &c.

Ce n'eſt pas la ſeule fois dans cette guerre que les puiſſances nièrent des démarches qu'on leur attribuait. Charles VII ſe trouvant dans un beſoin preſſant, avait propoſé de ſéculariſer quelques évêchés & chapitres, tels que Salzbourg, Paſſau, &c. & de s'emparer de leurs biens. Ce deſſein le rendit l'objet du courroux du pape & du clergé. Il ne trouva d'autre moyen pour les appaiſer, que de déclarer que cette idée ne lui était jamais venue. Louis XV, que la guerre obligeait à mettre de

nouv eaux impôts, desirait la paix; le cardinal de Fleuri écrivit, dit-on, au général Kœnigsek, la lettre dont nous avons parlé, où il s'excusait & rejettait la conduite de la cour de France sur le maréchal de Belle-Isle. En effet on montra une lettre de cette nature; mais le cardinal nia publiquement qu'il eût jamais écrit rien de semblable. Voltaire dit dans le *siècle de Louis XV*, que ce désaveu ne trompa personne.

NOTE XXXIV. *page* 123.

Dans cet écrit, on assure aux Hongrois qu'on n'a autre chose en vue dans cette guerre, que le maintien de la paix dans l'Empire & le soutien de la dignité impériale: que le roi de Prusse ne songe point à faire de nouvelles conquêtes, ni à s'enrichir aux dépens de l'impératrice-reine: que toute cette guerre ne regarde que le bien de l'Empire, & point du tout le royaume de Hongrie. En conséquence on espère que la noble nation hongroise ne se portera point à des hostilités & des ravages contraires à la bonne amitié & à la bonne intelli-

gence qui doit régner entre des voisins; on prie ensuite la nation de ne point faire d'incursions, ni de ravages dans les états de sa majesté, & on l'assure, si elle veut y consentir, qu'elle n'a rien à craindre des troupes prussiennes; que si au contraire elle se porte à quelques hostilités, on exercera contre le royaume de Hongrie & ses habitans tout ce que permettent de justes représailles, &c.

NOTE XXXV. *page* 124.

La reine rappelle dans cet écrit aux habitans de la Silésie, la douceur & la bonté avec lesquelles ils ont été gouvernés par ses prédécesseurs; elle leur promet les mêmes soins, les mêmes égards, la même douceur. Elle promet de les soutenir dans tous leurs droits & privilèges; offre d'écouter toutes leurs plaintes, & de redresser tous les griefs qu'ils pourraient lui présenter; & elle promet sa protection & ses graces particulières à ceux qui se distingueront par leur zèle & leur attachement à son service. Elle défendit aussi d'obéir

aux lettres avocatoires que le roi publia dans le même tems.

NOTE XXXVI. *page* 129.

Lettre d'un officier prussien sur la bataille de Landshout.

« Pour vous mettre au fait de la pe-
» tite action de Landshout, dont vous
» me demandez le détail, il faut que
» je remonte plus haut, & vous fasse
» souvenir, que le colonel Winterfeld,
» ayant été rappellé de la haute-Silésie,
» fut détaché de l'armée du roi avec 1500
» housards & quatre bataillons de gre-
» nadiers, vers les montagnes de Schmie-
» deberg & Hirschberg, pour faire tête
» à une troupe de Bosniaques & de
» Lycaniens, qui y ravageaient le pays.
» Il les atteignit bientôt, les défit &
» les dispersa totalement; mais les en-
» nemis en furent si piqués, qu'ils réso-
» lurent de prendre leur revanche le
» plutôt possible; d'autant plus que leur
» but principal était de percer avec
» toute leur armée par Landshout &
» ce pays montagneux limitrophe de la
» Bohème. On chargea de cette expé-

» dition le lieutenant-général comte de
» Nadasti, qui avait sous lui le prince
» Esterhasi & le colonel Patafchutz,
» commandant de la troupe Bosniaque,
» si maltraité par le colonel Winterfeld.
» Ce dernier ne respirait qu'une ven-
» geance meurtrière, & avait juré
» par tous ses saints, qu'il prendrait
» les Prussiens ou se ferait prendre :
» engagement dont il a rempli une par-
» tie, comme vous allez voir.

» Pendant que l'ennemi fesait ses dis-
» positions, & qu'il avait pris poste à
» Friedland & Schœmberg, Winterfeld
» s'avança de Hirschberg vers Landshout,
» tandis que le lieutenant-général du
» Moulin marchait vers le même endroit
» avec deux bataillons de grenadiers,
» dix escadrons de Mœllendorf, dra-
» gons, & 300 housards de Schweid-
» nitz. Le 20 mai, Winterfeld s'établit
» à Landshout. Les dix escadrons, com-
» mandés par le major-général de Stille,
» se cantonnèrent à Giesmandorf, &
» du Moulin à Reichenau avec les gre-
» nadiers & les housards. Les premiers
» à un mille, les autres à deux milles
» de Landshout.

» On y séjourna le 21, parce que
» l'ennemi ne remuait point, & que
» nos avis portaient que son dessein
» était de nous donner le change pour
» tomber sur le magasin de Schweidnitz,
» où il n'y avait que deux bataillons.
» Le lieutenant-général s'aboucha, le
» 22, avec Stille & Winterfeld, sur
» le parti qu'on aurait à prendre; &
» on convint que le lieutenant-géné-
» ral, avec les dragons, grenadiers &
» housards qu'il avait amenés, s'appro-
» cheraient le lendemain de Schweidnitz,
» pendant que Winterfeld, avec quatre
» bataillons & 1400 housards, conti-
» nuerait d'observer ce qu'il y avait d'en-
» nemis à Schœmberg & Friedland.
» Le 23, à 3 heures du matin, Win-
» terfeld envoya un chasseur au géné-
» ral de Stille, le prier de suspendre
» sa marche, parce qu'il avait des rai-
» sons pour croire qu'on viendrait l'at-
» taquer; mais il lui fit dire en même
» tems de ne pas quitter ses quartiers
» jusqu'à ce qu'on serait mieux éclairci,
» ce dont il ne manquerait pas de l'aver-
» tir, en cas que sa présence devînt

» néceſſaire. Stille envoya d'abord le
» même meſſager à du Moulin. Il fit
» ſonner à cheval, ſortit de ſes can-
» tonnemens, forma ſes eſcadrons ſur
» le grand chemin de Landshout, &
» attendit des avis plus précis. Entre 5
» & 6 heures on crut entendre quel-
» ques coups de canon, mais faible-
» ment & à grands intervalles, le vent
» contraire nous dérobant le bruit
» des décharges. Cependant Winterfeld
» était attaqué dans toutes les formes.
» Il était ſorti de Landshout à la pe-
» tite pointe du jour avec trois ba-
» taillons, pour ſe poſter ſur les hau-
» teurs qui ſont immédiatement devant
» la ville, du côté de Liebau & de
» Griſſau, par où l'ennemi devait né-
» ceſſairement venir; ſes houſards cam-
» paient en avant, près de Reichen-
» Hennersdorf, & étaient à cheval au
» front de leur camp, lorſqu'ils virent
» défiler vis-à-vis d'eux un gros de hou-
» ſards avec quelqu'infanterie & grand
» nombre de pandours. La partie n'étant
» point égale pour nos houſards, ils
» furent obligés de ſe replier vers nos

» grenadiers ; fur quoi les pandours,
» fe gliffant par le village, entrèrent
» dans le camp abandonné & mirent
» le feu aux huttes de paille, pendant
» que d'autres troupes de houfards &
» d'infanterie continuaient à fe couler
» le long de la montagne, derrière les
» grenadiers, à caufe que ceux de l'en-
» nemi étaient du triple plus forts &
» foutenus de l'infanterie hongroife; auffi
» celle-ci, dans la perfuafion que Win-
» terfeld plierait toujours, s'avifa de
» defcendre dans la vallée, & fit mine
» de l'attaquer fur les hauteurs. Elle
» avait du canon & s'avançait en affez
» bon ordre, lorfque Winterfeld fit à
» fon tour defcendre à fa rencontre les
» houfards, du canon & quelques com-
» pagnies de grenadiers, lefquels fefant
» un feu réglé par pelotons, réuffirent
» fi bien, qu'un bataillon de Haller
» hongrois fe retira en confufion, &
» que l'autre fe jetta derrière un ri-
» deau pour fe mettre à couvert. Ce-
» pendant ils ne quittèrent pas tout-à-
» fait la partie ; mais ils fe réunirent
» en ordre de bataille au pied de la mon-

» tagne par laquelle ils étaient venus.
» D'un autre côté, les pandours ga-
» gnèrent un petit bois vis-à-vis les
» hauteurs du flanc de nos bataillons,
» & tuèrent & bleſſèrent quelque monde.
» Ils eurent même l'audace de grimper
» ces hauteurs à quatre pattes, de lâcher
» leurs coups à brûle-pourpoint, & de
» ſe rejetter enſuite en-bas où ils n'avaient
» rien à craindre. Un parti de Tolpatſches
» & de houſards paſſèrent en même tems
» les fauxbourgs de Landshout, & ſe
» répandirent ſur les collines de l'autre
» côté de la ville ; de ſorte que les
» affaires ne prenaient pas un trop bon
» tour, nos grenadiers n'oſant pas s'éloi-
» gner de leur poſte, ni les houſards ſe
» remettre en activité. Ce fut donc très-
» à propos que le major-général de Stille
» arriva avec ſes dragons. Le premier
» effet de cette arrivée fut que dès que
» leur tête parut, tout ce qui était déjà
» en-deçà de la ville ſe replia vers le
» gros de la troupe, & que l'infanterie
» ennemie quitta tout de bon la vallée,
» pour ſe remettre ſur la crête de la
» montagne, en ſe couvrant de trois

» lignes de housards qui fesaient au-delà
» de 300 chevaux. Dès que les dragons
» eurent passé les fauxbourgs & joint
» le bataillon de Winterfeld, on les
» rangea en bataille sur l'aile droite vis-
» à-vis de l'ennemi. Nos housards furent
» mis sur une ligne devant les dragons,
» & le signal s'étant donné, on s'ébran-
» la; puis on s'élança à toute bride
» en descendant les hauteurs sur les-
» quelles nous étions, & en remontant
» à pleine course celle où se tenait
» l'ennemi. Les housards autrichiens ne
» voulurent point faire l'expérience de
» l'impétuosité de ce choc, & regagnè-
» rent le sommet de la montagne, dans
» l'espérance que leur infanterie & leurs
» pandours, postés dans les bois, nous
» arrêteraient par leur feu. Mais quoique
» ceux-ci fissent sur nous une décharge
» générale, & que la montagne que nous
» montions fût escarpée, nous ne nous
» arrêtames point & nous y fumes aussi-
» tôt que les fuyards, de sorte que tout
» fut enfoncé & culbuté. Cinq cens
» furent sabrés; soixante & deux, parmi
» lesquels se trouva le colonel Patas-

» chutz, furent faits prisonniers, & le
» reste entièrement dispersé. Nous les
» poursuivimes jusques dans la plaine
» de Griffau, & nous aurions pris tout
» le gros détachement, si les étangs,
» digues & autres défilés qui sont près
» de l'abbaye, ne nous eussent empê-
» chés de pousser notre pointe. On a
» trouvé & ramassé au-delà de mille fu-
» sils, sabres, &c. le long du chemin
» de leur fuite, & les paysans nous
» ont rapporté depuis, que Nadasti avait
» envoyé en Bohème vingt-trois chariots
» chargés de blessés.

» Après ce coup, nous sommes restés
» tranquilles à Landshout jusqu'au 26;
» mais apprenant que la tête de l'armée
» ennemie entière, tant autrichienne
» que saxonne, n'était qu'à une grande
» lieue de nous, nous nous sommes
» retirés la nuit du 27 à Schweidnitz,
» sans être inquiétés dans notre re-
» traite, &c. »

NOTE XXXVII. *page* 132.

Du camp sous Schweidnitz, 29 mai 1745.

A cette bataille, le prince de Prusse,

frère du roi, marchait au milieu du feu à la tête de sa brigade; le marquis de Valori, envoyé de France, qui était auprès du roi, en parut étonné, le Prince répondit: *On ne saurait être mieux qu'avec de tels camarades; mais il faut leur montrer que l'on est digne d'eux.*

On lit dans Voltaire: « Cet officier » (La Tour) rencontra le roi de Prusse » au fond de *la basse-Silésie*, *du côté de* » *Ratibor*, dans une gorge de montagne, » près d'un village, *Friedberg*. C'est là » qu'il vit remporter à ce monarque » une victoire signalée contre les Autri- » chiens ».

Un auteur allemand remarque, au sujet de ce passage, que Friedberg est au pied des montagnes de Bohème, dans la basse-Silésie, & Ratibor dans la haute-Silésie, sur l'Oder, à plus de 40 lieues de Friedberg.

Le roi avait dit à La Tour, avant la bataille: *Vous voulez donc voir à qui restera la Silésie?* *Non*, répondit La Tour, *je veux seulement être témoin de la manière*

dont votre majesté punit ses ennemis & défend ses états.

A la fin de cette bataille, le général Gosler, à la tête du régiment de Bareith dragons, fit une attaque vraiment héroïque. Le roi, pour récompenser ce régiment, lui donna un diplôme dans lequel toutes les circonstances de cette attaque sont détaillées, & où tous les officiers qui y ont contribué sont nommés avec des éloges dignes de leur bravoure. Ce diplôme est toujours gardé par le commandant du régiment.

Le major de Chasot, qui était alors dans ce régiment, se distingua particulièrement. Le roi, pour le récompenser, ajouta à ses armes l'aigle prussienne, avec les mots *Friedberg 76*, pour marquer le nombre de drapeaux que l'on avait pris sur les ennemis dans cette bataille.

Dans la même bataille, on prit quelques généraux, parmi lesquels il se trouvait un nommé *Rœmer* (mot allemand qui signifie *Romain*). Le lendemain de la

bataille, ils furent tous invités à dîner chez le roi. *A présent*, dit le roi, *que j'ai battu une fois votre armée, je vous battrai par-tout où je vous trouverai.* Le général Rœmer répondit : *Sire, Annibal battit quatre fois les Romains, mais la cinquième il fut battu, & la guerre fut terminée. Oui*, répondit Frédéric, *mais Annibal ne commandait pas des Prussiens, & il n'avait contre lui que des Romains*(*).

Réflexions d'un officier prussien sur la bataille de Hohen-Friedberg.

On ne peut que louer infiniment la conduite que le roi de Prusse a tenue avant & le jour de cette mémorable action. La situation des affaires demandait quelqu'évènement décisif. En se tenant sur la défensive, & se bornant à empêcher les ennemis de pénétrer en Silésie à travers les montagnes, il aurait été obligé de sacrifier bien du monde

(*) Pour bien sentir cette réponse, il faut se souvenir que le mot ROEMER dont le roi se servit en allemand pour désigner les ROMAINS, fesait allusion au nom du général.

& d'énerver ses provinces & ses finances, parce que son armée aurait été obligée de subsister à ses propres dépens ; & tout cela encore au risque de ne pas réussir, car l'ennemi était supérieur ou passait pour l'être. Il avait derrière lui toutes les forces de la Bohème ; & supposé même que la campagne eût pu se passer en petite guerre, son expérience dans ce genre d'escrime & la supériorité de ses troupes légères, ne nous fesaient pas espérer par-tout des succès égaux. Il faut de plus ajouter à ces considérations, que le roi, ayant besoin de toutes ses troupes pour faire tête au prince Charles de Lorraine & au duc de Weissenfels, devait abandonner les hauteurs de Silésie, d'où le corps des insurgens pouvait se répandre partout & rendre notre subsistance très-difficile ; d'autant plus qu'il venait de surprendre la forteresse de Cosel. Il était donc absolument nécessaire d'amener le plutôt possible les ennemis à une bataille, afin de parvenir au but desiré, c'est-à-dire, de les chasser de la Silésie, & de transporter le théâtre de la

guerre en Bohème. Ainsi le roi fit un coup de maître, en feignant de craindre la supériorité de l'armée combinée, & en fesant courir le bruit qu'il ne l'attendrait point dans le voisinage de Schweidnitz, mais qu'il prendrait un poste sûr entre Breslau & Glogau, sur la rivière de l'Oder, pour la commodité de ses convois. En conséquence de ces faux bruits, il fit évacuer les montagnes, la haute-Silésie & le pays de Glatz, rassembla tous ces différens corps, & se tint clos & couvert dans son camp entre Schweidnitz & Striegau, usant de toutes les précautions imaginables, pour dérober à la connaissance de l'ennemi & ses véritables desseins & le nombre de ses troupes; bien persuadé que le prince Charles une fois descendu dans la plaine, il ne tiendrait qu'à nous de le forcer à en venir aux mains.

L'évènement a justifié le sage parti que le roi a pris; & s'il faut être grand capitaine pour imaginer de beaux projets & pour en dresser les plans, il ne faut pas l'être moins pour mettre les

mouvemens à profit dans l'exécution, & agir avec vigueur & dextérité. C'eſt en cela que Frédéric a fait connaître encore l'étendue de ſes lumières. Lorſqu'il vit que ſon ſtratagême réuſſiſſait, & que le prince Charles & le duc de Weiſſenfels donnaient dans le panneau, il ſaiſit le moment favorable avec une promptitude merveilleuſe; & ſuppoſant avec raiſon que l'armée combinée, deſcendue des montagnes avec le ſoleil couchant, n'aurait pas le tems de s'arranger pendant la nuit, il l'attaque & la ſurprend au lever de l'aurore, & remporte une victoire complète.

Il n'en eſt pas de même de l'armée combinée & de ſa conduite. La cour de Vienne, dans le deſſein de reprendre la Siléſie, avait cru pouvoir terminer la guerre dans cette ſeule campagne.

Je ne prétends pas décider ſi l'endroit par lequel le prince Charles entama la Siléſie, était ou non, le plus convenable à ſes deſſeins: c'eſt à ceux qui ont plus d'expérience que moi dans cette grande partie de la guerre, à décider cette queſtion. Cependant il me ſemble que la

Saxe étant entièrement dans les intérêts de la cour de Vienne & presque sur le point d'éclater contre nous, on ne pouvait mieux choisir que de nous attaquer de ce côté, & qu'on n'a manqué que dans la manière de s'y prendre. N'aurait-il pas été plus à propos de ne pas se presser de descendre si-tôt les montagnes? N'aurait-on pas mieux fait de s'établir le long de la Lusace, de nous donner des inquiétudes perpétuelles, & de faire pendant ce tems-là agir de tous côtés les troupes légères, pour nous harceler & rendre nos convois plus difficiles?

On m'objectera qu'une grande armée, comme celle du prince Charles, était difficile à nourrir, & qu'en suivant ces idées, le prince risquait de manquer du nécessaire, parce que ses magasins de Bohème n'étaient pas trop bien pourvus.

Mais tout le monde sait que la Saxe avait assez de quoi fournir, que cette puissance n'attendait qu'un moment favorable pour lever le masque, & qu'elle tenait un train d'artillerie tout prêt pour le prétendu siège de Glogau; ainsi que perdait-on à jouer au plus sûr,

en nous tenant quelque tems en échec, & en sortant ensuite tout-à-coup par un autre débouché, plus haut ou plus bas? Car il nous aurait été presqu'impossible de faire face à tous ces débouchés, à moins de diminuer nos forces, qui, indépendamment de cette raison, n'auraient été que trop dispersées par les fréquentes escortes & détachemens, si les troupes hongroises avaient bien fait leur devoir. Mais peut-être que le prince de Lorraine avait des ordres précis du conseil de guerre de Vienne, de brusquer les affaires & de tenter la fortune d'un combat? Dans ce cas, la faute retombe encore sur lui. Car apparemment le conseil de guerre ne donnait ces ordres, que conséquemment aux rapports que le général fesait à la cour de la situation des deux armées: & lui, de son côté, s'était tellement aveuglé sur les avis faux, mais flatteurs, de notre diligence à éviter sa rencontre, qu'il ne prit pas le tems de s'en défier, & se fonda sur des suppositions dont lui & sa cour furent les dupes.

Tout ceci cependant n'est rien en

comparaiſon de ce qu'il fit la veille du combat. Il ſortit des gorges des montagnes vers le ſoir ; & nous ſavons de bonne part, que pluſieurs régimens de ſon armée n'arrivèrent dans la plaine que bien avant dans la nuit, lorſque nous étions déjà en pleine marche pour aller l'attaquer. Pourquoi ne fit-on pas cette manœuvre de meilleure heure ? on aurait eu le tems de ſe mettre en bataille, & on n'aurait pas mal fait de s'y tenir pendant toute la nuit. Au lieu de cela, on arrive au milieu des ténèbres qui empêchent les arrangemens néceſſaires, on met les chevaux au piquet, & on prend du repos, comme ſi l'ennemi était éloigné de vingt lieues. Je paſſe ſous ſilence ce qu'on dit d'un dîner trop long que le prince doit avoir donné ce jour-là au duc de Weiſſenfels, & qui ſuſpendit, dit-on, pour quelques heures, l'activité des généraux ; j'aime mieux attribuer cette anecdote à la malice des ennemis du prince.

Au reſte, je n'ignore pas qu'on rejette la cauſe du malheur que produiſit cette ſécurité déplacée, ſur le peu de

vigilance du général Nadafti. Mais il eft sûr que la fituation de notre camp & nos précautions empêchaient ce général de nous obferver de près : circonftance feule qui aurait dû faire penfer au prince de Lorraine que les chofes n'étaient pas telles qu'il fe les imaginait.

D'un autre côté, toute l'armée avait la tête pleine de préjugés fur le compte des Pruffiens. On répétait fans ceffe aux fimples foldats, que les Pruffiens, affaiblis & découragés par la dernière campagne, lâcheraient pied par-tout, & que les Autrichiens n'auraient d'autre peine que de piller à leur gré la Siléfie. Que durent penfer ces gens endormis par ces idées flatteufes, lorfqu'à leur réveil ils virent devant eux une armée formidable de ces mêmes Pruffiens, qui, loin de fe faire relancer, avançaient d'une contenance ferme & d'un pas rapide, pour leur faire fentir le contraire ? De pareilles furprifes font toujours funeftes ; & s'il eft bon d'infpirer quelquefois de la confiance au foldat, on ne doit pas du moins la fonder fur des principes dont l'illufion peut fe diffiper

diſſiper ſi promptement. Dans ce cas même les Autrichiens n'avaient pas pour eux l'expérience. Nous les avions battus dans plus d'une rencontre ; & dans celle-ci ils ſe trouvèrent bientôt à même de ſe convaincre que les idées dont les berçaient leurs généraux, n'étaient que des chimères. Les généraux eux-mêmes furent pris au dépourvu, les ſoldats ſurpris & conſternés ; que pouvait-on attendre d'une telle ſituation, ſinon la confuſion & la défaite ?

Il faut cependant rendre juſtice à ces mêmes généraux, & dire qu'ils firent des efforts dignes de gens de cœur & de réſolution, en tâchant de mettre à profit & le terrein & leurs forces. Mais notre vivacité devança l'effet de leurs ſoins trop tardifs ; avec trois fois plus de valeur encore, ils n'auraient jamais pu éviter leur défaite. Ils ſentirent par leur propre expérience la vérité de l'axiome : *A la guerre, on ne fait jamais des fautes impunément.*

NOTE XXXVIII. *page* 141.

La bataille de Soor fait le plus grand

honneur à Frédéric II. Il avoue lui-même qu'il avait fait une faute auparavant; c'était de détacher un corps de troupes de ſon armée pour l'envoyer dans la haute-Siléſie. *J'aurais mérité d'être battu à Soor*, dit-il dans une inſtruction à ſes généraux, *& je l'aurais été ſans l'habileté de mes généraux & le courage de mes troupes.*

Mais qu'on ſe repréſente ce prince ſurpris par une armée de 40,000 combattans, environné de tous côtés par des eſſaims de troupes légères, & n'ayant à leur oppoſer que dix-huit à dix-neuf mille hommes. Le danger ne le trouble point, il conſerve tout le ſang-froid de la réflexion. Il n'a qu'un inſtant pour ſe former, & il l'emploie ſi bien, que ſa diſpoſition paſſe pour un chef-d'œuvre. Il profite des fautes de l'ennemi, & remporte une victoire complette ſur des troupes qui ſe réjouiſſaient déjà de ſa défaite.

Dans la liſte des priſonniers faits par les Autrichiens à cette bataille, on trouve le ſecretaire du cabinet du roi,

quelques pages, domeſtiques & valets de bagages. Les Autrichiens avaient pris auſſi la caiſſe militaire, qui était peu conſidérable, & même les bagages du roi. Frédéric qui n'avait ni plume, ni encre, écrivit avec du crayon à ſon miniſtre à Breſlau : *J'ai battu les Autrichiens, j'ai fait des priſonniers ; chantez le* Te Deum.

FRÉDÉRIC.

Après la bataille, le roi fit remercier l'armée en ces termes : « Sa majeſté remercie tous les officiers & » ſoldats de la bravoure, de la fidé» lité & de la bonne volonté avec leſ» quelles ils l'ont ſervi à la bataille de » Soor. Sa majeſté ne manquera pas, » autant qu'il ſera poſſible, de mani» feſter dans toutes les occaſions ſa re» connaiſſance à ſes braves officiers, » & d'avoir ſoin de leur avancement » & de leur fortune. Elle eſt auſſi dans » la ferme confiance que tant qu'il vivra » encore un ſeul de ces dignes officiers, » on verra toujours ſubſiſter la gloire

» des armes prussiennes & la sûreté » de la patrie ».

NOTE XXXIX. *page* 143.

Le grand-visir, par ordre du grand-Turc, invita à une conférence extraordinaire les ministres des princes chrétiens qui se trouvaient à Constantinople. Il leur peignit avec chaleur les ravages & les malheurs de la guerre, & ajouta que le grand-Seigneur son maître, après avoir considéré ce que souffrirait le commerce, si les princes chrétiens vivaient en guerre, avait résolu de leur offrir sa médiation; qu'il leur avait écrit sur ce sujet, & qu'il espérait en recevoir une réponse telle qu'il la desirait.

Le grand-visir fit entendre à M. de Benkler, ministre de la reine de Hongrie, « que son maître ne pouvait voir qu'avec » déplaisir la guerre présente, non-seu» lement parce qu'il vivait en bonne in» telligence avec plusieurs des puissances » belligérantes; mais aussi parce que » le commerce des Turcs en souffrait » beaucoup; & qu'il était même à

» craindre que la continuation de ces
» troubles ne le ruinât entièrement ».

Enfuite il fe tourna vers M. des Bordes, fecretaire d'ambaffade de Hollande, & lui dit: « N'eft-il pas honteux que vous
» autres Chrétiens, qui voulez paffer pour
» les vrais croyans, ayez banni du milieu
» de vous tout efprit de paix, & que nous
» autres Mufulmans, que vous nommez
» infidèles, nous nous voyons obligés
» de vous infpirer des fentimens que
» vous devriez avoir. Le grand-Seigneur
» mon maître eft touché des malheurs
» qui défolent l'Europe, & il m'a chargé
» d'offrir fa haute & puiffante média-
» tion à vos maîtres & aux autres puif-
» fances chrétiennes, & de leur recom-
» mander la paix. Je dois donc vous dé-
» clarer de la part de fa hauteffe, que
» fes fujets fouffrent beaucoup de ces
» guerres, & qu'en conféquence il de-
» fire les voir finies ».

En même tems il donna à chacun des miniftres & réfidens étrangers, un long écrit auffi fingulier par le ftyle que par les idées, & qui commençait par la création du monde. Le voici en fubftance:

« Dieu, après avoir créé le monde, » a auſſi fait l'homme, pour mettre la » dernière main à un ſi bel ouvrage, & » lui a donné, avec les qualités de l'eſ- » prit & du corps, une puiſſance entière » ſur la terre & ſur la mer. L'homme, » pour ſe procurer une vie agréable, » s'applique aux arts & aux métiers. Il » faut employer beaucoup de modération » pour bien gouverner le corps du genre » humain. Ceux qui ſont récalcitrans doi- » vent être ramenés à la raiſon par la » guerre & par les armes. Mais dès » qu'on remarque que les affaires vont » leur train, il faut ſonger à faire la » paix, qui eſt la ſource de tout bon- » heur. Quoique l'homme ait une hor- » reur naturelle pour les armes, les » princes ſont cependant ſouvent obli- » gés de les prendre. Mais quelque » juſtes que ſoient leurs querelles, il » faut pourtant qu'ils les finiſſent bien- » tôt, parce que la guerre a de triſtes » ſuites. . . . La Porte Ottomane a eſ- » péré que les puiſſances chrétiennes » feraient enfin laſſes de la guerre ; mais » elle apprend par ſes ambaſſadeurs,

» que des armées nombreuſes vont en-
» trer en campagne au commencement
» du printems. Or, comme il ne peut
» en réſulter que de grands maux, on
» fait les repréſentations ſuivantes aux
» ambaſſadeurs chrétiens, qui ſe trou-
» vent à la très-gracieuſe cour de l'in-
» vincible empereur, qui eſt le tréſor
» de Dieu, & un modèle de la majeſté
» d'Alexandre-le-grand.

» 1°. Que ces guerres répandent tant
» de ſang humain.

» 2°. Qu'elles cauſent le malheur de
» tant de pauvres jeunes filles qui ſont
» expoſées à être deshonorées.

» 3°. Qu'elles arrêtent le commerce
» & la nourriture d'une grande multi-
» tude d'hommes.

» Dans l'eſpérance que les princes
» chrétiens ſe laiſſeront toucher par ces
» repréſentations, on offre de ſe rendre
» médiateurs entr'eux, &c. »

A cette pièce on avait joint en même tems certaines propoſitions touchant le congrès & les articles préliminaires. En voici les principaux articles.

« 1°. Le grand-Seigneur veut en

» même tems admettre dans la média-
» tion l'impératrice de Russie, la cou-
» ronne de Suède, la république de
» Venise & la Hollande.

» 2°. Venise sera le lieu du congrès,
» parce que cette ville est située de
» manière à faire passer commodément
» des nouvelles sûres de l'état des né-
» gociations à Constantinople & dans les
» capitales des autres Princes chrétiens.

» 3°. La sublime Porte donnera des
» pleins-pouvoirs à deux ministres qui
» résideront pendant quelques années
» à Vienne & à Paris, & auxquels la
» politique des chrétiens sera connue.
» On leur joindra encore un homme
» habile.

» 4°. Si le grand-Pontife des chrétiens
» envoyait au congrès un de ses apôtres,
» pour faciliter l'ouverture de la paix
» par ses représentations, la Porte est
» toute prête aussi à y envoyer pareil-
» lement un Dervis ou moine maho-
» métan de l'ordre du mufti, qui ne
» fera point de difficulté de conférer
» avec le prêtre chrétien.

» 5°. Les puissances belligérantes, qui

» enverront leurs miniſtres au congrès, » leur donneront les ordres les plus » précis & les plus déterminés, afin » qu'on ne perde pas le tems à deman- » der de nouvelles inſtructions.

» 6°. Tous les princes & états qui n'ont » pris aucune part à cette guerre, mais » qui font cependant quelques autres » prétentions, pourront envoyer leurs » ambaſſadeurs au congrès, afin d'évi- » ter les nouvelles diſputes qui pour- » raient réſulter de ces prétentions ».

Voici la ſubſtance des articles préliminaires.

« 1°. On commencera par établir une » trève générale ſur terre & ſur mer.

» 2°. Chaque partie conſervera les » conquêtes qu'elle aura faites dans cette » guerre.

» 3°. La France laiſſera ſes troupes » dans les places autrichiennes qu'elle » a priſes au nom de l'empereur romain, » & elle ne ſera point forcée de les » retirer de l'Empire, juſqu'à ce que » la paix ait été généralement conclue » & établie.

» 4°. Dans la future élection d'un

» empereur, on procédera à *l'unanimité* » & non à la *pluralité* des voix, con- » dition sans laquelle l'élection sera nulle.

» 5°. Par cette raison, cette élection » sera différée jusqu'après la conclusion » de la paix.

» 6°. Les parties belligérantes s'enga- » geront d'avance à recevoir volontai- » rement les propositions de paix qui » leur seront faites par les arbitres & » médiateurs.

» 7°. Si elles s'y refusaient, ces der- » nières rassembleraient toute leur puis- » sance, pour forcer la partie qui fe- » rait difficulté, à faire la paix & à » payer tous les frais & dépenses.

» 8°. Mais si la paix est conclue, les » puissances conciliées s'arrangeront » pour dédommager la Porte des frais » d'ambassade & autres dépenses.

» 9°. De son côté, la sublime Porte » ne refusera point la médiation d'une » puissance chrétienne entr'elle & la » Perse ».

On ne douta point à Vienne, ni à la Haye, que cette démarche du grand-Turc ne fût une suite des intrigues se-

crettes de la France dans le Divan.

Lorſque l'abbé de Ville, miniſtre de France à la Haye, reçut la nouvelle de ces propoſitions du grand-Turc, il demanda un entretien au penſionnaire Fagel. *Avouez, monſieur,* lui dit l'abbé, *que la conduite du grand-Turc eſt bien touchante, & que le Turc a des ſentimens vraiment chrétiens. Oui,* répondit Fagel, *mais il y a des pays où voulant paſſer pour très-chrétien, on ne ceſſe d'agir comme des Turcs.*

NOTE XL. *page* 147.

La cour de Pruſſe dit dans cet écrit, que *ſi la probité était bannie de la terre, elle devrait ſe retrouver chez les ſouverains.* Excellent principe ! Elle accuſe cette même Saxe *de jalouſie, d'injuſtice, de cruauté, d'animoſité, d'ambition démeſurée;* reproche à ſes miniſtres *des vues particulières & des intérêts perſonnels,* traite de *ridicule* la conduite qu'ils ont tenue & les raiſons qu'ils ont déduites, &c. &c.

La cour de Saxe répondit à ce mémoire, au mois de ſeptembre. On ne finirait point

ſi on voulait faire des extraits de toutes ces diſputes de plume, qui ne décident rien, & dont ſe moquent les ſouverains mêmes au nom deſquels elles ſont faites.

NOTE XLI. *page* 150.

Nous donnerons ici les principales pièces des négociations de paix ; elles peindront une partie du caractère de Frédéric. La lettre dont il eſt particulièrement queſtion ici, eſt celle du 13 décembre 1745, & qui eſt l'avant-dernière de cette collection.

Lettre du comte de Podewils, miniſtre du cabinet de ſa majeſté pruſſienne, à M. de Villiers, miniſtre plénipotentiaire du roi de la Grande-Bretagne à la cour de Saxe.

De Berlin, le 28 novembre 1745.

« MONSIEUR,

« C'eſt par un ordre exprès du roi mon maître que j'ai l'honneur de vous écrire celle-ci ».

« Sa majeſté eſt perſuadée que vous êtes pleinement informé, monſieur, de tous les ſoins infatigables que S. M. bri-

tannique s'eſt bien voulu donner jufqu'ici pour rétablir la paix en Allemagne & une bonne harmonie entre le rei mon maître & les cours de Vienne & de Drefde, par la convention conclue & fignée à Hanovre le 26 août, n. ſt., de l'année courante, entre le roi mon maître & S. M. britannique, & ratifiée de part & d'autre ».

« Vous ne fauriez ignorer non plus, monfieur, la modération que le roi mon maître a témoignée immédiatement après la fignature de cette convention; puifque, fans attendre que les cours de Vienne & de Drefde euffent déclaré qu'elles la voulaient accepter, fa majefté, dans le deffein de montrer fes grands égards & fon attention infinie pour S. M. britannique, a bien voulu fufpendre les effets de fon jufte reffentiment contre l'invafion hoftile des troupes faxonnes en Sil'fie, en ordonnant à S. A. S. le prince d'Anhalt, dès que la nouvelle de la fignature de la convention d'Hanovre nous fut parvenue, de ne point entrer en Saxe; quoiqu'il fe trouvât fur le point de le faire avec une armée bien fupérieure à celle que la cour de Drefde lui pouvait alors oppofer ».

« C'eſt dans les mêmes ſentimens de modération, & pour témoigner d'autant plus les diſpoſitions pacifiques du roi, que ſa majeſté, nonobſtant le refus des cours de Vienne & de Dreſde, d'acquieſcer à un accommodement auſſi juſte & équitable que celui qui eſt ſtipulé dans la convention d'Hanovre, a bien voulu ſurſeoir conſtamment toutes les hoſtilités contre la Saxe, auxquelles l'invaſion de la Siléſie l'avait aſſez autoriſé. Et le roi, pour convaincre encore plus S. M. britannique & toutes les puiſſances bien intentionnées, de ſon deſir pour la paix & le prompt rétabliſſement d'une bonne union & harmonie avec la cour de Dreſde, eſt allé plus loin; & pour ne plus donner ombrage à la Saxe, il a fait retirer la plus grande partie de l'armée de S. A. le prince d'Anhalt des frontières de la Saxe, ayant fait déclarer à votre cour, monſieur, auſſi-bien qu'à celle de Ruſſie, qu'il ne tiendrait jamais à ſa majeſté de donner les mains à un prompt accommodement avec ſa majeſté le roi de Pologne, & d'accepter les bons offices que S. M. l'impératrice y voulait

employer de concert avec S. M. britannique ».

« Mais comme, malgré toutes ces démarches les plus amiables & les plus pacifiques du roi mon maître, la cour de Drefde, bien loin d'y répondre en aucune façon, avoit pris la funefte réfolution d'appeller deux armées autrichiennes dans le cœur de la Saxe, pour traverfer, d'un côté, avec leurs forces réunies, la Luface, & pénétrer de-là, non-feulement en Siléfie, mais auffi dans les anciens états héréditaires de fa majefté; tandis que l'armée faxonne, proche de Leipzig, était deftinée à faire, de concert avec le corps de troupes autrichiennes qui eft fous les ordres du général comte de Grune, une invafion dans le pays de Magdebourg, & même tout droit vers cette capitale ».

« Le roi s'eft vu forcé à regret, & bien malgré lui, de prendre les mefures les plus vigoureufes que les loix divines & humaines permettent & ordonnent même pour détruire des deffeins fi dangereux, & pour ne point attendre dans le cœur de fes états des ennemis acharnés

à sa perte & qui s'avançaient de tous côtés pour l'écraser. C'est dans cette fâcheuse nécessité que S. M. s'est trouvée obligée d'aller au-devant de l'armée combinée autrichienne & saxonne en Lusace, pour lui couper le chemin & l'empêcher de percer dans le cœur des états héréditaires du roi. La providence, qui jusqu'ici a donné des marques de sa protection si visibles au roi contre tant d'ennemis conjurés contre lui, a bien voulu bénir encore cette fois les justes armes de sa majesté: & elle a non-seulement eu le bonheur de défaire entièrement, à son entrée en Lusace, le corps de troupes auxiliaires saxonnes qui fesaient l'avant-garde de l'armée autrichienne, après avoir fait plus de mille prisonniers, parmi lesquels se trouvent une centaine d'officiers avec le général de Buchner, le colonel Obyrn & d'autres officiers de marque, outre quatre pièces de canon, trois drapeaux, deux étendards & deux paires de timbales; mais de plus, sa majesté ayant marché ensuite du côté de Gœrlitz pour attaquer l'armée autrichienne, celle-ci n'a pas trouvé à propos de l'at-

tendre : mais, après avoir abandonné fon corps de troupes auxiliaires faxonnes & un grand magafin à Gœrlitz, dont nos troupes fe font emparées, en y fefant encore 200 hommes & plufieurs officiers du régiment des gardes faxonnes, prifonniers, le prince Charles s'eft retiré avec tant de diligence & de défordre vers Zittau & les frontières de la Bohème, que fes troupes ont même pillé tous les villages faxons où elles avaient cantonné ».

« Cependant, & malgré tous ces avantages qui rendent le roi maître de toute la haute-Lufàce, & qui feront, s'il plaît à Dieu, fuivis bientôt de plus confidérables encore ; fa majefté eft toujours prête à fe réconcilier fincèrement avec fa majefté le roi de Pologne, à oublier tout le paffé, & à retirer inceffamment toutes fes troupes des états de Saxe, auffi-tôt qu'il aura plu à ce prince d'accéder formellement à la convention d'Hanovre, de renvoyer les troupes autrichiennes, & de ne leur plus accorder jamais aucun paffage par fes états pour faire la guerre au roi mon maître, ni en Siléfie, ni dans

aucune autre province de la domination du roi ».

« Sa majeſté, dans les termes où elle en eſt avec le roi votre auguſte maître, croit pouvoir s'adreſſer hardiment à un miniſtre auſſi éclairé & auſſi-bien intentionné que vous l'êtes, monſieur, pour vous prier, ainſi qu'il m'a expreſſément ordonné de le faire de ſa part, de vouloir bien informer ſans perte de tems de ces ſentimens de modération & de ces diſpoſitions pacifiques, ſon excellence M. le comte de Brühl & même S. M. le roi de Pologne, & de nous faire ſavoir au plutôt les réſolutions & la réponſe de la cour où vous êtes, ſur tout cela ».

« Le roi m'enjoint expreſſément de vous dire, monſieur, que vous pouvez compter ſur ſa parole, & que vous n'aurez jamais aucun démenti à craindre ſur tout ce que je viens de vous mander de la part de ſa majeſté & par ſes ordres exprès ».

« Mais vous pouvez bien juger auſſi, monſieur, que le roi ne ſaurait diſcontinuer de profiter de ſes avantages & de les pouſſer auſſi loin qu'il eſt poſſible,

pour prévenir les dangereux desseins de ses ennemis, jusqu'à ce qu'il aura plu à la cour où vous êtes, d'accéder purement & simplement à la convention d'Hanovre, du 26 d'août de l'année présente ».

« Au reste, comme jusqu'à présent on a fait un assez mauvais usage à Dresde de toutes les ouvertures qui ont été faites de notre côté pour un accommodement, j'ose me flatter que vous ne donnerez point de copie de ma lettre au ministère de Saxe. Il y aura d'autres moyens pour le rassurer sur la sincérité & la bonne foi du roi, si l'on est disposé, autant que sa majesté l'est, à écouter la voix de la modération & de la réconciliation ».

« J'espère que vous voudrez bien m'honorer d'une prompte réponse, par l'envoi d'une estafette; & je suis charmé que cette occasion me procure celle de vous assurer de la plus parfaite considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

H. C. DE PODEWILS ».

Réponse de M. de Villiers à M. le comte de Podewils.

De Dresde, le 30 Novembre 1745.

« MONSIEUR,

« Je reçus hier à 10 heures du soir l'honneur de la lettre de votre excellence, du 28 courant. Celui que sa majesté le roi de Prusse me fait en me choisissant pour l'instrument d'un ouvrage aussi important que celui de couronner ses victoires par une paix équitable, m'animera à y travailler conformément aux instructions que j'ai depuis quelque tems reçues là-dessus du roi mon maître, avec autant de zèle que d'impartialité. Je commençai dès le soir même du 29, à m'acquitter de ce devoir. Je fis rapport du contenu de la lettre de votre excellence à M. le comte de Brühl, qui me promettait, en montrant une disposition agréable aux intérêts des deux cours, d'en faire autant au roi son maître, d'assembler un conseil d'état & de donner une réponse aujourd'hui. Son excellence n'a rien omis; & la résolution

de cette cour ſur ce que j'ai eu l'honneur de propoſer de la part de S. M. pruſſienne, porte en ſubſtance : »

« I. Que le roi de Pologne n'eſt point éloigné d'accéder à la convention d'Hanovre, mais qu'il faut néceſſairement en communiquer avec la cour de Vienne, comme la partie principale, ce qu'on va faire inceſſamment ».

« II. Que le roi de Pologne s'engage de faire ſortir les troupes d'Autriche de ſon pays, entrées ſur des lettres réquiſitoriales, auſſi-tôt que ſa majeſté le roi de Pruſſe, ſelon ſa propre déclaration, fera rétrograder & ſortir ſon armée de tous les états du roi de Pologne ».

« III. Que le roi de Pologne s'engage de ne plus permettre aucun paſſage aux troupes d'Autriche, dans le but d'attaquer S. M. pruſſienne, ſoit en Siléſie, ſoit dans ſon électorat ».

« Je laiſſe à la pénétration ſupérieure de votre excellence, de décider ſi les engagemens du roi de Pologne ne paraiſſent pas d'une nature à l'empêcher, tel que ſoit ſon deſir de rétablir une

parfaite harmonie entre les deux cours, à parler plus cathégoriquement ; & encore moins à accéder à la convention d'Hanovre, avant que celle de Vienne, qui devrait être une partie principale contractante, ne l'accepte. Ma sincérité m'oblige à avouer à votre excellence, que, malgré mon envie extrême de mériter la confiance dont un aussi grand roi que celui que vous servez, monsieur, m'honore, je n'oserais me mêler de cette commission, à l'exclusion de la maison d'Autriche. Mais les sentimens de S. M. prussienne sont trop marqués dans la lettre obligeante & instructive de votre excellence, pour n'avoir pas lieu d'espérer que la disposition que la cour de Dresde témoigne dans sa réponse, sera regardée comme un grand acheminement à la paix si desirée & si nécessaire pour sauver tous les états des bien-intentionnés de l'Europe ».

« Votre excellence peut être assurée que je ne donnerai point de copie de sa lettre à cette cour. Le premier témoignage de son opinion en ma faveur m'est trop flatteur, pour que j'en fasse

un autre usage que celui que vous voulez bien me prescrire ; mon étude sera de paraître digne des ordres que votre excellence me donne, & de profiter de toutes les occasions pour faire voir la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Tho. VILLIERS ».

Lettre de M. de Villiers à sa majesté le roi de Prusse,

De Dresde, le 30 novembre 1745.

« SIRE,

« Me trouvant honoré d'une lettre de M, le comte de Podewils, ministre d'état de votre Majesté, par laquelle il me charge, par les gracieux ordres de votre majesté, de certaines insinuations à faire à cette cour, tendantes au but salutaire du rétablissement de la paix, je n'ai pas manqué de m'en acquitter avec tout l'empressement que l'importance du sujet exige ; aussi ai-je la satisfaction de pouvoir assurer votre majesté, que les propositions généreuses qu'elle a fait faire à sa majesté polo-

naiſe, ont été reçues avec des ſentimens qui y répondent. La réponſe qu'on m'a donnée conſiſte en ce que : &c.» (*)

« J'en ai inceſſamment fait part à ſon excellence M. le comte de Podewils ; mais pour gagner du tems & pour épargner une plus grande effuſion de ſang, je n'ai pas voulu manquer d'en rendre auſſi compte à votre majeſté, en lui propoſant, par ordre de cette cour, de ceſſer de part & d'autre toutes les opérations & exactions militaires ».

« Je n'oſe repréſenter à un prince ſi éclairé, combien un pareil témoignage d'amitié tendra à la conſolider ; je me bornerai à obéir aux ordres de votre majeſté, & à montrer la vénération avec laquelle je prends la liberté de me déclarer,

SIRE,

De votre majeſté,

Le plus obéiſſant & dévoué ſerv.

VILLIERS».

(*) M. de Villiers répète ici les 3 articles que l'on a lus dans la lettre précédente.

Réponſe

Réponse de S. M. le roi de Prusse à M. de Villiers.

Du quartier de Gœrlitz, le 1 déc. 1745.

« Monsieur,

» Je crois que l'Angleterre & toute l'Europe doit être convaincue de ma modération. Si le roi de Pologne ne m'avait pas forcé par ses mauvais procédés d'entrer dans son pays, je ne m'y ferais jamais porté; mais indépendamment de tous les avantages que toute l'Europe voit que j'ai sur mes ennemis, je suis porté à souscrire à un accommodement ».

« Cependant ayant trop appris à connaître par l'expérience combien la cour de Dresde se sert de ses avantages, je ne puis faire cesser les hostilités, ni retirer mes troupes de ce pays, avant que le roi de Pologne n'acquiesce purement & simplement à la convention d'Hanovre. Vous pouvez être persuadé que j'en attends la nouvelle avec toute l'impatience imaginable; & que du moment que je l'aurai, je prendrai des

arrangemens en conséquence. Vous sentez vous-même que ce que vous m'écrivez, n'est pas suffisant pour arrêter les progrès d'une armée victorieuse, & que la cour de Dresde paraît se réserver une porte de derrière, en attendant le consentement de la cour de Vienne. Pour peu que je voie plus de sincérité de leur part, & que vous vouliez, au nom du roi d'Angleterre, me garantir les suites, je suis prêt à me prêter à tous les arrangemens pacifiques que vous pourrez prendre pour établir une paix solide & bien durable entre nos deux cours».

« Je ne vous demande qu'une réponse catégorique là-dessus, moyennant laquelle le roi de Pologne verra que je ne souhaite moi-même que la conservation de ses sujets & le rétablissement d'une amitié durable avec mes voisins. Il ne dépendra que de lui de la cultiver à l'avenir, & d'en retirer plus d'avantages que de celle de ses autres alliés ».

« Je vous prie de vous employer avec toute la dextérité que je vous connais, à finir cette négociation qui répond si bien aux intentions du roi votre maître,

en rétabliſſant la paix de l'Allemagne & en appaiſant une guerre entre deux voiſins, qui ne laiſſerait pas d'être ruineuſe & funeſte aux deux parties belligérantes ».

» Vous pouvez compter que de votre négociation dépendra le ſort de la Saxe ».

» Je ſuis avec des ſentimens d'eſtime,

Monſieur,

Votre bien affectionné,

FRÉDÉRIC ».

« P. S. Je ſuis dans l'intention de faire la paix ſelon la convention d'Hanovre; j'ai chaſſé les Autrichiens de la Saxe, ainſi il ne s'agit plus de les renvoyer. Mais que le roi de Pologne ſe déclare, ſous la garantie de l'Angleterre, d'accepter cette convention, ou avec la cour de Vienne, ou ſéparément : alors les hoſtilités ceſſeront. Vous ſentez bien que je veux des ſûretés, & que ce que je demande eſt conforme à la juſtice & au bon ſens; & je veux agir à jeu ſûr ».

Lettre de M. de Villiers à sa majesté le roi de Prusse.

De Dresde, le 4 décembre 1745.

« SIRE,

« Je reçus le deux du courant les ordres de votre majesté, du premier ; & pour m'y conformer, sans perte de tems, je priai les ministres d'état chargés du soin de ce gouvernement, pendant l'absence de leur souverain, de s'assembler ».

« Je leur fis rapport des déclarations de votre majesté touchant le rétablissement d'une parfaite harmonie entre les deux cours, & dans cet instant je reçois de leur part la déclaration ci-jointe. J'ose avancer, Sire, que j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi, pour qu'elle fût conforme aux desirs que votre majesté a daigné me marquer, non-seulement pour le rétablissement d'une amitié solide entre les deux cours, mais aussi pour remettre la tranquillité en Allemagne ; & que l'intention de cette cour réponde parfaitement à ces principes ».

« Il faut que j'avoue à votre majesté, que je ne suis pas autorisé de garantir

formellement cette déclaration au nom du roi mon maître, n'ayant des instructions que de m'exercer avec toute l'activité possible pour exhorter cette cour à consentir elle-même à la convention signée à Hanovre le 26 d'août, n. st., 1745, & à persuader celle de Vienne de l'accepter ».

» Je ne saurais les outre-passer ; mais je puis déclarer que le roi mon maître n'a rien plus à cœur que de voir l'accomplissement de cette convention ».

« Je puis aussi ajouter que je suis convaincu que le roi de Pologne est sincèrement intentionné d'y accéder purement & simplement, & de vivre dans une parfaite amitié avec votre majesté. Si c'est trop présumer que d'offrir mes sentimens, je pèche par trop de zèle ».

« Je sens que je ne saurais mieux montrer que par le silence, la vénération avec laquelle je suis,

SIRE,

De votre majesté, &c.

VILLIERS ».

Déclaration du ministère de Dresde, telle qu'elle a été remise à M. de Villiers, du 3 décembre 1745.

« Nous soussignés ministres d'état de S. M. le roi de Pologne, sommes très-obligés à M. l'envoyé d'Angleterre, de la communication de la déclaration ultérieure de S. M. prussienne, concernant la réconciliation proposée par M. le comte de Podewils ».

« Nous regrettons cependant en même tems beaucoup, de ce que les trois points énoncés dans la première déclaration donnée d'ici à M. l'envoyé, n'ont point été aussi bien reçus qu'on l'avait espéré. Mais pour lever, au possible, tout doute, nous ne balançons pas un moment, dans l'absence du roi notre maître, de déclarer en son nom, que S. M. est non-seulement disposée, mais prête à rétablir la bonne harmonie entr'elle & S. M. prussienne sur le pied de la convention arrêtée à Hanovre le $\frac{15}{26}$ d'août de l'année courante 1745 ».

« En échange de quoi elle se promet de la part de S. M. prussienne, suivant

la déclaration déjà faite, qu'elle fera cesser dès-à-présent toute hostilité & poursuite de marche, qu'elle n'exigera plus aucune livraison ou contribution nouvelle ou ancienne, & bonifiera toutes celles qui pourraient déjà avoir été levées; qu'elle retirera aussi dès-à-présent toutes ses troupes des états du roi, & ne les arrêtera sous quelque prétexte que ce soit; qu'elle évacuera tous les forts & places, & les rendra dans l'état qu'elles étaient avant leur occupation; qu'elle relâchera & fera restituer toutes les caisses saisies, soit royales ou particulières; qu'elle ne permettra pas qu'aucun tort soit fait dans la retraite, ni aux personnes qui sont au service du roi, ni aux vassaux, ni à aucun sujet, soit en leurs personnes, soit en leurs biens, & qu'elle relâchera enfin sans rançon tous les prisonniers faits sur les troupes du roi.

Écrit à Dresde, ce 3 décembre 1745.

Signé, De GERSDORF.
Le comte de ZECH.
Le comte de HENNIKE.
De REX ».

Réponse de S. M. le roi de Pruſſe à la lettre précédente de M. de Villiers.

Du quartier-général de Bautzen, le 5 déc. 1745.

« MONSIEUR,

« Je ne ſais qui de moi ou des Saxons vous ſera le plus obligé du rétabliſſement de la paix. Le mal que je fais à mes voiſins ſe fait très à contre-cœur; je ſuis forcé d'en venir à cette extrémité: mais je procure en même tems toutes les facilités qui dépendent de moi, au roi de Pologne, pour ſortir d'embarras ».

« Il ſera donc néceſſaire, pour mettre radicalement fin à cette funeſte guerre, que le roi de Pologne expédie inceſſamment des pleins-pouvoirs à un de ſes miniſtres, pour lequel je vous envoie le paſſe-port ci-joint. J'ai expédié mes ordres à mon miniſtre du cabinet, le comte de Podewils, de ſe rendre inceſſamment ici; après quoi l'on pourra dreſſer la convention convenablement; & dès qu'elle ſera ratifiée du roi de Pologne, j'évacuerai ſon pays, ſes fortereſſes, & ferai ceſſer les hoſtilités ».

Quant à l'article de la cessation des contributions & de l'indemnisation du dommage fait, les contributions ne peuvent cesser qu'après que le roi de Pologne aura ratifié les préliminaires dressés par nos ministres. Et je peux aussi peu indemniser le roi de Pologne des dommages de ses sujets, que lui & la reine de Hongrie m'indemniseront de ceux qu'ils m'ont faits & font encore actuellement en Silésie ».

« Vous me ferez plaisir, monsieur, d'accompagner le ministre Saxon chargé des pleins-pouvoirs de son maître; cela me procurera la satisfaction de voir un homme que j'estime beaucoup, & qui, rempli des véritables sentimens qu'un ministre doit avoir, procure la paix & la tranquillité aux nations, en éteignant le flambeau de la discorde & de la guerre ».

« Je crois de plus, que vous n'aurez point de tems à perdre pour être muni de votre cour des pouvoirs dont vous avez besoin pour la garantie de la Grande-Bretagne, & de faire que M. de Bestucheff & le ministre de Hollande agissent en conséquence ».

« Je regarde cette paix-ci comme la base de la pacification de l'Allemagne. Ou la reine de Hongrie y accédera d'abord, ou elle ne tardera pas de le faire ».

« J'ai appris d'ailleurs avec douleur, que le roi de Pologne a quitté sa capitale. C'est un affront qu'il fait à ma façon de penser. Je l'ai toujours estimé personnellement ; & dans le plus grand acharnement de la guerre, on aurait respecté son caractère & sa famille. Vous pouvez assurer ce prince de la cordialité & de la sincérité de mes sentimens, & qu'il ne tiendra qu'a lui que désormais les deux cours vivent dans la plus étroite amitié. Je vous prie d'être assuré des sentimens d'estime avec lesquels, &c.

FRÉDÉRIC ».

Lettre de M. de Villiers à S. M. le roi de Prusse.

De Prague, le 9 décembre 1745.

« SIRE,

« Pour exécuter moins mal les ordres de votre majesté, je me suis rendu auprès du roi de Pologne. C'est pourquoi je n'ai reçu qu'hier ceux dont votre ma-

jeſté m'honore, du 5 du courant. Je les ai communiqués ſur le champ au comte de Brühl; & pour mieux convaincre ſa majeſté polonaiſe des ſentimens de votre majeſté à ſon égard, j'ai même pris la liberté de lui donner un extrait de la lettre de votre majeſté, croyant que ſes expreſſions d'amitié auraient trop perdu par un rapport de ma part. Si en cela j'ai ſurpaſſé ſes intentions, ce n'eſt qu'en les voulant mieux accomplir. Il ſuffit que je les ſache, pour les obſerver religieuſement. Le comte de Brühl vient de me donner pour réponſe le mémoire ci-joint. Votre majeſté a montré tant d'empreſſement à rétablir la tranquillité en Allemagne; elle entend ſi bien ſes intérêts, & elle voit ſi clairement toutes les circonſtances qui y ont rapport, qu'il ne m'eſt pas permis d'alléguer mes raiſons là-deſſus. J'oſe ſeulement répéter que cette cour ſouhaite ardemment le rétabliſſement de la bonne harmonie avec celle de votre majeſté, & de parvenir au but général que votre majeſté ſe propoſe. Il eſt donc à eſpérer qu'étant d'accord ſur les principes, on le ſera ſur les moyens;

& que le petit retardement dans l'envoi d'un ministre n'en causera presque aucun dans l'avancement de l'ouvrage, quoique le moindre délai ne saurait qu'affliger ceux qui souhaitent véritablement le bien ».

« Mon espérance est dans la grandeur d'ame de votre majesté. Sa modération ne lui fera pas moins de gloire que ses victoires. Je dis peut-être trop, quoique je supprime plus que je ne dis. Je ne saurais exprimer l'impatience que j'ai de faire ma cour à votre majesté, & de mériter ce qu'elle a bien voulu dire sur mon sujet. J'espère qu'elle paraîtra par mon zèle pour son service, & par la dévotion avec laquelle je suis,

SIRE,

De votre majesté, &c.

VILLIERS ».

« P. S. Je n'ai pas manqué de marquer à ma cour ce que votre majesté m'a fait l'honneur de me dire, touchant la garantie de la Grande-Bretagne. Je suivrai avec la même exactitude les ordres de votre majesté, par rapport à M. de Bestucheff & au ministre de Hollande.

Mémoire de la cour de Drefde.

Prague, le 9 décembre 1745.

« Sur ce que M. l'envoyé d'Angleterre a communiqué de la réponfe reçue de S. M. pruffienne, & dont rapport a été fait au roi de Pologne ; S. M. a ordonné de faire connaître audit miniftre britannique qu'elle avait efpéré, après avoir de fon côté apporté tant de facilité pour le rétabliffement d'un accommodement & de la bonne harmonie avec S. M. pruffienne, en fe déclarant prête d'accéder à la convention d'Hanovre, que ledit roi ne refuferait pas d'accepter les conditions ajoutées à cette déclaration amiable ; c'eft-à-dire, la ceffation des hoftilités, de l'exaction des contributions demandées, & la reftitution de celles qui ont déjà été levées ».

« Ce refus ne faurait qu'être d'autant plus fenfible à fa majefté polonaife, puifqu'il fait entrevoir la ruine de fon pays ; vu fur-tout la rigueur avec laquelle on preffe le paiement des contributions exi-

gées ; ſans parler du monde qu'on enlève par force, des recrues qu'on exige du pays, & des autres moleſtations ſans nombre qu'on exerce malgré l'union des électeurs, des pactes de famille, qui ſubſiſtent entre les deux maiſons, & contre toutes les loix de l'Empire ».

« S. M. polonaiſe ne demande pas mieux que de ſe réconcilier ſincèrement avec S. M. pruſſienne, & elle ſouhaiterait que cela pût ſe faire conjointement avec S. M. l'impératrice. Le moyen d'y parvenir n'eſt pas de ruiner préalablement la Saxe de façon que de long tems elle ne pourra s'en relever ».

« C'eſt pouſſer les choſes tellement à bout que, ruine pour ruine, S. M. polonaiſe n'a pas beſoin d'entrer dans un tel accommodement ; devant, en ce cas, plutôt ſacrifier juſqu'au dernier homme, & attendre à s'en dédommager dans la ſuite par le ſecours de ſes alliés & de tout l'Empire ».

« D'ailleurs ſi S. M. pruſſienne, qui connaît la ſource de cette guerre, avait voulu, ou voulait encore entrer dans les juſtes deſirs de S. M. polonaiſe, l'en-

voi d'un miniſtre muni des pleins-pouvoirs néceſſaires pour arrêter l'accommodement entre les deux cours, n'aurait pas ſouffert la moindre difficulté; & le roi eſt tout prêt d'en expédier un, auſſi-tôt que S. M. pruſſienne voudra ſe déclarer plus favorablement ſur les points ci-deſſus mentionnés & donner inceſſamment les ordres néceſſaires pour ménager le pays ».

« Le roi eſt du reſte fort ſenſible aux ſentimens d'eſtime que S. M. pruſſienne proteſte lui porter. Il y répondra toujours parfaitement, & n'oubliera ſur-tout jamais les égards dus à tout ſouverain, & plus encore aux têtes couronnées ».

« Auſſi S. M. qui juge des autres ſouverains par elle-même, n'aurait-elle jamais quitté ſa capitale & ſon pays, pour ſe réfugier ici, ſi elle n'avait craint qu'on n'aurait pas plus de ménagement dans une guerre ouverte, qu'on n'en a eu dans les écrits qui l'ont précédée ».

« D'ailleurs elle répond à la politeſſe de S. M. par toute la reconnaiſſance poſſible, & ne manquera pas, après la

réitération de ces dignes ſentimens pour la sûreté de ſa capitale, d'y retourner ».

« Requérant ainſi M. l'envoyé d'Angleterre, de faire part du contenu de ce mémoire à S. M. pruſſienne ; on préparera éventuellement tout pour l'expédition d'un miniſtre, dans l'attente d'une réponſe favorable ».

« Fait à Prague, ce 19 décembre 1745 ».

Réponſe de S. M. le roi de Pruſſe, à M. de Villiers.

Du quartier-général de Bautzen, le 11 déc. 1745.

MONSIEUR,

« Je ne puis aſſez me louer de l'empreſſement & de l'activité que vous témoignez, pour propoſer des paroles de paix & d'accommodement au roi de Pologne. Autant que j'ai lieu d'être ſatisfait, monſieur, de votre conduite, autant ſuis-je étonné que vous, par vos ſoins infatigables, & moi, avec tant de modération & les avantages de la fortune, nous ne puiſſions fléchir l'eſprit irréconciliable de la cour de Dreſde ».

« J'avoue qu'il était difficile de prévoir qu'une cour, qui ſe croit obligée

d'abandonner ſa capitale, voulût preſcrire des loix dures, dans le tems qu'on lui demande ſincèrement ſon amitié & la paix. Il dépendra du roi de Pologne de la faire toutes fois & quantes il voudra. Je ſuis de mon côté les loix de la guerre ; & je vous répète ce que je vous ai dit dans ma lettre précédente, que du jour de la ſignature du traité par le roi de Pologne, on fera ceſſer les hoſtilités & les contributions ultérieures ».

« Si la fortune avait favoriſé les armes de mes ennemis, je ne ſais point ſi l'on ſe ſerait contenté de faire contribuer mon pays, & ſi on n'y aurait pas tout mis à feu & à ſang, en me demandant le ſacrifice des provinces entières. Après cela vous avouerez que mon procédé eſt bien plus humain ; & que ſi j'ai eu le bonheur de déranger les projets dangereux que les cours de Dreſde & de Vienne avaient formés contre moi, je n'uſe en tout cela que des droits de la guerre, & comme c'en eſt l'uſage par toute l'Europe. S'il eſt vrai que le roi de Pologne veut éviter la ruine de ſes

états héréditaires, il me ſemble que le moyen le plus sûr pour la prévenir, eſt d'accepter la paix que j'offre ſi cordialement à ce prince. Car ſans haine & ſans animoſité particulière, tout le monde conviendra que quatre-vingt mille hommes, dans un pays comme la Saxe, ne peuvent pas manquer de le ruiner à la longue ».

« Mes mains ſont innocentes de tout le mal qui arrivera ; & j'en atteſte le ciel & les yeux de toute l'Europe, que ſi le roi de Pologne perſiſte dans ſon irréconciliation, perſonne ne pourra trouver à redire que de mon côté je me porte aux plus grandes extrémités. Pour l'amour de l'humanité, monſieur, employez tous vos ſoins pour que deux maiſons voiſines ne ſe déchirent point. Soyez l'organe de mes ſentimens, comme vous êtes le dépoſitaire de mes intérêts ; & ſauvez la Saxe de ſes calamités préſentes & du dernier des malheurs qui la menacent. *Je ſuis*, &c. »

« P. S. Le comte de Podewils eſt ici depuis hier ; il attendra encore, pour voir s'il n'y aura pas moyen de porter

le miniſtère Saxon à des ſentimens plus juſtes & plus équitables. Que le roi de Pologne profite donc de mes diſpoſitions, & qu'il ne me pouſſe point à bout ».

« Je vous enverrai demain mes remarques ſur le mémoire du comte de Brühl ; vous en ferez l'uſage que vous trouverez le plus convenable : & en cas que vous les croyiez moins propres à radoucir les eſprits qu'à les aigrir, il dépendra de vous de n'en point faire uſage à la cour ».

« En attendant, je pars pour donner une nouvelle activité à mes opérations & pourvoir à mes propres sûretés, ſoit en écraſant mes ennemis, ou en les obligeant à faire une paix raiſonnable. Quoi qu'il puiſſe arriver, j'aurai toujours beaucoup de reconnaiſſance pour vos bons procédés ; & ſi je puis vous être utile à votre cour, j'emploierai chaudement tout mon crédit pour vous prouver que vous n'avez pas ſervi un ingrat ».

« De Prague, le 13 décembre 1745 ».

Lettre du comte de Podewils à M. de Villiers.

Bautzen, le 12 décembre 1745.

MONSIEUR,

«J'ai l'honneur de vous communiquer, par ordre du roi mon maître, les réflexions ci-jointes ſur le mémoire que la cour de Saxe vous a remis, en date de Prague, du 9 de ce mois. Je ſuis perſuadé, monſieur, qu'un miniſtre auſſi éclairé & auſſi bien intentionné que vous l'êtes, en fera le meilleur uſage du monde ».

« Il me ſemble que le prompt envoi d'un miniſtre muni de pleins-pouvoirs ſuffiſans de la cour où vous êtes, pour la concluſion de la paix, avancerait de beaucoup un ouvrage ſi ſalutaire, & rapprocherait peut-être les eſprits ».

« Serait-il poſſible que l'on méconnût aſſez les véritables intérêts en Saxe, pour pouſſer le roi à bout par la demande extraordinaire de la ceſſation des hoſtilités & des contributions, avant la ſignature du traité de paix ? S'eſt-on jamais

avisé de vouloir donner de cette façon-là des loix au vainqueur ? & ne doit-on pas profiter en Saxe de la modération du roi, de vouloir bien, malgré ses avantages, s'en tenir au simple rétablissement de la paix qu'on offre, & qu'on tient en main à la cour où vous êtes, en fesant cesser tous les mouvemens de la guerre, du jour même de la signature de la paix » ?

« Au reste, monsieur, il paraît qu'on veut surprendre votre religion par des imputations mal-fondées, que le roi veut la ruine de la Saxe, dont les habitans ne sauraient assez reconnaître le bon ordre & l'exacte discipline que S. M. fait observer à ses troupes dans tout le pays qu'elle occupe, à la honte des alliés de la Saxe, qui l'ont ravagée partout où ils sont venus. Vous sentirez bien qu'on s'y prend tout autrement, quand on veut ruiner un pays. Mais les contributions & l'entretien de l'armée sont une partie trop essentielle des loix de la guerre, qu'on nous a forcés de faire, pour y pouvoir trouver à redire tant qu'elle subsiste ; sur-tout quand

on eſt le maître, comme on l'eſt en Saxe, de les finir d'un jour à l'autre ».

« Enfin redoublons nos ſoins pour jetter, par la paix avec la cour où vous êtes, les fondemens de la tranquillité de l'Allemagne, & pour nous acquitter dignement l'un & l'autre de la tâche la plus glorieuſe de notre miniſtère, qui eſt de contribuer, autant qu'il dépend de nous, au bonheur des nations. Mon ſéjour en ce pays-ci ne ſera pas long : je ſerais au déſeſpoir, ſi mon voyage devenait entièrement infructueux, & ſi je devais me voir privé de la ſatisfaction de vous aſſurer de bouche qu'on ne ſaurait rien ajouter aux ſentimens de conſidération & d'eſtime avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c. »

Le comte DE PODEWILS ».

Remarques ſur le mémoire de la cour de Dreſde.

« Si le roi a continué juſqu'ici de donner des preuves de ſa modération & de ſon deſir ſincère de parvenir au rétabliſſement d'une paix ſolide, & d'une bonne union & harmonie avec la cour de

Drefde, par un traité duement conclu, figné & ratifié entre les deux puiffances belligérantes, ainfi que l'ufage & la néceffité, auffi bien que la sûreté des deux cours l'exigent; S. M. ne s'eft point attendue qu'au lieu d'envoyer ici un miniftre chargé des pleins-pouvoirs fuffifans, pour achever d'autant plus promptement un ouvrage fi falutaire & finir les calamités d'une guerre que la cour de Drefde s'eft attirée par fa propre faute, on voudrait les prolonger par la demande exorbitante & inufitée des reftitutions & des redreffemens préalables de tous les inconvéniens qui font les fuites ordinaires & inféparables d'une guerre, à laquelle on a forcé le roi par la conduite qu'on a tenue à Drefde à fon égard, ainfi qu'il eft connu de toute l'Europe ».

« On devrait favoir bon gré à la façon de penfer du roi, & reconnaître comme la marque la plus éclatante de fa modération & de fes fentimens pacifiques, que S. M., au lieu d'infifter fur une indemnifation pleine & entière de l'invafion & des ravages faits par l'armée combinée autrichienne & faxonne en Siléfie,

par les contributions & fourages qu'on y a extorqués aux habitans, & par la ruine des plus riches contrées de ce duché, veut bien oublier tout le paſſé, & ne demande que la ſimple paix & la ſûreté de ſes états contre un voiſin qui, non content d'avoir envahi la Siléſie, était ſur le point d'en faire autant, avec les ſecours étrangers qu'il avait appellés dans le cœur de ſes pays, pour tomber ſur les anciens états héréditaires de ſa majeſté, le fer & le feu à la main ».

« Si donc le roi renonce généreuſement à la juſte demande contre la Saxe, de toute indemniſation pour le paſſé; à plus forte raiſon, celle-ci le doit-elle faire dans le cas préſent, où elle ne ſaurait ignorer que les loix de la guerre autoriſent pleinement les inconvéniens dont on ſe plaint ».

« Tout ce qu'on peut exiger avec juſtice & raiſon d'un vainqueur en pareille occaſion, c'eſt de faire ceſſer les hoſtilités, les contributions & l'entretien des troupes du jour même de la concluſion & de la ſignature de la paix ».

« Tel eſt l'uſage une fois établi & conſtamment

tamment pratiqué entre tous les souverains qui sont en guerre, & dans tous les traités de paix qu'on conclut ».

« Vouloir s'en écarter & insister opiniâtrément sur le contraire, c'est autant que de refuser tout accommodement raisonnable ».

« C'est la situation où les deux cours se trouvent; & les offres du roi sur cet article justifient autant sa conduite, que le refus de la cour de Dresde d'y acquiescer, fait douter de sa sincérité pour un prompt accommodement. On a mauvaise grace à Dresde, d'en vouloir appeller à l'union des électeurs, aux pactes de famille qui subsistent entre les deux maisons, & aux loix de l'Empire. Ces barrières respectables auraient dû arrêter & empêcher la cour de Saxe d'attaquer la première les états du roi, & de leur préparer la ruine totale dont elle les a menacés assez publiquement. C'est pour le roi, comme partie lésée & attaquée, que ces engagemens & ces loix parlent contre ses ennemis & agresseurs, qui, après lui avoir fait tout le mal possible, & manqué celui qu'ils lui avaient pré-

paré, doivent reconnaître leur tort, & se trouver bien heureux qu'on veut se contenter de passer l'éponge sur tout le passé, & donner la main à une abolition réciproque de toute indemnisation. Cela se peut-il appeller pousser les choses à bout du côté du roi, & en vouloir à la ruine totale d'un pays, que sa majesté souhaite avec tant d'ardeur de prévenir par une prompte conclusion de la paix, & par la cessation totale de toute hostilité & contribution, du jour même de la signature de la paix ».

« A qui en sera la faute, si la Saxe continue de souffrir les calamités d'une guerre défensive, de la part du roi, qui offre & qui presse de les finir par le simple rétablissement de la paix, sans exiger le moindre sacrifice ou dédommagement? Qui sera cause de la prolongation des troubles? Est-ce celui qui insiste sur un prompt raccommodement pour les faire cesser, ou celui qui les fait accrocher à des conditions que l'usage de toutes les guerres du monde n'admet point, & que les avantages du roi rendent d'une nature à ne devoir pas même être propo-

ſées, ſi on a ſincèrement envie de ſe raccommoder avec lui ».

« Au reſte, ſi S. M. le roi de Pologne ſouhaite, comme le mémoire l'inſinue, de ſe réconcilier ſincèrement, de concert avec la cour de Vienne, avec le roi, ſa majeſté n'en ſera jamais éloignée; & l'on ſe ſouviendra qu'on a laiſſé le choix à la cour de Dreſde de ſe raccommoder, ou conjointement, ou ſéparément de celle de Vienne, avec le roi, qui de ſon côté a apporté tant de facilités pour l'une ou pour l'autre, qu'on peut hardiment défier toute l'Europe de pouvoir faire le moindre reproche à la pureté de ſes ſentimens là-deſſus ».

« Enfin il faut eſpérer que la cour de Dreſde, feſant réflexion ſur la ſituation préſente de ſes affaires, & ſur la dure néceſſité où elle a réduit le roi, d'uſer de ſes avantages pour ſe procurer toutes les ſûretés imaginables, ne voudra plus différer l'envoi d'un miniſtre autoriſé, pour conclure promptement une paix ſi deſirée & ſi néceſſaire au bien des états réciproques; ſans accrocher davantage une œuvre ſi ſalutaire, à des demandes incompatibles

avec les loix de la guerre & l'ufage pratiqué conftamment en pareille occafion. Ce fera la pierre de touche de la fincérité de la cour de Drefde ; & fi elle réfufe, on n'en faurait inférer d'autres conféquences, finon qu'elle veut amufer le roi, lui faire perdre fes avantages préfens, & gagner affez de tems pour exécuter les vaftes projets qu'on avait médités contre les états de fa majefté, & que la providence divine & les glorieux fuccès des armes du roi ont jufqu'ici fait échouer fi heureufement ».

Lettre de M. de Villiers à S. M. le roi de Pruffe.

De Prague, le 13 décembre 1745.

SIRE,

« En conféquence des ordres de votre majefté, du 11 du courant, j'ai de nouveau repréfenté ici fes fentimens pour la paix & pour la perfonne du roi de Pologne ; & je n'ai pas manqué non plus de faire connaître la réfolution où eft votre majefté, de continuer les opérations jufqu'à ce que l'accommodement foit affuré, & faire preffentir les malheurs qui

en résulteront pour la Saxe ; quoique ces opérations soient exécutées sans haine ou animosité, & par des troupes dont la discipline, aussi bien que la bravoure, fait l'admiration de toute l'Europe. J'ai encore pris la liberté de me servir d'un extrait de la lettre de votre majesté, pour rendre avec précision & énergie ce qu'elle desire pour le bien de l'Allemagne ; le comte de Brühl vient de me dire de faire savoir à votre majesté, que le roi son maître a toujours l'esprit sincèrement porté à se réconcilier avec votre majesté, & qu'il enverra M. de Saul ce soir à Dresde, pour instruire son cabinet sur les instructions à donner au ministre qui sera employé pour cette négociation, & qu'on l'expédiera sans perte de tems ».

« Le roi de Pologne souhaite que j'aille avec lui ; mon obéissance à ses ordres sera accompagnée du plus grand empressement à faire ma cour à votre majesté. Le comte de Brühl croit que ledit ministre pourra partir vers samedi ou dimanche. En attendant, on reconnaît la nécessité de faire vivre les troupes ;

mais on se flatte que celles de votre majesté n'exigeront rien de plus ». -

« Comme cette réponse paraît un acheminement à l'objet principal de votre majesté, je la lui communique, sans attendre les remarques qu'elle a eu la bonté de dire qu'elle m'enverrait sur le mémoire de cette cour, du 9 du courant ».

« Ses expressions pleines d'indulgence m'enhardissent à offrir à sa considération, si ce ne serait pas le moyen de perfectionner plutôt cet ouvrage & de le rendre plus solide, que d'engager la cour de Vienne à y entrer. Les discours que j'ai eus avec le comte de Harrach, depuis que je suis ici, me donnent lieu d'espérer que l'on trouverait de la facilité du côté de sa maîtresse, prête à vivre dans une parfaite amitié avec votre majesté, pourvu que l'on puisse obtenir, à ce qu'il dit, quelques adoucissemens aux articles de la convention d'Hanovre. L'approbation de votre majesté augmenterait, si cela se pouvait, mon zèle pour son service ; c'est une récompense bien au-delà de mon mérite. L'étude

de mes jours sera de la conserver, & de montrer la parfaite dévotion avec aquelle je suis, &c. »

SIRE,

De votre majesté,
Le plus soumis & le plus fidèle serviteur, Th. VILLIERS ».

Réponse de S. M. le roi de Prusse, à M. de Villiers.

De Dresde, le 18 décembre 1745.

« MONSIEUR,

« J'ai été fort surpris de recevoir des propositions de paix le jour d'une bataille, & j'ai été convaincu suffisamment du peu de sincérité des ministres saxons, par le retour du prince Charles de Lorraine en Saxe. La fortune qui a secondé ma cause, m'a mis en état de ressentir ces sortes de procédés bien vivement; mais bien loin de penser de cette façon-là, j'offre encore pour la dernière fois mon amitié au roi de Pologne. Mes succès ne m'aveuglent point, & quoique j'aurais raison d'être enflé de ma situation, je suis toujours dans les senti-

mens de préférer la paix à la guerre ; j'attends que M. de Bulow, M. de Rex aient leurs pleins-pouvoirs, pour que le comte de Podewils, qui arrivera ce soir ou demain, puisse entrer d'abord en conférence avec eux ».

« D'ailleurs je ne puis pas vous cacher ma surprise, de ce qu'un ministre anglais puisse me conseiller de me départir d'un traité que j'ai fait avec le roi son maître, & que la Grande-Bretagne a garanti.

« Vous me verrez plutôt périr, moi & toute mon armée, que de me relâcher sur la moindre minutie de ce traité. Si la reine de Hongrie veut donc enfin faire une fois la paix, je suis prêt de la signer, selon la convention d'Hanovre; & si elle le refuse entièrement, je me verrai en droit de hausser mes prétentions contr'elle ».

« Apportez-moi donc les dernières résolutions du roi de Pologne, & que je sache s'il préfère la ruine totale de son pays à sa conservation ; les sentimens de la haine à ceux de l'amitié; & en un mot, s'il aime mieux attiser

l'embrâſement funeſte de cette guerre, que de rétablir la paix avec ſes voiſins & pacifier l'Allemagne. Je ſuis avec toute l'eſtime poſſible, &c. »

FRÉDÉRIC ».

NOTE XLII. *page* 151.

Relation de la bataille de Keſſelsdorf.

Le quatorzième décembre, on ſe mit en marche en quatre colonnes, & on ſe porta près du village de Rœhrsdorf, en ordre de bataille.

Le lendemain 15 on continua la marche en quatre colonnes, & on laiſſa à gauche la petite ville de Wilsdorff. L'avant-garde toute compoſée de houſards, commença à eſcarmoucher en cet endroit avec le corps de Sybilsky; & après une bonne demi-heure de marche, on apperçut l'armée ennemie en front de bandière ſur les hauteurs de Bennerich & Keſſelsdorf, de façon que l'aîle droite était devant Bennerich & la gauche derrière Keſſelsdorf, que le comte de Rontowsky avait garni de ſept à huit bataillons de grenadiers, tant

autrichiens que ſaxons, & d'un bon nombre de canons. Toute ſa première ligne & la plus grande partie de la ſeconde, ſavoir depuis l'aîle gauche juſqu'au centre, était infanterie. Le reſte de la ſeconde ligne, comme auſſi la troiſième toute entière, conſiſtait en cavalerie. Les batteries du front & des flancs de Keſſelsdorf, étaient ſoutenues à la droite par douze eſcadrons de dragons, & à la gauche par le corps de Sybilsky & quelques compagnies de grenadiers poſtés dans des ravins & chemins creux. L'aîle gauche commença derrière le village, tirant vers celui de Zœlmen : elle était encore couverte par une grande batterie ; le centre derrière Zœlmen avait devant ſon front, un marais & deux batteries. La droite devant le village de Bennerich, était fortifiée d'une batterie & du vallon de Ztſchou, qui rendait ſon abord preſqu'impoſſible. Un peu plus haut, à droite, entre les villages d'Ockerwitz & Briſewitz, ſe tenait le corps du comte de Grune, à l'exception de deux régimens de cavalerie, ſavoir, Bentheim

& Hohenzollern, lesquels fesaient l'aîle droite de la seconde ligne des Saxons.

Le prince d'Anhalt ayant examiné la position de l'armée ennemie, se détermina pour l'attaque de la gauche ; bien sûr de la victoire, s'il pouvait parvenir à s'emparer du poste de Kesselsdorf & gagner, moyennant cela, le flanc. Conséquemment à ce dessein il rangea son armée, de sorte que la droite de sa cavalerie passait le front du village, entre le chemin des princes & le bois des alouettes (Lerchenbusch) ; que toute l'infanterie formait deux lignes entre ce petit bois & le grand bouleau, par le chemin de Wilsdrouff ; & que la cavalerie de sa gauche remplissait l'entre-deux du chemin & du village de Rœtsch, fesant aussi front de toute l'étendue de l'armée saxonne ; & ne s'embarrassa guères du corps du comte de Grune, qui, à force de chercher un poste inaccessible, s'était tellement couvert de ravins, marais & défilés, qu'il lui était impossible d'en sortir pour faire un mouvement en avant. Il était alors deux heures après midi ; & le peu de durée

du jour ne permettant pas des arrangemens superflus, le prince se hâte de commencer l'attaque du village par trois bataillons de grenadiers, sous les ordres du major-général de Hertzberg, suivis de trois bataillons du régiment d'Anhalt, & soutenus par cinq escadrons de Stille cuirassiers. Ils y allèrent en braves gens; mais le feu de trente canons bien servis, & celui de sept bataillons de grenadiers, dont le village étoit garni, fut si meurtrier, qu'on fut obligé de faire un peu à droite, pour ne pas sacrifier toute la troupe d'un seul coup. On recommença pourtant la même attaque, mais elle fut encore malheureuse; ce qui enhardit les grenadiers ennemis à en sortir pour mieux pousser les assaillans, ou peut-être pour se saisir de leurs pièces de campagne. Tant il y a que cette saillie causa leur perte & le salut des Prussiens; car le prince ayant ordonné aux dragons de Bonin de se précipiter bride abattue sur les grenadiers, ils en eurent bientôt raison, les culbutèrent, entrèrent pêle-mêle avec eux dans le village, & y

firent une horrible boucherie, pendant que quelques bataillons s'emparèrent des batteries & de tout ce poste, & que le régiment de Stille cuirassiers, laissant Kesselsdorf à droite, chassa des défilés & des hauteurs ce qu'il y avait d'infanterie ou de cavalerie, & parvint jusques sur le flanc de leur armée.

Sur ces entrefaites, tout notre front se porta en avant, & l'affaire devint à peu près générale. L'aîle droite de notre infanterie passa le village & ses environs, poussa les régimens de l'ennemi qu'elle avait devant elle, & mit la confusion dans toutes ses deux lignes ; d'autant plus que la cavalerie de cette même droite achevait non-seulement de gagner le flanc, mais aussi de tourner sur leurs derrières ; n'ayant rencontré que peu de vigueur dans la plupart des escadrons ennemis, qui, dès les premiers chocs, plièrent & prirent le large. Ce mouvement fut accompagné de celui du centre & de l'aîle gauche. On détacha de cette dernière quelques bataillons qui se postèrent vers Zœlmen, & s'y maintinrent malgré la difficulté du terrein & du

feu terrible de l'artillerie ſaxonne qui battait leurs flancs. Peu après toute la ligne s'avança à travers les marais entre Keſſelsdorf, Zœlmen & Bennerich, attaqua le centre & la droite de l'ennemi, & les mit en déroute ſans trouver beaucoup de réſiſtance, leur aîle gauche y étant déjà pleinement. Il reſtait encore cinquante eſcadrons ſur les hauteurs derrière Zœlmen, qui auraient pu cauſer quelque mal, s'ils s'étaient jettés ſur nos bataillons; leſquels ayant paſſé les ravins derrière le rivage à la hâte & ſans ſe rallier, montaient vers ces hauteurs par troupes débandées. Mais le feu, quoiqu'irrégulier, qu'ils firent en ſe portant rapidement vers cette cavalerie, la déconcerta tellement, qu'elle fit volte-face, & ne ſongea qu'à ſe ſauver; tandis que le corps du comte de Grune, ayant été juſqu'ici tranquille ſpectateur, rétrograda de même, & alla groſſir le nombre des fuyards. Ainſi la défaite des ennemis fut entière.

NOTE XLIII. *page* 152.

(Voyez page 150, note 41, *Lettre du*

roi de Pruſſe à M. de Villiers, de Dreſde, le 18 décembre 1745).

NOTE XLIV. *page* 154.

Voici un extrait des articles du traité de la paix de Dreſde, entre le roi de Pruſſe & le roi de Pologne, électeur de Saxe.

ARTICLE I.

Il y aura une paix ſolide, & une réconciliation & amitié ſincère, & union étroite & bon voiſinage, entre S. M. le roi de Pruſſe, d'un côté, & S. M. le roi de Pologne, de l'autre; de ſorte que les deux hautes parties contractantes cultiveront entr'elles une bonne harmonie & parfaite intelligence, en tâchant d'avancer leurs intérêts réciproques & d'écarter tout ce qui pourrait les troubler ou y donner atteinte.

II.

Il y aura auſſi entre leurs ſuſdites majeſtés & leurs états une amniſtie générale, & un oubli éternel de tout ce qui s'eſt paſſé à l'occaſion de la préſente guerre, & il n'en ſera plus fait mention

ni demandé dédommagement ; mais toutes les prétentions réciproques occasionnées par les deux dernières guerres, après la mort de Charles VI, entre leurs majestés le roi de Prusse & le roi de Pologne, soit par l'entrée ou passage des troupes de part & d'autre dans les états réciproques, avant ou pendant cette guerre, soit pour d'autres exactions, contributions, fourages, magasins ou excès & autres dommages, de quelque nature & quelque nom qu'ils puissent être, demeureront entièrement éteintes, annullées & anéanties, de sorte qu'il n'en sera jamais plus fait mention.

III.

Toutes les hostilités & opérations militaires, de part & d'autre, cesseront entièrement, à compter du jour de la date du présent traité de paix, si elles n'ont pas déjà cessé ; & quant aux contributions, les états de Saxe & la ville de Leipzig, sous la garantie spéciale & la plus prompte exécution de S. M. le roi de Pologne, s'engagent solemnellement & fermement de payer à sa majesté le roi

de Prusse, outre les contributions ou telle autre somme, qu'elle a tirées déjà, sous quelque prétexte que ce puisse être, jusqu'au 22 de ce mois, des pays appartenans à S. M. le roi de Pologne, encore la somme d'un million d'écus d'Allemagne, à raison de 24 gros l'écu : laquelle somme sera payée à sa majesté le roi de Prusse, tout à la fois, en argent comptant, & en bons ducats & louis d'or, à la prochaine foire de Pâques de Leipzig de l'année 1746, avec les intérêts de cinq pour cent, à compter depuis le 23 de ce mois, jusqu'au terme du paiement, & sadite majesté le roi de Pologne s'engage & promet de tenir la main, comme garant de ce paiement, pour qu'il se fasse dans le terme stipulé, sans le moindre rabais, liquidation, compensation ou exception, de quelque nom, prétexte ou nature que ce puisse être : moyennant quoi, S. M. le roi de Prusse a fait cesser, depuis le 22 de ce mois, toutes les contributions & demandes en argent, recrues, chevaux, chariots & valets, dans tout l'électorat de Saxe, ses dépendances, & nommément la haute & basse-Lusace;

le tout en conformité de l'acte d'assurance, donné par le conseil d'état de S. M. le roi de Pologne, daté de Dresde le 21 de ce mois; lequel acte sera restitué audit ministère, après le paiement fait de ladite somme d'un million d'écus d'Allemagne. Mais si contre toute attente, & par l'impossibilité que les ordres de S. M. le roi de Prusse, quoiqu'expédiés & partis déjà le 21 de ce mois, n'aient pu parvenir assez à tems en certains endroits éloignés, il devait être arrivé que par ignorance on eût contrevenu le 22 ou 23 de ce mois aux susdits ordres, & demandé & pris par-ci par-là quelqu'argent, la disposition de ce qui est stipulé ci-dessus n'en restera pas moins dans toute sa valeur, sans qu'on en puisse prendre le moindre prétexte de l'invalider.

Les armées de S. M. le roi de Prusse évacueront entièrement tous les états & pays héréditaires, villes, places & forts, appartenans à S. M. le roi de Pologne, dans l'état où elles se trouvaient, par rapport à leurs fortifications, défenses & enceintes, lorsqu'elles furent occupées; en restituant les armes aux bourgeoisies

de ces places, excepté celles qu'on a trouvées de l'armée de S. M. le roi de Pruſſe, & qu'on a achetées des déſerteurs des troupes pruſſiennes, dans l'eſpace de quinze jours au plus tard, à compter de celui de l'échange des ratifications du préſent traité : & on commencera par évacuer la ville de Dreſde, d'abord après l'échange des ratifications ; & celle de Leipzig, le huitième jour après, &c.

IV.

Tous les priſonniers, officiers & ſoldats ſaxons, y compris les cadets & les milices du pays, ſeront relâchés ſans rançon, & leurs armes rendues après la ratification du préſent traité, excepté ceux qui ont pris ſervice dans les troupes de S. M. le roi de Pruſſe ; mais on rendra les miliciens, qui ſont établis & poſſeſſionnés dans le pays.

V.

S. M. le roi de Pologne s'engage pour elle & ſes ſucceſſeurs & héritiers des deux ſexes, à perpétuité, d'accéder & d'accepter purement & ſimplement la convention arrêtée à Hanovre le 26 du

mois d'août, nouveau ſtyle, de cette année, entre S. M. le roi de Pruſſe & S. M. le roi de la Grande-Bretagne, pour le rétabliſſement de la paix en Allemagne.

VI.

S. M. le roi de Pologne s'engage & promet également de fournir dans l'eſpace de trois ſemaines, à compter de la date de ce préſent traité, de la part de S. M. la reine ſon épouſe, pour elle & ſes héritiers de l'un & de l'autre ſexe, un acte ſolemnel de ceſſion des droits éventuels qu'ils pourraient vouloir prendre un jour, en vertu de la ſanction-pragmatique de la maiſon d'Autriche, & comme héritiers éventuels de cette maiſon, après ſon extinction, à tous les états & pays cédés par la cour de Vienne, par le traité de Breſlau de l'an 1742, à S. M. le roi de Pruſſe, ſes ſucceſſeurs & héritiers de l'un & de l'autre ſexe, à perpétuité : promettant de plus de ne jamais inquiéter S. M. le roi de Pruſſe, ſes ſucceſſeurs & héritiers de l'un & de l'autre ſexe, à perpétuité, dans la tranquille & paiſible poſſeſſion des ſuſdits

états & pays cédés par le traité de Breslau , sous quelque prétexte , nom ou titre que ce puisse être, ni directement ni indirectement ; comme aussi de donner toujours à S. M. le roi de Prusse , & ses héritiers & successeurs , les mêmes titres à l'égard de ces états qui sont stipulés dans le susdit traité de Breslau.

VII.

Pour obvier à toutes les contestations & disputes qui se sont souvent élevées entre S. M. le roi de Pologne , électeur de Saxe , à l'occasion du péage de Fürstenberg sur l'Oder , & du passage de Schildo , S. M. le roi de Pologne cède pour lui & ses héritiers , &c. à S. M. le roi de Prusse, ses héritiers , &c., contre un équivalent de quelques parcelles de la Silésie enclavées dans la Lusace , ou tel autre équivalent en terres & sujets (& les hautes parties contractantes nommeront des commissaires pour régler l'affaire & achever le troc , dans l'espace de six semaines , à compter du jour de la signature du présent traité , de manière qu'aucune des hautes parties con-

tractantes ne perde par ce troc), la ville & le péage de Fürstenberg sur l'Oder, avec ses dépendances & le village de Schildo ; sauf les droits des particuliers & le *dominium utile* qu'ils y pourraient avoir ; de sorte que les deux rives & bords de l'Oder, de ce côté-là, appartiendront désormais à S. M. le roi de Prusse, ses successeurs, &c. sans que S. M. le roi de Pologne & ses successeurs y puissent jamais rien prétendre, ou vouloir établir un autre péage sur l'Oder, ou en incommoder, en quoi que ce puisse être, le libre cours ; de même que S. M. le roi de Prusse ne pourra jamais rien prétendre sur l'équivalent qu'il cédera au roi de Pologne.

VIII.

La religion protestante sera maintenue & conservée dans tous les états & provinces de l'électorat de Saxe, y compris la haute & basse-Lusace, aussi bien que dans tous les états & provinces de S. M. le roi de Prusse, suivant la teneur de la paix de Westphalie, sans qu'on y puisse jamais faire la moindre innovation.

I X.

Le cartel conclu l'an 1741 à Breſlau, entre leurs majeſtés le roi de Pruſſe & le roi de Pologne, électeur de Saxe, ſubſiſtera dans toute ſa vigueur, & ſera religieuſement obſervé de part & d'autre.

X.

On redreſſera réciproquement & de bonne foi tous les abus qui ſe ſont gliſſés dans le commerce au préjudice des pays, états & ſujets reſpectifs des deux puiſſances contractantes, ſoit en les aboliſſant entièrement de part & d'autre, ſoit en convenant amiablement par une convention ultérieure.

S. M. le roi de Pruſſe accordera auſſi le libre paſſage ſur les paſſe-ports de S. M. le roi de Pologne, & ſur ceux de la cour pour la Siléſie en Pologne, tant pour ce que S. M. fera venir de Pologne en Saxe, que pour ce qu'elle y enverra.

X I.

Tous les vaſſaux & ſujets de S. M. le roi de Pruſſe, de même que ceux qui

font dans fon fervice, foit militaire ou civil, & qui ont des capitaux fur la Saxe, feront fidèlement rembourfés de leurs capitaux & intérêts, aux termes échus, fuivant la teneur de leurs obligations.

X I I.

S. M. le roi de Pologne agira par rapport à la maifon électorale Palatine, en conformité du XIe article de la convention d'Hanovre (*) du 26 d'août de l'année préfente.

X I I I.

S. M. l'impératrice de toutes les Ruffies, S. M. le roi de la Grande-Bretagne, & leurs Hautes-puiffances les Etats-généraux des Pays-bas, feront invités par les deux parties contractantes, de vouloir bien garantir ce traité de paix, de réconciliation & d'amitié; mais il ne fubfiftera pas moins dans toute fa vigueur & dans tous fes points & articles, quand même ces garanties ne pourraient pas être obtenues.

(*) Voyez ci-après la convention d'Hanovre.

XIV. Le

XIV.

Le préſent traité de paix ſera ratifié de part & d'autre, & les ratifications expédiées & changées dans l'eſpace de huit ou dix jours, à compter de la date de la ſignature de ce traité, ou plutôt, ſi faire ſe peut.

Extrait du traité de paix entre l'impératrice-reine & le roi de Pruſſe.

Dreſde, le 25 décembre 1745.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura paix & amitié conſtante & inviolable entre les parties contractantes, &c.

II.

Les articles préliminaires de la paix de Breſlau du 11 Juin 1742, & le traité définitif de la même paix ſigné à Berlin le 28 juillet de la même année, comme auſſi le récès des limites de l'année 1742, & la convention des articles préliminaires de la paix, ſignée à Hanovre le 26 d'août de la préſente année, ſerviront de fon-

dement & de base au présent traité définitif de paix, entre S. M. l'impératrice-reine & le roi de Prusse, &c. ; tous les précédens traités allégués ci-dessus étant renouvellés par celui-ci, & confirmés de nouveau, de la manière la plus forte & la plus solemnelle, avec toutes les renonciations faites par des actes solemnels, tant de la part des princes de la maison royale de Prusse & électorale de Brandebourg, que de la part des états de Bohème ; lesquels actes de part & d'autre sont censés subsister à jamais, &c... Et comme S. M. l'impératrice-reine renonce à toutes les prétentions qu'elle pourrait avoir ou former contre les états de S. M. le roi de Prusse & sur tous ceux qui lui ont été cédés par le traité de Breslau, comme aussi à toute indemnisation & dédommagement des pertes & dommages qu'elle & ses états & sujets pourraient avoir souffert dans la présente dernière guerre, & à toutes sortes de prétentions ou autres demandes, pour les arrérages de contributions tant anciennes que modernes, &c. dans les états de S. M. le roi de Prusse, & nommément dans

ceux qui lui ont été cédés par le traité définitif de la paix de Breflau ; répétant tout ce qui a été ftipulé dans l'article V de ce traité, pour abolir de part & d'autre toutes les prétentions de quelque nature qu'elles puiffent être : S. M. l'impératrice-reine renonce de même à toutes les expectatives & furvivances, que feu l'empereur Charles VI pourrait avoir données fur des fiefs, terres, &c. dans les états & pays cédés par le traité de Breflau.

S. M. le roi de Pruffe renonce également à toutes prétentions fur les états & pays de S. M. l'impératrice-reine, comme auffi à toute indemnifation ou dédommagement des pertes & dommages fouf-ferts dans la préfente dernière guerre, &c.

III.

Il y aura de part & d'autre un oubli éternel & une amniftie générale de toutes les hoftilités, pertes, dommages & torts commis des deux côtés, &c.

IV.

Toutes les hoftilités cefferont de part & d'autre, tant en Siléfie que dans

le comté de Glatz & en Bohème & Moravie, le 28 de ce mois; & S. M. l'impératrice - reine promet de faire évacuer, dans le terme de douze jours après la ſignature du préſent traité, tous les pays, villes, places, &c. de tous les états cédés par le traité de Breſlau, à S. M. le roi de Pruſſe; & S. M. le roi de Pruſſe fera retirer ſes troupes dans le même terme, des états & pays appartenans à l'impératrice; remettant tout ſur le même pied réglé par le récès des limites fait après la paix de Breſlau.

S. M. l'impératrice-reine fera auſſi reſtituer, d'abord après l'échange des ratifications de ce traité de paix, à S. M. le roi de Pruſſe, la baronie de Tournhout, ſituée dans le Brabant, avec ſes dépendances, &c.

V.

Tous les priſonniers faits pendant la dernière guerre, feront inceſſamment relâchés de part & d'autre ſans rançon, & échangés en bonne foi.

S. M. l'impératrice-reine fera également remettre en liberté, par l'amirauté

d'Ostende, tous les sujets, matelots & vaisseaux des sujets de S. M. le roi de Prusse, pris par les armateurs de cette ville, avec toutes les personnes, effets & marchandises qui se sont trouvés à bord de ces vaisseaux.

V I.

S. M. l'impératrice-reine & S. M. le roi de Prusse, s'engagent mutuellement de favoriser le commerce entre leurs états, pays & sujets respectifs.

V I I.

S. M. le roi de Prusse s'engage d'accéder par sa voix électorale à l'élection faite du nouveau chef de l'Empire, & de reconnaître le grand-duc de Toscane dans la qualité d'Empereur, comme aussi la validité de la voix électorale de Bohème.

V I I I.

Les deux parties contractantes se garantiront mutuellement leurs états; l'impératrice-reine, tous ceux du roi de Prusse sans exception; & le roi de Prusse tous ceux que l'impératrice-reine possède en Allemagne.

I X.

S. M. le roi de la Grande-Bretagne, outre la garantie particulière de ce traité dans toute son étendue, travaillera avec les parties contractantes, à le faire garantir par les Provinces-unies & tout l'Empire, & de faire comprendre, inclure & garantir dans le futur traité de paix générale, & par toutes les puissances qui y prendront part, tous les états & pays du roi de Prusse, & en particulier le traité de paix de Breslau, & le présent traité, ainsi que les états & pays de S. M. l'impératrice-reine de Hongrie & de Bohème.

X.

S. M. le roi de Pologne, électeur de Saxe, doit être compris dans cette paix sur le pied de la convention d'Hanovre, du 26 d'août de l'année présente.

X I.

Le roi de la Grande-Bretagne, comme électeur de Brunswick-Lunebourg, sera compris dans cette paix; de même que la maison de Hesse-Cassel, avec tous ses pays & états en Allemagne.

XII.

S.A. Electorale Palatine eſt nommément & ſpécialement incluſe & compriſe dans ce traité de paix, avec tous ſes pays & états ; elle ſera rétablie dans tous ſes pays & états héréditaires, &c. auſſi-tôt que la ſuſdite A. Electorale aura fait, à l'égard de ſa majeſté l'Empereur & de la voix de Bohême, les mêmes déclarations que S. M. le roi de Pruſſe, électeur de Brandebourg, veut bien faire à cet égard dans le préſent traité.

XIII.

Le préſent traité ſera ratifié, & les ratifications échangées, dans le terme de dix jours, à compter de la date de ſa ſignature, &c.

Extrait de la convention d'Hanovre du 26 août 1745, entre le roi de la Grande-Bretagne & le roi de Pruſſe.

Cette convention était deſtinée à ſervir de baſe au traité de Dreſde. Voici la ſubſtance des articles qu'elle contient :

I. Que la convention reſtera ſecrète, juſqu'à la concluſion du traité de paix.

II. Le roi de Pruſſe conſervera la Siléſie, ainſi qu'elle a été cédée par le traité de Breſlau.

III. Le roi d'Angleterre garantira au roi de Pruſſe la Siléſie, & promet de la faire garantir par les états-généraux, leſquels la feront comprendre dans la future paix générale; & par l'Empire.

IV. Le roi de Pologne donnera au roi de Pruſſe un acte de ceſſion ſur la Siléſie.

V. Le roi de Pruſſe s'engage de donner ſa voix électorale au duc de Toſcane, pour la dignité impériale, après la ſignature de la paix.

VI. La reine de Hongrie & le roi de Pruſſe ſe garantiront mutuellement leurs états.

VII. On travaillera à moyenner un échange entre quelques parcelles de la Siléſie enclavées dans la Luſace, contre le péage de Furſtenberg, qui reviendra au roi de Pruſſe.

VIII. Tous les priſonniers ſeront relâchés ſans rançon.

IX. La ville de Cofel fera remife entre les mains du roi de Pruffe, avec fes fortifications, munitions & canons.

X. L'impératrice-reine & le roi de Pruffe ne mettront point d'entraves au commerce de leurs fujets réciproques.

XI. Le roi de la Grande-Bretagne, comme électeur de Brunfwick-Lunebourg, & le roi de Pologne, comme électeur de Saxe, feront compris dans cette paix; & toutes prétentions réciproques entre le roi de Pologne & le roi de Pruffe, feront annullées. La maifon électorale Palatine fera auffi comprife dans cette paix, ainfi que celle de Heffe-Caffel.

XII. S. M. britannique, auffi-tôt après la fignature de la convention, fera expédier fecrètement des couriers à Vienne, pour preffer cette cour de faire ceffer les hoftilités tant en Bohème & en Siléfie qu'en Saxe.

XIII. La préfente convention fera ratifiée, &c.

NOTE XLV. *page* 161.

Trenk (*) assure, dans l'histoire de sa vie, que dans la campagne de 1744, Frédéric prit les armes à regret. Voici quelques particularités que raconte cet homme extraordinaire, alors aide-de-camp du roi & jouissant de sa confiance.

« Lorsqu'il fut question de se retirer » de la Bohème, le roi était à Collin » avec le quartier-général, & le second » & troisième bataillon des gardes. Nous » n'avions avec nous que quatre canons » de campagne ; notre escadron était » dans le fauxbourg. Vers le soir, nos » avant-postes furent repoussés dans la » ville ; les housards y entraient les uns » après les autres. Tous les environs four-

---

(*) Le baron de Trenk, ancien favori de Frédéric II, vient de publier en allemand sa vie, qui offre une suite d'aventures plus extraordinaires les unes que les autres. (*On en trouve la traduction françoise à Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques.*)

» millaient de troupes légères ennemies;
» & mon commandant m'envoya au roi
» pour lui demander ses ordres.

» Après l'avoir cherché bien long-tems,
» je le trouvai sur la tour de l'Eglise,
» une lunette à la main. Jamais je ne
» l'ai vu si inquiet & si irrésolu que ce
» jour-là. L'ordre fut de nous retirer,
» de traverser la ville, & de rester prêts
» dans le fauxbourg opposé, les chevaux
» sellés & bridés.

» A peine y entrions-nous, qu'il sur-
» vint une pluie & une obscurité pro-
» fonde. Vers les neuf heures du soir,
» Trenk (*) parut avec ses pandours. Il
» s'avançait avec la musique des Janissai-
» res, & mit le feu à quelques maisons.
» On nous apperçut, & on commençait à
» nous tirer par les fenêtres; la confu-
» sion était générale. La ville était si pleine,
» que nous ne pouvions y entrer. Les
» portes étaient fermées, & nos petites
» pièces de campagne tiraient de ce côté.
» Trenk avait fait écouler l'eau des fos-

(*) Officier autrichien, cousin-germain de l'auteur.

» ſés ; & à minuit nos chevaux étaient » dans l'eau juſqu'au ventre, & nous » étions ſans défenſe.

» Il eſt certain que dans cette nuit, le » roi & nous tous aurions été pris, ſi » Trenk avait aſſiégé la ville, comme » il en avait le projet. Mais il eut » un pied fracaſſé par un boulet de ca- » non. On l'emporta, & le feu des pan- » dours ceſſa. Le lendemain, le corps de » Naſſau vint à notre ſecours. Nous » quittâmes Collin. Pendant la marche, » le roi me dit : *Votre pendart de couſin* » *aurait pu nous jouer un beau tour cette* » *nuit ; mais les déſerteurs ont dit qu'il* » *était tué* ».

« A la bataille de Soor, le roi avait » envoyé tant de détachemens en Saxe, » & çà & là en Siléſie & en Bohême, » qu'il ne lui reſtait pas plus de 26,000 » hommes. Le prince Charles, qui, mal- » gré toute ſon expérience, ne jugeait » l'ennemi que par le nombre, avait en- » fermé les régimens poméraniens & » brandebourgeois, avec une armée de

» 86,000 hommes, dans le dessein de sur-
» prendre notre petite armée & de nous
» faire tous prisonniers.

» Or, on verra par mon récit fidèle,
» comme le projet de cette surprise dut
» rester secret. Vers le minuit, le roi vint
» lui-même dans ma tente, & éveilla
» de la même manière tous les officiers.
» En même tems il ordonna de seller
» sans bruit, de laisser tous les bagages,
» & de se mettre en ordre de bataille
» au premier clin-d'œil. Cependant les
» chevaux restèrent à leurs places, & les
» hommes dans leurs tentes, tout prêts
» à se mettre en selle.

» Le lieutenant de Pannewitz & moi,
» accompagnâmes le roi à cheval. Il por-
» ta lui-même ses ordres dans toute
» l'armée, & on attendit le point du
» jour avec impatience.

» Vers le défilé où le roi savait d'avance
» que devait se faire l'attaque, on plaça
» dans le plus grand silence, huit pièces
» de campagne, derrière une petite col-
» line. Il est donc clair que le roi était
» instruit de tout le plan de l'ennemi.
» On retira même les avant-postes qui

» étaient vers la montagne, afin de con-
» firmer l'ennemi dans l'eſpoir de nous
» ſurprendre tous endormis & ſans
» armes.

» A la pointe du jour, le feu de l'ar-
» tillerie tonna tout autour du camp,
» de toutes les hauteurs occupées, & la
» cavalerie ennemie s'avança par le dé-
» filé.

» Dans le moment nous parûmes en
» ordre de bataille ; & en moins de dix
» minutes nous fondîmes à bride abat-
» tue ſur l'ennemi, qui commençait à
» ſe former gravement devant le défilé,
» & qui fut d'autant plus ſurpris, qu'il
» s'attendait lui-même à nous ſurpren-
» dre (*), & qu'il comptait ne trouver
» aucune réſiſtance. Nous les repouſſâmes
» dans le défilé ; auſſi-tôt le roi fit
» jouer ſes huit pièces de campagne, qui
» firent un carnage affreux dans une

(*) Il paraît par la relation de M. Trenk, que les Pruſſiens ne furent point ſurpris, comme on l'a écrit preſque généralement. Nous verrons probablement dans l'hiſtoire des guerres du roi, écrite par lui-même, ce qu'il faut croire de ces différentes relations.

» troupe preſſée : en une demi-heure,
» le plan des ennemis fut détruit, & la
» bataille gagnée.

» Nadaſti, Trenk & les troupes lé-
» gères, qui devaient nous attaquer par
» derrière, s'amuſèrent à piller le camp;
» perſonne ne put arrêter l'avidité des
» Croates : & pendant ce tems-là nous
» battions l'ennemi. On vint dire au roi
» que l'ennemi était entré dans le camp
» & le pillait. *Tant mieux*, dit-il, *ils*
» *nous laiſſeront faire.* Trenk prit la tente
» du roi & ſa vaiſſelle d'argent.

» En 1746, on fit à Vienne un procès cri-
» minel à Trenk, où on l'accuſait d'avoir
» pris le roi dans ſon lit, & de l'avoir
» laiſſé échapper pour de l'argent. On
» fit plus encore : ſes ennemis payèrent
» une fille publique de Brünn, qui ſe
» dit fille du feld-maréchal Schwérin,
» & aſſura devant le conſeil de guerre,
» qu'elle était couchée avec le roi, lorſ-
» que Trenk était entré dans ſa tente ;
» qu'il les avait pris tous deux, & leur
» avait enſuite rendu la liberté. Trenk
» fut condamné à la forteresse, où il
» mourut en 1749 ».

NOTE XLVI. *page* 164.

Ce traité conclu à Pétersbourg eſt d'autant plus important, qu'il a ſervi de prétexte à la rupture du roi de Pruſſe, qui a commencé la guerre de ſept ans. Il porte en ſubſtance :

Art. II. Si l'une des parties contractantes eſt attaquée par qui que ce puiſſe être, l'une des parties enverra du ſecours à l'autre, à ſa requiſition.

III. Si l'une des parties contractantes vient à être attaquée, l'autre lui enverra dans le terme de trois mois un ſecours de 30,000 hommes.

XV. Les parties contractantes ont concerté d'inviter conjointement à l'acceſſion de la préſente alliance, non-ſeulement le roi & la république de Pologne, mais auſſi d'autres états, & particulièrement le roi de la Grande-Bretagne, en qualité d'électeur de Brunſwick-Luneбourg, en cas qu'elles jugent à propos de le faire.

XVI. Si la république ne voulait pas accéder à cette alliance, on ne laiſſera

pas d'y inviter le roi de Pologne, en qualité d'électeur de Saxe.

Article secret de l'union de Pétersbourg.

« S. M. l'impératrice-reine de Hon-
» grie & de Bohème déclare qu'elle ob-
» servera religieusement & de bonne foi,
» le traité de paix conclu entr'elle &
» S. M. le roi de Prusse, à Dresde, le 25
» décembre 1745; & qu'elle ne fera point
» la première à se départir de la renon-
» ciation qu'elle a faite à ses droits sur
» la partie cédée du duché de Silésie &
» du comté de Glatz.

» Mais si, contre toute attente &
» les vœux communs, le roi de Prusse
» était le premier à s'écarter de cette
» paix, en attaquant hostilement, soit
» S. M. l'impératrice-reine, soit S. M.
» l'impératrice de Russie, ou bien la
» république de Pologne; dans tous les
» cas, les droits de S. M. l'impératrice-
» reine sur la partie cédée de la Silésie
» & du comté de Glatz, par conséquent
» aussi les garanties renouvellées dans le
» second & troisième article, de la part
» de l'impératrice de Russie, auraient

» de nouveau lieu, & reprendraient
» leur entier effet : les deux parties con-
» tractantes sont convenues expressément
» que dans ce cas, mais pas plutôt, la-
» dite garantie sera remplie entièrement
» & sans perte de temps ; & elles se
» promettent solemnellement que pour
» détourner le danger commun d'une
» pareille aggression hostile, elles uni-
» ront leurs conseils, enjoindront la
» même confidence réciproque à leurs
» ministres dans les cours étrangères,
» se communiqueront confidemment ce
» que de part & d'autre on pourrait ap-
» prendre des desseins de l'ennemi ; &
» enfin l'impératrice-reine tiendra prêt
» dans les comtés adjacens de Hongrie,
» un corps de 20,000 hommes d'infan-
» terie & de 10,000 hommes de cava-
» lerie ; & que l'impératrice de Russie
» tiendra prêt un pareil corps en Livonie,
» Esthonie & autres provinces voisines :
» de façon qu'en cas d'une attaque hos-
» tile de la part de la Prusse, soit contre
» l'une, soit contre l'autre partie, ces
» 30,000 hommes pourront & devront
» aller au secours de la partie attaquée,

» en deux, ou tout au plus tard, en
» trois mois, à compter du jour de la
» requisition faite.

» Mais comme il est facile de prévoir
» que 60,000 hommes ne suffiront pas
» pour détourner une pareille attaque,
» pour recouvrer les provinces cédées
» par la paix de Dresde, & pour assurer
» en même tems la tranquillité générale
» pour l'avenir, les deux parties con-
» tractantes se sont en outre engagées
» d'employer pour cet effet, le cas exis-
» tant, non-seulement 30,000 hommes,
» mais même le double, savoir 60,000
» hommes de chaque côté; d'assembler
» ce corps avec autant de célérité que la
» distance des provinces les moins éloi-
» gnées le permettra. Les troupes de
» l'impératrice de Russie seront em-
» ployées par terre & par mer, selon ce
» qui sera trouvé le plus convenable;
» mais celles de l'impératrice-reine ne
» seront employées que sur terre. Cha-
» que partie commencera à faire du côté
» de ses propres états, une diversion
» dans ceux du roi de Prusse; mais en-
» suite on tâchera de se joindre & de

» pourſuivre les opérations conjointe-
» ment. Mais avant que cette jonction
» ſe faſſe, il ſe trouvera un général de
» part & d'autre dans les deux armées
» reſpectives, tant pour concerter les opé-
» rations, que pour en être témoin ocu-
» laire, & pour ſe communiquer, par ce
» canal, les avis qu'on aura à ſe donner.

» L'impératrice de Ruſſie, en promet-
» tant un ſi puiſſant ſecours à l'impéra-
» trice-reine, n'a aucun deſſein de faire
» des conquêtes à cette occaſion; mais
» comme elle veut bien faire agir ſon
» corps de 60,000 hommes, tant par
» mer que par terre, & que l'équipe-
» ment d'une flotte cauſerait des dépen-
» ſes conſidérables, de ſorte qu'en par-
» tageant ainſi les forces de l'ennemi,
» on aurait lieu de regarder le corps
» ruſſe comme fort excédant le nombre
» de 60,000 hommes, l'impératrice-reine
» s'engage & promet que pour témoi-
» gner d'autant plus efficacement ſa re-
» connaiſſance, elle paiera à l'impéra-
» trice de Ruſſie la ſomme de deux
» millions de florins du Rhin, dans un
» an, à compter du jour où elle ſera en

» possession de la Silésie, sans pouvoir en » décurter quelque chose, sous prétexte » de ce qu'on aura tiré du pays ennemi.

» Ce quatrième article, séparé & se- » cret, aura la même force que s'il » était inséré mot pour mot au corps du » traité, &c. »

NOTE XLVII. *page* 170.

Ces garanties sont assurées dans les articles XX des préliminaires & XXII du traité de paix, en ces termes :

Article XX des préliminaires de la paix d'Aix-la-Chapelle.

« Le duché de Silésie & le comté de » Glatz, tels que sa majesté prussienne » les possède aujourd'hui, seront garantis » à ce prince par toutes les puissances & » parties contractantes, dans les présens » articles préliminaires ».

Article XXII du traité de paix d'Aix-la-Chapelle.

« Le duché de Silésie & le comté de » Glatz, tels que sa majesté prussienne » les possède aujourd'hui, sont garantis

» à ce prince par toutes les puissantes
» parties contractantes du présent traité ».

NOTE XLVIII. *page* 171.

Lettre au roi de la Grande-Bretagne, touchant les troubles qui se sont élevés dans le Nord.

Le 18 mars 1749.

« Monsieur mon frère,

» Nous sommes tous deux également
» intéressés à ce qui concerne la tran-
» quillité du Nord. Il se répand un bruit,
» par toute l'Europe, que cette tran-
» quillité risque d'être troublée. Quant à
» moi, je n'y trouve dans le fond aucune
» apparence; & il me semble qu'il n'y a
» qu'une certaine défiance réciproque &
» qu'un soupçon mal fondé, qui puisse
» rendre ce bruit vraisemblable.

» Mais puisque les moindres reproches
» tirent à conséquence lorsqu'ils s'accu-
» mulent, & qu'il ne faut rien négliger
» pour le maintien de la paix, & que
» d'ailleurs tout paraît important à ceux
» qui veillent à sa conservation; je
» m'adresse à votre majesté, dont je suis
» assuré que les sentimens à ce sujet sont

» les mêmes, afin que nos efforts com-
» muns puiſſent y contribuer avec plus
» d'efficacité.

» Les ſoupçons que les voiſins de la
» Suède ont conçus de cette cour, ſe
» rapportent uniquement à deux griefs.
» Le premier, qui eſt viſiblement mal
» fondé, regarde les dangereux projets
» qu'on paraît vouloir attribuer à cette
» puiſſance, contre ſes voiſins. Votre
» Majeſté eſt trop judicieuſe pour n'en
» pas reconnaître la fauſſeté au premier
» inſtant. Le ſecond roule ſur le change-
» ment qui arrive actuellement dans la
» forme du gouvernement en Suède, dont
» on rejette la cauſe ſur le prince ſuc-
» ceſſeur à la couronne. La déclaration
» que ce prince & le ſénat ont faite der-
» nièrement à la cour de Ruſſie à ce ſu-
» jet, eſt, ſelon moi, ſi claire, ſi for-
» melle & ſi prudente, qu'elle ne laiſſe
» plus rien à deſirer aux puiſſances qui
» s'intéreſſent à la conſervation de la
» régence actuelle.

» J'ai fait voir au comte de Kaiſerling,
» ambaſſadeur de Ruſſie à ma cour, l'ori-
» ginal de l'alliance défenſive que j'ai

» faite avec la Suède, à laquelle la France
» a acquiefcé, & dont j'ai fait remettre
» fur le champ une copie au miniftère
» de votre majefté à Londres. Ce traité
» ne tend à aucune innovation ; ce-
» pendant il oblige la France & moi à
» maintenir la fucceffion qui a déjà été
» réellement établie en Suède, & à nous
» oppofer enfemble contre tous ceux qui
» voudraient nous attaquer.

» Mais à Dieu ne plaife que je pré-
» fume des puiffances amies de fi mau-
» vaifes intentions & des deffeins fi per-
» nicieux. Cependant je prie votre ma-
» jefté d'unir fes efforts aux miens,
» afin de porter les deux parties à des
» éclairciffemens, qui pourront nous
» être à tous deux également falutaires.
» Que votre majefté daigne faire atten-
» tion à tous ces articles allégués, &
» employer fon crédit & fes bons offices
» pour étouffer ce feu encore caché
» fous la cendre, qui, s'il venait à s'em-
» brâfer, mettrait toute l'Europe en
» flammes.

» Prêt & difpofé à tout, je m'offre
» avec plaifir d'entrer dans toutes les
» mefures

» mesures que votre majesté jugera convenables au maintien de la paix ; & je » proteste que sa majesté très-chrétienne, » qui est aussi zélée que moi à la conservation de la paix en Europe & de la » tranquillité des provinces du Nord, » joindra ses efforts aux nôtres pour concourir efficacement à ce but.

» L'occasion qui se présente à votre » majesté, est une des plus favorables à » augmenter la gloire de son gouvernement, à maintenir le bonheur de ses » états, & à réitérer par des preuves » authentiques, la sincérité des soins » qu'elle se donne pour le soutien du » repos public en Europe.

» Je suis avec des sentimens de la plus » parfaite estime & de l'amitié la plus » sincère,

Monsieur mon frère,

De votre majesté, le fidèle frère

FRÉDÉRIC ».

NOTE XLIX. *page* 172.

La cour de Prusse s'en plaint dans le mémoire raisonné qu'elle fit au commencement de la guerre suivante, pour jus-

tifier sa conduite à l'égard de la Saxe. Voici ce qu'elle dit à ce sujet:

« Les ministres autrichiens & saxons » ont travaillé de concert & sous main, » pour préparer les moyens qui pour- » raient faire exister le cas de l'alliance » secrette de Pétersbourg. On avait éta- » bli dans ce traité pour principe, que » toute guerre entre le roi & la Russie » autoriserait l'impératrice-reine à re- » prendre la Silésie. Il ne fallait donc » qu'exciter une pareille guerre. Pour » parvenir à ce but, on n'a pas trouvé de » moyen plus propre que de brouiller » le roi sans retour avec sa majesté l'im- » pératrice de Russie, & d'irriter cette » princesse par une infinité de fausses » insinuations, & par les impostures » & les calomnies les plus atroces, en » prêtant au roi toutes sortes de des- » seins, tantôt contre la Russie & la per- » sonne de l'impératrice même, tantôt » sur la Pologne, & à l'égard de la » Suède.... »

On voit par une dépêche du comte de Vicedom, ministre de Saxe à Pétersbourg, datée du 18 avril 1747, que le

baron de Pretlak, miniſtre de Vienne, ſe félicite d'avoir trouvé moyen par des communications confidentes de la part de ſa cour, au ſujet de pluſieurs menées du roi de Pruſſe, déſavantageuſes à ſa majeſté impériale, de lui inſpirer des ſentimens qui avaient pouſſé ſon inimitié au ſuprême degré; & que les deux miniſtres de Vienne & de Saxe ſe concertaient ſur les moyens de faire un accommodement entre l'impératrice-reine & la France, pour que la première puiſſe faire tête au roi de Pruſſe.

Dans une dépêche du 6 juillet 1747, le comte de Bernes marque à l'impératrice-reine, le raiſonnement qu'il avait tenu au miniſtre de Ruſſie, le comte Kaiſerling, pour l'animer à mettre plus de vivacité dans ſes rapports, & à exagérer les arrangemens militaires du roi de Pruſſe.

Le ſieur de Weingarten, ſecretaire d'ambaſſade de la cour de Vienne à Berlin, mande au comte d'Uhlefeld, le 24 août 1745, qu'à la requiſition du comte de Bernes, réſidant alors à Pétersbourg, il avait engagé le miniſtre de Ruſſie à Ber-

lin, d'écrire à ſa cour que le roi de Pruſſe feſait de nouveaux préparatifs de guerre, qui ne tendaient qu'à procurer la ſouveraineté au prince ſucceſſeur de Suède.

Le 12 décembre 1749, le comte de Bernes écrivit de Pétersbourg au comte de Peubla, à Berlin, qu'il devait faire gliſſer au miniſtre de Ruſſie, le ſieur Groſs, qu'il ſe tramait quelque choſe en Suède, contre la vie & la perſonne de l'impératrice de Ruſſie, à quoi la cour de Pruſſe avait ſa bonne part; & que lorſque le ſieur Groſs lui en ferait la confidence, il devait lui confirmer la vérité de cette découverte.

NOTE L. *page* 172.

Il eſt queſtion ici de la lettre dont il eſt parlé ci-deſſus; la voici:

Lettre du comte de Bernes au comte de Peubla, datée de Pétersbourg le 12 décembre 1749.

« J'oſe vous faire, dans le plus grand » ſecret, la requiſition qui ſuit. On ſou» haite que vous faſſiez gliſſer à l'oreille

» de M. de Grofs, miniftre de Ruffie
» (mais cela avec tant de précaution,
» qu'on ne puiffe jamais foupçonner que
» la chofe vienne de vous,) qu'il fe ma-
» chine en Suède des chofes contre la
» perfonne de l'impératrice, auxquelles
» la cour de Pruffe a fa bonne part : &
» comme ledit miniftre ne manquera
» probablement pas de vous faire con-
» fidence de cette découverte, vous êtes
» prié de lui répondre que, n'en fachant
» rien, vous feriez des recherches,
» & de la lui confirmer enfuite comme
» chofe que vous auriez apprife par per-
» quifition. »



AUTRES ANECDOTES, ET PARTICULARITÉS

RELATIVES A LA VIE DE FRÉDÉRIC.

FRÉDÉRIC dans fa jeuneffe n'avait pas été infenfible aux plaifirs de l'amour; mais il aimait à voltiger de belle en belle, & ne s'attacha jamais à aucune. Il dit à quelqu'un qui lui parlait de cette légèreté: « c'eft la faute des femmes, & non la mienne. J'en ai cherché une pour me fixer, qui ait plus de vertus que de prudence. Toutes celles que j'ai vues jufqu'à préfent, m'ont chicané pendant fix mois pour un billet, & ont capitulé au bout de trois jours pour le refte. Je ne changerai plus, quand j'en trouverai une qui accordera le billet au bout de trois jours, & s'en tiendra là pour la vie ».

Voici quelques vers qu'il fit en 1736, qui prouvent ce que nous venons d'avancer. Il parle de ſes occupations & de ſes plaiſirs à Rheinsberg.

Là, ſous un ciel ſerein, aſſis au pied des hêtres.
Nous étudions Wolf, en dépit de nos prêtres;
Les graces & les ris ont accès en ces lieux,
Sans pourtant excepter aucun des autres Dieux.
Tantôt quand nous ſentons bouillonner notre
verve,
Nous chantons en l'honneur de Mars & de Minerve;
Tantôt le verre en main nous célébrons Bacchus,
Et la nuit nous payons nos tributs à Vénus.

Une des ſingu'arités de Frédéric, c'eſt que depuis le mois de juin 1737, il ſigna toujours Fédéric, & jamais Frédéric; il aimait auſſi à changer les noms; il appellait Suhm ſon cher *Diaphane;* Kaiſerling, *Cæſarion*, Rheinsberg, *Remusberg*, &c.

Quand on lui demandait de l'argent, & qu'il n'était pas d'humeur à en donner, il écrivait quelques mots en marge,

comme *non habeo pecuniam*; ou *il ne me reste un gros*; ou bien, *je suis pauvre comme Job.*

Rien n'était plus à charge au roi que les cérémonies, & il les évitait autant qu'il pouvait. Lorsqu'il fut à Kœnigsberg, pour recevoir l'hommage des Prussien s il mena avec lui le marquis d'Argens, & le pria de lui dire comment on fesait en France dans de pareilles circonstances, afin qu'il s'y conformât. Quand la cérémonie fut finie, il demanda à d'Argens s'il s'en était bien tiré? Fort bien, dit celui-ci, mais je connais quelqu'un qui s'en acquitte encore mieux; & qui donc? demanda le roi: — Louis XV, répondit d'Argens. — Et moi, dit le roi, je sais quelqu'un qui s'en tirerait encore mieux que Louis XV. — Et qui d onc? d(e)m(a)n(da) d'Argens à son tour, — Baron. (Le comédien).

Le premier maître de musique de Frédéric était Heine, organiste de la cathédrale. Il lui avait appris à jouer du cla-

vecin, & Frédéric l'aimait beaucoup. Heine avait un fils que le roi, à son avènement au trône, nomma receveur des accises à Rupin. Ce fils qui était un libertin, fit des dettes, & en vint enfin jusqu'à détourner les deniers de sa caisse. Lorsque le roi apprit cette nouvelle, il fit venir le père à Potzdam. Le pauvre homme au désespoir, s'attendait à de vifs reproches. Le roi le reçut de la manière la plus gracieuse, lui demanda comment il se portait & lui parla des opéra nouveaux. A la fin il lui dit: à propos, ton fils te donne bien du chagrin. Je vois bien que ce garçon là n'est pas propre à administrer une caisse, je lui donnerai une autre place; dis-lui qu'il soit honnête homme. Frédéric tint parole. Le pauvre Heine fut si ravi de la bonté du roi, qu'étant entré chez le maître de Chapelle Sidon, pour lui conter son aventure, il jetta de joie sa grande perruque au milieu de la chambre, en criant: *Jamais il n'y a eu un si bon roi. Vive le roi!*

Le roi qui, dans sa jeunesse, allait quel-

quefois à l'opéra & aux redoutes du carnaval, gagea un jour avec le baron de Poelnitz, qu'il le reconnaîtrait à la redoute, quelque soin qu'il prît de se déguiser. A la première redoute, Poelnitz fit déguiser un homme de sa grandeur & de sa grosseur, de la même manière que le roi l'avait vu lui-même à la dernière redoute. Pour lui, il emprunta beaucoup de diamans, & parut dans l'assemblée avec une si riche parure, que le roi ne songea guère que ce fût Poelnitz qui était toujours accablé de dettes. Le brillant masque affecta de suivre le roi, feignant de ne pas le connaître, il entama une conversation avec lui, & lui dit entr'autres, qu'il desirait ardemment de parler au roi, parce qu'il avait des choses importantes à lui découvrir. Frédéric qui était fort curieux, ôte aussi-tôt son masque, en disant: *Je suis le roi : — & moi Poelnitz*, dit le baron, en ôtant le sien. *Bravo*, dit Frédéric, *vous avez gagné la gageure. Mais qui diable se serait imaginé qu'on aurait voulu vous prêter tous ces diamans?*

Un vieux officier qui avait été nommé chevalier de l'ordre de la Générofité, par Frédéric-Guillaume I, demanda à continuer de porter la croix de cet ordre que Frédéric I avait créé, & qui avait été aboli par Frédéric II: *A la bonne-heure!* répondit le roi, *je vous permets de porter les croix de tous les ordres abolis.*

Un voyageur qui logeait à Potzdam, alla un jour fe promener de grand matin hors de la ville. Il vit de loin une troupe de foldats qui fefaient l'exercice, & s'en approcha. Un officier à cheval, qu'il prit pour le major, fe donnait beaucoup de mouvement, & paffait fans ceffe dans les rangs pour inftruire ou réprimander les fimples foldats. Lorfque cet étranger fut près de la troupe, il vit avec étonnement que cet officier était le roi lui-même. Il avait fon épée nue à la main, & continua ainfi pendant une heure à faire exercer fa troupe, avec autant d'ardeur & de zèle qu'un jeune officier qui veut plaire à fon fupérieur.

Frédéric ne pouvait souffrir que l'on fît la moindre plaisanterie sur son père en sa présence. Il apprit un jour qu'il y avait à Potzdam un vieux invalide qui avait servi sous son grand-père Frédéric I; il le fit venir, lui parla de son grand-père & de son père, & causa long-tems avec lui. Le vieillard, excité par cette affabilité, & voulant amuser le roi, lui dit : Sire, il faut que je conte à votre majesté une plaisanterie du roi votre père, lorsqu'il n'était encore que prince-royal. Il allait un jour de Berlin à Potzdam avec le prince de Dessau. Sur la route, ils trouvèrent un pâtre qui s'était endormi auprès de son troupeau, & ils s'amusèrent à couper la queue à ses vaches. *Cela n'est pas vrai*, dit le roi d'un ton sérieux; aussi-tôt il se tourna vers un de ses gens, & lui dit : *qu'on donne dix écus à cet homme;* & il se retira.

Frédéric avait beaucoup de respect pour la mémoire du grand-électeur Fré-

déric-Guillaume, & le regardait comme le plus grand prince de sa maison. Lorsqu'on démolit l'ancienne cathédrale, on transporta dans la nouvelle les cercueils des princes de la maison royale. Dans cette circonstance, Frédéric fit ouvrir celui du grand-électeur. Il se rendit dans l'église, accompagné seulement de deux aides-de-camp, & considéra pendant quelque tems le cadavre de ce prince, sans proférer une seule parole. Bientôt les larmes lui vinrent aux yeux. Il prit la main du cadavre, & se retournant vers ceux qui étaient présens, il leur dit avec attendrissement : *Messieurs, ce prince a fait de grandes choses !*

Frédéric étant entré dans un village Saxon pour reconnaître le terrein, se trouva dans le voisinage d'une redoute commandée par un capitaine autrichien. Dès que ce dernier vit que le roi était dans le village, il fit tirer vivement. Pendant ce tems-là Frédéric restait tout pensif, le bras appuyé contre une grange, & semblait ne pas remarquer la grêle

de balles qui tombait autour de lui ; un aide-de-camp qui l'accompagnait, le pria de se retirer d'un endroit si dangereux. Mais Frédéric lui répondit : *La balle qui doit me tuer sera dirigée par le ciel.* En effet il paraît que Frédéric croyait au fatalisme, & cette doctrine fut celle de tous les grands héros. Quelques minutes après, une balle vint frapper contre la grange à trois pas de lui ; & bientôt après une seconde. *Parbleu, ceci est impertinent*, dit alors le roi ; *qu'on m'aille dénicher ces marauds-là !* & aussi-tôt il envoya un détachement qui emporta la redoute, & fit prisonnier le capitaine avec toute sa troupe. Les soldats prussiens lui prirent sa montre, sa bourse, & tout ce qu'il avait sur lui qui valût quelque chose ; & finirent par couper le bord de son chapeau. L'officier se trouva blessé par cette conduite, & demanda à parler au roi. *Eh! bon jour, mon cher capitaine*, dit Frédéric en le voyant, *eh bien, qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?* Le capitaine se plaignit du traitement qu'on lui avait fait. *Comment*, répondit Frédéric, *ignorez-vous les usages*

de la guerre? les choses ne vont pas ici comme à la procession. Vous êtes bienheureux d'en être quitte à si bon marché. Mes gens auraient pu vous ôter la vie, & la vie vaut mieux qu'un mauvais bord de chapeau. Le capitaine avoua depuis qu'il avait été très-étonné du ton plaisant & familier que le roi prit en lui parlant, parce qu'il s'était toujours figuré le conquérant de la Silésie comme un souverain fier & impérieux.

Un capitaine nommé S. eut le malheur de tuer un autre officier en duel. On le prit, & on le mena à la grande garde. Frédéric ne pouvait s'empêcher de lui faire son procès selon les loix, & il devait périr. Ce prince qui aimait le capitaine, parce que c'était un brave homme, songea aux moyens de le sauver. Il fit insinuer secrètement aux officiers de ses amis, qu'il ne serait pas fâché que le prisonnier s'échappât. Ils disposèrent tout pour cette fuite. Afin de la faciliter, Frédéric fit venir le capitaine qui était de garde ce jour-là, & lui dit : *Ecoutez,*

ſi vous laiſſez échapper S. cette nuit, vous pouvez compter ſur ma parole que vous ſerez vingt-quatre heures aux arrêts. Le capitaine comprit les intentions du roi. Vers le minuit, il engagea ſon priſonnier à prendre un peu l'air devant le corps de garde. Ses amis étaient à quelque diſtance avec une chaiſe de poſte; ils s'approchèrent, lui rendirent compte de leurs préparatifs, & l'emmenèrent. Le lendemain, le capitaine fit au roi le rapport de cette évaſion, & Frédéric qui feignit d'être fort en colère contre lui, l'envoya aux arrêts pour vingt-quatre heures.

Frédéric était plus ſévère dans tout ce qui regardait la ſubordination militaire; en voici un exemple frappant. Un ſimple ſoldat du bataillon des gardes, était ſi familier avec le roi, qu'il avait la liberté d'entrer dans ſa chambre ſans ſe faire annoncer. Il uſait ſouvent de cette liberté, pour venir demander au roi de l'argent qu'il dépenſait ordinairement au cabaret. Quand le roi refuſait ce qu'il de-

mandait, en difant qu'il n'avait point d'argent, le foldat répondait : *Fritz, regarde un peu dans ta bourfe de cuir, tu y trouveras bien encore quelques ducats.* Ce foldat étant un jour de garde, eut une difpute avec fon officier, & lui préfenta fa baïonnette comme pour le percer. L'officier le fait arrêter, on rapporte la chofe au roi, qui ordonne qu'on lui faffe fon procès. Le confeil de guerre le condamne à mort. On porte la fentence au roi, il la figne fans dire un feul mot. Tout le monde croyait qu'il aurait fa grace. Ce malheureux lui-même en était fi perfuadé, qu'il ne voulut point fe préparer à la mort, & que jufqu'au moment de fon exécution, il crut qu'on voulait feulement le punir par la peur. Il fe trompa. Il fut exécuté.

Le comte de Hoditz, célèbre par fes jardins & fon château, où il avait réuni tout ce que les arts offrent de plus agréable & de plus voluptueux, difait un jour au roi, que la maifon d'Autriche avait toujours fait fort peu de cas de

la Siléſie, & que du tems même de Charles VI, elle ne la regardait pas comme une poſſeſſion bien importante. *J'ai donc bien fait de la leur prendre*, répondit Frédéric.

Rien n'était plus déſagréable à Frédéric que l'indiſcrétion de ſes gens. En 1756, quelque tems avant le commencement de la guerre de ſept ans, un ſergent de ſes gardes lui demanda un congé de ſemeſtre pour aller en Weſtphalie ſa patrie. *Mon ami*, lui dit le roi, *ce n'eſt pas le moment de demander un congé! nous marcherons bientôt.* Quelques momens après, il entendit ſes pages ſe diſputer dans l'antichambre; il écoute à la porte; l'un d'eux diſait: & où penſes-tu que nous irons? en Siléſie, répondait l'autre; bon! repliquait le premier, tu n'y es pas; c'eſt en Saxe que nous allons. *Non, mon ami, c'eſt à Spandau*, dit le roi en ouvrant la porte; & il fit mettre pour quelque tems dans cette fortereſſe celui qui avait ſi bien deviné.

Avant la campagne de 1756, le roi alla chez la veuve d'un général, qui avait de très-beaux hommes à fon fervice. *C'eft dommage*, dit-il à ceux qui le fuivaient, *que de grands drôles comme cela fervent une femme.* Si votre majefté l'ordonne, dirent les officiers de fa fuite, on peut bien les avoir: *Eh bien*, répondit le roi, *faites, pourvu que ce foit d'une bonne manière.*

On profita de cette parole lâchée, & bientôt des patrouilles coururent dans Berlin, enlevant les commis des marchands, les garçons barbiers & autres compagnons de métier, arrachant les laquais de derrière les caroffes, & les menant tous dans les corps-de-garde. Les Berlinois furent effrayés de ces violences; ils fermèrent leurs portes; on ne voyait plus perfonne dans les rues, & on entendait de tous côtés des plaintes amères. Dès que le roi apprit ce qui s'était paffé, il fut fort courroucé, ordonna qu'on relâchât tous ceux qu'on avait pris, & fit dire aux bourgeois que

perſonne n'aurait plus à craindre de pareilles violences qui s'étaient commiſes contre ſa volonté. Le roi a dit ſouvent depuis, *que ce jour avait été le plus déſagréable de tout ſon règne.*

Le roi ayant créé un nouveau régiment, quelques gentilshommes italiens demandèrent à y être nommés officiers. Le commandant les propoſa au roi; mais il répondit :

Mon cher colonel,

« J'aime beaucoup les Italiens, & je le prouve aſſez par les gros gages que je donne aux chanteurs de mon opéra. Mais dans mes armées, je craindrais la molleſſe, la poltronnerie & la lâcheté qu'on leur reproche. Ainſi, remerciez les ſupplians avec politeſſe.

Pendant la guerre, lorſqu'il y avait quelque marche difficile, Frédéric allait ordinairement au petit pas au milieu de ſes ſoldats, & les encourageait en cauſant familièrement avec pluſieurs d'entr'eux. Un jour que l'armée était très-fatiguée, il la fit repartir dès le matin, par

une pluie mêlée de neige, & dans des chemins presqu'impraticables. Il vit bien à la mine & au silence des soldats, qu'ils n'étaient pas fort contens de lui. Il se mit à leur tête & allait comme eux pas à pas. Après avoir marché pendant quelques momens en silence, il se retourna tout d'un coup vers les soldats, & leur cria : *Allons, mes amis, marche ! si nous étions des J. F., nous pourrions être à présent en robe de chambre dans un poële bien chaud ; mais, morbleu ! nous sommes des soldats. Marche !*

En 1753, un homme envoya au roi le plan d'un ouvrage, en lui écrivant que Voltaire & Montesquieu l'avaient trouvé assez utile pour daigner le recevoir & le corriger. Il ajoutait que ces autorités ne lui suffisaient pas, & qu'il aspirait à son suffrage. Le roi lui répondit : *Vous êtes trop difficile ; les noms que vous me citez-là, valent mieux que ceux de tous les rois de l'Europe ; j'accepte votre liste, pour voir mon nom mêlé avec le leur.*

Fin du tome premier.

TABLE
DES MATIÈRES CONTENUES
DANS CE PREMIER VOLUME.

A

D

E

M

O

P

R

T

U

V

W

Fin de la Table des Matières.

ERRATA.

Page 7, lig. 24, deux, *lis.* dix.
Page 12, lig. 8, Kenzel, *lis.* Renzel.
Page 16, lig. 8 & 9, quatre grenadiers, *lis.* un officier.
Page 44, lig. 16, héréditaire, *lis.* héritière.
Page 73, lig. 3, Neumtz, *lis.* Neuntz.
Page 80, lig. 12, Mulde, *lis.* Moldau.
Page 85, lig. 3, Broik, *lis.* Borck.
Page 112, lig. 25, Mulde, *lis.* Moldau.
Page 166, lig. 4 & 5; impériale, *lis.* de l'empire.
Page 259, lig. dernière, 40, *lis.* 29.
Page 280, lig. 4, Gosler, *lis.* Gesler.
Page 345, lig. 14, Wilsdorff, *lis.* Wilsdruf.
Page 346, lig. 22, Zischou, *lis.* Zischon.
Page 357, lig. 15, Schildo, *lis.* Schidlo.
Page 370, lig. 6 & 7, aide-de-camp, *lis.* officier de gardes-du-corps.
Page 387, lig. 1, Pretlak, *lis.* Pretlach.





